AD

desavitsch

LES

ÉMAUX DE PETITOT

DEUXIÈME VOLUME

PARIS

IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS

55, *quai des Grands-Augustins.*

PORTRAITS

CONTENUS DANS CE VOLUME

- ANNE D'AUTRICHE 1602-1666
- Madame DE COMBALET 1604-1675
- La Duchesse DE MONTPENSIER 1605-1627
- MARGUERITE DE LORRAINE. 1615-1672
- ANNE DE GONZAGUE, Princesse Palatine. 1616-1684
- COLBERT 1619-1683
- CHRISTINE DE SUÈDE 1626-1689
- La Princesse DE CONDÉ. 1628-1694
- Madame DE MAINTENON. 1635-1719
- CATINAT. 1637-1712
- MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE. 1638-1683
- LOUIS XIV 1638-1715
- MONSIEUR, frère de LOUIS XIV 1640-1701
- TOURVILLE. 1642-1701
- Le Marquis DE LAVARDIN 1643-1701
- Madame DE LUDRES . . . . . 1648-172.
- La Duchesse DE PORTSMOUTH 1651-1722
- Le Marquis de BARBEZIEUX 1668-1701
- CLAUDE SARRAU . . . .-1651
- VILLARCEAUX . . . . . 16..-1690

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lesemauxdepetito02unse

Pelisot pinx.
Cerom sculpt.

ANNE D'AUTRICHE

(1601-1666)

« L'auguste reine dont voici le tableau tient la naissance d'un si illustre sang que nous voyons presque toute la terre commandée par ceux qui en sont sortis... Elle n'est ni grande ni petite, mais dans son abord on la reconnaît pour être d'un rang extraordinaire. Ses cheveux sont d'un beau châtain, la forme de son visage est un peu longue, tous les traits en sont beaux, et s'ils n'ont pas de délicatesse, c'est pour avoir tant de majesté que ce qu'ils ont est préférable à ce qui leur manque. Ses yeux sont grands et beaux, sa bouche peut servir de modèle à tous les peintres... Son air est doux et agréable, et sa bonne grâce en tout ce qu'elle fait, la fait juger digne de toutes les couronnes de l'univers... La puissance de ses yeux a été fatale à beaucoup d'illustres particuliers... Par un de ses souris elle peut acquérir mille cœurs et ses ennemis mêmes ne peuvent résister à ses charmes. »

Telle était, d'après divers portraits écrits par trois de ses contemporaines, mesdames de Brégis, de Brienne et de Motteville, la fille de Philippe III, la sœur de Philippe IV, rois d'Espagne, Anne d'Autriche, femme de Louis XIII et mère de Louis XIV.

Un détail assez bizarre me frappe lorsque j'envisage la destinée de cette princesse : c'est que ni comme reine, ni comme femme, ni comme mère, elle n'aperçut jamais, dans le cours d'une carrière assez longue, les choses en leur vraie place, rencontra toujours les autres et se trouva toujours elle-même dans des circonstances exceptionnelles, et ne put

jamais se faire une idée juste soit des grandeurs au sein desquelles elle était née, soit des douleurs et des joies ordinaires de la vie : reine, issue d'un sang noble entre tous, alliée à la maison de France, régente pendant neuf années consécutives, elle ne vit jamais, ni à Madrid, ni à Paris, la royauté entre les mains des rois : le duc de Lerme gouvernait l'Espagne, le cardinal de Richelieu et Mazarin gouvernaient la France. Femme, et douée, comme tous les portraits et toutes les relations le démontrent, d'une beauté et d'une grâce touchante, elle ne sut point plaire à son mari, qui lui préférait les platoniques amours des d'Hautefort et des Lafayette ; ce ne fut enfin qu'après vingt-deux années de mariage que la naissance de ses deux fils vint lui révéler les joies maternelles.

Anne d'Autriche fut amenée en France en 1615 : elle avait alors quatorze ans. Elle passa ses premières années de mariage préoccupée successivement des intrigues qui s'agitaient autour d'elle durant les ministères de Concini et de Luynes, des coups d'État et des complots tramés par les favoris les uns contre les autres, et qu'acceptait tour à tour l'âme à la fois timide et violente de Louis XIII, des fêtes de la cour, où triomphait le style mythologique dont ces divertissements inauguraient le règne. Elle vit Marie de Médicis toute-puissante, Concini dominant le conseil, puis Albert de Luynes l'emportant sur Concini, la maréchale d'Ancre jugée après l'assassinat de son mari, la reine-mère exilée et ces nombreux mariages dans la famille royale, celui de Christine de France, celui de Mademoiselle de Vendôme, celui du duc d'Elbeuf, où elle paraissait dans des bals splendides, vêtue en Psyché, couchée sur un lit de roses et de lis, et traînée par des cygnes et des amours dans une conque dorée.

Assurément ces fêtes brillantes devaient plaire à une aussi jeune reine, mais elle payait ces plaisirs familiers aux femmes de son rang par bien des chagrins et des inquiétudes. Le roi, prévenu par sa mère d'abord, puis par de Luynes, qui redoutaient auprès de lui toute influence rivale, lui témoignait une froideur étrange : il s'empressait d'écarter d'elle, sous divers prétextes, tous les Espagnols attachés à son service, et les dames les plus chères à cette vie intérieure dont parfois les

reines fatiguées de tumulte et de bruit recherchent volontiers les joies tranquilles : elle était l'objet de méfiances, voire de taquineries sans nombre, et à vingt ans, dans tout l'éclat de la beauté, assise sur l'un des premiers trônes du monde, elle jouait le triste rôle d'une reine suspecte et d'une épouse délaissée.

Ces ennuis étaient grands sans doute, et ce n'était certes pas l'avenir que se pouvait promettre la jeune et charmante princesse qui, au sortir d'Espagne, était accueillie naguère par les applaudissements et l'admiration du peuple de France. Mais l'avenir était encore plus sombre. Luynes n'était qu'un mince ennemi, le sort lui en réservait un formidable : le cardinal de Richelieu commença de régner. Dès lors, elle dut comprendre que ce génie superbe n'admettrait point de lutte et devait briser tous les obstacles, qu'il avait tout ensemble la puissance d'idées qui soutient les conseils, la volonté qui les subjugue, cet ascendant de l'énergie qui s'impose aux rois timides, la force de tout entreprendre et de tout conduire, la résolution que rien n'arrête, l'élan qui renverse et la sagesse qui édifie. La reine vit abattus tour à tour ceux qui, sans mesurer leurs forces, avaient résisté à cet inflexible maître, depuis Marie de Médicis et Henri de Montmorency jusqu'à Gaston d'Orléans et Cinq-Mars : du moins eut-elle le bon esprit de reculer devant une lutte inégale où elle eût été inévitablement vaincue, toute fille d'Autriche qu'elle fût et reine de France. Mais si elle connut cette difficile prudence, elle ne put toutefois échapper aux soupçons. Richelieu était trop jaloux de son pouvoir pour ne point prendre ombrage à l'avance, soit des intrigues qu'une reine espagnole pourrait ourdir à l'étranger, soit de l'ascendant qu'une femme jeune, belle, intelligente, pourrait à la fin obtenir sur l'esprit débile et capricieux de son époux. Il n'avait pas fait exiler pour jamais, il n'avait pas laissé mourir de misère à Cologne Marie de Médicis, il n'avait pas chassé de la cour le propre frère de son souverain, il n'avait pas fait monter sur l'échafaud le descendant illustre des premiers barons chrétiens, pour laisser Anne d'Autriche libre de contrebalancer ses manœuvres et de regagner le cœur de Louis XIII. Il lui fallait un roi isolé et que ni mère, ni frère, ni femme ne pussent dominer par la douceur ou la violence. Il avait re-

douté l'énergie passionnée de Marie de Médicis, l'esprit inquiet et turbulent de Gaston; il se mit en garde contre les grâces de la jeune reine. Il agit à la fois, pour mieux parvenir à son but, sur l'esprit de Louis XIII et sur celui d'Anne d'Autriche; il fait comparaître la reine de France devant le Conseil d'État et fouiller de fond en comble son appartement du Val-de-Grâce; il entretient avec une habileté pleine de souplesse, usant des circonstances provoquées par les autres ou par lui-même, les défiances et l'antipathie de Louis XIII. Il réussit cette fois encore : il était inutile d'employer contre Anne d'Autriche les mesures de rigueur à l'aide desquelles il avait écrasé de robustes adversaires : en présence de cette femme qu'il se plaisait parfois à entourer des plus fallacieuses marques d'une sympathie sans péril, de grands efforts lui parurent inutiles : il se contenta de l'annuler et poursuivit son œuvre.

Telle fut la situation politique d'Anne d'Autriche pendant le ministère de Richelieu : un incident singulier vint agiter sa vie intérieure. On sait quel violent amour elle inspira à Buckingham, « ce favori d'un grand roi, dit Madame de Motteville, qui avait tous ses trésors à dépenser et toutes les pierreries de la couronne d'Angleterre pour se parer. » La reine l'aima-t-elle? Jusqu'à l'oubli de ses devoirs, rien n'autorise l'histoire à le penser; mais il est certain qu'elle fut sinon faible, du moins imprudente, et qu'elle donna prise par un peu de coquetterie aux médisances de la cour. Il faut ajouter que Buckingham, amoureux, entreprenant, rempli d'une vanité poussée jusqu'à l'infatuation de lui-même, persuadé que nulle femme ne pouvait résister à ses grâces séductrices, se plut à compromettre la reine, et donna audacieusement à la foule des courtisans l'étrange spectacle d'une passion avouée, disons même proclamée, pour la femme du souverain qui le recevait comme ambassadeur. Anne d'Autriche, lassée des dédains de son mari, fut flattée d'une admiration si absolue : elle écouta avec complaisance tant de discours et de protestations inconnues jusqu'alors à ses oreilles, elle laissa le favori du roi d'Angleterre la voir et lui parler souvent, elle permit à la duchesse de Chevreuse de lui vanter sans cesse le mérite de Buckingham.

Plus tard, elle regretta cette légèreté, non-seulement à cause des

suites de cette aventure, qui furent la colère du roi et des suppositions injurieuses, mais encore et surtout au nom de sa dignité d'épouse et de reine qui en avait souffert. Ses ennemis, d'ailleurs, surent exploiter cet égarement passager non pas de la vertu, mais du cœur, et, moins respectée après le scandale qu'une telle affaire avait causé, elle se vit accuser ouvertement d'aimer Gaston d'Orléans, son beau-frère, et même de conspirer avec lui la mort du roi, pour l'épouser plus tard. Elle dédaigna longtemps de répondre aux conseillers royaux qui offensaient à ce point son honneur, mais quand ils osèrent parler du prétendu complot contre la vie de Louis XIII, elle n'y put tenir, et, songeant au triste caractère de celui qu'on la supposait aimer : « Je n'aurais pas assez gagné au change, » répondit-elle avec mépris.

Cependant les années s'écoulaient et Louis XIII ne revenait point vers elle : il aima toutefois successivement, — si l'on peut appeler aimer cette vague tendresse d'un cœur sans désir et plutôt tourmenté par des scrupules médiocres que par un profond sentiment de vertu, — il aima Mesdemoiselles d'Hautefort et de Lafayette. Ici encore, Anne d'Autriche eut cette bizarre destinée, inconnue aux reines, pour ne parler que des reines, d'avoir des rivales sans que son mari lui fût infidèle. Il lui était réservé de subir l'affront de se voir préférer d'autres femmes, sans trouver au moins dans son malheur la dignité douloureuse qui entoure comme d'une auréole la noble attitude des épouses trompées. Elle savait bien que si le roi venait souvent dans ses appartements, ce n'était point pour elle, mais pour Mademoiselle d'Hautefort, et elle dut subir durant plusieurs années, devant toute la cour, cette humiliation imprévue. Elle se réfugia dans une solitude relative, « menant, dit Madame de Motteville, une vie dévote et particulière, et ne vivant que de quelques nouvelles que ses créatures et ses amies lui faisaient savoir. » Lorsqu'enfin Louis XIII se rapprocha d'elle après une séparation si longue, elle n'ignora point qu'il n'obéissait pas à un retour de tendresse, mais aux conseils de Mademoiselle de Lafayette, et que la pieuse pitié de cette vertueuse favorite lui valait seule la présence d'un époux triste, malade et inquiet.

Quoi qu'il en soit, ce fut alors qu'elle eut la suprême consolation

d'être mère. En 1638, elle donna le jour à un fils, mais cette naissance, qui la combla de joie, devait être pour elle une nouvelle source de périls et de chagrins ; cinq ans après, Louis XIII mourait, et, en des jours difficiles, elle devenait régente d'un État que se préparaient à troubler tout ensemble les prétentions ambitieuses des uns, les espérances longtemps comprimées et les rancunes violentes des autres, la ligue de l'oligarchie, des Parlements et de la multitude, les séditieuses rumeurs de la rue et les emportements de la guerre civile.

Richelieu avait frappé à mort la haute aristocratie, mais quels qu'eussent été son génie et sa rigueur, il n'avait pu achever complétement son œuvre. Le temps seul et les efforts de ses successeurs devaient y mettre le sceau, et substituer à l'influence féodale l'omnipotence administrative concentrée dans les mains du roi. C'étaient, en vérité, les bureaux des ministères qui devaient hériter des grands seigneurs ; Mazarin, Le Tellier, Colbert et Louvois mettent en activité le système centralisateur conçu par le génie de Richelieu, et dont il a vaincu les adversaires. Ceux-ci toutefois se débattent encore, et, après la mort du cardinal, c'était là une inévitable crise. Mais ce dernier effort attesta leur impuissance : la Fronde fut un de ces enfantillages qui dénoncent à l'histoire l'affaissement moral et la vieillesse des partis. La force des idées politiques se mesure exactement aux moyens dont les hommes qui les représentent usent pour la résistance ou pour la lutte, et lorsqu'on les voit recourir à des manœuvres puériles, à des agitations bruyantes, mais sans principes ni esprit de suite, à des ligues contre nature que romprait inévitablement le lendemain de la victoire, à des intrigues médiocres ou ridicules, on peut juger de leur avenir par la stérilité même de leurs ressources. C'est à ce point de vue qu'il faut considérer la Fronde, cette misérable agonie de la féodalité. Et cependant, comme après tout cette forme de l'état social avait eu ses jours de vigueur et de gloire, il est certain que la main d'une femme en eût difficilement maîtrisé les convulsions suprêmes, si heureusement Anne d'Autriche, poursuivant l'œuvre de ce Richelieu qui lui avait été si longtemps contraire, mais dont elle adopta aisément les principes dès que l'exercice du pouvoir lui en eut démontré la valeur, n'avait ren-

contré auprès d'elle un disciple de ce grand maître; je veux parler de Mazarin.

Je n'ai pas à exposer ici les troubles dont Paris fut le théâtre, la guerre civile fomentée par les princes du sang, les manifestations inféconds d'un parlement égoïste, les manœuvres du Coadjuteur, les sympathies populaires décernées à des personnalités minces ou à des intrigants, l'esprit plaisant immiscé mal à propos parmi les choses graves, la gravité de la magistrature compromise au milieu de scènes qui font sourire l'histoire, le peuple soulevé au nom d'intérêts étrangers à sa cause, tout cet ensemble d'ambitions revêches et médiocres, de violences irréfléchies, de ruses sans portée, de combinaisons impolitiques. Je n'ai pas à décrire cet étrange tableau où apparaissent au premier plan de pauvres esprits comme Broussel, des agitateurs vaniteux et vides comme le cardinal de Retz, des hommes de génie comme Condé, qui risque, dans un jour d'erreur, une renommée réelle à la poursuite d'une ombre. Je passe sur les détails de cette déplorable entreprise qui, dirigée par la pire espèce d'hommes politiques, les esprits personnels et les rhéteurs, fut définitivement funeste à tous ceux qui s'y trouvèrent mêlés, depuis ceux qui y rencontrèrent un semblant de popularité jusqu'à ceux qui y compromirent leur gloire, et, après avoir été une épreuve douloureuse pour l'illustre et sage président Molé, servit admirablement Mazarin en démontrant l'incapacité de ses adversaires. Je me contente de signaler dans Anne d'Autriche, jetée à l'improviste au milieu de circonstances difficiles, ce mérite rare chez les femmes, à savoir une volonté suivie.

Elle ne cessa pas de considérer Mazarin comme nécessaire à la couronne, et de voir en lui l'homme de la situation. Ni les clameurs de la place publique, ni les discours du parlement, ni les intrigues du cardinal de Retz, ni les entreprises belliqueuses des princes, n'ébranlèrent la fermeté de sa résolution : elle maintint au pouvoir, même lorsqu'elle fut forcée de paraître l'éloigner, ce ministre en qui s'était incarnée la politique de Richelieu, transformée selon le temps. Elle lui conserva son affection et sa confiance malgré tous les meneurs de la Fronde, depuis Gaston d'Orléans et Madame de Longueville, jus-

qu'aux émeutiers du Palais-Royal acharnés à le détruire; et cette fermeté fut aussi inflexible à l'instant où la fortune paraissait lui sourire que dans cette heure d'angoisse où elle montrait avec tant de majesté et tant de grâce aux bourgeois séditieux le jeune Louis XIV endormi.

Ce courage, cette décision immuable, cette persistance dans la même voie, ont paru étranges aux contemporains et à la postérité, et l'on a voulu y voir beaucoup moins un système qu'un sentiment romanesque. Selon les uns, la reine a aimé Mazarin, non point seulement d'amitié, mais d'amour; selon d'autres, — et j'ai rencontré cette opinion arrêtée chez un grand nombre de bons esprits, — elle a été unie au ministre par les liens d'un mariage secret. Ce point historique est extrêmement obscur, et je doute fort qu'il puisse jamais être éclairci. La duchesse d'Orléans, mère du régent, affirme ce mariage dans divers passages de ses lettres : « La reine-mère, dit-elle, a fait encore bien pis que d'aimer le cardinal Mazarin; elle l'a épousé » ; et ailleurs : « Elle était fort tranquille au sujet du cardinal : il n'était pas prêtre et pouvait donc bien se marier. On connaît maintenant toutes les circonstances de ce mariage : le chemin secret qu'il prenait toutes les nuits pour aller la trouver, est encore au Palais-Royal. » Ces paroles sont très-précises, mais on sait bien qu'il ne faut pas ajouter foi aveuglément aux bavardages de Madame. Elle accepte volontiers toutes les historiettes qui l'amusent.

Dans les pamphlets et chansons du temps, on trouve cette opinion fréquemment exprimée : l'un de ces libelles, entre autres, soutient que si le duc de Beaufort fut arrêté, c'est qu'il surprit Mazarin dans la ruelle de la reine, lui parlant d'amour. Mais on conçoit que ces innombrables brochures, remplies d'erreurs manifestes et inspirées par l'esprit de parti, ont aussi peu de valeur à nos yeux que les lettres de la Palatine. L'histoire, pour se décider sur une telle question, exige des preuves, et il n'en est point. En revanche, les dames qui connaissaient le mieux la conduite d'Anne d'Autriche, celles qu'une longue familiarité avec leur souveraine avait mises à même d'être bien informées, la comtesse de Brienne et Madame de Motteville, évidemment n'ont ja-

mais ajouté foi à ces bruits populaires. La première même était assez libre avec la reine pour l'avertir « de tout ce que la médisance publiait contre sa vertu », et un jour qu'elle lui parla de Mazarin avec beaucoup de franchise, Anne d'Autriche lui répondit : « Je t'avoue que je l'aime... mais l'affection que je lui porte ne va pas jusqu'à l'amour... Mon esprit seulement est charmé de la beauté de son esprit... S'il y a là l'ombre de péché, j'y renonce dès maintenant devant Dieu. »

Ces expressions très-authentiques, rapportées par le comte de Brienne qui les tenait de sa mère, font comprendre clairement ce que pour ma part je crois être la vérité. Mazarin, par les agréments autant que par la solidité de son intelligence, avait beaucoup d'ascendant sur l'esprit de la reine ; de plus, il usait, dans ses rapports avec elle, de cette galanterie si fort à la mode de ce temps. N'oublions pas qu'il était Italien, c'est-à-dire de ce pays d'où était venue en France l'habitude du langage complimenteur et hyperbolique. Anne d'Autriche, Espagnole, et qui retrouvait en lui ces grâces de paroles que les poëtes de son pays avaient empruntées, plus complétement encore que les écrivains français, aux beaux diseurs italiens, l'écoutait avec plaisir, s'amusait à lui répondre dans les mêmes termes, et ressentait, non-seulement une haute estime pour son mérite, mais encore cette amitié très-vive que les femmes les plus chastes éprouvent souvent pour un homme extrêmement aimable, insinuant et spirituel. Les lettres de la reine et du cardinal, qui nous ont été conservées, sont entièrement sur ce ton de familiarité agréable et de badinage romanesque. De là au mariage, il y a un monde.

Quoi qu'il en soit, car après tout sur cette question, où l'on en est réduit à des présomptions, on ne saurait rien affirmer avec une complète certitude, Anne d'Autriche vécut, du moins depuis la mort de Louis XIII, fidèle aux lois de la plus austère convenance. Elle donnait ses journées aux soins de la politique, aux réceptions de la cour et aux œuvres de piété. Sa générosité était inépuisable, sa foi ardente et sincère, son cœur ouvert à toutes les infortunes. Un homme d'esprit disait alors que tous les mots de la langue française se réduisaient à ceux-ci : *La reine est si bonne !* Les Mémoires de Mme de Motteville et du comte Henri de Brienne sont remplis d'anecdotes qui démontrent la noblesse d'âme de cette

femme, un peu frivole et légère sans doute dans sa jeunesse, mais volontairement méconnue par les auteurs passionnés qui écrivirent les Mazarinades. Anne d'Autriche fut calomniée par de vils pamphlétaires pendant les rudes années de la régence, mais il eût été fort étonnant qu'il n'en eût pas été ainsi. Sa ferme résistance à des prétentions immodérées et à une réaction funeste, son affection pour un ministre habile et dévoué à ses intérêts, devaient exaspérer les esprits extrêmes et pousser à des accusations aussi indécentes que mensongères des écrivains qui spéculaient sur le scandale.

L'histoire, que ne peuvent émouvoir les passions contemporaines, envisage les choses avec calme, et juge favorablement, en dépit de fautes inévitables et de faiblesses sans gravité, cette reine qui traversa des heures si périlleuses et sauvegarda cette politique de transition qui devait mener la société du régime féodal à la Révolution française. Sans doute Anne d'Autriche ne prévoyait pas, plus que les hommes de son temps, les conséquences de son système politique; elle croyait travailler à l'affermissement du pouvoir royal, sans songer que la chute des intermédiaires entre le peuple et la royauté menait inévitablement à un conflit où le peuple serait le plus fort; quoi qu'il en soit, en fait, elle a poursuivi l'œuvre de Richelieu, et c'est là sa gloire. Elle n'avait pas cependant une remarquable intelligence, bien qu'elle ait, dit-on, applaudi aux débuts de Corneille; elle n'aimait pas à lire, savait mal l'histoire, et ne devait ses minces connaissances qu'à la conversation d'hommes éclairés et à son intervention dans les affaires d'État; mais elle avait du bon sens, du courage et de la dignité, n'aimait pas les petites intrigues, et, après avoir connu bien des jours sombres, ce fut sans regret et sans espérances ultérieures qu'elle remit, calmé pour longtemps, à son fils Louis XIV, un État qu'elle avait reçu frémissant et que la turbulence de tant d'esprits avait bien souvent menacé de ruine.

Telle fut Anne d'Autriche. Sous le règne de son fils, elle chercha volontiers la retraite et la solitude, et vécut paisible jusqu'en 1666. Depuis six ans, elle était atteinte d'un cancer au sein, et cachait ses douleurs à tous, même aux médecins. « Enfin, dit Bussi, s'étant confiée à l'une

de ses femmes de chambre, celle-ci l'obligea de dire son mal. » On multiplia les opérations, mais tout fut inutile. Elle supporta ses maux avec un admirable courage et une résignation vraiment chrétienne : « Mon Dieu! vous voulez que je souffre et j'ose me plaindre! » répétait-elle avec un accent sublime. Son fils, qui entourait de la plus affectueuse vénération la mère dont il avait éprouvé le dévouement dans les crises redoutables de sa minorité, veilla durant toute la dernière semaine auprès de son lit, et reçut son dernier soupir. Elle avait soixante-cinq ans.

CHARLES DE MOÜY.

Mme DE COMBALET

Mme DE COMBALET

(1604-1675)

Ce fut une existence intéressante, et singulièrement agitée dès le début, que celle de l'aimable et pieuse nièce du cardinal de Richelieu; une existence partagée presque également entre le monde, la politique et la religion, et qui, se prolongeant durant trois quarts de siècle, sut rester pure au sein d'une époque orageuse.

Marie-Madeleine de Wignerod ou Vignerot, issue d'une famille d'origine anglaise établie en France sous le règne de Charles VII, était fille de René de Vignerot, seigneur de Pont-Courlay, homme *dubiæ nobilitatis*, s'il en fallait croire Tallemant; mais la gloire de Richelieu devait largement suppléer à ce qui pouvait manquer à ses parents du côté de la naissance, et assurer une situation hors ligne à tous ces neveux qui, suivant M. d'Estissac, n'étaient que des *gredins*.

Marie de Wignerod n'était encore qu'une enfant lorsque l'évêque de Luçon commençait à fixer les regards de la France aux états généraux de 1614. Bientôt distingué par Marie de Médicis et devenu ministre, il fit nommer sa nièce dame d'atours de la reine mère. La jeune fille ne tarda pas à expier cette première faveur par le plus douloureux des sacrifices : après avoir entrepris de lutter à main armée contre le duc de Luynes, la reine avait vu ses troupes complétement battues aux Ponts-

de-Cé, le 8 août 1620, et cet échec rendait sa position difficile. Les deux parties, par bonheur, aspiraient également à la paix, et le bon accord entre l'évêque et le connétable fut rétabli et cimenté par l'union d'Antoine de Beauvoir du Roure, marquis de Combalet, neveu du favori de Louis XIII, avec mademoiselle de Wignerod. Ce fut là le principal résultat d'une lutte sanglante; aussi Bautru affirmait-il plaisamment qu'au combat des Ponts-de-Cé, « les canons du côté du roi disaient Combalet, et ceux du côté de la reine mère, Pont-de-Courlay. »

Ce mariage politique où l'on avait si peu consulté les convenances des jeunes époux ne les satisfit, paraît-il, ni l'un ni l'autre, et fut brusquement rompu par la mort, M. de Combalet ayant été tué au siége de Montpellier en 1622. Ce personnage était médiocrement intéressant.

« .... Il étoit mal bâti et couperosé, dit Tallemant, et n'avoit rien que la jeunesse. Sa femme conçut une telle aversion pour lui, qu'elle ne le pouvoit souffrir et étoit dans une mélancolie effroyable. Quand il fut tué aux guerres des huguenots, de peur que, par quelque raison d'État, on ne la sacrifiât encore, elle fit vœu, un peu brusquement, de ne se marier jamais et de se faire carmélite. Ce fut aux Carmélites mêmes qu'elle fit ce vœu; elle s'habilla aussi modestement qu'une dévote de cinquante ans. Elle n'avoit pas un cheveu abattu. Elle portoit une robe d'étamine et ne levoit jamais les yeux. Avec ce harnois-là elle étoit dame d'atours de la reine mère et ne bougeoit de la cour. C'étoit alors la grande fleur de sa beauté.... »

Ici se présente une question aussi curieuse que difficile à résoudre. Madame de Combalet, pas plus que madame Récamier, n'eut d'enfants de son mariage, et l'on prétend qu'elle resta vierge ainsi que notre séduisante contemporaine. Dulot, l'inventeur des bouts-rimés, avait même tiré du nom de la belle veuve l'anagramme suivant : MARIE DE VIGNEROT, *vierge de ton mari*, et il semble qu'elle eût voulu confirmer le public dans cette opinion, en cessant de porter les armes du marquis.

Tout porte à croire qu'elle ne fut pas moins chaste après, qu'avant et pendant son mariage; mais la calomnie ne pouvait manquer de s'attaquer à une femme jeune et charmante qui vivait au milieu de la cour, et Guy Patin écrivait à son sujet ces lignes accusatrices : « Le cardinal,

deux ans avant que de mourir, avoit encore trois maîtresses.... dont la première étoit sa nièce.... »

On rapporte, en outre, une cruelle repartie de la reine Anne d'Autriche à qui madame de Combalet se plaignait des propos calomnieux de M. de Brézé. Le maréchal assurait que le cardinal avait eu quatre enfants de sa nièce et il racontait toutes les circonstances de leur naissance et de leur éducation : « Oh! répondait la reine à la belle outragée, il ne faut jamais croire que la *moitié* de ce que dit M. le maréchal de Brézé. » On fit de cette anecdote l'épigramme suivante :

Philis, pour soulager sa peine,
Hier se plaignoit à la reine
Que Brézé disoit hautement
Qu'elle avoit quatre fils d'Armand.
Mais la reine d'un air fort doux,
Lui dit :—Philis, consolez-vous,
Chacun sait que Brézé ne se plaît qu'à médire,
Ceux qui pour vous ont le moins d'amitié
Lui feront trop d'honneur, de tout ce qu'il peut dire,
De n'en croire que la moitié.

Quoi qu'il en soit de ces allégations, j'opinerais volontiers pour la virginité. Brézé était un amant éconduit, Guy Patin et Tallemant sont des chroniqueurs suspects, et la postérité, en l'absence de démonstrations positives, doit toujours s'en tenir aux hypothèses les plus vraisemblables. Or, pour me servir d'un mot bien connu, madame de Combalet fut du nombre de ces veuves qui pourraient passer pour filles, tandis que tant de filles ne pourraient passer que pour des veuves. Il n'y eut jamais en elle, en effet, aucun signe apparent d'une vie déréglée, et aucune conjecture plausible ne s'élève contre la réputation de cette femme qui, à toutes les époques de sa vie, montra une si grande inclination pour la vie religieuse. Les ennemis du cardinal traitaient d'hypocrisie la haute piété dont elle faisait profession; cependant, malgré tout l'éclat que lui donnaient le crédit et la fortune de son oncle, elle avait dessein de quitter le monde et de s'ensevelir dans un cou-

vent, et Richelieu en fut si persuadé qu'il fit venir un bref de Rome pour l'empêcher de se faire religieuse. Nous apprenons cette particularité d'une lettre écrite de la main du cardinal et adressée à M. de Béthune, alors ambassadeur à Rome, dans laquelle on lit ces paroles : « Je vous supplie, monsieur, de faire souvenir M. le légat du bref qu'il lui a plu de me promettre pour empêcher que ma nièce n'entre en religion. »

En admettant d'ailleurs qu'en renouvelant sept fois son vœu de carmélite, la marquise n'eût joué qu'une indigne comédie, quelle apparence que pour rester la concubine d'un prêtre déjà vieux et cassé elle eût refusé successivement les brillantes alliances qui lui étaient offertes avec de grands seigneurs comme les Béthune et les Lesdiguières, puis avec des princes, tels que le cardinal de Lorraine et le comte de Soissons?

Vivement blessée des bruits injurieux qui de temps en temps arrivaient jusqu'à elle, madame de Combalet essuya, pendant dix ans, bien d'autres ennuis, destinée qu'elle était à amortir le choc entre l'esprit étroit et opiniâtre de la reine mère et le caractère irritable de Richelieu. Ce rôle était difficile à remplir, car si le cardinal comprenait la nécessité des concessions, Marie de Médicis ne voulait rien entendre, et c'était sur sa dame d'atours qu'elle déchargeait de préférence l'expression amère de son courroux.

Le dernier et le plus violent de ces orages intimes éclata en 1630, à la veille de la journée des Dupes. Chassée depuis quelque temps de la maison de la reine, madame de Combalet y reparut le 9 novembre pour aider à la réconciliation que le roi avait préparée entre sa mère et son ministre. La marquise s'agenouilla devant Marie et la pria, fort respectueusement, « avec beaucoup d'esprit et de bien dire, » de lui rendre l'honneur de sa bienveillance. La reine la reçut d'un air glacé; puis, « à la froideur, l'aigreur succède; puis la colère, l'emportement..... enfin un torrent d'injures, et peu à peu de ces injures qui ne sont connues qu'aux halles. » Le roi veut en vain lui rappeler qu'il est présent, qu'elle manque à sa parole, qu'elle se manque à elle-même; « rien ne peut arrêter ce torrent. » A la fin, le roi outré relève brus-

quement madame de Combalet et lui dit que c'est en avoir trop entendu et qu'elle se retire.

Le cardinal qui apparut en ce moment la trouva tout en larmes ; il ne fut pas traité moins durement que sa nièce. Plus il s'humiliait, plus la reine affectait de le traiter avec hauteur, lui disant même en face qu'il était un hypocrite et un scélérat. « Voyez-vous ce méchant homme, s'écriait-elle en se tournant vers le roi, il n'aspire à rien moins qu'à vous enlever votre couronne pour la mettre sur la tête du comte de Soissons, après qu'il lui aura fait épouser sa nièce ! »

Richelieu resta, sinon impassible, du moins maître de lui en présence de cette femme furieuse. La grande journée des Dupes allait le débarrasser de son implacable ennemie, et trois mois plus tard la reine partait pour l'exil, tandis que son ancienne dame d'atours était au comble de la faveur.

Battus sur le terrain de l'intrigue, Gaston d'Orléans et sa mère continuèrent à l'étranger, avec le secours de l'Espagne, cette lutte impuissante qu'ils avaient engagée contre l'heureux cardinal. L'acharnement de la vieille reine était extrême : « Je me donnerois au diable, disait-elle, plutôt que de ne pas me venger. » Ingénieuse dans sa haine et peu scrupuleuse sur les moyens à employer, elle avait résolu de faire enlever la marquise de Combalet, persuadée qu'elle était que Richelieu avait pour sa nièce, non pas de l'amitié, mais de l'amour. Des gens furent apostés pour surprendre cette dernière, un jour qu'elle se rendait à Saint-Cloud en compagnie de mademoiselle de Rambouillet ; mais la trame fut découverte et l'entreprise avorta. Voiture, qui était en Espagne l'ambassadeur des rebelles, fait, dans sa XXVIIIe lettre, allusion à cette aventure :

« Il me semble que.... madame de Combalet.... ne devroit pas être si animée contre les rebelles, qu'elle ne me fît l'honneur de se souvenir quelquefois de moi. S'il est vrai ce que l'on dit, que nous l'ayons voulu enlever : ç'aura été de la même sorte que les Grecs ravirent l'image de Pallas du pouvoir de leurs ennemis ; et sur la créance que l'on a eue, que le bonheur et la victoire se trouveroient toujours du parti où elle seroit. Mais enfin, je n'ai rien su de ce dessein. Elle sait que si j'en ai eu pour elle, ç'a été par la bonne voie, et elle se peut souvenir que ma recherche a été tou-

jours pleine de respect et d'honneur. Tout de bon, quelque passion que j'aie pour nos affaires, je ne puis m'empêcher d'en avoir pour elle. Toutes les fois que je la considère, j'arrête mes souhaits, et j'ai de la peine à être assez affectionné à mon parti. J'ai été plus généreux à la louer qu'elle ne l'est à se souvenir de moi. Il n'y a pas huit jours que je l'ai su ici représenter si semblable à elle-même, que je la fis aimer, ou du moins estimer extrêmement à un homme qui ne peut pas vouloir du bien à tous ses parents.... »

Fixée désormais à la cour, en dépit de ses continuelles aspirations vers le cloître, madame de Combalet consentit, pour plaire à son oncle, à retrancher ce qu'il y avait d'excessif dans ses austérités extérieures : « Elle commença, dit un contemporain, à mettre des languettes, après elle fit une boucle ou mit un ruban noir à ses cheveux ; elle prit des habits de soie et, peu à peu, elle alla si avant que c'est elle qui est cause que les veuves portent toutes sortes de couleurs, hors du vert. »

Nommée duchesse d'Aiguillon, en 1638, elle fut comme l'ange de la clémence siégeant aux côtés du justicier impitoyable, et bien des gens lui durent leur grâce qui ne la méritaient pas et la payèrent d'ingratitude; mais je veux du moins citer ici un trait de générosité intelligente qui fit également honneur à l'oncle et à la nièce. Il s'agit du père de l'auteur des *Provinciales,* d'Étienne Pascal, qui, réduit à se cacher par suite de démarches imprudentes, avait dû se séparer de son intéressante famille. Toujours ingénieuse lorsqu'elle voulait obliger les gens, la nouvelle duchesse s'était adressée à la jeune Gilberte qui dirigeait la maison en l'absence de son chef, et non sans de vives instances avait obtenu d'elle que sa sœur Jacqueline jouerait un rôle dans une pièce de Scudéry, qui allait être représentée à l'hôtel du cardinal. Nous allons laisser la parole à la petite comédienne, qui contait ainsi à son père le succès de l'heureux expédient imaginé par madame d'Aiguillon :

« .... Dès que la comédie fut jouée, je descendis du théâtre avec le dessein de parler à madame d'Aiguillon; mais M. le cardinal s'en alloit, ce qui fut cause que je m'avançai tout droit à lui, de peur de perdre cette occasion-là, en allant faire la révérence à madame d'Aiguillon; outre cela, M. Mondory me pressoit extrêmement d'aller parler à M. le cardinal. J'y allai donc, et lui récitai les vers que je vous envoie, qu'il reçut avec une extrême affection, et des caresses si extraordinaires que

cela n'étoit pas imaginable; car, premièrement, dès qu'il me vit venir à lui, il s'écria : « Voilà la petite Pascal; » puis il m'embrassoit et me baisoit, et, pendant que je disois mes vers, il me tenoit toujours entre ses bras et me baisoit à tout moment avec une grande satisfaction; et puis, quand je les eus dits, il me dit : « Allez, « je vous accorde tout ce que vous me demandez; écrivez à votre père qu'il revienne « en toute sûreté. » Là-dessus, madame d'Aiguillon s'approcha, qui dit à M. le cardinal : « Vraiment, monsieur, il faut que vous fassiez quelque chose pour cet homme-« là; j'en ai ouï parler, c'est un fort honnête homme et fort savant; c'est dommage « qu'il demeure inutile. Il a un fils qui est fort savant en mathématiques, et qui n'a « pourtant que quinze ans. » Là-dessus, M. le cardinal dit encore une fois que je vous mandasse que vous revinssiez en toute sûreté. Comme je le vis en si bonne humeur, je lui demandai s'il trouveroit bon que vous lui fissiez la révérence; il me dit que vous seriez le bienvenu; et puis, parmi d'autres discours, il me dit : « Dites à votre père, quand il sera revenu, qu'il me vienne voir, » et me répéta cela trois ou quatre fois. Après cela, comme madame d'Aiguillon s'en alloit, ma sœur l'alla saluer, à qui elle fit beaucoup de caresses, et lui demanda où étoit mon frère, et dit qu'elle eût bien voulu le voir. Cela fut cause que ma sœur le lui mena; elle lui fit encore grands compliments et lui donna beaucoup de louanges sur sa science. On nous mena ensuite dans une salle, où il y eut une collation magnifique de confitures sèches, de fruits, limonades et choses semblables. En cet endroit-là, elle me fit des caresses qui ne sont pas croyables. Enfin je ne puis pas vous dire combien j'y ai reçu d'honneur.... »

Madame d'Aiguillon fut moins écoutée en d'autres circonstances, et ce fut peut-être le plus douloureux épisode de sa vie que ce voyage sur le Rhône où, assise près de son oncle, elle pouvait apercevoir la barque sur laquelle le malheureux Cinq-Mars s'acheminait lentement au supplice.

Si le cardinal était dur, parfois même cruel, il avait aussi des faiblesses, qui bien que fort excusables étaient extrêmement fâcheuses à certains égards, puisqu'elles l'exposaient au ridicule; on connaît en effet ses prétentions littéraires et l'obstination qu'il mettait à faire applaudir ses détestables compositions dramatiques. Madame d'Aiguillon, quoique médiocrement instruite, avait trop de bon sens pour ne pas comprendre la portée de ce travers, et faisait ce qu'elle pouvait pour en atténuer les conséquences. La chose n'était pas facile, et Bois-Robert faillit être disgracié pour avoir cherché à dissuader le cardinal de mettre au jour

certaine comédie absurde ; il avait pourtant eu recours, comme on peut le supposer, à d'infinies précautions oratoires, et s'était vu nettement appuyé par la duchesse et le maréchal de La Meilleraye. Il est heureux, pour la mémoire du ministre, que la destinée l'ait forcé de chercher habituellement la gloire sur un plus vaste théâtre, et qu'elle lui ait permis, tout meurtri encore de ses luttes avec Corneille et Rotrou, de battre Olivarez sur le terrain de la diplomatie en abaissant la maison d'Autriche, ce grand arbre qui, suivant l'expression de Voiture, *donnait de l'ombrage au reste de la terre.*

Cette pure tendresse que le cardinal inspirait à sa nièce fut souvent mise à l'épreuve par les crises d'une santé chancelante et que les soucis de la politique minaient chaque jour. Lorsqu'il fut à sa dernière heure, la duchesse tomba dans un abattement profond d'où la tirait par moments une confiance superstitieuse en des visions monastiques : « Monsieur, disait-elle, vous ne mourrez point, une sainte fille, une brave carmélite en a eu une révélation. » Mais Richelieu attendait la mort de pied ferme et répondait : « Allez, allez, ma nièce, il faut se moquer de tout cela, il ne faut croire qu'à l'Évangile. »

Les calculs de l'ambition n'entraient pour rien dans les regrets que cette perte cruelle fit éprouver à madame d'Aiguillon. Sous la Régence, sa situation resta presque la même. Anne d'Autriche, par politique plus que par inclination, Mazarin, par respect pour la mémoire de celui dont il se proclamait le disciple, tenaient grand compte des recommandations de la duchesse, qui se vit, comme par le passé, entourée d'un peuple de solliciteurs. Mais par cela même que les demandes étaient nombreuses, elles étaient plus difficiles à satisfaire ; c'était précisément ce que beaucoup de gens se refusaient à comprendre, et Tallemant semble s'être inspiré de leurs colères en rapportant l'anecdote suivante, qui est pour le moins aussi invraisemblable que malicieuse :

« Après la mort du cardinal de Richelieu, Bois-Robert dit à madame d'Aiguillon qu'il n'auroit pas moins de zèle pour elle qu'il n'en avoit eu pour son oncle. Elle le remercia et lui promit qu'il ne seroit pas longtemps sans recevoir des marques de l'affection qu'elle avoit pour lui, puisque son neveu avoit des abbayes dont dépen-

doient de bons prieurés. Bois-Robert eut plusieurs avis, mais les prieurés qu'il demandoit avoient toujours été donnés la veille. Il se douta qu'il y avoit de la fourberie, et, pour en être éclairci, il la fut trouver un jour avec une lettre par laquelle on lui donnoit avis que le prieuré de *Kermassonnet* étoit vacant, et qu'il y étoit à la collation de l'abbé de Marmoustier. « Hé ! mon pauvre monsieur de Bois-Robert, s'écria-t-elle, que je suis malheureuse ! si vous fussiez venu deux heures plus tôt, vous l'auriez eu.—Je n'en serois pas mieux, madame, car vous pouvez disposer de ce prieuré-là comme de la lune. — Eh ! pourquoi ? — C'est qu'il n'y en a jamais eu de ce nom-là ; je vous rends grâces de votre bonne volonté, me voilà plus convaincu que jamais de votre sincérité et de votre bonne foi. »

Madame d'Aiguillon, qui à l'égard de Bois-Robert fit toujours preuve d'une grande bienveillance, n'avait évidemment aucun motif qui la portât à rejeter systématiquement ses demandes, et la protection qu'elle accorda à d'autres gens de lettres, à Scudéry notamment, qu'elle fit nommer capitaine de vaisseau, doit nous faire supposer que ses bienfaits n'avaient de limites que celles de son crédit à la cour, lequel ne pouvait se maintenir qu'à charge d'en user avec modération.

Les premiers temps de la Régence s'écoulèrent pour elle dans une demi-retraite. La cour venait parfois la visiter à Rueil, et c'est dans cette agréable résidence que Voiture composa ses stances hardies à la reine Anne d'Autriche :

Je pensois que la destinée.....

Mais si la duchesse accueillait avec empressement ces hôtes illustres, elle aimait surtout à vivre dans un cercle intime composé des membres d'élite de la société de l'hôtel de Rambouillet. Son dévouement à l'amitié était inépuisable ; c'était elle qu'on chargeait de lever les derniers obstacles qui s'opposaient au mariage de Julie d'Angennes avec Montausier ; c'était elle aussi qu'on voyait au palais s'entremettre officieusement pour amener à terme les procès embrouillés de madame du Fargis. Gardant à la mémoire de son oncle un souvenir pieux, elle s'occupait également, vers la même époque, de la publication des

œuvres du cardinal, œuvres fort médiocres qu'elle voulut faire retoucher par Chapelain et par Patru.

Aux belles années qui avaient immédiatement suivi la mort de Louis XIII succédèrent bientôt les orages de la Fronde. On savait, dès le début, que madame d'Aiguillon resterait invariablement fidèle à la reine, aussi fut-elle frappée la première par le principal adversaire de Mazarin. L'héritier du nom et de la fortune du cardinal de Richelieu s'était laissé séduire par l'esprit et les grâces de madame de Pons plus que par sa beauté. La duchesse de Longueville protégeait cette veuve sans fortune ; elle engagea le duc à l'épouser ; Condé entra dans les vues de sa sœur, il conduisit lui-même les deux amants au château de Trie, et autorisa de sa présence le mariage, qui fut contracté à l'insu de la cour et de la duchesse d'Aiguillon, tante et tutrice de l'époux. Celle-ci destinait à son neveu l'un des partis les plus brillants du royaume, et sa douleur fut extrême. Elle courut chez la reine et, le cœur plein d'amertume, s'éleva avec énergie contre ce qu'elle appelait l'attentat de Condé, qui mariait un duc et pair sans l'agrément de la cour. La reine partageait secrètement l'indignation de la duchesse ; ce n'est pas qu'elle ne regardât d'un œil indifférent l'alliance du duc avec madame de Pons, mais elle craignait que le duc de Richelieu, poursuivi par sa tante, ne livrat le Havre, dont il était gouverneur, au duc de Longueville, déjà si puissant en Normandie. L'emprisonnement des princes donna à la duchesse une satisfaction éclatante ; mais la conduite de son neveu avait fait à son cœur une blessure profonde, et elle voulut rompre définitivement avec les illusions et les espérances du monde.

Ce n'est plus dans l'histoire, c'est dans l'oraison funèbre de Fléchier qu'il faut chercher des détails sur cette dernière période de la vie de madame d'Aiguillon. L'éloquent panégyriste nous la montre dégagée de toute attache terrestre et comme transfigurée par la grâce. On la voit, satisfaisant au vœu de sa jeunesse, se consacrer tout entière aux pauvres, jeter à pleines mains l'or de la charité à des populations ruinées par la guerre civile et semant des bienfaits sans mesure, fonder des hôpitaux jusque sur les rives reculées de la Nouvelle-France.

Elle mit un intervalle de près de vingt-cinq ans entre sa vie et sa

mort, et s'éteignit, en 1675, gémissant à l'écart sur les pompes adultères du grand roi, et léguant son titre de *Mère de l'Église* aux Longueville et aux Miramion.

AMÉDÉE ROUX.

LA DUCHESSE DE MONTPENSIER

(MARIE DE BOURBON)

(1605-1627)

Le 15 octobre 1605, la riante colline de Gaillon était en fête ; le beffroi de l'antique manoir d'Amboise sonnait à toute volée ; le blason des Bourbon-Montpensier, à travers la brume d'automne, faisait resplendir dans l'espace son azur et ses fleurs de lis d'or ; là, bourgeois, manants, rustres, vilains, varlets, vassaux, vavassaux, gentilshommes, hommes d'armes, hommes liges se pressaient autour de cette délicieuse résidence. Au mouvement de la foule bariolée, au pittoresque des costumes, à l'élan du menu peuple, à l'allure dégagée, adorablement impertinente et quelque peu libertine des gens de qualité, au bruit des fanfares, aux repas pantagruéliques en plein air, aux flons-flons joyeux et rutilants qui s'échappaient des bouches avinées, on se serait cru au milieu de cette étourdissante kermesse que Rubens anima du feu de son intrépide pinceau.

C'est qu'après huit années de mariage, après huit années d'ardents désirs, de vœux et de macérantes pratiques pieuses, la riche héritière de Joyeuse venait de mettre au jour le dernier rejeton de la troisième branche de la maison royale de Bourbon. C'était une fille : elle reçut le doux nom de Marie, symbole de douceur et d'espérance. Ce fut la première princesse française qui le porta ; et, chose singulière,

toutes celles qui le portèrent depuis se firent remarquer par leurs vicissitudes et leurs luttes contre l'adversité.

Jamais être humain ne fut accueilli à sa naissance avec plus de bonheur. Son père, Henri, duc de Bourbon, indépendamment des immenses domaines que Henriette-Catherine, duchesse de Joyeuse, comtesse du Bouchage, son épouse, lui avait apportés en dot, jouissait d'une des plus grandes fortunes du royaume; et, sans enfant, outre la douleur de voir éteindre sa race, tous ses biens devaient passer entre les mains des membres de sa famille, dont la plupart ne professaient pas la même religion que lui. A cette époque de haines religieuses où la société se trouvait divisée en deux camps bien tranchés, les catholiques et les huguenots, il ne voulait pas, lui catholique, par sentiment religieux ou par esprit de parti, que sa mort vînt à enrichir quelques princes de la religion réformée. Aussi, grande fut sa joie quand après une si longue attente ses vœux les plus chers venaient enfin à se réaliser.

Henri IV, à la nouvelle de cette naissance, se rapprocha du duc de Bourbon avec lequel, du reste, il avait entretenu d'intimes relations. Il l'appelait le *bon enfant de la maison*. Le Béarnais, qui, sous ses cajoleries gasconnes, cachait presque toujours quelques motifs intéressés, caressait les biens de son cousin dans sa propre personne; et, afin de resserrer l'amitié qui les unissait, il lui demanda la main de sa fille, qui venait de naître, pour le duc d'Orléans, son second fils,— Gaston n'était alors que duc d'Anjou. — Le *bon enfant* ne put résister à une marque d'intérêt aussi haute et surtout aussi *sincère*. Le mariage fut donc conclu le 14 janvier 1608. Le roi, la reine, et la reine Marguerite, les premiers princes du sang et les grands officiers de la couronne assistèrent à la cérémonie. Le cardinal de Joyeuse confirma la donation faite à la duchesse-mère, madame de Guise, en l'honneur de cette alliance. Mais toutes les espérances que ce mariage, si favorable à la maison de France et si flatteur aux Montpensier, avait fait éclore, s'évanouirent par la mort du jeune prince qui arriva quatre ans après. Marie avait alors six ans : ce fut sa première étape dans la vie.

Sur ces entrefaites, son père aussi vint à mourir; elle resta donc

seule avec sa mère, femme d'ailleurs d'un haut mérite, qui l'aimait avec passion et qui ne négligea rien pour développer cette tendre fleur. Sous son intelligente et délicate tutelle, la jeune Marie tint, avec l'âge, tout ce qu'elle avait promis. A vingt ans, dit Hilarion de Coste, elle était une personne accomplie ; ses grâces naturelles, sa beauté exceptionnelle et les perfections de son esprit, et plus que tout cela les aimables qualités de son cœur la distinguaient entre toutes les femmes qui composaient alors le brillant écrin de la cour de Louis XIII. Sa taille mignonne et bien prise, sa démarche noble et assurée, la langueur de ses longs regards, l'éclat de son teint qu'atténuait un peu le blond cendré de ses cheveux, qui ruisselaient en longues torsades sur ses joues, lui attiraient l'attention de la jeune noblesse. Gaston, surtout, ne put résister à tant d'attraits ; quoiqu'il fût incapable d'un sentiment profond, il ne laissa pas que de lui donner des preuves sinon d'amour, du moins d'une réelle amitié. Cette passion, ou plutôt ce nouveau désir du plus versatile des hommes, favorisait singulièrement les projets de la reine-mère, Marie de Médicis ; aussi s'y prêta-t-elle de tout son crédit. Ambitieuse, elle tâchait de maintenir le pouvoir qu'elle avait déjà perdu et qu'elle venait de recouvrer. Par ce mariage, elle devenait le pivot de toute la cour. En donnant à Gaston une femme sur laquelle elle exerçait elle-même une certaine influence, elle le dominerait, lui qu'elle savait faible, sans portée aucune et propre tout au plus à servir d'instrument ou de manteau à quelque ambition particulière. Richelieu, que des considérations d'un ordre plus élevé faisaient mouvoir, agissait de concert avec Marie de Médicis pour l'exécution du même dessein, mais dans des vues bien opposées. Après dix années de mariage, Louis XIII était encore sans héritier, et le peu de goût qu'il avait pour Anne d'Autriche ne laissait guère d'espoir qu'il dût en avoir jamais : cependant il en fallait un. Le souvenir des luttes intestines auxquelles le royaume avait été en proie occupait les esprits éclairés, et c'était à prévenir le retour de ces luttes que Richelieu travaillait. Tous les gens animés du bien de l'État se ralliaient à la politique du ministre. Mais il y avait alors autour du roi une certaine faction inquiète, remuante, qui supportait avec impatience le pouvoir naissant

du cardinal. Une opposition formidable se souleva tout à coup contre ses vues et faillit tout renverser. Conduite par d'Ornanno, elle parvint sans difficulté à circonvenir Gaston et à le détacher de la princesse; Louis XIII lui-même allait fléchir lorsqu'un coup de tonnerre l'arrêta brusquement. D'Ornanno fut jeté en prison à Vincennes, où il mourut; les princes de Vendôme souffrirent une longue captivité; plusieurs personnages importants furent exilés, et le jeune Chalais, que poussait la duchesse de Chevreuse dont il était l'amant, porta sa tête sur l'échafaud. Gaston, avec sa mobilité habituelle, abandonna tous ses imprudents amis au ressentiment de l'implacable ministre, et revint auprès de la duchesse, cause bien innocente de tous ces troubles, avec le même empressement que devant : le mariage fut dès lors arrêté.

Dans les régions sociales où la raison d'État domine, on consulte peu les cœurs en pareille circonstance : la conformité des goûts et des humeurs; le plus doux et le plus naturel des sentiments, celui qui couvre sous un voile de pourpre et d'or les tristes réalités de l'existence, l'amour, tout cela est du superflu; on a bien autre chose à penser, vraiment! Il en fut ainsi à l'égard de la princesse Marie. Si l'on en croit les chroniques du temps, elle ressentait peu de sympathie pour Gaston. Douce, timide, réservée et pour ainsi dire aveuglément soumise aux volontés de sa mère qui, dans cette union, au reste, croyait assurer son bonheur, elle s'inclina, la pauvre enfant, et tendit sa main immaculée à l'époux qu'on lui imposait.

La célébration de ce mariage se fit avec une pompe inaccoutumée. Tout ce que l'art, tout ce que l'industrie la plus ingénieuse purent enfanter de merveilles et de prodiges fut prodigué en ce jour; les carrousels, les combats à la barrière, les cavalcades, les feux d'artifice, les joutes sur l'eau occupèrent Paris pendant plus de huit jours. Le roi donna à Monsieur les duchés d'Orléans, de Chartres et le comté de Blois en apanage; la seigneurie de Montargis y fut ajoutée depuis. Madame eut pour ses apports la souveraineté des Dombes, la principauté de la Roche-sur-Yon, les duchés de Montpensier, de Chatellerault et de Saint-Fargeau, et plusieurs autres terres érigées en titres

de marquisat, comté, vicomté et baronnie. En outre, sa mère, madame de Guise, lui donna un diamant évalué alors à 80,000 écus. Quant au cardinal, il reçut pour ses épingles la magnifique terre de Champvaut, qu'il convoitait depuis longtemps comme à proximité de sa maison de Richelieu.

Tout le monde paraissait satisfait, excepté la duchesse : et pouvait-elle l'être, elle, si l'on fait attention à l'énorme différence morale qui existait entre les deux époux! Quoi qu'il en soit, une fois mariée, elle se consacra tout entière aux devoirs de sa nouvelle position : elle se sentit au cœur une mission à remplir. Elle employa tout ce qu'elle avait de tendresse et d'abnégation pour fixer son inconstant époux et pour donner à son esprit une direction plus digne de lui; mais elle ne put y réussir. Le naturel du prince, un moment subjugué par tant de grâces et de dévouement, reprit son mouvement accoutumé; il ne tarda pas à se replonger, avec toute l'ardeur de la jeunesse, dans les dissipations de toute nature. Elle ne proféra aucune plainte; voyant que ses remontrances ne servaient qu'à l'éloigner et à l'irriter, elle s'enferma dans sa douleur muette et résignée.

Un rayon de bonheur vint pourtant la visiter; c'est lorsqu'elle se sentit mère. Son mari se rapprocha d'elle et parut vouloir, par son assiduité, racheter tous les désordres de sa vie passée; d'ailleurs elle portait les destinées de la France : l'avenir était plein de riantes promesses. Ce fut une explosion de joie indicible quand elle accoucha; des actions de grâces furent rendues, des *Te Deum* furent chantés dans toute l'étendue du royaume pour son heureuse délivrance. Bien que l'attente fut en quelque sorte déçue en ce que c'était une fille,—celle qui fut depuis la Grande Mademoiselle,—qu'elle avait mise au monde, au lieu d'un garçon que la politique désirait, on n'en célébra pas moins avec un grand éclat cette naissance. Le poëte Garnier fit un sonnet que nous citons, non pas parce qu'il est un phénix, tant s'en faut, mais parce que c'est la seule pièce de vers qu'on ait faite en cette circonstance, et qu'elle représente, selon nous, le goût littéraire de l'époque :

Qvoy ! pour estre une fille ira-t-elle au silence ?
Cloches, feux et canons et flambeaux radieux
N'eslanceront-ils point iusqu'aux voutes des cieux
Le plaisir qui doit estre auiourd'huy par la France ?

Le sexe où va brillant tant d'heur et d'excellence,
Qui resiouyt l'esprit et contente les yeux
Ira-t-il soubs l'oubly comme un faict odieux
Indigne de paroistre avec esiouissance ?

Lovys regneroit-il dessur les Flevrs de Lys
Si venante icy-bas Marie eust été fils ?
Anne fourniroit-elle à iamais cet empire

De Roys à l'aduenir ayant eu mesme effect ?
Bien que le diamant en son prix on admire
La perle en sa valeur n'a rien de moins parfaict.

Tout à coup, au milieu de l'allégresse générale, une nouvelle se répandit. Madame, dont l'accouchement, quoique laborieux, s'était très-bien effectué sous l'habile direction de la célèbre Louise Bourgeois, dite Bourcier, était atteinte de la fièvre puerpérale. Les ressources de l'art furent impuissantes contre le mal. Elle était accouchée le 29 mai, et le 4 juin suivant elle disparaissait de ce monde à l'âge de vingt-deux ans. Elle vit approcher son heure suprême sans terreur ; rien n'altéra sa sérénité ; elle imposait silence à ses propres douleurs pour ne s'occuper que de celles des autres. Tous ceux qui l'entouraient et dont elle était tendrement aimée, voyant venir le fatal moment, fondaient en larmes, tandis qu'elle, presque souriante, les yeux agrandis par la maladie, cherchait à les consoler et à les fortifier. Elle étendait sa main pâle et amaigrie à Gaston, comme pour l'engager à la résignation. Lorsqu'elle se retourna vers la duchesse de Guise, qui se tenait debout devant elle, immobile, silencieuse et bouleversée, elle fit un effort pour lui saisir la main et lui dire avec un accent profondément mélancolique et doux : *Ma mère, je m'en vais mourir, consolez-vous.* Elle conserva sa présence d'esprit jusqu'aux confins de la vie. Peu à peu ses

mouvements devinrent plus lents et sa parole plus difficile. Quand elle ne put ni parler, ni remuer, ses yeux semblaient encore exprimer ce qui se passait dans son âme ; puis ils restèrent fixes et dirigés vers le ciel, sa céleste patrie : elle avait vécu ! Ainsi s'éteignit, sans trouble, sans effort ni secousse, cette princesse, l'ornement de son époque; ainsi passa sur terre, comme une blanche apparition, l'une des plus gracieuses figures de notre ancienne France[1].

Son cœur et ses entrailles furent déposés à l'église des Filles-de-la-Passion ou des Capucines, autrefois rue Neuve-Saint-Honoré, auprès du tombeau de son aïeul, ce duc de Joyeuse dont Voltaire a dit :

Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

On lisait encore avant 1793 cette inscription :

Cy gist le cœur de très-haute, très-puissante et très-vertueuse Princesse Marie de Bourbon, fille de très-haut Prince Henry de Bourbon, Duc de Montpensier, et de très-haute Princesse Henriette-Catherine de Ioyeuse, iadis Duchesse de Montpensier à present de Guyse : laquelle Marie épousa très-haut, très-puissant et très-magnanime Prince Gaston, frère unique du Roy, fils de Henry-le-Grand et de Marie-Auguste de Medicis, et décéda le 4. de Iuin de l'an 1627 en l'age de 21 ans, 7 mois et 18 iours, dix mois après son mariage et 7 iours après son accouchement. Priez Dieu qu'il reçoive son ame et console sa mère, qui laisse ce marbre à la mémoire de son amour et de sa douleur.

Le reste de sa dépouille mortelle fut transporté en grandes pompes à Saint-Denis et placé dans le caveau d'Henri IV.

Quelques muses officielles exhalèrent en phrases banales leurs douleurs nonpareilles. Mais la poésie, comme l'amour, ne se commande pas. Rien de plus froid, en effet, de plus insignifiant ni de plus platement ampoulé que ce qui parut alors au sujet de la mort de Marie de Bourbon. Il n'existe d'ailleurs que fort peu de chose : une élégie

[1] Cette princesse avait pour devise une fleur de lis d'argent avec ses feuilles vertes, sa tige dirigée en haut, sur laquelle des rayons célestes épandaient leur lumière, accompagnée de cette légende : *In manibus tuis sortes meæ.*

latine, deux élégies françaises en longs vers alexandrins et un *quadrain*, et c'est tout. Voici le quadrain :

Je voy comme le Ciel pour soulager ton deuil
Veut que tout l'Univers à nos souspirs responde,
Et pour n'en exempter, ordonne à ton cercueil
Les pleurs de tout le monde.

JOANNIS GUIGARD.

Petitot pinxt N° 37
Ceron. sc

MARGUERITE DE LORRAINE

(1615-1672)

Voici une princesse qui, vivant au milieu de ce XVIIe siècle où non-seulement les femmes de sa naissance, mais les simples dames de qualité brillaient avec tant d'éclat dans les lettres ou la politique, a été d'un esprit nul et d'une insignifiance parfaite : jeune, on vanta sa beauté ; plus tard, son amour de la bonne chère. Elle a passé si obscure, que l'on chercherait en vain son histoire dans les plus volumineuses biographies : aucune n'a daigné lui faire l'aumône de quelques lignes. On la marie, cette princesse si peu bruyante, au plus incapable des princes. Mais, par une dérision de la fortune, ce mariage, qui semblait devoir confondre ces deux obscurités, fut marqué par des événements éclatants : il dut être célébré trois fois en dix ans avant d'être reconnu; il causa la mort tragique de personnes du plus haut mérite ; enfin il fit perdre à la Lorraine, patrie de cette princesse, son indépendance, en attirant sur elle la colère d'un grand ministre et les forces d'un puissant royaume. Il est vrai que ce royaume était la France, et que ce ministre s'appelait Richelieu.

Marguerite de Lorraine naquit en 1615, à Nancy, de François II duc de Lorraine et de Christine de Salm. L'histoire, qui la connaît à peine pendant les quarante années où elle fut la belle-sœur d'un roi de France, est muette sur ses premières années. On ne commence à

parler d'elle qu'en 1629, lors du premier voyage de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, à la cour de Lorraine. Ce prince, d'une méprisable faiblesse, était destiné aux unions les plus contradictoires. En 1626, Louis XIII voulait lui faire épouser Marie de Bourbon-Montpensier, le plus riche parti du royaume. Plutôt que d'accepter, il entra dans le complot tramé par Chalais et son ancien gouverneur Ornano, dans le but de renverser le ministre, et s'il le fallait, avec l'aide des étrangers, d'enfermer le roi et de donner à Gaston le gouvernement, plus tard le trône. Le complot découvert, Gaston tremblant dénonça les projets de ses amis et promit de se conformer aux désirs de son frère. Il semblait qu'on lui fît violence en lui donnant, avec une épouse riche de 400,000 livres de revenu, de grosses pensions sur le trésor et l'énorme apanage d'Orléans, de Blois et de Chartres. La duchesse d'Orléans mourut dès 1627, en donnant le jour à une fille qui fut l'extravagante mademoiselle de Montpensier. Gaston, excité par deux nouveaux favoris, Puylaurens et Le Coigneux, voulut alors épouser la princesse Marie de Mantoue. Cette fois, ce fut Louis XIII qui se montra contraire à ce mariage : Gaston, feignant de croire sa liberté menacée, s'enfuit en Lorraine où le duc Charles IV le reçut avec les démonstrations du plus profond respect.

La cour de France, où Gaston laissait une mère acariâtre, un frère soupçonneux et valétudinaire, une belle-sœur doucereusement hostile et un ministre tyrannique, était un séjour assez morose pour un prince de vingt-deux ans. Aussi fut-il charmé de la cour de Lorraine. Là, rien qui ressemblât aux tristes hôtes des Tuileries. Ce n'était pas un prince atrabilaire que le duc Charles IV. N'aimant du pouvoir que les fêtes et la licence, il se trouva fort ennuyé, quand il fallut peu de temps après chicaner diplomatiquement avec Richelieu. Alors il se déposséda ; laissant le duché à son frère, il partit pour l'Allemagne avec quelques bandes de coquins, vivant comme les chefs des Grandes Compagnies au XIVe siècle, pressurant tour à tour l'Allemagne, les Pays-Bas et la France, les protestants et les catholiques. Cette joyeuse vie, égayée par des férocités facétieuses, lui plaisait si fort qu'il la mena pendant quarante ans : né prince souverain, il mourut condottière. Son frère,

Nicolas-François, tout jeune évêque de Toul et cardinal, n'avait rien qui ressemblât au cardinal de France, au cardinal-évêque de Luçon. Lorsque Charles abdiqua en sa faveur, Nicolas-François voulant épouser la princesse Claude, sa cousine germaine, s'accorde à lui même, en sa qualité d'évêque de Toul et vu l'urgence, la dispense des bans, se promet au nom du pape la dispense de consanguinité, fait bénir et consomme son mariage, le tout dans la même soirée. Leur sœur, Henriette, alors princesse de Phalzbourg, se compromit avec le favori de Gaston, Puylaurens, au point de faire mourir son époux de honte et de douleur. Apprenant ensuite que Puylaurens avait quitté sa couleur, « le bleu mourant, » pour porter « le vert galant » de mademoiselle de Chimay, elle courut après lui jusqu'à Bruxelles et voulut le faire assassiner; mais elle se consola bien vite, puisqu'elle compta jusqu'à son quatrième mari. Marguerite, on le voit, était à bonne école pour apprendre la vie d'aventures.

Cependant, bien qu'il fût déjà question de son mariage avec Gaston, ce prince, auquel Richelieu proposait, dans l'espoir de se l'attacher, le gouvernement d'Amboise, le duché de Valois en surcroît d'apanage et 50,000 écus comptant, rentra bientôt à la cour de France. Puis il en partit de nouveau quelque temps après la journée des Dupes. Ses favoris, devenus ses maîtres, ne se trouvaient pas satisfaits d'avoir reçu du ministre, l'un, Puylaurens, le titre de duc et pair avec 300,000 livres; l'autre, Le Coigneux, une charge de président qui en valait 500,000. Ils poussèrent Gaston à une rupture éclatante avec le cardinal, et le triste prince, après avoir fait mine de rébellion à Orléans, levé des soldats, ouvert des intelligences avec l'Espagne, s'enfuit honteusement jusqu'en Lorraine (mars 1631). A Nancy, Monsieur promit d'épouser Marguerite, au grand contentement du duc Charles; car Louis XIII, n'ayant pas d'enfants après quinze ans de mariage, Gaston était l'héritier présomptif de la couronne et Marguerite pouvait être appelée à monter sur le trône de France. Mais si Gaston avait refusé d'abord, en 1626, d'épouser Marie de Montpensier que lui destinait Louis XIII, aujourd'hui c'était Louis XIII qui refusait de consentir au mariage de Gaston avec Marguerite de Lorraine. Il fallait donc l'y contraindre. Pour cela, Gaston

ne craignit pas de déchaîner sur son pays la guerre civile et l'invasion étrangère. Sa mère, Marie de Médicis, réfugiée depuis peu à Bruxelles, fut l'ouvrière de cette trame. Il fut convenu que Gaston, levant en Lorraine une puissante armée, entrerait en France par la Champagne; qu'appuyé des troupes espagnoles venues des Pays-Bas, il renverserait Richelieu et arracherait son consentement à Louis XIII. En effet, avec les 100,000 pistoles de la dot de Marguerite et 500,000 florins venus de Bruxelles, on réunit en quelques semaines 15,000 soldats.

Richelieu ne se laissait pas surprendre. Explication est demandée à Charles IV de ses armements et des bruits de mariage entre Monsieur et la princesse Marguerite : Charles désavoue le projet de mariage et répond que cette armée est levée contre les Suédois alors sur le Rhin; il lui est alors enjoint de passer le fleuve, autrement « *le roi ira à lui avec toutes ses troupes pour être de la noce.* » Charles IV signe enfin un traité solennel d'alliance avec Louis XIII (6 janvier 1632) : entre autres choses, il jure que le mariage projeté entre sa sœur et le frère du roi n'aura jamais lieu. Or, ce mariage était secrètement célébré depuis trois jours à Nancy, à la connaissance de Charles IV et par les soins de son frère le cardinal. Cependant comme Louis XIII s'irritait du séjour prolongé de son frère dans les États de Lorraine, Gaston dut partir presque aussitôt après son mariage : laissant à Nancy la nouvelle duchesse d'Orléans qu'il ne pouvait encore déclarer, il s'enfuit à Bruxelles auprès de Marie de Médicis.

Marguerite demeura à Nancy pendant que Gaston liait des intrigues avec Wallenstein, avec le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, et avec la cour d'Espagne. L'incorrigible Charles IV leva de nouvelles troupes, et Gaston vint prendre à Trèves le commandement de 6,000 cavaliers, rebut des armées espagnole, allemande et lorraine. Il ne passa qu'un jour à Nancy avec sa femme. Cette étrange armée, qui dévalisait jusqu'aux gens de son général, parvint enfin en Languedoc où elle fut jointe par Montmorency. On sait les résultats de cette folle campagne : la défaite des rebelles à Castelnaudary, Montmorency décapité à Toulouse, enfin Gaston recevant sa grâce à la condition d'abandonner ses amis et « *de demeurer en tel lieu que le roi aurait*

agréable. » Sa lâcheté n'eut d'égale que son imposture. Interrogé sur son mariage, il répondit qu'il y avait bien eu des paroles données, mais que l'exécution en avait été remise au retour de cette campagne. A peine arrivé à Tours, lieu fixé pour sa résidence, il s'enfuit une troisième fois chez les ennemis de son frère.

Se croyant en sûreté à Bruxelles, Gaston envoya déclarer son mariage à Louis XIII ; par là, il fit perdre à son beau-frère son duché. En effet, Louis XIII, irrité de la perfidie de Charles IV, marche sur Nancy. C'est en vain que le duc offre sa soumission, et propose même de remettre Marguerite entre les mains du roi. Pendant que Nancy se rendait aux troupes françaises, la duchesse d'Orléans, habillée en homme et le visage barbouillé de suie, sortait de la ville ; elle rejoignit son époux à Namur et fut reçue avec magnificence par l'infante Claire-Eugénie, souveraine des Pays-Bas. On ne pouvait plus tenir le mariage secret : aussi fut-il célébré publiquement par l'archevêque de Malines, et sa validité reconnue par une délibération solennelle des docteurs de Louvain, « *conformément à l'opinion de Sanchez et autres casuistes.* » A cette attaque à son autorité, Louis XIII répondit avec vigueur. Le 5 septembre 1634, le parlement de Paris déclara le mariage de Gaston et de Marguerite non-valablement contracté, comme contraire aux lois du royaume ; les ducs Charles et Nicolas-François de Lorraine criminels de lèse-majesté pour rapt sur la personne du duc d'Orléans, et attentat contre les lois de la France, les condamnant à la confiscation de leurs domaines. En effet, la Lorraine demeura à la France jusqu'en 1697. Charles IV se retira en Allemagne, Nicolas-François en Italie.

Cependant Gaston s'ennuyait de son exil ; il avait de fréquents démêlés avec la reine-mère. Effrayé de la sentence portée contre lui, menacé même d'être déclaré déchu de ses droits au trône, il fit secrètement sa paix avec son frère, moyennant une somme de 100,000 écus et son rétablissement dans tous ses biens, pensions et apanages ; on y ajouta même le gouvernement de l'Auvergne, et l'on promit celui du Bourbonnais et le duché d'Aiguillon à son favori Puylaurens. La question du mariage fut l'objet d'une convention assez ambiguë dont la rédaction était plutôt favorable à Gaston. Mais Richelieu passa outre :

Puylaurens avait promis par écrit d'amener Monsieur, sous deux mois, à reconnaître la nullité de son union.

Gaston avait caché son traité à tout le monde, particulièrement à Marguerite. Parti de grand matin de Bruxelles, sous prétexte de chasse, il courut tout le jour à franc étrier. Arrivé le soir à La Capelle, il écrit à sa femme pour l'assurer « *qu'il lui sera partout bon et inviolable mari.* » En effet, après une entrevue de réconciliation avec le roi et le cardinal, il voit arriver une députation de théologiens, conduite par le fameux père Joseph, l'*Éminence grise :* on venait lui démontrer l'invalidité de son mariage, et le presser d'en convenir par une lettre au roi. Refus opiniâtre; il s'en réfère au jugement de l'Église. En vain, Richelieu presse Puylaurens de tenir sa promesse. Il finit par découvrir que Gaston, avant de quitter Bruxelles, a écrit au pape Urbain VIII de ne tenir aucun compte de tout ce qu'on pourrait lui extorquer relativement à son mariage après son retour en France : le pape, consulté par Louis XIII, soutint que les effets religieux du sacrement étaient indestructibles. Alors on s'adressa au clergé de France. Le 6 juillet 1635, l'assemblée du clergé réunie à Paris déclara, contrairement à l'avis du pape, le mariage nul, les contractants n'ayant pas qualité pour recevoir le sacrement. Gaston se soumit par écrit à cette décision, mais sa soumission n'était pas sincère : il l'avait annulée d'avance par sa lettre au souverain pontife.

Jamais mariage de roman ou de comédie ne fut, on le voit, traversé par plus d'aventures. Marguerite était demeurée à Bruxelles, où Gaston lui envoyait tous les mois 15,000 livres pour les officiers de sa maison, au nombre de soixante-quinze. En janvier 1636, Louis XIII lui interdit cette dépense : la duchesse d'Orléans fut alors forcée de réformer sa maison, et de demander une pension au gouvernement espagnol. D'autres épreuves survinrent. L'armée française, victorieuse à Avein, s'était avancée jusqu'aux portes de Bruxelles; Marguerite dut s'enfuir dans les murs d'Anvers. L'invasion repoussée, elle revint à Bruxelles, puis à Cambrai, et ne quitta les Pays-Bas qu'en 1643. L'incorrigible Gaston était encore entré dans les complots de Bouillon et de Cinq-Mars ; comme d'ordinaire, il se disculpa en déposant contre ses complices, et méprisé, plus

que jamais, se retira obscurément à Blois. La mort de Richelieu (4 décembre 1642) lui rendit quelque espérance. Louis XIII estimait son frère à sa juste valeur, et la naissance si longtemps attendue de deux fils, le Dauphin et le duc d'Anjou, écartait pour jamais Gaston du trône. Le roi put alors sans danger reconnaître son mariage. Il lui permit même de faire venir Madame; mais il exigeait que leur union fût confirmée devant l'archevêque de Paris: c'était surtout une preuve d'obéissance qu'il demandait à son frère. A cette nouvelle, la fière princesse voulait s'en retourner à Bruxelles. « Lorsqu'il y va de l'honneur, » disait-elle, « on ne doit avoir de complaisance pour qui que ce soit. » Elle ne se rendit qu'avec une répugnance incroyable, et n'alla que de mauvaise grâce et tout en pleurs à la cérémonie. Il faut avouer qu'il est humiliant pour une princesse de renouveler pour la troisième fois la cérémonie de son union avec la même personne, quand elle est en droit de se croire mariée depuis plus de dix ans.

Voilà donc Marguerite de Lorraine reconnue enfin duchesse d'Orléans. Mais elle fut peut-être plus heureuse dans son exil de Bruxelles que pendant les trente dernières années de sa vie, au palais du Luxembourg et au château de Blois. Monsieur lui donnait fréquemment l'occasion d'être jalouse; il rendait ses soins à mesdemoiselles de Saint-Mesgrin et de Saujon, filles d'honneur de la duchesse. Comme elles avaient été placées près d'elle par mademoiselle de Montpensier, Marguerite, l'accusant bien à tort d'une coupable connivence, se fit une ennemie de sa terrible belle-fille. De plus, Gaston désirait passionnément un fils, et Madame ne mettait au monde que des princesses. Survint la Fronde. La pauvre Marguerite, qui était toujours dans une chaise, « une vraie cendreuse, » dit Mademoiselle de Montpensier, se trouva fort incommodée des fuites subites, des séjours inattendus dans le château délabré de Saint-Germain, des émeutes de Paris, des furieux combats de la porte Saint-Antoine, du massacre de l'Hôtel-de-Ville. La Fronde tourna mal pour les princes; au retour du roi, Gaston fut exilé à Blois. Madame le rejoignit, se traînant à Orléans pendant l'hiver, revenant à Blois ou à Chambord pendant l'été. Lorsque la cour partit en 1659 pour les Pyrénées, elle

passa par Blois, où son séjour causa des désagréments infinis à la malheureuse Marguerite. Elle avait espéré marier l'aînée de ses filles à Louis XIV, et le roi allait épouser Marie-Thérèse. Gaston vantait à toute la cour la grâce à la danse et le babil intarissable de sa seconde fille ; l'enfant terrible dansa fort mal et ne voulut jamais parler. On avait préparé un dîner magnifique: mais comme les officiers de bouche de Son Altesse n'étaient plus à la mode, le dîner ne fut pas trouvé bon, et leurs Majestés y firent peu d'honneur; les dames de la cour de Blois, en retard sur la mode comme les cuisiniers, furent la risée de la cour. Enfin, Louis XIV et sa mère « avaient si grande hâte de s'en aller que je n'en vis jamais une pareille, raconte mademoiselle de Montpensier, cela n'avait pas l'air obligeant. » La pauvre duchesse s'en consola, comme elle faisait de toutes choses, en priant Dieu et en mangeant « pour remédier, disait-elle, à ses vapeurs. » Veuve en 1660, elle revint au Luxembourg, non sans avoir de fréquents démêlés avec sa belle-fille, « qui la méprisait beaucoup et la picotait souvent. » Enfin, après avoir marié ses trois filles, mademoiselle d'Orléans à Cosme III, grand-duc de Toscane, mademoiselle d'Alençon au dernier duc de Guise, mademoiselle de Valois à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, elle mourut obscurément le 2 mars 1672. L'abandon du monde et la haine de sa belle-fille ne lui manquèrent pas à sa dernière heure. Elle s'était fait porter dans le jardin ; Mademoiselle de Montpensier la regarda par la fenêtre jusqu'à ce qu'elle fût bien certaine d'avoir été aperçue et s'en alla à Versailles. Le lendemain, quand elle apprit sa mort, elle supplia le roi de lui permettre de n'aller point à Saint-Denis; elle obtint facilement d'y être représentée par son carrosse. Telle est la déférence qui présida aux derniers devoirs rendus à la pauvre Marguerite de Lorraine : c'est ainsi que cette princesse à laquelle on ne témoigna pendant sa vie que des apparences d'affection, n'obtint, même après sa mort, que les apparences des honneurs auxquels elle avait droit en sa qualité de princesse issue d'une maison souveraine.

Ch. Périgot.

ANNE DE GONZAGUE

PRINCESSE PALATINE

(1616-1684)

Charles de Gonzague-Clèves, duc de Mantoue et de Nevers, eut, de son mariage avec Catherine de Lorraine, trois filles : l'aînée, Marie, qu'il préférait aux autres, ou plutôt que son orgueil prétendait élever seule à de hautes destinées dans le monde, fut mariée successivement à deux rois de Pologne, Ladislas-Sigismond et Jean-Casimir. La seconde, Anne, épousa le prince Édouard, comte palatin du Rhin, fils de l'électeur Frédéric, élu roi de Bohême. La troisième, Bénédicte, prit le voile et mourut jeune encore après avoir vécu au pied des autels.

C'est de la seconde de ces princesses dont je voudrais, non pas décrire le caractère — qui l'oserait après Bossuet? — mais rappeler la vie en quelques pages. Cette vie a été romanesque, agitée, mêlée aux péripéties d'une époque célèbre; elle s'est passée dans le bruit et s'est terminée dans le silence. On y retrouve cette admirable antithèse des égarements et du repentir. Bossuet, dans l'admirable oraison funèbre qui est dans toutes les mémoires, a pu tirer de ce spectacle de grands enseignements; il a retracé, avec une autorité imposante, les fautes d'une femme uniquement préoccupée, durant de longues années, des intérêts mondains et des vanités terrestres, et aussi le suprême désaveu que, dans leurs derniers jours, les âmes dévoyées se plaisent parfois à se donner à elles-

mêmes avec une douleur profonde et des élans passionnés vers les joies impérissables. Anne de Gonzague a connu ces extrêmes : elle a passé du désordre et de l'incrédulité à la foi la plus vive ; elle a été tour à tour éprise de la terre et du ciel, mondaine et dédaigneuse du monde, sceptique et fervente ; elle a mis son bonheur et son orgueil dans les affaires du siècle, jusqu'au jour où, fatiguée de plaisirs éphémères et sensiblement touchée de la grâce, elle se donna tout entière à Dieu.

Elle fut placée, dès sa plus tendre enfance, au monastère de Faremoustier, où l'on ne négligea rien pour lui faire goûter la vie du cloître. Le duc de Mantoue, son père, avait résolu que ses deux dernières filles, Anne et Bénédicte, serviraient, en quittant le monde, la fortune de leur sœur aînée. Bénédicte se soumit, mais Anne aperçut bientôt quel était le plan de son père, et dans son indignation elle résolut de le déjouer. Elle avait d'ailleurs un esprit aventureux, une imagination ardente, un désir violent d'agir et de vivre. Empressée de se soustraire à une existence odieuse, elle s'enfuit de Faremoustier et s'en alla confier, dans le monastère d'Avenai, à sa sœur Bénédicte, sa colère, ses ennuis et ses espérances. Il sembla un moment que la vie monastique allait exercer sur elle une étrange fascination. Les discours et les exemples de Bénédicte touchaient cette jeune fille rebelle à la volonté de son père : peut-être allait-elle accorder à la persuasion ce qu'elle avait refusé à la violence. Mais sa destinée l'appelait ailleurs : les événements la jetèrent dans une autre voie ; sa vocation imparfaite céda vite à leur action. Elle eût été travaillée, dans la solitude du cloître, par ce mystérieux besoin de luttes et de passions humaines que les épreuves seules peuvent éteindre dans certaines âmes : il fallait qu'elle vît le monde, qu'elle en subît les déceptions et qu'elle en fût lassée, pour désirer le repos et pour être digne d'aimer le silence.

Le duc de Mantoue mourut en 1657. Anne dut sortir d'Avenai pour les affaires de la succession paternelle, et parut à la cour avec Marie, sa sœur aînée : le monde l'avait saisie et ne devait la rendre à la solitude que bien des années plus tard. En même temps elle perdit sa sœur Bénédicte, et le dernier lien qui l'attachait à la vie claustrale se trouva rompu par cette mort. Une vive passion devait achever de la détour-

ner de cette voie. Le jeune Henri de Guise était alors l'un des plus brillants gentilshommes de la cour : petit-fils du Balafré, sa haute origine avait fixé sur lui tous les regards, en même temps que son imagination impétueuse, ses profusions, toutes les folies aristocratiques du jour, duels fameux, amours romanesques, fantaisies, aventures et élégances de grand seigneur, avaient fait de lui l'homme à la mode et le héros de toutes les fêtes. Il fut séduit par la grâce et la beauté d'Anne de Gonzague, et elle-même, au milieu de cette cour galante qui dissimulait une dépravation réelle sous l'ingénieuse subtilité des expressions, elle-même, disciple de cet hôtel de Rambouillet où les questions de sentiment étaient discutées, étudiées, analysées sans cesse, ne sut pas résister aux paroles dorées d'un amant jeune, beau, passionné : elle lui laissa voir qu'elle l'aimait. Il lui signa une promesse de mariage, et cette aventure paraissait marcher vers un dénoûment heureux, quand le duc de Guise brusquement changea d'avis. Il ne tint pas grand compte de sa promesse écrite : quelle est — en de telles questions — la valeur d'une signature que le cœur désavoue? Triste billet dont le créancier lui-même aurait honte de réclamer l'acquittement, et dont rien au monde ne saurait contraindre le débiteur. Ainsi fut-il de celui-ci : Anne de Gonzague, extrêmement compromise et qui, sous un déguisement, avait suivi le duc de Guise à Besançon, y fut bel et bien abandonnée par cet amant volage, dont elle-même découvrit les infidélités. Sa douleur fut vive : sans parler de l'amour, il est certain que la renommée avait publié cette aventure, et quelque soin qu'on prît pour en étouffer le bruit, on ne put y parvenir.

Heureusement pour Anne de Gonzague, elle avait, comme dit madame de Motteville, « de la beauté et de grands charmes dans l'esprit. » Elle avait surtout assez d'adresse pour s'attirer encore bien de l'estime, en dépit de ses erreurs, en un temps où l'on était assez peu scrupuleux pour de telles faiblesses. Après quelques années, durant lesquelles elle eut soin d'éviter un nouveau scandale, quelle qu'ait été sa conduite cachée, elle fit un assez beau mariage. Son mari, plus âgé qu'elle de deux ans seulement, était le prince Édouard, comte palatin du Rhin, fils d'un roi sans royaume, l'électeur Frédéric, élu roi de Bohême en 1619, mais qui avait

perdu sa couronne en 1620, à la bataille de Prague. Le prince Édouard n'avait donc aucune souveraineté et vivait à la cour de France. Anne de Gonzague se trouva définitivement fixée à Paris, et il faut bien dire qu'elle ne donna pas lieu à Henri de Guise de regretter son manque de foi. Les dérèglements de la princesse palatine furent célèbres, et assurément Bossuet, dans l'oraison funèbre qu'il prononça, bien des années plus tard, en présence d'une des filles et du gendre d'Anne de Gonzague, fait des prodiges d'éloquence, use de toutes les ressources oratoires, de tous les artifices de la parole et de toute l'élasticité des termes vagues, pour parler de cette période sans violer les convenances, sans déguiser la vérité connue de tous, sans dépasser, soit dans le blâme, soit dans la flatterie, les limites posées par le bon goût à l'orateur sacré prononçant le panégyrique de gens qui parfois ne le méritent guère.

Au milieu de cette vie désordonnée, Anne de Gonzague devint veuve et, Bossuet le déclare, elle fut loin d'être une de ces veuves pieuses, ensevelies dans leur douleur et comprenant bien « le deuil éternel qui « fait le soutien comme la gloire de leur état. » Elle demeura souverainement frivole et mondaine, unissant à la morale la plus relâchée le scepticisme religieux le plus absolu. On savait que, par un effet de cette redoutable logique qui est déjà un châtiment, elle avait mis ses doctrines en harmonie avec sa conduite, et refusait de reconnaître une religion qui la condamnait. Bossuet le dit avec précision : « Le Saint-« Esprit irrité se retire, les ténèbres s'épaississent, la foi s'éteint. » Cependant la princesse palatine réussissait dans ses entreprises : elle avait augmenté sa fortune par la vente heureuse du duché de Rethelois; elle avait marié deux de ses filles, l'une au fils du grand Condé, l'autre au duc de Brunswick; enfin elle s'était acquis, durant la Fronde, une rare renommée de prudence, d'adresse, d'éloquence et même de loyauté.

Pendant ces années orageuses, en effet, elle se trouva, par ses talents diplomatiques, apparaître au premier rang. On sent quelle devait être, non pas dans la première Fronde, toute parlementaire, mais dans la seconde, tout aristocratique, dans la Fronde des princes, l'influence d'un esprit de femme à la fois brillant et subtil. C'était alors que madame de Chevreuse, madame de Montbazon, madame de Longueville, made-

moiselle de Montpensier, déployaient sur la scène politique les ressources de leur finesse, de leur dissimulation ou de leur courage. La Palatine ne demeura pas au-dessous de ces aventureuses héroïnes. Au milieu de ces intrigues, de ces ambitions puériles, de ces tours et détours, perfidies, séductions, manéges, promesses, de toutes ces négociations où Mazarin apporte sa ruse italienne, la reine ses impatiences féminines et sa dissimulation espagnole, Gondi son génie de conspirateur artiste, Condé son orgueil de prince et de victorieux, Anne de Gonzague manie les affaires politiques avec une rare souplesse, ménageant les amours-propres ombrageux, les ambitions impatientes, les rivalités hautaines, servant d'intermédiaire avec un remarquable esprit de conciliation, amie des divers chefs de parti et méritant la confiance de tous.

Il serait trop long de raconter ici ses démarches, de rappeler ses discours, ses entretiens, ses lettres multipliées : il faudrait se jeter dans l'histoire de la Fronde, et ce sujet n'est pas le nôtre. Il suffit de dire qu'elle obtint l'estime de tous les partis en un temps où les partis se haïssaient et surtout se défiaient étrangement les uns des autres, et qu'elle manifesta une habileté, un tact que le cardinal de Retz, — un bon juge en ces matières, — ne craint pas de louer avec enthousiasme : « Je ne crois pas, dit-il, que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus « de capacité pour conduire un État. Je l'ai vue dans la faction, je l'ai vue « dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout également de la sincérité. » Voilà un bel éloge, un peu forcé peut-être. Madame de Motteville, qui admire aussi extrêmement la Palatine, se rapproche plus de la vérité : « Cette princesse, dit-elle, semblable à beaucoup d'autres dames, ne « haïssait pas les conquêtes de ses yeux, qui étaient en effet fort beaux ; « mais outre cet avantage, elle avait ce qui valait mieux, je veux dire « de l'esprit, de l'adresse, de la capacité pour conduire une intrigue, « et une grande facilité à trouver un expédient pour parvenir à ce « qu'elle entreprenait. » C'est ainsi que parlent d'elle et le coadjuteur et la cour. Le parti parlementaire, par l'organe du conseiller Joly, confirme ce panégyrique : « Elle avait tant d'esprit et un talent si particulier pour « les affaires que personne au monde n'y réussissait mieux qu'elle. » La dextérité politique ne saurait donc être contestée à la princesse

Palatine : les témoignages des camps les plus opposés sont ici d'accord, et il est certain que, sans rien exagérer, on peut dire que nul, à cette époque, excepté Mazarin, ne connut mieux les ressources de la diplomatie.

Ce fut surtout après l'arrestation des princes que son zèle et son esprit eurent occasion de se manifester. Madame de Longueville se trouvait précisément chez Anne de Gonzague quand elle apprit que ses deux frères et son mari étaient prisonniers. Cette nouvelle la fit évanouir ; puis son désespoir fut grand. La princesse Palatine en fut touchée et lui promit de travailler en faveur des princes : elle devint dès lors, sans entrer dans un parti et surtout sans manquer à ses devoirs vis-à-vis d'une souveraine qu'elle aimait, elle devint l'une des plus actives amies des prisonniers. On s'assemblait chez elle pour délibérer sur cette importante affaire, et, pour arriver à ses fins, elle sut mettre en jeu de nombreux ressorts. Elle commença par intéresser à la destinée des princes ceux-là mêmes qui en devaient paraître les plus irréconciliables ennemis. Bien que cette œuvre fût difficile à accomplir, elle réunit, comme en un faisceau, dans une seule volonté, des personnages séparés sur d'autres points et surpris peut-être de poursuivre le même but, car aucun d'eux ne connaissait les motifs qui faisaient agir les autres. Elle avait cherché, dit madame de Motteville, « des intérêts considérables « capables de toucher chacun en particulier, » et Bossuet, outrant ici un peu la louange, ajoute : « Elle déclarait aux chefs des partis jusqu'où elle « pouvait s'engager, et on la croyait incapable ni de tromper ni d'être « trompée. » C'est beaucoup dire, car si elle aida en effet au retour des princes, aucune des promesses qu'elle avait faites—très-sincèrement, j'aime à le croire—ne se trouva réalisée. Mais, dit encore Bossuet, et cette fois avec plus d'exactitude, « son caractère particulier était de « concilier les intérêts opposés, et en s'élevant au-dessus, de trouver « le secret endroit et comme le nœud par où on les peut réunir. » Elle avait résolu de gagner le duc d'Orléans, madame de Chevreuse, Gondi et le garde des sceaux Châteauneuf : elle signa donc avec eux quatre traités particuliers ; elle promit au duc d'Orléans le mariage du jeune duc d'Enghien avec une des filles de ce prince ; à madame de Chevreuse,

celui de mademoiselle de Chevreuse avec le prince de Conti ; à Gondi, le chapeau de cardinal ; à Châteauneuf, le poste de premier ministre. Tous consentirent à favoriser les desseins de la princesse, et Mazarin, qu'elle n'avait pu convaincre, se trouva entouré d'ennemis dont l'union était redoutable. Le ministre faisait allusion aux craintes qu'il ressentit alors quand il disait plus tard à don Louis de Haro : « L'homme le plus « turbulent ne nous donne pas tant de peine à contenir que nous en « procurent par leurs intrigues une duchesse de Chevreuse ou une « princesse Palatine. » Il essaya vainement, selon sa coutume, de temporiser encore. Anne de Gonzague, qui avait apprêté toutes ses batteries, voulut l'effrayer par la perspective d'un sombre avenir : « elle lui « fit dire qu'il étoit perdu s'il ne se résolvoit de mettre les princes en « liberté, l'assurant que s'il ne le fesoit promptement il verroit, dans peu « de jours, toute la cour et toutes les cabales liées contre lui, et que toute « assistance lui manqueroit. » Mazarin, obstiné dans son opinion, et ne pouvant croire qu'elle eût assez bien joué son jeu pour tenir en main les fils de tant d'intrigues, la pria de différer, demanda réflexion et se conduisit de telle sorte enfin que cette princesse vit clairement qu'il ne cherchait rien qu'à gagner du temps. Elle n'hésita donc plus à laisser agir les impatients qui s'agitaient alentour d'elle. Les affaires du cardinal s'embrouillèrent de plus en plus : les frondeurs, le Parlement, les amis des princes avaient fait rage contre lui et si mal disposé les esprits, qu'il ne se vit plus d'autre ressource qu'une prompte fuite. Il partit une nuit pour Saint-Germain, d'où il écrivit à la Palatine qu'il allait délivrer les princes. Il tint parole ; mais les choses en étaient venues à un tel point que cette concession même était inutile ; et ne se croyant plus en sûreté, il quitta le royaume, sachant bien du reste qu'il emportait la confiance de la reine, qu'il gouvernerait la France du fond de son exil, que rien de grave ne se déciderait sans son aveu, et que des temps meilleurs amèneraient infailliblement son retour.

C'est ici qu'éclata dans sa pleine lumière la duplicité des négociateurs, et qu'on vit combien il fallait faire peu de fonds sur des promesses intéressées. Aucun des mariages projetés dans les écrits signés par Anne de Gonzague ne put avoir lieu. Le duc d'Enghien n'épousa point la

fille du duc d'Orléans, Conti n'épousa point mademoiselle de Chevreuse, Gondi n'eut point le chapeau par cette voie, et il fallut bien que Châteauneuf perdît l'espoir d'être jamais premier ministre. Les princes, il est vrai, à leur retour, allèrent rendre visite à la Palatine ; c'était bien le moins, après « les grandes choses qu'elle avait faites pour eux ; » mais ils ne se préoccupèrent point de remplir les promesses qu'elle avait risquées en leur nom et de dégager sa parole. Elle ne leur en garda point rancune, et connaissait trop bien les cours pour s'étonner d'y trouver peu de bonne foi. D'ailleurs, en tout ceci, elle-même n'était pas en jeu personnellement; elle montra seulement un assez vif chagrin quand elle se vit refuser par le prince de Condé la surintendance des finances, qu'elle entendait donner au marquis de la Vieuville. Le fils de ce personnage, dit madame de Motteville (peut-être avec un peu de malice), « était de ses intimes, » et « elle prétendait devenir riche par « leur moyen. » Quel mot, et comme il est sanglant! De telles espérances n'honorent guère la mémoire de la Palatine : quoi! devenir riche, et comment? au moyen du ministère des finances. C'est dire assez par quelle voie. Cependant madame de Motteville dit cela sans s'indigner. A quoi bon, en effet? On ne s'en faisait guère scrupule; les coffres de l'État n'étaient pas fermés alors par de très-fortes serrures, et combien de fois des mains avides en avaient-elles dilapidé les maigres ressources! Tout cela dura jusqu'à Fouquet, qui paya pour tous.

La princesse Palatine vécut longtemps encore au milieu de ces troubles politiques et de ces manéges de diplomatie : chez elle avaient lieu de nombreuses conférences; elle manœuvrait dans ce dédale et s'y plaisait. Elle traita avec tous les négociateurs de ce temps-là, les Servien, les de Lyonne, les Le Tellier, les Ondedei, l'abbé Fouquet : tantôt elle agissait pour réconcilier Condé avec Anne d'Autriche, tantôt pour réunir le duc d'Orléans et Condé, ou bien la reine et madame de Longueville. Elle échoua souvent dans ces tentatives, et pendant ce temps, Mazarin, plus habile, conduisant, de la frontière, de puissants ressorts, et promettant monts et merveilles, reparaissait à l'horizon. Il gagnait l'un après l'autre ses ennemis par ses agents secrets : tantôt c'était Châteauneuf; tantôt c'était Gondi qu'il fit bel et bien faire cardinal;

tantôt c'était madame de Chevreuse. Il avait affirmé à la princesse Palatine qu'il lui donnerait un jour la place de surintendante dans la maison de la jeune reine : il la lui donna en effet, mais à condition de la rendre deux mois plus tard à la comtesse de Soissons, ce qu'elle fit, bien qu'elle en eût; puis elle s'éloigna de la cour, un peu désabusée sans doute des hommes et des choses, si tant est qu'elle ait jamais eu de grandes illusions.

Cependant les années s'écoulaient, Mazarin mourut. Le temps des intrigues de cour était fini : les personnages qui avaient été mêlés à ce mouvement de la Fronde, si menaçant dans le fond et si puéril dans la forme, si insignifiant comme fait isolé et si redoutable comme symptôme, paraissaient entourés de cette vétusté que le changement de circonstances plus que la fuite du temps impose aux hommes et aux idées. Tout cela était passé de mode. Le règne de Louis XIV était dans tout son éclat. D'ailleurs la princesse Palatine avait vieilli ; elle avait marié ses filles : elle vécut dans la retraite. Ce fut là qu'une conversion rapide, imprévue, passionnée, vint la surprendre. Il faut écouter Bossuet, qui l'expose dans l'oraison funèbre de la princesse : son éloquence triomphe à raconter les merveilles qui s'accomplissent tout à coup dans les âmes. Il nous a dit ce changement soudain avec une joie d'apôtre et une incomparable majesté : c'est bien là un sujet digne de lui, l'historien des coups de foudre. Il est hors enfin de cette vie dont il était si difficile de faire l'éloge, il n'a plus à entraver le flot de sa parole de ces précautions oratoires pénibles à son impétueux génie. Il célèbre une conquête de la grâce et avec les accents les plus touchants et avec les expressions les plus fortes : c'est l'hymne d'une conversion illustre chanté par la plus noble voix qui fut jamais.

Je suis de ceux qui admirent ces brusques révolutions des âmes, quelque puériles qu'en paraissent les causes. Peu importe par quel moyen la foi pénètre dans les esprits, pourvu qu'elle y pénètre. Qu'il y ait ou non miracle et intervention directe du ciel dans ces revirements de la conscience troublée et subjuguée, c'est là une considération secondaire : le fait grave, après tout, et digne de fixer les regards de l'historien et du philosophe, je le vois dans cette élévation mystérieuse du cœur

vers les choses éternelles. Bossuet raconte avec un art inimitable les deux songes de la princesse Palatine ; les simples anecdotes sont dramatisées, poétisées, j'oserais presque dire sanctifiées en passant sur ses lèvres. Mais en somme, qu'Anne de Gonzague ait vu ou qu'elle ait cru voir ce mendiant mystique et ces animaux symboliques au milieu de son sommeil, la vérité est qu'elle fut touchée, agitée, ébranlée, vaincue ; une foi ardente, un invincible désir de prière et de pénitence ont bouleversé cette âme rebelle : elle retrouve les élans de ses premières années; elle sent battre, au nom du Maître divin, ce cœur qui a trop souvent battu pour les créatures ; son scepticisme s'évanouit ; elle n'a plus d'autre ambition que de conquérir le ciel, et des larmes saintes ont obscurci ces yeux où il semblait que la source de telles larmes fût tarie pour toujours. C'en est fait, une grande chose s'est accomplie, quelle qu'en ait été la cause : une âme que l'incrédulité avait glacée devient fervente devant Dieu. Anne de Gonzague ne craint pas de laisser voir son repentir ; elle veut que la publicité de sa pénitence fasse oublier, s'il est possible, les scandales de sa vie passée. Sa conscience devint délicate jusqu'au scrupule : « Plus elle était clairvoyante, dit Bossuet, plus elle était tour-« mentée. » Elle se consacra désormais toute à la charité et à la prière ; elle devint aussi humble qu'elle avait été superbe ; elle aima la vie cachée autant qu'elle avait aimé la gloire mondaine ; elle fut aussi sincèrement chrétienne qu'elle avait été incrédule. Pendant douze années cette éclatante confession de la foi ne se démentit pas un seul jour. « Tout devint « pauvre dans sa maison et sur sa personne, dit son illustre panégyriste : « elle voyait disparaître avec une joie sensible les restes des pompes du « monde, et l'aumône lui apprenait à se retrancher tous les jours quelque « chose de nouveau... Une personne si sensible et si délicate a souffert, « douze ans entiers, et presque sans intervalle, ou les plus vives dou-« leurs, ou des langueurs qui épuisaient le corps et l'esprit ; et cepen-« dant, durant tout ce temps, et dans les tourments inouïs de sa « dernière maladie, où ses maux s'augmentèrent jusqu'aux derniers « excès, elle n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois sou-« haité une mort plus douce ; encore réprima-t-elle ce faible désir « en disant aussitôt après avec Jésus-Christ la prière du sacré mystère

« du jardin : « Mon Père, que votre volonté soit faite et non pas la « mienne! »

Ce spectacle est digne d'émouvoir. Ainsi la Palatine rachetait ses erreurs passées. Elle voulut écrire elle-même l'histoire de sa conversion et l'adressa au célèbre Rancé, abbé de la Trappe : c'est de ce récit que Bossuet a tiré le sien. Quelques années auparavant, avec cet esprit élégant et formé que le commerce de tant d'intelligences supérieures avait élevé encore, elle avait écrit, comme si elle eût pressenti qu'elle ne devait pas désespérer de son avenir spirituel, un bref mais charmant panégyrique de l'espérance. C'est Bussy-Rabutin qui nous a conservé ce morceau dans une de ses lettres. « Je n'ai de ma vie, dit-il avec un peu « trop d'enthousiasme sans doute, rien vu de mieux écrit, ni plus déli- « catement. » Il est vrai que c'est là une inspiration heureuse et un passage capable de plaire aux esprits difficiles : « Il est permis, dit-elle, « de mesurer son espérance à son courage; il est beau de la soutenir « malgré les difficultés, mais il n'est pas moins glorieux d'en souffrir la « ruine entière avec le même cœur qui avait osé la concevoir. » Ce sont là de nobles paroles et qui révèlent une âme vigoureuse. La fin de la princesse Palatine (1684) fit bien voir qu'elle n'avait pas, pour le seul plaisir de faire montre d'esprit, vanté les délices des saintes espérances. « Prête « à rendre l'âme, dit Bossuet, on entendit qu'elle disait d'une voix « mourante : Je m'en vais voir comment Dieu me traitera, mais j'espère « en ses miséricordes. » Tel fut le dénoûment de cette vie dont la piété a illuminé les dernières années; telle fut la mort de cette princesse qui, après avoir marqué parmi les femmes de son temps par sa beauté, par son esprit, par ses fautes et enfin par sa pénitence, eut la rare bonne fortune d'être louée par le plus illustre des historiens, des prêtres et des auteurs du grand siècle.

CHARLES DE MOÜY.

Petitot pinx
Ceroni sculp

COLBERT

(1619-1683)

Le financier Gourville, contemporain de Colbert, a écrit dans ses Mémoires une phrase qui résume avec netteté l'ensemble du caractère de celui-ci : « Je crois que son ambition était plus grande que le monde « et lui-même n'en jugeaient. » Un autre trait à noter, c'est ce mot du Roi qui disait souvent, lorsqu'une affaire importante devait être discutée au conseil : « Voilà Colbert qui va nous répéter : « Sire, ce grand car- « dinal de Richelieu..... » On retrouve, en effet, dans le ministre de Louis XIV, l'esprit d'initiative en toutes choses, l'inflexibilité dans la conduite, et la haute idée de l'autorité souveraine qui dominent chez celui qui fut plutôt le roi de France que le faible Louis XIII. Ces mêmes qualités, reprochées à Colbert par ceux dont il ne satisfaisait ni l'ambition ni la cupidité, sont tellement le fond de l'homme, que dès le début de sa carrière et dans la position inférieure qu'il occupe, il se soulève pour ainsi dire et s'impose.

Jean-Baptiste Colbert naquit à Reims le 29 août 1619. Son grand-père et son père avaient, dit-on, fait le commerce des vins, puis des draps et de la soie, et tenaient boutique à l'enseigne du *Long Vêtu*. On a beaucoup discuté sur les origines de sa famille. Les contemporains, ceux il est vrai qui n'étaient pas de ses amis, comme l'abbé de Choisy,

Bussy-Rabutin, d'Ormesson, traitent ses prétentions nobiliaires de chimériques, et une généalogie que l'on suppose écrite au XVIIIe siècle, par Félix de La Salle, le bibliophile rémois, donne au ministre une extraction toute plébéienne. Quoi qu'il en soit, un grand nombre de membres de la famille acquirent, à la fin du XVIe siècle et dans le XVIIe, des charges publiques, et se trouvèrent ainsi alliés aux Le Camus, riches financiers, à Marin, intendant des finances, aux Le Tellier, issus eux-mêmes de la bourgeoisie parisienne. Mais la branche à laquelle appartenait Colbert avait, en tout cas, dérogé ; son père, qui n'avait pas réussi dans le commerce, acheta à Paris un office de payeur de rentes, et l'on voit le futur contrôleur général, fidèle aux traditions paternelles, après avoir terminé ses études aux Jésuites, « apprendre d'abord la marchandise. » Successivement clerc chez un notaire et chez Beterne, procureur au Châtelet, puis commis chez Sabathier, trésorier des parties casuelles, il est enfin placé, en 1648, chez Michel Le Tellier, par son cousin, Colbert de Saint-Pouange, qui avait épousé la sœur de ce ministre.

Il est singulier que Colbert ait dû l'origine de sa fortune au père de celui qui devait plus tard être son implacable ennemi. Le commis subalterne de Sabathier devient, auprès du secrétaire d'État de la guerre, l'intermédiaire entre celui-ci et le cardinal Mazarin pendant la première période de la Fronde. Ces années peu connues de sa vie, et sur lesquelles les biographes n'avaient pas appuyé, sont des plus intéressantes [1]; c'est pour ainsi dire le noviciat par lequel il s'essaya aux affaires publiques. Colbert avait alors trente et un ans. Il dépeint à merveille, dans sa correspondance, le premier ministre qu'il suit comme son ombre et sur lequel il s'exprime assez librement. Aigri par les difficultés de la situation, éloigné de Paris, et n'ayant que des communications irrégulières avec Le Tellier, Mazarin laisse souvent percer une mauvaise humeur dont Colbert supporte impatiemment les effets.

[1] Qu'on nous permette de rappeler ici qu'un décret impérial a ordonné la publication des principaux mémoires, lettres et instructions de Colbert. Ce travail, dont le premier volume, consacré à la période antérieure à son arrivée au contrôle général des finances, va paraître prochainement, est dû à M. P. Clément, membre de l'Institut, qui a bien voulu nous permettre d'y puiser une partie des renseignements dont se compose cette notice.

« Je vous puis assurer, Monseigneur, écrivait-il le 15 juin 1650, que toutes ces rebuffades me touchent si sensiblement que, n'était l'obéissance aveugle que je dois à vos commandements, je me serais retiré, ne pouvant me résoudre à souffrir, qu'avec beaucoup de peine et de répugnance, ces sortes de traitements, particulièrement d'un homme pour lequel je n'ai aucune estime. »

Ces témoignages irrécusables de l'histoire sont curieux à recueillir, et il est encore un fait de la même époque que nous devons signaler. Le futur surintendant, Fouquet, qui commençait à paraître sur la scène politique, réclama l'appui de Colbert auprès de Le Tellier.

« M. Fouquet, écrivait le premier, a une forte passion d'être de vos amis particuliers. J'ai cru qu'il était bien à propos, étant homme de naissance et de mérite, et en état même d'entrer un jour dans quelque charge considérable, de lui faire quelques avances de la même amitié de votre part... Si vous appréciez mon sentiment, je vous supplie de me le faire savoir, ne pouvant m'empêcher de vous dire, avec tout le respect que je vous dois, que je ne croirais pas pouvoir payer en meilleure monnaye une partie de tout ce que je vous dois qu'en vous acquérant une centaine d'amis de cette sorte, si j'étais assez honnête homme pour cela. »

Le Tellier, plus clairvoyant, déclina poliment les avances de Fouquet. Celui-ci fit cependant vite son chemin ; Mazarin accepta le dévouement d'un homme qui sut à son tour lui rendre d'utiles services et qu'il ménagea perfidement jusqu'à sa mort.

Marié, depuis 1648, à la fille de Charon de Ménars, trésorier de l'extraordinaire des guerres, Colbert avait une aisance personnelle qui lui permit de s'attacher sans conditions à la fortune de Mazarin au commencement de l'année 1651. Sans cesser ses relations avec Le Tellier, il devint l'agent du cardinal, alors éloigné de France. Le ministre donnait peu aisément sa confiance, et Colbert ne savait pas se contenter des semblants. Son langage tranche singulièrement avec l'indécision ordinaire de Mazarin.

« Comme je travaille, lui écrivait-il, autant pour ma propre satisfaction que pour la vôtre, je la rencontre par la comparaison de l'état auquel j'ai trouvé vos affaires et de l'état dans lequel je les mettrai. Je vous ai dit nettement et véritablement que je vous ai obligation de me donner de quoi occuper mon esprit en des affaires difficiles, parce que la difficulté augmente le plaisir qu'il prend à les acheminer. »

Aussi n'hésita-t-il pas à réclamer du cardinal la conduite entière de ses affaires :

« Il faut, lui disait-il encore, une seule personne qui, outre l'intégrité, l'expérience et l'affection au service de Votre Éminence, ne soit pas du nombre de ces âmes basses qui se cacheraient volontiers dans un puits de crainte d'être soupçonnées d'être seulement connues d'elle.....; qu'elle parle haut et qu'elle ait aussi assez de jugement pour n'entretenir la reine que des affaires de conséquence. »

On le voit, par ce dernier passage, Colbert ne s'annonçait pas comme un simple intendant. C'était plutôt, sans qu'il en portât le titre, et eu égard aux affaires politiques auxquelles il prit une part active, un ministre sans responsabilité à côté des secrétaires d'État. Cette position présentait bien des inconvénients ; il put le sentir le jour où Le Tellier, jaloux de l'influence de son ancien protégé, lui retira sa confiance. En tout cas, fidèle à sa promesse, il ne marchanda pas son dévouement et releva, en quelques années, la fortune de Mazarin, compromise autant par les événements que par l'impéritie des précédents administrateurs. Mais il avait su prendre dès le commencement une position nette. Il refusa une gratification de 3,000 livres, en disant que, « grâce à Dieu , il avait assez « de bien pour vivre comme un homme de sa condition et peu d'envie d'en « posséder davantage. » Le cardinal ne se méprit pas, sans doute, sur le véritable motif de ce refus, et Colbert, d'ailleurs, le lui fit bientôt comprendre. Il se croyait en position de recevoir d'autres grâces qu'une misérable gratification. Mazarin ne faisait rien pour ceux qu'il croyait attachés à son service, et on ne lui arrachait de faveurs que par l'importunité; Colbert devint solliciteur, et demanda hardiment pour son propre compte, comme il l'avait fait pour Le Tellier. Son frère Nicolas fut pourvu de la coadjutorerie de l'évêché de Luçon; il recueillit pour plusieurs de ses parents des bénéfices ou des charges de cour, et obtint lui-même, à titre gratuit, celle de secrétaire des commandements de la reine à venir, au moment où l'on formait la maison de Marie-Thérèse. Cette charge, qu'il fut plus tard autorisé à vendre, lui rapporta 500,000 livres, c'est-à-dire 2,500,000 francs environ en monnaie actuelle [1].

[1] M. P. Clément, *Mém., Lett. et Inst. de Colbert*, Introduction. t. I, p. LXXIX.

Colbert était demeuré jusqu'alors fidèle au souvenir de son ancien protecteur. Mais en 1657, Le Tellier lui témoigna une grande froideur. Quel qu'en fût le motif, à présent encore ignoré, Colbert crut devoir se justifier et protesta humblement de sa reconnaissance. Sans doute son langage était sincère ; il ne pouvait deviner son élévation future. Le Tellier, plus politique, avait-il pressenti l'avenir d'un homme que l'énergie de son caractère signalait comme redoutable? Ce fut désormais pour celui-ci un ennemi dont la haine devait le suivre pas à pas dans toute sa carrière. Il s'en fit encore un autre dans la personne du surintendant. Mais à la mort du cardinal, Fouquet, fort de tous les appuis qu'il s'était ménagés dans la noblesse, dans la robe et dans la finance, se préoccupa peu d'un adversaire qu'il dédaignait sans doute. Il ne pensait qu'à succéder à Mazarin, et son ambition l'aveuglait. Colbert avait assisté, non en spectateur désintéressé, mais comme acteur dans un rôle de tous les instants, aux divers événements de la Fronde, ce crime politique commis si gaiement par des ambitieux parlementaires appuyés des intrigues de la noblesse de cour et de grandes dames galantes. Il avait vu le cardinal, toujours fécond en ressources et tirant le meilleur parti de ses tergiversations mêmes, cédant toujours mais jamais vaincu, attendre du temps la fin de luttes stériles qui épuisaient la fortune publique ; il avait vu la sublime charité de saint Vincent de Paul impuissante à soulager des misères dont le tableau excite la plus vive horreur ; à ces maux s'ajoutait la pénurie du trésor, dilapidé par le cardinal, par le surintendant et par les financiers ; son esprit inflexible et droit s'attacha au jeune prince jusqu'alors tenu en tutelle, à qui Mazarin l'avait donné ; et du jour où Louis XIV prit en main les affaires de l'État date l'influence de Colbert. Celui qui avait reçu fastueusement son maître dans son château de Vaux, qui, prévenu d'avance de sa disgrâce, répondait presque comme le duc de Guise : « On « n'oserait ! » tomba victime de son impudente présomption.

Quelque méritée que fût sa disgrâce, il y avait en lui, malgré ses fautes que les mœurs du temps expliquent sans les absoudre, une noblesse de sentiments qui se révéla tout entière dans sa chute. L'animosité déclarée de quelques-uns de ses juges et les nombreuses créatures qu'il s'était faites influencèrent l'opinion publique, toujours prête à compatir aux

grandes infortunes et opposée, par un instinct irréfléchi, aux sévérités même justifiées du pouvoir. La défense fut habile et l'attaque opiniâtre. Colbert apporta dans la poursuite du surintendant une ardeur que ne justifiaient que trop les déprédations commises, mais qui fournit aux amis de celui-ci des prétextes spécieux contre ses accusateurs. Une condamnation arbitraire lui attira des sympathies dont l'homme sans doute n'était pas indigne, mais que le ministre ne méritait guère. On connaît l'inaltérable dévouement de Pellisson et l'amitié passionnée de madame de Sévigné pour Fouquet; un poëte à qui Colbert garda rancune de sa fidélité à son protecteur avait dit en s'adressant au roi :

S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par un sort rigoureux,
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

Touchante requête sortie du cœur de La Fontaine! Un autre poëte, qu'un sonnet arrache à l'oubli, Hesnault, se chargea de lancer l'insulte à celui à qui l'on imputait la disgrâce de Fouquet :

Il part plus d'un revers des mains de la Fortune;
Sa chute quelque jour te peut être commune.
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Garde-toi d'amener ton prince à son supplice,
Et s'il avait besoin de toute sa bonté
Ne le fais pas user de toute sa justice.

On parla au ministre de cette pièce injurieuse pour lui. « Le roi y « est-il offensé? » dit-il. On lui répondit que non. « Eh bien! je ne le « suis donc pas, » repartit Colbert.

Louis XIV s'était réservé la signature des ordonnances et l'examen de tous les actes de finance. Colbert n'était qu'un premier commis et sut merveilleusement se tenir dans son rôle. « Nous le vîmes, dit ma- « dame de Motteville, prendre le contre-pied de Fouquet, et venir tout « seul avec un sac de velours noir sous le bras, comme le moindre petit « commis de l'épargne. » En agissant ainsi, il obéissait certainement à sa nature. Le roi disait en plaisantant qu'il avait conservé à la cour l'air

d'un bourgeois de Paris. Habitué toutefois, sous le cardinal Mazarin, à émettre librement ses vues et ses idées, il sut habilement profiter, sans donner d'ombrage au jeune monarque, de l'énergie qu'il révélait pour lui soumettre, sans se lasser, des plans de réformes et des projets. Il comprit, dès l'aurore du règne nouveau, cette position dans laquelle le pouvoir royal allait s'établir, cette tendance à l'unité d'action qu'il seconda de tous ses efforts. Ses ennemis et ses collègues ne demeurèrent pas longtemps à deviner le rôle qu'il allait jouer ; au sortir d'une séance du conseil, dans laquelle il avait soutenu son avis avec force, appuyé par l'assentiment du roi, Le Tellier dit à l'un des membres : « Voyez « sur quel ton le prend le sieur Colbert. Il faudra désormais compter « avec lui. »

D'après un biographe anonyme dont le travail décèle une grande partialité,

« Colbert était d'une taille médiocre, plutôt maigre que gras; ses cheveux étaient noirs et en petite quantité, ce qui lui fit prendre de bonne heure la calotte ; sa mine était basse, son air sombre et son regard sévère. Il parlait peu et ne répondait jamais sur-le-champ, voulant être informé auparavant par des mémoires. Il était infatigable dans le travail et d'une exactitude surprenante; la netteté de son esprit lui donnait le moyen d'expédier promptement toutes sortes d'affaires sans confondre les matières. Il comprenait avec peine, mais quand il était instruit, il parlait avec justesse [1]. »

Ce portrait est loin de ressembler, pour la première partie, aux admirables dessins gravés de Nanteuil, et à l'émail reproduit en tête de notre notice. La calotte illustrée par Chapelain a disparu, elle est remplacée par cette volumineuse perruque qui est un des traits particuliers de la physionomie des hommes du XVIIe siècle. Le front est sévère; c'est bien celui que Guy Patin appelait *vir marmoreus;* mais à défaut de finesse dans les traits, une noble fermeté respire dans cette loyale figure.

Un autre contemporain le dépeint comme « un homme sans fastidie, « sans luxe, d'une médiocre dépense, qui sacrifie volontiers tous ses

[1] *Archives curieuses de l'histoire de France*, Cimber et Danjou, *Vie de J.-B. Colbert*, 2e série, t. IX, p. 1.

« plaisirs et divertissements aux intérêts de l'État et au soin des affaires [1]. » Claude Perrault, qui l'a longtemps approché, disait qu'« il ne connaissait « d'autre repos que celui qui consiste à changer de travail et à passer « d'une occupation difficile à un autre qui l'était moins. » Lui-même écrivait, quelques années auparavant, à Mazarin :

« Le grand travail que vos affaires me donnent me tient lieu d'obligation, parce que mon esprit étant actif, s'il n'avait pas de quoi s'occuper, il tournerait son activité contre lui-même, ce qui ne pourrait se faire qu'au détriment de ma santé [2]. »

Voilà l'homme que les circonstances placèrent auprès d'un roi qui se souvenait du règne des cardinaux-ministres. Colbert, en d'autres temps, aurait peut-être régenté un prince faible. Il prend son appui dans cette autorité royale qui sait garder son rôle et maintenir son prestige. Il se contente d'éclairer son maître. Son zèle devine toutes les créations, toutes les améliorations profitables à l'État, et sait donner à ses projets la forme nécessaire pour qu'ils soient accueillis sans peine. Il pratique, à l'égard du jeune souverain, une flatterie sans bassesse, une sorte de louange digne ; c'est un ministre, non pas complaisant, mais dévoué, et qui n'hésite pas, dans l'occasion, à gourmander son maître.

Il faut bien le dire cependant, auprès de ce roi que les passions entraînent, et qui est habitué à trouver dans son entourage un zèle que jamais courtisan n'a refusé, la gravité de Colbert est exposée à de singulières aventures. L'égoïsme de Louis XIV lui impose des services auxquels songeait Molière quand il faisait dire à *la Nuit*, dans le prologue d'*Amphitryon* :

Voilà sans doute un bel emploi
Que le grand Jupiter m'apprête,
Et l'on donne un nom fort honnête
Au service qu'il veut de moi !

En 1663, l'amant de La Vallière écrivait à Colbert : « Rendez les lettres « que je vous envoie, et plus particulièrement celle où il n'y a rien dessus,

[1] *Archives curieuses de l'histoire de France*, Cimber et Danjou, 2e série, t. VIII, *Portraits de la Cour*.

[2] M. P. Clément, *Mém., Lett. et Inst. de Colbert*, t. I, Introduction, p. XLIV.

qui s'adresse à la personne que je vous ai recommandée en partant. » Ce fut Colbert qui, lorsque la pauvre favorite se réfugia une première fois chez les sœurs de Sainte-Marie de Chaillot, l'arracha à son asile en lui disant qu'il avait ordre d'employer l'autorité du roi si elle l'y obligeait. Ce fut lui encore, ce père qui recommandait à son fils « de ne point tomber « dans aucun des inconvénients de jeu extraordinaire, d'amourettes et « autres fautes qui flétrissent un homme pour toute sa vie », ce fut le même à qui le roi donna la mission de surveiller le mari de madame de Montespan et de l'éloigner de Paris.

Mais cette condescendance fâcheuse s'efface devant l'importance du rôle que joue en toutes choses Colbert. Son initiative est féconde. Contrôleur général des finances, ministre de la marine, des colonies, du commerce et des manufactures, surintendant des bâtiments royaux, il réunit des fonctions auxquelles suffit son activité incessante et un travail de seize heures par jour. Partout se révèle l'empreinte d'une intelligence qui ne sacrifie rien à l'éclat, mais qui, par un suprême bon sens, arrive dans l'ensemble de son œuvre à la grandeur.

Dans le *Mémoire pour servir à l'histoire des finances*, adressé au roi en 1664, il retrace avec orgueil le tableau de ce qu'était la France en 1661 et de ce qu'elle est devenue. Les finances rétablies, la création de la marine et la restauration du commerce, les encouragements donnés aux sciences et aux arts, les pensions accordées aux savants français et aussi, par une habile politique, aux savants étrangers, la fondation des académies de peinture, de sculpture, des inscriptions et belles-lettres, de l'école de Rome, l'établissement des Gobelins, signalent ces premières années pendant lesquelles son influence seule prévaut. Son singulier mérite, c'est d'avoir attaché son nom à tant d'institutions diverses, marquées la plupart d'un caractère durable, et que le génie des siècles suivants n'a pu que modifier.

C'est l'époque de sa vie à laquelle, ainsi que le raconte Perrault, il se mettait au travail en se frottant les mains de joie. Il sentait sa position grandir tous les jours. De nombreux parents, placés par lui dans les emplois publics, et de qui sa fermeté savait exiger un dévouement à sa personne profitable à l'État, lui rendaient des services qui ne per-

mettent pas de l'accuser de ce népotisme dont les gouvernements modernes ont un peu abusé. Le roi aidait à sa fortune; ses traitements et les gratifications qu'il reçut furent si considérables qu'il put laisser à sa mort une fortune de dix millions. Ses filles devaient contracter les plus riches alliances : l'une épousa le duc de Chevreuse, une seconde le duc de Beauvilliers, et la troisième le duc de Mortemart. Son fils aîné, le marquis de Seignelay, qu'il surveillait avec tant de sollicitude, avait sa survivance comme ministre de la marine. Ami des beaux-arts, il se plaisait, aux rares moments de loisir que lui laissait une vie si bien remplie, à s'entretenir dans sa maison de Sceaux avec Boileau et Racine, ses confrères à l'Académie. Racine, dont il avait encouragé les débuts, lui dédiait sa tragédie de *Bérénice*.

En 1666, Colbert et Louvois sont en présence. Le jeune secrétaire d'État de la guerre, héritier des haines paternelles et jaloux d'attirer à lui la faveur d'un prince que tourmente l'ambition de la gloire militaire, contrebalance l'influence jusque-là prépondérante du contrôleur général. Les graves dissentiments qui existaient entre ces ministres éclatèrent plus d'une fois au sein du conseil, et l'histoire a recueilli la lettre si connue dans laquelle Louis XIV fit durement comprendre à Colbert qu'il avait été trop loin en sa présence. Le roi crut avoir réconcilié les deux adversaires; il ne fit en réalité que concentrer des haines que rien ne pouvait éteindre. Colbert cependant, qui, dans sa correspondance avec Pomponne, ambassadeur de France près les Hollandais, montre un si grand acharnement à l'égard de ce peuple, ne put être opposé à la guerre de 1672, et seconda sincèrement Louvois. Mais bientôt les besoins grandirent, et le Roi demanda un supplément de 60 millions pour l'extraordinaire des guerres. Le contrôleur général se récria sur le chiffre. « Songez-y, dit Louis XIV, il se présente quelqu'un « qui entreprendrait d'y suffire, si vous ne pouvez vous en charger. »

Le Sage a dit quelque part dans son *Gil Blas*, en parlant d'un ministre hors de place : « Il mourut de la maladie des ministres disgraciés. » Pour conjurer ce terrible mal, Colbert se décida à se soumettre aux volontés du roi, et proposa les créations d'impôts, les mesures vexatoires qui indisposèrent contre lui les habitants de Paris, et qui excitèrent

dans les provinces des soulèvements si durement réprimés. Toute la haine retomba sur celui dont le dévouement au roi était en même temps un dévouement sincère au peuple; contre celui qui réprimait les violences des coqs de paroisse, protégeait l'agriculture en prohibant la saisie des bestiaux, avait diminué les tailles, et s'inquiétait d'une façon touchante « si les paysans étaient bien logés, bien vêtus, s'ils se « réjouissaient aux jours de fêtes et aux noces. » Combien les temps étaient changés! Les années de guerre sans trêve agrandirent le rôle de Louvois. Le ministre qui organisait si habilement la victoire, comme on l'a dit plus tard d'un autre, frappait peut-être plus le roi que le contrôleur général, dont le métier difficile était de procurer l'argent qu'engloutissaient les armées. Cependant sa faveur ne déclinait pas, et lors de la disgrâce de Pomponne, en 1679, il sut l'emporter encore sur Louvois et faire nommer son frère de Croissy secrétaire d'État des affaires étrangères.

« Il paraît, écrivait mademoiselle de Scudéry à Bussy-Rabutin, que c'est être le premier ministre que d'être ministre des finances, de la marine et des bâtiments. Je ne sais comment l'entendent M. le chancelier et M. de Louvois; mais M. Colbert monte fort par ce dernier établissement. »

Colbert dut en effet le croire lui-même, et il pensa certainement avoir fondé la grandeur de sa maison. Quelques années plus tard cependant, Seignelay mourait dans la force de l'âge, suivi bientôt de Louvois qui dut, à son tour, éprouver ce que valait la reconnaissance du roi. Barbezieux lui-même ne demeura pas longtemps ministre de la guerre; le rôle de ces deux familles si puissantes était fini. Toutefois le génie de Colbert eut encore un retour; ce fut Desmarets, un neveu repoussé par le ministre, qui sauva la monarchie de Louis XIV à son déclin.

On connaît l'anecdote relative aux grilles du palais de Versailles. Le roi alla jusqu'à dire à Colbert : « Il y a là de la friponnerie. » — « Sire, » répondit celui-ci, « je me flatte au moins que ce mot ne s'étend pas « jusqu'à moi. » — « Non, dit le roi, mais il fallait avoir plus d'atten- « tion, » et il ajouta : « Si vous voulez savoir ce que c'est que l'éco- « nomie, allez en Flandre, vous verrez combien les fortifications des « places ont peu coûté. »

Cette dure parole d'un souverain qui avait gaspillé pour son jeu et pour ses maîtresses des sommes immenses, terrassa le ministre. On dit que ses dernières paroles en parlant de Louis XIV furent celles-ci : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais « sauvé deux fois, et je ne sais ce que je vais devenir. » Le roi lui envoya un gentilhomme porteur d'une lettre; il refusa de la lire, en disant : « Je ne veux plus entendre parler de lui; qu'au moins à présent, il « me laisse tranquille. »

Bussy-Rabutin, de qui on ne pourrait dire, en lui appliquant la maxime de La Rochefoucauld, que chez lui l'esprit ne fut jamais la dupe du cœur, a fait à Colbert cette singulière oraison funèbre :

« Le 6 septembre 1683, Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général des finances, ou plutôt le maître absolu, mourut âgé de 63 ans. Il ne fut que huit jours malade d'une colique néphrétique. On lui trouva sept pierres dans le rein, qui ne surprirent pas tant que de ne lui en point trouver dans le cœur. »

Une autre oraison funèbre plus digne du ministre fut prononcée dans le sein de l'Académie par son collègue Tallemant. Quant au peuple de Paris, sa haine était si grande contre lui qu'on n'osa faire les funérailles que de nuit, et le convoi fut escorté par les archers du guet. « Il était haï, dit madame de Maintenon, parce qu'il était froid et dur. « On l'a loué après sa mort, mais le plus grand éloge qu'il a reçu a été de « ses successeurs. » — « MM. Le Tellier et Louvois, » écrivait plus tard Saint-Simon, « qui savaient ce que leur avait coûté un habile contrôleur « général, leur ennemi, mirent tout leur crédit à faire donner cette place « à Le Pelletier. » Le nouveau contrôleur général, plus préoccupé de son salut que des affaires de l'État, ne garda pas longtemps ces fonctions dont la responsabilité l'effrayait, et qui n'étaient qu'une faible partie des attributions auxquelles suffisait le génie de son prédécesseur. Un matin que le premier maréchal de Villeroy l'attendait, on lui dit qu'il était allé courre le lièvre. « Parbleu, répondit-il, nous avons vu M. Col- « bert qui n'en courait pas tant, mais qui en prenait davantage. »

ALFRED LEMOINE.

CHRISTINE DE SUÈDE

(1622-1689)

Il est des personnalités historiques qu'on peut juger avec impartialité, mais qu'on ne saurait examiner froidement. Plus extraordinaire que grande, Christine de Suède apparaît plutôt comme une figure singulière qui passionne, que comme une grande reine. Malgré la supériorité réelle de son génie, l'étendue et la variété de ses connaissances, la hauteur et l'indépendance de ses idées politiques, son règne, éclatant et de peu de durée, témoigne à la fois et de l'ambition de ses vues et de la faiblesse qui la surprit dans leur exécution.

A chaque pas de son histoire, dans tous les événements de sa vie, on trouve un cachet de singularité qui n'avait rien d'affecté en elle, et qu'elle apportait dans les grandes et dans les petites choses. Le hasard lui-même semblait s'en mêler.

Les astrologues avaient lu dans les astres la naissance d'un fils. Après la délivrance de la reine, on courut porter à son père la bonne nouvelle, trop tôt démentie.

« Je nâquis coëffée depuis la tête jusqu'aux genoux, dit-elle dans ses Mémoires, n'ayant que le visage, les bras et les jambes de libres. J'étais toute velue. J'avais la voix grosse et forte. Tout cela fit croire aux femmes occupées à me recevoir que j'étais un garçon. « Cette fille sera habile, dit le roi en souriant, car elle nous a tous trompés. »

Les astrologues cependant ne s'étaient trompés qu'à moitié : si jamais femme fut virile par le caractère et l'éducation, ce fut assurément Christine.

« Gustave parut toujours satisfait ; sa fille lui ressemblait et il disait qu'elle vaudrait bien un garçon ; mais la reine fut inconsolable de n'avoir pas eu un fils. Elle trouva sa fille laide, ayant un teint basané, des traits mâles et durs. Elle rebuta cette enfant. Christine, dans la suite, ne rendit que trop à sa mère l'*indifférence* qu'elle lui avait témoignée. On tenta mille inventions pour me faire périr, dit-elle encore, ou du moins pour m'estropier. »

Si Christine fut singulière (le mot moderne *excentrique* rendrait mieux notre pensée), Éléonore était d'une bizarrerie étrange ; l'éducation première de sa fille ne fut pas des meilleures, et on peut dire avec elle que ceux qui corrompent la jeunesse des princes ressemblent à ceux qui empoisonnent les sources.

Dès l'âge le plus tendre, Gustave l'emmenait avec lui dans ses voyages. L'ayant conduite à la forteresse de Calmar, lorsqu'elle n'avait encore que deux ans, le commandant de la place hésitait à faire tirer le canon, craignant que le bruit n'effrayât l'enfant, d'une santé délicate. Le roi réfléchit un instant : « *Tirez,* dit-il, *c'est la fille d'un « soldat, il faut qu'elle s'accoutume à ce bruit.* » Christine grandit ainsi, partageant sa vie entre l'étude, les affaires et les exercices du corps, portant des vêtements d'homme, maniant toutes les armes, allant à la chasse et regrettant de n'avoir pas assisté à des batailles, comme son père le lui avait promis pour lui donner contentement, et ce qu'il aurait fait, si sa mort héroïque et prématurée dans les plaines de Lutzen n'avait coupé court à l'exécution de ses projets. Christine avait alors six ans.

Chanut, ambassadeur de France auprès d'elle, et qui avait son amitié et sa confiance, trace ainsi son portrait :

« Christine était d'une taille au-dessous de la médiocre ; elle avait le front large, le nez aquilin, les yeux grands et vifs, le regard fort doux, une voix forte, un caractère mâle dans la figure, et une physionomie qui changeait suivant les différentes affections de son âme... Elle avait une très-haute idée de la vertu, et elle en raisonnait à la manière des stoïciens. »

Ce portrait est trop peu flatté pour ne pas être d'une rigoureuse exactitude, et on peut l'accepter comme tel. Toutefois, un dessin, même imparfait, donne une idée plus nette et plus saisissante que toutes les descriptions écrites. A juger de Christine par l'émail de Petitot, d'un travail exquis, on lui trouve une beauté médiocre, sans caractère et sans grandeur. On y cherche en vain ce nez aquilin, ces yeux grands, doux et vifs, cette mobilité expressive, et cette apparence virile, unanimement constatée, qui était le côté saillant de sa physionomie. Un portrait gravé, placé en tête des *Mémoires d'Archenholz*, s'accorde assez avec la description de Chanut. Les traits sont fortement accusés, l'œil est largement ouvert, la bouche charnue, le menton énergique; le nez aquilin, busqué, forme une arête saillante au milieu. Christine n'est pas jolie, mais ici je la reconnais mieux.

« A en juger par le caractère de cette reine, dit d'Alembert qui ne l'épargne guère, il ne paraît pas qu'elle ait été fort portée au libertinage, ni même à l'amour. Une vanité mal entendue était sa seule passion. »

Christine refusa constamment de se marier : « *Il peut naître de moi* « *un Néron aussi bien qu'un Auguste.* » Telle est la raison qu'elle alléguait. Il est supposable qu'elle en avait d'autres, ne serait-ce que celle de sa liberté qu'elle songeait depuis longtemps à conquérir au prix de sa couronne. Tout d'ailleurs, dans sa nature, était incompatible avec un joug quelconque, si léger qu'il fût, et la raison d'une femme, même d'une reine, est souvent bien loin de la raison d'État.

Tour à tour familière et dédaigneuse, souvent imposante, aimant le faste et le bruit, son *tempérament ardent et impétueux*, son humeur *versatile* (Mémoires), l'indépendance de son caractère, se pliaient mal à la routine des affaires et encore moins à l'étiquette d'une cour. « J'ai encore deux défauts dont il faut que je me corrige, écrivait-elle « plus tard, je ris trop fort et je marche trop vite. » — « Elle ne se « peigne qu'une fois par semaine, disait le P. Manerschild, et je lui « ai vu une chemise tachée d'encre. » Ces traits sont caractéristiques.

« Quelque temps avant l'abdication de Richard Cromwell, dit Voltaire, la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. Christine, reine de

Suède, vint à Paris. On admira en elle une jeune reine qui, à vingt-sept ans, avait renoncé à la souveraineté dont elle était digne, pour vivre libre et tranquille. Il est honteux aux écrivains protestants d'avoir osé dire, sans la moindre preuve, qu'elle ne quitta sa couronne que parce qu'elle ne pouvait plus la garder. Elle avait formé ce dessein dès l'âge de vingt ans, et l'avait laissé mûrir sept années. Cette résolution, si supérieure aux idées vulgaires et si longtemps méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochaient de la légèreté et une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruisait l'autre, mais il faut toujours que ce qui est grand soit attaqué par les petits esprits. Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ses lettres. Elle écrivait à Chanut : « *J'ai possédé sans faste, je quitte avec facilité. Après cela, ne craignez pas pour moi; mon bien n'est pas au pouvoir de la fortune.* »

« Telle était l'âme de cette personne si singulière, tel était son style dans notre langue qu'elle avait parlée si rarement. Elle savait huit langues. Elle avait été disciple et amie de Descartes, qui mourut à Stockholm dans son palais, après n'avoir pu obtenir une pension en France, où ses ouvrages furent même proscrits pour les seules bonnes choses qui y fussent. Elle avait attiré en Suède tous ceux qui pouvaient l'éclairer (Grotius, Saumaise, etc.). Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ses sujets l'avait dégoûtée de régner sur un peuple qui n'était que soldat. Elle crut qu'il valait mieux vivre avec les hommes qui pensent, que de commander à des hommes sans lettres ou sans génie. »

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la valeur des paroles de Christine et l'opinion de Voltaire. On peut quitter un trône, on peut aussi s'en repentir. Charles-Quint à Saint-Just n'a-t-il jamais regretté l'empire? Christine à Rome, au sein de ces arts qu'elle aimait tant, jouissant de cette tranquille indépendance pour laquelle elle avait tout sacrifié, n'essaya-t-elle pas de remonter deux fois sur le trône dont elle était librement descendue? Ne demanda-t-elle pas celui de Pologne? On perd difficilement l'habitude de régner, et, dans sa solitude, elle a dû chercher à se mêler aux événements, et vouloir influer sur la politique européenne. Elle faisait, il est vrai, des collections, mais Charles-Quint, las d'accorder des horloges, intriguait sourdement pour l'élection d'un prieur.

« Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus, continue Voltaire. Son dessein était d'aller se retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y passer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vue, elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholi-

que; indifférente pour l'une comme pour l'autre, elle ne fit point scrupule de se conformer en apparence au sentiment du peuple chez qui elle voulut passer sa vie. »

Christine quitta Stockholm le jour même de son abdication, refusant encore d'épouser son cousin Charles-Gustave, qu'elle avait désigné pour son successeur, et ne voulant plus voir la ville dont elle avait été la souveraine. Elle congédia toutes les femmes de sa suite, prit un costume de cavalier et choisit cette devise : « *Fata viam invenient.* » Arrivée sur le bord d'un ruisseau, limite du Danemark et de la Suède, elle descendit de voiture et franchit ce nouveau Rubicon en s'écriant : « *Enfin, je suis libre et hors des frontières de la Suède, où j'espère bien ne jamais rentrer.* »

Elle y revint deux fois. Là encore n'apparaît pas cette ferme résolution si longtemps mûrie dont parle Voltaire.

Elle abjura solennellement le luthéranisme à Inspruck, au grand désespoir des protestants et à la grande jubilation des catholiques, comme si ce changement de religion, remarque d'Alembert, donnait plus de force aux principes sur lesquels repose l'Église romaine. « *Quand on se fait catholique,* ajoute-t-il malicieusement, *on est obligé de l'être deux fois plus qu'un autre.* »

Lisant un jour une citation de la *Conversion de la Reine de Suède,* elle souligna le titre et écrivit en marge :

« Celui qui en a écrit n'en savait rien, et celle qui en savait quelque chose n'en a rien écrit. »

Ce qu'on sait et ce qui peut être affirmé, c'est que sa conversion ne changea guère ses principes. Christine, élève de Descartes, dont les ouvrages commençaient la révolution philosophique et préparaient l'œuvre du XVIIIe siècle, était un des chefs de cette noble phalange d'esprits libres-penseurs, ennemis des préjugés, et qui mettaient en pratique le droit d'examen. Elle répondait aux jésuites qui lui promettaient une place à côté de sainte Brigitte de Suède : « *J'aime bien mieux qu'on me mette parmi les sages.* » Alors, pourquoi se faisait-elle catholique?

A Bruxelles, où elle séjourna quelque temps, on lui fit une réception royale, et elle écrivait à la comtesse Ebba Sparre :

« ..... Mes occupations sont de bien manger et de bien dormir, étudier un peu, causer, rire, voir les comédies françaises et italiennes et passer le temps agréablement. Enfin, je n'entends plus de sermons, je méprise tous les orateurs. Après ce que dit Salomon, tout le reste n'est que sottise, car chacun doit vivre content, en mangeant, buvant et chantant. Adieu, belle, et souvenez-vous de votre

« CHRISTINE. »

« Elle plut à la cour de France, dit encore Voltaire, quoiqu'il ne se trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au sien... La plupart des femmes et des courtisans n'observèrent autre chose dans cette reine philosophe, sinon qu'elle n'était pas coiffée à la française et qu'elle dansait mal. Les sages ne condamnèrent dans elle que le meurtre de Monaldeschi, son écuyer, qu'elle fit assassiner à Fontainebleau. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté, elle devait demander justice et non se la faire. Ce n'était pas une reine qui punissait un sujet, c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre... Ceux qui ont justifié cette action méritent de servir de pareils maîtres. »

Ici, Voltaire partage la sévérité avec laquelle d'Alembert, moins enthousiaste que lui, a jugé Christine. Le dernier trait frappait Leibnitz, qui avait fait l'apologie du crime de Christine.

« ..... A tout prendre, elle me parut un joli garçon, dit Mademoiselle de Montpensier à l'occasion de son séjour à Compiègne. Après le ballet, nous allâmes à la comédie; là elle nous surprit : pour louer les endroits qui lui plaisaient, elle jurait Dieu, se couchait dans sa chaise, jetait les jambes d'un côté et d'autres, et faisait des postures peu décentes. »

Christine fut très-étonnée de l'empressement que les dames de la cour mettaient à la baiser, et elle demanda si c'était parce qu'elle ressemblait à un homme. La célèbre Ninon de Lenclos, qu'elle voulut voir en passant à Senlis, fut la seule des dames françaises à qui elle donna des marques d'estime.

Enfin, Christine se rendit à Rome, où elle s'occupa presque entièrement de ses études favorites. Elle s'entretenait de philosophie, de

sciences, d'arts, de littérature, et rassemblait des collections précieuses de manuscrits, de livres, de tableaux, de médailles et d'antiquités.

Christine avait un esprit vif, naturel et séduisant, qui lui mérite autant d'honneur que ses vastes connaissances. Nous en citerons deux traits :

En apprenant que son amie, Madame de la Suze, séparée de son mari, venait d'abjurer comme elle le protestantisme : « *C'est,* dit-elle, *pour ne plus revoir son mari, ni dans ce monde, ni dans l'autre.* »

Une autre fois, qu'elle admirait la statue de la Vérité du cavalier Bernini, le cardinal qui l'accompagnait lui exprima sa surprise de voir une reine aimer la Vérité. « *C'est que toutes les vérités ne sont pas de marbre,* » répondit Christine.

Dans son testament, elle désira que son tombeau ne portât que cette simple inscription :

CHRISTINA VIXIT LXIII ANNOS.

Son vœu ne fut pas rempli, mais l'inflexible d'Alembert ne lui pardonne pas :

« La modestie et le faste des inscriptions sont également l'ouvrage de la vanité : la modestie convient mieux à la vanité qui a fait de grandes choses, le faste à la vanité qui n'en a fait que de petites. »

Cette épigramme du mathématicien est logique et brutale comme une formule d'algèbre.

Christine a laissé plusieurs écrits. Le plus curieux est l'Histoire de sa vie, *faite par elle-même et* dédiée a Dieu. Malheureusement, on n'en a que le commencement, et le manuscrit s'arrête bien avant son abdication. Il est permis de douter que le reste soit parvenu à son adresse.

Le deuxième est intitulé : Ouvrage de loisir de Christine de Suède. C'est un recueil assez volumineux de maximes, de pensées et de réflexions, la plupart assez banales, et qui sont loin de donner la mesure

de son génie. Ses maximes religieuses, surtout, sont remplies de contradictions qui prouvent le peu de solidité de sa foi et la sincérité douteuse de sa conversion.

Nous en détachons les suivantes :

« Les sciences ne sont que les titres pompeux de l'ignorance humaine.

« Un maître et une femme, c'est un bien ou un mal dont peu de monde peut se passer.

« L'art de se venger est peu connu.

« Prétendre la reconnaissance des bienfaits, c'est presque mériter l'ingratitude. »

Ses *Réflexions sur la vie et les ouvrages d'Alexandre* offrent peu d'intérêt.

Quant à sa pastorale en italien : *Endymione,* elle n'en avait fait que le plan et quelques strophes.

Reine à dix-huit ans, adorée de son peuple, guidée par l'expérience du chancelier Oxenstiern, elle promettait, dans sa maturité précoce, de continuer l'œuvre de Gustave-Adolphe et d'assurer la grandeur de la Suède, mais elle n'accomplit pas cette grande tâche digne d'elle, et son histoire ne dément pas le jugement porté par d'Alembert : « *Si « Christine s'est fait catholique pour vivre à Rome avec des statues, « elle ne mérite pas d'en avoir une.* »

CHARLES JOLIET.

LA PRINCESSE DE CONDÉ

(CLAIRE-CLÉMENCE DE MAILLÉ-BRÉZÉ)

(1628-1694)

Après tant d'héroïnes de beauté, de gloire, de galanterie, voici une figure plus effacée, plus humble, j'allais dire humiliée, d'épouse dédaignée et sacrifiée, une martyre de la foi conjugale.

Claire-Clémence de Maillé-Brézé fut, à l'âge de treize ans, mariée à Louis de Bourbon, duc d'Enghien, le futur héros de Rocroi et de Lens; et, dès avant le mariage et encore après, le jeune duc protesta, par acte en forme, qu'il cédait à la violence et qu'il subissait le pouvoir de l'autorité paternelle. Henri II, prince de Condé, qui exigeait ce mariage, suivait ses instincts de courtisan ambitieux et avide, en recherchant l'alliance du cardinal de Richelieu, dont Mademoiselle de Brézé était la nièce par sa mère, Nicole du Plessis. Mademoiselle de Montpensier, qui croyait avoir plus de raison que personne de s'indigner de cette recherche, dit en propres termes que le Prince se mit aux pieds de Son Éminence pour lui demander à la fois Mademoiselle de Brézé pour le duc d'Enghien et M. de Brézé, son frère, pour Mademoiselle de Bourbon, et qu'il n'échappa à la honte d'une double mésalliance que par la clémence du cardinal, qui lui répondit qu'«il voulait bien donner des demoiselles à des princes, mais non des princesses à des gentilshommes [1]. »

[1] Tallemant des Réaux, qui rapporte le même fait à peu près dans les mêmes termes, ajoute qu'il fut reproché publiquement au prince de Condé par l'avocat de Madame d'Aiguillon, contre laquelle il eut procès au sujet de la succession du cardinal.

Lenet, le serviteur assidu de la maison de Condé, et en ce temps-là le confident du duc d'Enghien, nous a conservé tout le détail de sa résistance. Il raconte qu'un jour, à la chasse, le jeune duc lui confia qu'il était résolu à s'enfuir et à se jeter dans Dôle pour se soustraire à la persécution de son père. Mais le vieux courtisan, instruit par le sort du comte de Soissons de ce qu'il en coûtait de traiter légèrement les nièces de Richelieu, ne tint compte ni des répugnances de son fils, ni de ses protestations.

Mademoiselle de Brézé entrait donc dans la famille de Condé par la voie détestable de l'autorité et de la politique. Son époux l'avait en aversion; sa belle-mère, Charlotte-Marguerite de Montmorency, la méprisait; Madame de Longueville, sa belle-sœur, ne l'estimait pas; Mademoiselle de Montpensier déclare *qu'elle lui faisoit pitié,* et c'était le mot le plus doux qu'elle pût trouver pour une personne qui contrariait si fort ses vues et son penchant. Enfin, M. le Prince, son beau-père, « la protégeoit sans l'aimer. »

Personnellement, la jeune duchesse méritait-elle cette aversion et ces mépris? Mademoiselle nous dit, à la vérité, qu'elle était gauche, et que, « du côté de la beauté et de l'esprit, elle n'avoit rien qui la mît au-dessus du commun. » Mais Madame de Motteville, moins passionnée et plus désintéressée dans ses jugements, lui reconnaît quelques avantages. « Elle n'étoit pas laide, dit-elle; elle avoit les yeux beaux, le teint beau et la taille jolie... Elle parloit spirituellement, quand il lui plaisoit de parler... » Lenet, dont nous n'avons voulu donner le témoignage qu'en second, à cause de son attachement à la famille, qui pouvait le rendre suspect, déclare qu'elle était « brune et belle, et autant agréable qu'il y en eust à la cour. » Madame de Motteville ajoute que si Madame de Condé n'eut pas toujours le talent de plaire au bal et dans les conversations, la fidélité qu'elle garda à son mari dans l'adversité, et le zèle qu'elle montra pour ses intérêts et pour ceux de son fils pendant la campagne de Guyenne, auraient dû compenser le malheur *de n'avoir pu mériter, par de plus éminentes vertus, une réputation plus éclatante et mieux établie.*

Il faut en quelque sorte ici deviner, sous les façons de parler du

temps, quelles étaient les *vertus éminentes* qui ont manqué à la princesse de Condé pour mériter l'estime de son mari; ou se demander si la fidélité éprouvée, le courage, le dévouement n'étaient point alors des vertus éminentes. Ils l'étaient, sans doute : et il est probable que ce que Madame de Motteville entend par ces mots, c'est plutôt l'éminence des qualités propres aux femmes, et qui en ce temps-là, plus que jamais, emportaient un genre d'illustration qui ressemblait vraiment à la gloire : l'éclat de la beauté, de l'esprit, des grâces, de l'intrépidité, le charme, en un mot, que possédèrent à un si haut degré une Madame de Longueville, une Madame de Chevreuse, une Marie de Hautefort, une Mademoiselle du Vigean.

Quoi qu'il en soit du mérite personnel de Madame la princesse de Condé, le peu qu'elle en avait justifierait-il le malheur de sa destinée? Non : quelque beauté, de l'esprit, de la vertu, du courage; un esprit timide peut-être, une vertu sans éclat, un courage même médiocre, prompt à se déconcerter, et qui avait besoin pour se développer de la pression des événements et du danger; ce n'était là sans doute de quoi appeler les furies implacables.

A considérer cette vie vraiment déplorable, et du commencement à la fin affligée de tous les genres de douleur et d'humiliation, on devine l'ascendant d'une fatalité invincible, le guignon, la conjuration funeste des événements et du sort. Le malheur de Claire de Brézé commence dès ses premières années. Lorsqu'elle épousa le duc d'Enghien, à l'âge que l'on sait, il y avait déjà six ans qu'elle avait perdu sa mère, morte en 1635: Que devint son enfance, livrée à la négligence d'un père fantasque et libertin, gouverné dès avant son veuvage par une maîtresse, femme d'un de ses laquais, qu'il fit tuer à la chasse afin d'être plus libre; d'un père à qui, dit Tallemant, — qui le prouve, — l'amour fit faire d'étranges choses, et qui, lors du mariage de sa fille, disait négligemment, comme s'il se fût agi d'une autre : — *Ils vont faire cette petite fille princesse!*

Le premier souvenir que les Mémoires aient conservé d'elle semble à lui seul tout un présage de son amère destinée. Dans un bal d'enfants, donné par Monsieur au Luxembourg, on imagina, comme divertissement,

d'apporter des cages pleines d'oiseaux, auxquels on donnait la volée dans la salle. Un de ces oiseaux, effarouché, s'alla glisser dans la fraise tuyautée et goudronnée de Mademoiselle de Brézé qui, surprise et effrayée, « se mit à crier et pleurer avec tant de véhémence, qu'elle fit redoubler le rire que cet accident imprévu avoit causé dans toute l'assemblée. » Hélas! pauvre enfant! déjà pleurante et raillée! Cette ironie insultant à son effroi et à son chagrin, elle devait l'entendre toute sa vie.

Le jour de ses noces fut marqué par un autre accident, ridicule aussi, mais qui sans doute eût frappé de terreur l'âme d'une Romaine. Mademoiselle de Brézé était petite, et, pour lui donner quelque avantage, on l'avait chaussée de souliers si hauts, « qu'elle pouvoit à peine marcher. » En dansant une courante, elle glissa sur ses talons trop élevés, et... tomba. Mademoiselle, qui rapporte le second accident, et aussi le premier, n'ajoute pas un mot de condoléance; et certes elle n'avait pas dû être des moins empressées à rire et de la frayeur de l'enfant et de la maladresse de la danseuse [1].

Mais voici des fatalités plus graves.

A la gaucherie de la provinciale timide et de la fille élevée sans mère, s'ajoutent les trahisons du sort, la conspiration des événements et des passions contraires. Claire-Clémence ne tomba pas qu'une fois ce jour-là. Des obstacles inconnus, mystérieux, invisibles, auxquels son innocence se heurta, lui firent faire une chute plus profonde et plus douloureuse au-dessous du ridicule et du mépris.

En 1641, date de ce mariage funeste, le duc d'Enghien, à peine âgé de vingt ans, n'avait encore servi que comme volontaire sous les ordres du maréchal de la Meilleraye, au siége d'Arras, mais dès cette première campagne, il avait déjà montré par son activité, par son zèle, par sa témérité, l'impatience de l'obscurité et l'amour de la gloire dont il devait s'emparer, si jeune encore, à deux ans de là. Mademoiselle, plus croyable quand elle parle de Condé que quand elle parle de la princesse sa femme, nous apprend ce qu'avait été, avant ce début, la jeunesse du duc d'Enghien, dans quelle dépendance le tenait son père, et

[1] « Il n'y eut point de considération qui empêchât de rire toute la compagnie, sans en excepter M. le duc d'Enghien. » *Mémoires de Mademoiselle*, 1re partie.

quelle vie appliquée et sans distraction il lui faisait mener auprès de lui et dans les académies, après qu'il eut terminé ses études au collége des Jésuites de Bourges. « Il l'avoit tenu, dit-elle, toujours à Dijon, sans lui rien donner et sans lui permettre aucune liberté : ce jeune prince *s'ennuyoit de ne se pas faire connoître;* et il a bien paru depuis qu'il avoit dès ce temps-là des qualités pour le pouvoir faire avantageusement. » Ce premier siége et ces premiers combats l'avaient émancipé. Il s'en revint à Chantilly, affranchi par le péril et par le commandement qu'il avait exercé, car, dit Lenet, les volontaires s'étaient montrés glorieux de mettre à leur tête un homme de cette élévation ; ayant déjà mordu à ces fruits généreux dont il était affamé, et baptisé sur le champ de bataille par le sang du baron de la Ferté-Saint-Nectaire, blessé à côté de lui. M. Cousin a raconté, en quelques pages enchantées de ce beau livre, *la Jeunesse de Madame de Longueville*, quels étaient en ce temps-là les plaisirs de cette noble famille, la beauté des jardins de Chantilly, de Liancourt et de Ruel, les divertissements mêlés de haute galanterie et de badinage poétique auxquels prenaient part Mademoiselle de Bourbon et ses jeunes amies, le duc d'Enghien et ses compagnons d'armes, et Voiture, et Sarrazin, les beaux esprits de la maison. Phase de délices, enivrements passagers où, d'un côté, l'héroïsme relevait la frivolité, et où, de l'autre, les traditions sévères de l'hôtel de Rambouillet sauvegardaient la faiblesse et la grâce. On les voit passer, ces jeunes vaillants et ces charmantes, sur ces terrasses et dans ces parterres merveilleux illustrés par Perelle et chantés par Sarrazin. Et, à les voir ainsi marcher deux à deux, ou converser ensemble, ou rêver à l'écart, on croirait réalisée la fiction délicieuse d'un d'Urfé, d'un Tasse ou d'un Watteau. Tout leur conseillait l'amour : le lieu, la solitude, l'âge et leur noblesse même qui, en les faisant tous dignes, parce qu'ils étaient tous égaux, ôtait jusqu'à l'appréhension d'une erreur, jusqu'au scrupule d'une décadence. Les nacelles qu'ils détachaient des rives de la pièce d'eau les menaient à *l'Ile d'Amour;* les bois et les étangs, la forêt profonde et les eaux dormantes évoquaient mille souvenirs mythologiques, et les vers charmants que rimaient facilement pour eux les plus gracieux maîtres de la poésie galante, ne leur parlaient que de Diane, d'Astrée et d'Alcine. Ne cherchons

plus à recomposer les paysages magiques de la vallée du Lignon, ni la forêt des Ardennes, ni le palais d'Armide ! Si jamais le bonheur, paré de toutes les grâces, de tous les prestiges de la jeunesse, beauté, splendeur du rang, luxe de la vie, vaillance, héroïsme; si jamais la poésie du bonheur et de l'amour existèrent quelque part, ce fut dans ces lieux si beaux, peuplés d'êtres si choisis, si généreux, si également comblés de dons si rares.

On sait de quel roman délicat Condé fut en ce temps-là le héros à Chantilly, et quelle en fut l'héroïne. Mademoiselle du Vigean, une La Vallière sans faiblesse, qui porta au couvent des Carmélites le deuil de son unique et chaste amour, fut, au dire de Madame de Motteville, la seule que Condé ait véritablement aimée. Il n'est resté aucun portrait d'elle[1]; et avant les généreuses recherches du biographe de Madame de Longueville, à qui la passion du savoir a fait poursuivre dans les archives du couvent et dans les manuscrits du temps les moindres traces de sa vie, on ignorait jusqu'à ce doux prénom de Marthe « qui, dit-il, répond si bien à son caractère et à sa destinée. » A quoi bon demander si elle était belle? Quelques vers de Voiture, où elle est comparée à l'aurore, à une fleur s'épanouissant, à l'innocence qui ignore son pouvoir et ses charmes, et une déclaration non suspecte de Mademoiselle, peu disposée à exagérer les mérites de celle qu'aimait Condé, nous apprennent qu'elle était d'une beauté peu ordinaire; sans le savoir, nous l'aurions bien cru. Le peu de bruit qui s'est fait autour de sa vie, marque d'un respect rare en ce temps-là; sa discrétion, sa fierté, la dignité de sa retraite, tout annonce une âme sérieuse et forte, digne d'être la compagne d'un héros, sa confidente, et peut-être même sa conseillère. Peut-être, dans ses entrevues d'adieu si déchirantes, où Condé, prêt à rejoindre l'armée, pleurait et s'attendrissait, nous dit-on, jusqu'à s'évanouir, peut-être Mademoiselle du Vigean pleurait-elle moins que lui, quoique non moins affligée; elle l'encourageait sans doute, et par sa fermeté, par la

[1] M. Cousin cite ce passage des *Mémoires-anecdotes* de Segrais, d'après lequel il lui paraît qu'il ne serait pas impossible de retrouver un portrait de Mademoiselle du Vigean : « Mademoiselle m'a fait voir « à Saint-Fargeau, dans son cabinet, un tableau où elle est représentée en Grâce, entre Mademoiselle « du Vigean et Madame de Montbazon. » *La Jeunesse de Madame de Longueville*, App. du chap. II.

gravité de sa douleur, elle lui inspirait une confiance plus mâle et des sentiments plus dignes de sa gloire.

« A la rigueur, dit M. Cousin, le duc d'Enghien pouvait fort bien imaginer qu'il ne lui serait pas impossible d'obtenir de son père et du roi, c'est-à-dire du cardinal de Richelieu, leur consentement à un mariage, disproportionné sans doute, mais qui n'avait rien de dégradant. Mademoiselle du Vigean était fort riche, et sa famille était en grand crédit; Richelieu la favorisait, et il ne lui eût pas trop déplu de voir un prince du sang descendre un peu de son rang. Le mariage qui fut imposé à Condé quelque temps après, n'était pas beaucoup plus relevé que celui-là. » Mais était-ce bien là qu'allaient ses pensées, et n'est-ce pas forcer un peu les choses que de sortir ici de la sphère éthérée du roman, de l'amour désintéressé et sans autre but que lui-même? Du moins, Lenet, sans se tromper sur la violence et la sincérité de la passion du duc d'Enghien pour Mademoiselle du Vigean, nous le fait voir dans le même temps préoccupé de pensées, de projets tout différents. Il nous le montre, fidèle en cela au génie de sa maison, songeant à une alliance illustre et plus conforme à sa destinée. Mademoiselle de Montpensier, plus jeune que lui de quelques années, n'était pas mariée, et aucun parti convenable ne se présentait pour elle. Le jeune duc, raisonnant en grand seigneur et en prince du sang, pouvait se promettre de grands avantages d'une union qui faisait rentrer le nom et les biens des Montpensier dans la maison de Bourbon. Le cardinal et le roi, à qui tant d'avantages réunis dans une seule famille pouvaient donner ombrage, étaient vieux et maladifs. Aussi fut-ce la première objection qu'il opposa aux vues du prince son père, qu'il « ne pouvoit consentir à aucune alliance tant qu'une princesse de sa maison, belle, jeune, spirituelle et comblée de biens, seroit à marier [1]. » Ainsi il allait, de l'intérêt de son amour à l'intérêt de sa grandeur, hésitant entre son affection et son orgueil, mais voyant, quelque parti qu'il prît, pour se consoler de ce qu'il abandonnait, soit la satisfaction de son cœur, soit l'accomplissement de son ambition.

C'est alors qu'elle arrive, la pauvre provinciale, gauche, on l'a dit,

[1] Lenet.

timide, peu habituée à la cour et au monde, sans mère qui la conseille, sans un père pour la gouverner; médiocre d'esprit, ordinaire en beauté, ayant juste assez de l'un et de l'autre ce qu'il en fallait pour se faire écraser par la comparaison, elle butte tout d'abord contre les deux plus terribles écueils que pût rencontrer son inexpérience. Elle blesse le cœur de son mari dans ses deux passions les plus vives, son amour et son ambition. Tout tourne contre elle, sa jeunesse, son innocence et jusqu'à la toute-puissance de son oncle, qui ajoute au désespoir du jeune prince la honte d'épouser la nièce d'un favori.

On sait quelle fut la résistance de Condé : en se soumettant, il conservait encore l'espoir de s'affranchir, et pendant deux ans il eut la fermeté de ne rien entreprendre qui pût contrarier le projet qu'il avait de rompre son mariage. Le cardinal n'ignorait pas de quelle façon sa nièce était traitée. Il ressentait vivement ces mépris et ces outrages, et ne prévoyait que trop bien de quel affront suprême ils seraient suivis dès qu'il ne serait plus là pour protéger sa famille.

Aussi, dans cette dernière année de sa vie, lorsque Condé se résolut à rentrer en faveur auprès de lui et à réparer l'offense qu'il avait faite à son frère, l'archevêque de Lyon, en refusant de lui rendre visite, la première condition que le cardinal mit à ses bonnes grâces fut que le duc vivrait désormais en bon mari avec sa femme et même, comme dit Lenet qui souligne le mot, qu'il *coucheroit avec elle de bonne foy*.

Le duc, cette fois, *s'exécuta*, et s'exécuta même si bien, que peu de jours après ce retour, la duchesse fut trouvée enceinte du duc de Bourbon. Il est vrai, comme l'ajoute encore le fidèle narrateur, qu'en rentrant à Paris, M. le duc trouva Madame la duchesse *fort grandie et embellie*.

La voilà donc mère; et il semble qu'après cet événement décisif, le duc dut renoncer à tout projet de séparation, et avoir dès lors pour sa femme le respect et les ménagements que méritait au moins celle qui venait de donner un héritier à sa maison. Il n'en fut rien; et ce dernier affront prévu par son oncle, la nièce de Richelieu devait le subir, sinon de fait, du moins d'intention; mais l'outrage en était-il moins dur? C'est alors que tout conspire contre elle! Le cardinal était mort, et Condé, déjà illustre par les victoires de Rocroi et de Thionville, trouvait au ministère,

au lieu d'un adversaire et d'un maître tout-puissant, un allié déjà obligé à lui par la gloire qu'il jetait sur son pouvoir nouveau. Madame la Princesse, qui n'avait jamais pris son parti sur la mésalliance, encourageait son fils, et Mademoiselle prétend savoir que la rupture eût été autorisée si l'on avait été assuré que Condé n'y avait pas d'autre intérêt que d'épouser Mademoiselle du Vigean.

Heureusement, M. le Prince vivait encore, et quoi qu'on ait dit de sa cupidité qui lui fit envisager surtout la perte de l'héritage du cardinal, il est certain qu'il prit le parti de l'honneur en s'opposant à la répudiation d'une épouse irréprochable, et doublement légitimée par la maternité. La reine partagea ce sentiment, et on ne put jamais l'amener à consentir au déshonneur immérité d'une vertueuse femme, déjà si malheureuse et, jusque dans son triomphe, si humiliée.

Elle devait avoir son jour pourtant, et ce jour, amené par tant de désastres et par la captivité de son mari, approchait. Lors de l'arrestation des princes, tandis que la princesse douairière de Condé conférait à Chantilly avec ses serviteurs sur les meilleures mesures à prendre pour la délivrance des princes et pour le salut de son petit-fils, la jeune princesse, dominant sa timidité, interrompit Lenet, qui exposait un plan de fuite et un plan de campagne, et, après les plus humbles témoignages de respect et de déférence pour sa belle-mère, *la supplia de ne point la séparer de son fils, protestant qu'elle le suivroit partout avec joie, quel que fût le danger, et qu'elle s'exposeroit à tout pour le service du prince son mari*[1].

A partir de ce moment, nous avons, pour ainsi dire jour par jour, dans les *Mémoires* de Lenet, les preuves du zèle et de la constance de la princesse de Condé. Elle s'échappe à pied de Chantilly avec son fils et une petite troupe de fidèles, et traverse Paris, d'où elle se rend, en trois jours et par des chemins détournés, à Montrond, lieu marqué par Lenet comme le plus sûr pour une retraite et le plus avantageux en cas de défense. Ses lettres à la reine et aux ministres, aux magistrats, à ses parents, sont pleines de noblesse et de fermeté. Menacée dans

[1] Lenet.

Montrond par La Meilleraye, qui s'avançait avec ses troupes, elle s'échappe encore à la faveur d'une partie de chasse, après avoir pourvu à la sûreté de la place et des places qui en dépendaient, et s'en va rejoindre, à travers mille difficultés, tantôt à cheval et tantôt en litière ou en bateau, les ducs de Bouillon et de Larochefoucault, qui la conduisent à Bordeaux. Il faut lire dans Lenet tout le détail de ce pénible voyage et de cette insurrection de Bordeaux, qu'il a racontée avec la minutie et avec l'animation d'un témoin et d'un acteur qui a été plus d'une fois au premier rang. Plus de timidité, plus de gaucherie; en présence du danger, la fille du maréchal de Brézé s'est réveillée amazone et presque héroïne. Elle passe des revues, tient conseil, négocie, donne des ordres. A peine arrivée à Bordeaux, où son entrée fut un triomphe, elle assiége la chambre du Parlement pour faire enregistrer ses requêtes et ses protestations contre l'injuste détention de son mari. « Elle sollicitoit les juges à mesure qu'ils sortoient dans la grand'chambre, et fondoit en larmes en leur représentant le malheureux état de toute sa maison opprimée... Le jeune duc, qu'un gentilhomme (Vialas) portoit sur ses bras, se jetoit au cou des conseillers quand ils passoient et, les embrassant, leur demandoit, les larmes aux yeux, la liberté de monsieur son père, d'une manière si tendre, que ces messieurs pleuroient aussi amèrement que lui et que madame sa mère, et leur donnoient tous bonne espérance... » Elle harangue les magistrats, les supplie, les presse; elle les protége même, le jour où le peuple de Bordeaux, les trouvant trop timides à son gré, leur voulut faire rapporter par force un arrêt contraire aux vues du parti des princes. Elle se rend au palais, et du haut des marches elle conjure cette foule furieuse et lui fait mettre bas les armes. « Et il faut advouer, dit Lenet, qu'elle avoit un talent particulier pour parler en public... et que rien ne pouvoit être mieux, plus à propos, et plus conforme à sa qualité que ce qu'elle disoit. » Ce jour-là, la princesse de Condé, sur le perron de l'hôtel de ville de Bordeaux, ne paraît plus si indigne de Madame de Longueville à l'hôtel de ville de Paris, ni de Mademoiselle d'Orléans à la porte Saint-Antoine. Brienne ajoute qu'elle travailla de ses mains, avec les dames de la ville, aux fortifications, et qu'elle voulut broder elle-même, sur

les drapeaux de son armée, l'emblème et la devise de la rébellion : une grenade éclatant, avec ce mot, *coacta!*

On sait quel fut le résultat de ces trois mois de résistance : la paix conclue à Bourges, l'amnistie accordée à tous ceux qui avaient pris les armes en Guyenne, en un mot, toutes les conditions proposées par la princesse et les ducs concédées, hormis une seule, la principale, celle qui avait été la première cause de tout ce soulèvement, — la délivrance du prince de Condé, que Mazarin persistait à retenir prisonnier, tout en promettant de tout faire pour abréger sa captivité.

La princesse fut renvoyée à Montrond avec son fils, dépitée sans doute de n'avoir pas vaincu, mais fière d'avoir tant osé et satisfaite d'avoir cette fois mérité sa prison. Il arriva pourtant ce jour, le jour de la reconnaissance et de la justice. Une fois déjà, étant encore à Vincennes, le Prince, en arrosant les tulipes chantées par Mademoiselle de Scudéry, avait dit à quelqu'un : « *Qui auroit jamais cru que j'arroserois des fleurs pendant que Madame la Princesse feroit la guerre!* » Mais plus tard, la campagne de Bordeaux terminée, le Prince encore prisonnier au Havre, envoyant une correspondance chiffrée à Lenet, y joignit un billet pour la princesse, et les termes en étaient si tendres que Lenet, craignant que dans l'explosion de sa joie la princesse ne trahît le secret de cette correspondance, hésita quelques instants à lui en faire part. Ce billet, première et seule récompense du dévouement, du courage et de la constance, il faut le transcrire ici, comme la compensation tardive et avare d'une si longue méconnaissance, d'un si long mépris, de tant d'outrages cruels et immérités.

« Il me tarde, Madame, que je sois en état de vous embrasser mil fois pour toute l'amitié que vous m'avez témoigné, qui m'est d'autant plus sensible que ma conduite envers vous l'avoit peu méritée ; mais je sçauray si bien vivre avec vous à l'advenir, que vous ne vous repentirés pas de tout ce que vous avés faict pour moy, qui fera que je seray toute ma vie tout à vous et de tout mon cœur. »

Pauvre Clémence de Maillé! comme, à ce premier témoignage d'une affection qu'elle avait désespéré de gagner, son cœur, si longtemps comprimé, se desserre et s'épanouit! et combien Lenet, en voyant cette

folle expansion d'une joie si généreuse, dut se féliciter de n'avoir pas persévéré dans sa prudence de diplomate! Elle prend la lettre, elle pleure, elle la baise; elle la relit, elle veut la savoir par cœur (car elle peut la perdre!); puis elle choisit sur sa toilette son plus beau ruban (un beau ruban *couleur de feu!*), et y coud cette précieuse lettre, pour la pouvoir toujours porter sur elle, sous son vêtement, — sur sa chemise, dit crûment Lenet, qui ajoute que ce délire de joie dura jusqu'au lendemain.

Hélas! ce rayon fut le seul que Condé, dans sa gloire, laissa tomber sur elle, et il fut rapide. Le danger passé, la prison ouverte, Condé rétabli dans ses honneurs et dans son pouvoir, elle redevint l'épouse dédaignée, éloignée, humiliée. Mademoiselle, en la revoyant, demande s'il est vrai qu'elle ait eu part *à ce qui s'étoit fait en son nom?* Au retour de Montrond (après la lettre!) elle l'a trouvée, il est vrai, *plus habile;* mais elle est choquée de cette joie que montre la princesse à voir arriver le monde chez elle, jusque-là si abandonnée, et elle conclut qu'« étant hors de son naturel, elle se surmontoit elle-même. » Une autre fois, chez la Reine, Mademoiselle rencontre encore Madame la Princesse : elle avait été saignée la veille et portait le bras en écharpe, « mais cette écharpe étoit mise si ridiculement, *aussi bien que le reste de son habillement,* que la Reine eut grand'peine à s'empêcher de rire. » Et Mademoiselle aussi. Il est vrai, ce qui peut faire ici excuser la négligence, que la princesse venait se jeter aux pieds de la Reine avec son fils, pour lui demander encore une fois la délivrance de son mari.

Puis viennent des humiliations plus cuisantes, et plus profondes en douleur. Deux fois la maladie la prend, et l'on prétend qu'elle va l'emporter. Et chaque fois cette nouvelle est accueillie à la cour comme l'annonce joyeuse d'un mariage ou d'une succession. On remarie Monsieur le Prince; quelques-uns repensent à Mademoiselle : « ce bruit vint jusqu'à moi, dit-elle; et j'y rêvai... » Malheureusement Madame la Princesse guérit, et Mademoiselle put attendre Lauzun. Ailleurs, elle dit encore avec quelque dépit : « Madame la Princesse arriva en meilleure santé qu'on ne *croyoit; personne n'auroit cru qu'elle réchappât.* »

Enfin un événement tragique, et dont les conséquences montrent

sous un jour sinistre la persévérance des mauvais sentiments qu'on eut toujours pour elle dans la famille où elle était entrée, s'ajoute à cette suite à peine interrompue de tribulations, d'outrages, de maux et où ne devait manquer aucune sorte de calamité. Deux officiers de sa maison se prennent un jour de querelle et mettent l'épée à la main. La Princesse (elle avait alors quarante-trois ans — 1671) se met entre eux pour les séparer, et elle reçoit un coup d'épée dans le flanc. On fit le procès à celui qui l'avait blessée. Quant à elle,

« Lorsqu'elle fut guérie, Monsieur le Prince la fit conduire à Châteauroux, qui est une de ses maisons; elle y a été gardée très-longtemps en prison, et à présent, on lui donne seulement la permission de se promener dans la cour, toujours gardée par des gens que Monsieur le Prince tient auprès d'elle. *Monsieur le duc fut accusé d'avoir conseillé à Monsieur le Prince le traitement que recevoit madame sa mère : il étoit bien aise*, à ce que l'on disait, d'avoir trouvé un prétexte de la mettre dans un lieu où elle feroit *moins de dépense* que dans le monde[1]. »

Est-ce l'avarice héréditaire dans la maison de Condé qui se révèle par la pensée odieuse de cet indigne fils? Pauvre femme! trop dépensière, c'est là son crime. Elle avait, il est vrai, follement mis ses diamants en gage à Bordeaux pour soutenir les frais de la guerre. Mais n'avait-elle point, pour parer à ses prodigalités, apporté à M. le duc d'Enghien et à son père sa part de la succession de Richelieu? Ces sages conseils d'un bon fils furent observés : la princesse de Condé était encore prisonnière à Châteauroux, lorsque le prince son mari mourut, en 1686; et, par une précaution qui épouvante en donnant la mesure d'une haine implacable, il recommanda qu'elle continuât de l'être après sa mort. Cette fois, Mademoiselle trouve enfin une parole de pitié pour cette honnête femme persécutée : « J'aurois voulu, dit-elle en rapportant les derniers moments du Prince, qu'il n'eût pas prié le Roi que madame sa femme demeurât toujours à Châteauroux, et j'en fus fort fâchée... »

C'est là sans doute qu'elle mourut, en 1694, âgée de soixante-six ans. J'ai cherché dans les œuvres des prédicateurs et dans les recueils du

[1] *Mémoires de Mademoiselle*, 4e partie.

temps une oraison funèbre à sa mémoire; je n'en ai même pas trouvé la mention. Et j'en veux, je l'avoue, à Bossuet, de n'avoir pas, dans son panégyrique du héros, trouvé un mot d'éloge, de consolation, un mot de pitié même pour l'ombre malheureuse qu'il traîna derrière lui, triste et souvent brisée.

Au défaut d'une parole éloquente, nous avons ces humbles lignes où le fidèle Lenet a témoigné de la vertu et des mérites de l'héroïne de Bordeaux :

« Elle gagna l'affection d'une des plus considérables villes du royaume; elle y soutint la guerre *sans endetter sa maison;* elle donna le mouvement, par sa fermeté, à tout ce qu'on vit après éclore en faveur de monsieur son mari. Elle fit rétablir ses anciens amis et serviteurs dans leurs biens et dans leurs charges. Elle évita de tomber avec son fils entre les mains des ennemis de sa maison, et donna l'exemple à tout le royaume pour défendre l'innocence opprimée. Et surtout elle acquit, avec l'amitié et l'estime de monsieur son mari, qui ne la croyoit pas capable de contribuer, autant qu'elle le fit, à sa liberté, celle de toute la France et, l'on peut dire de toute l'Europe, qui vit faire avec étonnement, à une jeune princesse sans expérience, tout ce que la prudence la plus consommée et la hardiesse la plus déterminée auroient pu entreprendre. »

Destinée mystérieuse! fatalité bizarre, que ne justifient ni le démérite personnel, ni les torts, ni les fautes, et que ne purent conjurer ni l'amour, ni le dévouement, ni une vertu constante, éprouvée et respectée même de la calomnie[1].

[1] Les ennemis de la princesse de Condé n'auraient pas manqué de la prendre en faute sur ce point, s'ils l'avaient pu. La seule occasion que le monde ait eue de s'occuper d'elle tourne encore à son avantage. Le bruit courut que Saint-Mégrin était amoureux de Madame la Princesse et qu'il lui rendait des soins. Était-ce une vengeance essayée par Saint-Mégrin, qui avait été le rival de Condé auprès de Mademoiselle du Vigean, et le rival très-malheureux? Quoi qu'il en soit, Mademoiselle, qui rapporte encore ce fait, ajoute que la princesse ne fut jamais soupçonnée, parce qu'elle était *fort sage.* Saint-Mégrin fut averti de discontinuer ses soins, et l'on n'en parla plus.

CHARLES ASSELINEAU.

Mme DE MAINTENON

(1635-1719)

Il y avait à Paris, en 1668, deux femmes qui vivaient d'une manière étrangement différente. L'une avait tout abandonné, le toit conjugal et l'honneur de son nom, pour se jeter dans les bras de Louis XIV. C'était madame de Montespan, qu'on appelait alors, à cause de l'éclat insolent de sa beauté, *La Merveille*.

L'autre était madame Scarron, la veuve du poëte burlesque, belle aussi, mais d'une autre beauté, vertueuse, et dans la misère. « Je « crois, disait-elle, que Dieu m'appelle à lui. » Pour ne pas mourir de faim, elle songeait à s'employer comme institutrice dans un couvent, ou bien à s'expatrier, en suivant mademoiselle de Nemours à Lisbonne.

Un caprice de la destinée rapprocha ces deux femmes. Madame de Montespan avait du roi deux enfants qu'elle cachait; madame Scarron voulait être gouvernante, on la choisit pour s'occuper de ces princes mystérieux, dont l'un fut le duc du Maine.

Elle accepta (1670). On avait placé les enfants dans deux maisons hors de Paris, séparément. Quand les nourrices la voyaient arriver le soir, en secret, à pied, portant sous le bras des vivres ou du linge, puis prendre leur place au berceau, ou, montant à l'échelle, faire

l'ouvrage des tapissiers, et s'épuiser de fatigue, elles disaient : c'est bien la vraie mère! Le lendemain matin, elle rentrait chez elle par une porte de derrière, se parait et se rendait en carrosse à l'hôtel d'Albret ou à l'hôtel de Richelieu, où elle causait de l'air du monde le plus dégagé.

La gouvernante pourtant déplut au roi tout d'abord. Quand il aperçut cette figure fine, belle et grave d'une veuve qui portait le nom d'un poëte burlesque, ses instincts d'harmonie et d'élégance furent froissés. D'ailleurs, elle s'annonçait avec une sorte de formalisme irritant; jamais elle n'avait consenti à se charger des enfants de madame de Montespan avant d'en recevoir l'invitation de la bouche même du roi. Madame Scarron lui parut trop digne. C'était pour lui quelque chose comme une précieuse protestante. « Votre bel « esprit, » disait-il à madame de Montespan qui la protégeait.

La veuve continua d'accomplir sa tâche pendant de longs mois, sans s'inquiéter d'autre chose, toujours active et toujours discrète. Ce zèle, ce soin à entretenir le mystère, les peines infinies qu'elle se donna pour l'éducation et la guérison du duc du Maine, enfant médiocre, touchèrent le roi : il revint de ses préventions, alla voir la gouvernante, se fit rendre compte directement par elle de tout ce qu'elle faisait pour ses élèves, et finit par la loger à Versailles, quand les lettres de légitimation, en 1673, affranchirent tout le monde du secret. Surpris de trouver tant de grâce à l'austérité de cette femme, tant d'esprit dans son bon sens et tant de force dans sa raison, il prit l'habitude, lorsque les emportements de madame de Montespan l'avaient fatigué, de chercher une diversion auprès de cette veuve que madame de Sévigné nous peint à cette époque comme une femme aimable, belle, bonne et négligée.

C'est ici que les visites du roi, devenues des assiduités, font à la veuve une situation nouvelle et très-équivoque. Alors commence entre les deux femmes une lutte inévitable, et, pour Françoise d'Aubigné, la crise capitale de sa vie.

Une femme jeune et belle se trouve tout à coup placée, après de rudes épreuves, dans une situation douteuse, entre une cour intri-

gante, un monde curieux, un roi séducteur et séduisant et sa dignité propre. Intrigante ordinaire, elle aurait saisi la première occasion de fortune; vaniteuse, elle aurait accepté étourdiment une position brillante, humiliante et précaire; passionnée, elle se serait jetée dans les bras de celui qu'elle aimait; ingrate et fausse, elle aurait immédiatement supplanté sa bienfaitrice, comme madame de Montespan avait supplanté son amie, madame de Lavallière. Madame de Maintenon n'avait aucun de ces caractères; les conseils de sa pauvreté, le souvenir des traverses de sa vie lui disaient de s'assurer quelque chose de stable; la voix de son orgueil lui défendait de s'exposer aux mépris des courtisans ou aux reproches de sa bienfaitrice.

Les deux acteurs principaux de ce petit drame furent entraînés par ceux qui les entouraient plus loin qu'ils n'avaient prévu l'un et l'autre. Le rôle joué par madame de Montespan, par les hommes politiques, par le clergé, vint compliquer l'action.

Le roi, qui a créé la situation, voit s'engager, sans trop d'impatience, un conflit entre ses deux amies. Lorsque la jalousie de madame de Montespan éclate, jalousie bruyante et violente, d'amour-propre et d'ambition, elle n'a pour effet que de fatiguer le roi, à qui elle apprend à désirer une amie sûre, solide, dévouée, qui, au lieu d'afficher son empire sur lui, en ait beaucoup sur elle-même. Madame Scarron lui devient nécessaire; il s'accoutume à l'ascendant paisible d'une femme qui lui « fait connaître un pays tout nouveau, je veux « dire le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et « sans contrainte. Il en paraît charmé [1]. »

En même temps, la bienfaitrice affranchissait son obligée à force de lui reprocher ses bienfaits. Celle-ci, blessée chaque jour, voit d'un coup d'œil ce qu'elle a à faire. Elle garde une simplicité extrême, laisse tous les torts du côté de la favorite, tâche de se faire respecter et aimer, a soin d'être au courant de tout, évite les petits manéges et n'oublie aucun ménagement; en un mot, attend l'avenir.

Il y a des moments où tout semble près de se briser, à la grande

[1] Madame de Sévigné.

joie des courtisans et des nouvellistes de salon. La cour, la ville s'en occupent; madame Scarron offre à son directeur de quitter Versailles, et reçoit volontiers l'ordre d'y rester pour le salut du roi. L'abbé Testu, qui avait annoncé au monde que madame Scarron se retirait dans un couvent, est très-déconcerté. Elle-même le désabuse : « Voilà, lui écrit-elle, comment les curieux sont toujours mal infor- « més. Mon éloignement de la cour est si peu décidé, que j'y tiens « par des liens plus forts que jamais. »

La fortune de madame Scarron s'affermit de plus en plus : le roi lui donne un beau revenu, la retient à la cour sous un titre nouveau quand ses fonctions de gouvernante sont expirées; et, enfin, lorsqu'elle vient d'acquérir une terre noble, il la salue marquise de Maintenon. Bientôt les courtisans et les solliciteurs s'empresseront autour de *madame de Maintenant*, qui, de protégée, est devenue protectrice.

Mais sa position est de plus en plus fausse. D'abord confidente, puis rivale de la favorite, elle souffre à toute heure de son humeur, de ses soupçons, des traits amers qu'une Mortemart peut décocher. « J'aimerais mieux, s'écrie-t-elle, un peu de malheur fixe que beau- « coup de bonheur sans consistance. »

Chaque jour, nouveaux orages; on se trouve placées ensemble dans le même carrosse, on cause de bonne amitié et l'on reprend ses démêlés au retour. Rien de plus contradictoire que les lettres de madame de Maintenon à cette époque : espérances, colères, projets de fortune, désirs de retraite, toutes les alternatives s'y trahissent avec une sincérité et une vivacité involontaires.

En ce moment intervint une puissance qui agrandit le caractère de cette rivalité féminine, en donnant au rôle de madame de Maintenon une importance nouvelle : je veux dire le clergé. Par la bouche de l'abbé Gobelin, il déclare qu'elle doit rester à la cour et y accomplir une mission; à elle il sera donné de ramener le roi à une conduite chrétienne.

La tâche était délicate. Louis XIV, à l'apogée de son pouvoir, ne souffrait de personne ni conseil, ni représentations. Il admettait que le clergé travaillât à rétablir en France l'unité de la foi catholique et

l'empire de la morale chrétienne; mais il n'entendait pas prêcher lui-même d'exemple.

Pour les prélats, au contraire, une seule conversion paraissait difficile et importante à obtenir, celle du roi, qui menait une vie singulière. Les Bossuet, les Montausier, les Bourdaloue, souhaitaient de le ramener au christianisme. Prédicateurs et confesseurs, armés de la parole sacrée et maîtres de l'absolution, se liguèrent avec l'opinion publique pour obtenir le renvoi de la favorite. Dans ces conjonctures, il parut aux ministres de Jésus-Christ que l'entrée à Versailles d'une femme pieuse et intelligente était un fait providentiel. Madame de Maintenon, qui n'avait guère songé à ce rôle, répondit d'abord qu'elle n'était point dévote, que la dévotion parfaite, toute intérieure et de contemplation, ne lui allait pas. Tant mieux, lui dit-on; il faut une dévotion agissante; et l'abbé Gobelin, Fénelon, l'évêque de Chartres, s'occupèrent successivement de lui tracer une ligne de conduite. Elle commença alors, en s'adressant tantôt à la favorite, tantôt à Louis XIV, son œuvre de réformatrice, qui fut très-longue et très-pénible. Louis XIV n'aimait pas la dévotion de la reine, s'impatientait d'entendre prêcher contre les spectacles ou d'apprendre dans l'Évangile que Jésus-Christ parlait toujours l'humble langage des pauvres. Il ne savait rien des questions de dogme et préférait un athée à un janséniste. Pour lui, l'Église était un pouvoir; le dogme, un règlement; les pratiques, une convenance; la philosophie, la morale, une façon de penser que l'âge détermine tôt ou tard. Madame de Maintenon eut toutes les peines du monde à l'habituer aux idées religieuses et surtout à donner quelque consistance aux promesses et aux résipiscences légères de cet « homme énigmatique. »

Pourtant elle réussit. Un jour, au moment du mariage du dauphin, on apprend que Louis XIV veut vivre en famille auprès de la dauphine, qui déclare se faire un point de conscience de travailler à la conversion du roi,—auprès de la reine qui, grâce à madame de Maintenon, se rapproche en tremblant de son époux,—auprès de madame de Maintenon enfin, qui, toute fière de ses succès, s'applique à conquérir le cœur des deux femmes.

Madame de Montespan, dont le roi s'est débarrassé en la nommant surintendante de la maison de la reine, ne lâche pas prise; liguée avec madame de Montmorency, avec Louvois et Marsillac, fils du duc de La Rochefoucauld, elle se fait ménager des tête-à-tête avec le roi, en dépit de sa rivale qui alors est en proie à une vive inquiétude et tremble que madame de Montespan ne soit trop aimable dans les larmes. La guerre se propage; c'est plaisir de voir les marches et contre-marches des partisans des deux rivales. Il y a les ardents, les incertains, les transfuges et l'action secrète des directeurs. Le roi, qui hésite entre « son habitude de péché mortel » et la voix de Bossuet, dit qu'il est plus aisé de donner la paix à l'Europe que de la donner à des femmes. L'état d'esprit des deux rivales est étrange. Ne désespérant pas encore, madame de Montespan reparaît soudain chez madame de Maintenon et l'injurie; ou bien elle rentre à Versailles même. Madame de Maintenon, pendant qu'elle dispute le pouvoir à une femme aussi belle, éprouve une extrême anxiété : elle a quarante-cinq ans et les retours qu'elle fait sur son âge la navrent. « Il n'est plus temps de plaire... « Je suis trop vieille... Je ne sais que dire à l'abbé Gobelin... Je suis « une malade qui cache son mal par la crainte des remèdes... » Mais c'est le dernier effort; elle va triompher. Un événement inattendu vient tout décider. La reine meurt! Que se passe-t-il alors dans le cœur de madame de Maintenon?... Nous ne le saurions pas, si elle n'avait point auprès d'elle une jeune nièce, madame de Caylus, qui a de bons yeux. Celle-ci remarque l'agitation de sa tante « causée par une « incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes et de « ses espérances. En un mot, son cœur n'est pas libre. »

La cour et la ville épient, comme madame de Caylus, madame de Maintenon et le roi. Ils se marieront, ils sont mariés! dit-on tout bas en 1684. Là-dessus les jugements les plus divers se murmurent ou s'écrivent de toutes parts.

Saint-Simon, qui déteste le roi, saisit sa plume. C'est, dit-il, une mésalliance, un avilissement, un châtiment céleste, « l'humiliation la « plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouïe, « que la postérité ne voudra pas croire, réservée par la fortune (pour

« n'oser nommer ici la Providence) au plus superbe des rois!... »

Le grand Arnauld est équitable, et son témoignage mérite qu'on le rapporte :

Il n'y a point de scandale, dit-il, puisque tous ceux qui voient qu'il y a plus que de l'amitié entre eux croient en même temps qu'ils sont mariés. Je ne vois pas ce qu'on peut reprendre dans ce mariage contracté selon les règles de l'Église. Il n'est humiliant qu'aux yeux des faibles qui regardent comme une bassesse de s'être pu résoudre à épouser une femme plus âgée que lui et si fort au-dessous de son rang. Ce mariage le lie d'affection avec une personne dont il estime l'esprit et la vertu, et dans l'entretien de laquelle il trouve des plaisirs innocents qui le délassent de ses grandes occupations.

La Bruyère, quelques années plus tard, écrit, en traçant le portrait d'un grand monarque :

Il ne manque rien à un roi que la douceur d'une vie privée. Il ne peut être consolé d'une aussi grande perte que par le charme de l'amitié et par la fidélité de ses amis.

Louis XIV est du parti des philosophes, et, mettant le bon sens au-dessus des préjugés, il épouse, en 1684, une femme qui tenait, soit de sa race, soit d'elle-même, assez de qualités d'élite pour mériter cet honneur. Encore très-belle, elle avait une figure et une taille d'une majesté royale, parlait à ravir, écoutait mieux encore. Il trouvait chez elle la plus haute expression de cet esprit de société qu'il avait cherché vainement chez la reine et chez la dauphine. Enfin, elle lui paraissait plus fidèle que des favoris comme Vardes et Lauzun, plus sûre que madame de Montespan, elle qui, au lieu de l'orgueilleuse devise de Fouquet, *quo non ascendam,* prenait pour principe l'humilité.

Mais le roi n'a pas le courage d'avouer cette union. Il veut qu'on l'ignore. Précaution vaine! Le mariage du roi est le secret de tout le monde; le mystère se révèle de lui-même dans l'attitude des serviteurs, dans la déférence de l'entourage, dans les placets des solliciteurs. Bontemps, valet de chambre du roi, se présente un jour devant madame de Maintenon, pour lui offrir un livre de la part de l'abbé de Choisy. Il s'incline jusqu'à terre : — *Votre Majesté,* dit-il..., et tout à coup il balbutie, il fait un bond en arrière et perd la tête.

L'indiscrétion est dans l'air. Le confesseur même de la veuve qui n'est plus veuve, l'abbé Gobelin, qui donnait hier des ordres nets, a changé de style. Deux prélats vénérables, l'évêque de Chartres et le cardinal de Noailles, ont aussi une physionomie inaccoutumée. Les courtisans qui ont quelque grâce à obtenir viennent à elle. « Les grands « font la roue autour de sa niche, » dit madame de Caylus. On lui demande tout, gouvernements, pensions, charges ecclésiastiques, cordons bleus, abbayes vacantes. Et quelles lettres on lui adresse, pleines d'hyperboles et de protestations dévouées! Villars lui rend compte de chaque campagne, en lui faisant dire par sa femme : « Les plus grands « hommes ne sont rien, si vous ne les faites valoir. » Tallard lui envoie des alinéas brefs, militairement adulateurs, et, comme post-scriptum, des épingles anglaises. Les hommes les plus différents, le maréchal de Villeroy, correspondant un peu tragique, le duc de Mazarin, un fantasque, le duc d'Antin, qui désire de nouveaux bienfaits pour avoir l'occasion de redoubler de gratitude, le duc de La Feuillade, qui sollicite *un Marly,* le grave M. de Boufflers, le duc d'Aumont, le duc de Richelieu, qui veut emprisonner son fils et sollicite une petite lettre de cachet, tous se tournent vers le soleil levant.

Plus forte que les courtisans, madame de Maintenon ne se laisse pas étourdir, n'accepte pas le rôle qu'on lui fait, ne témoigne jamais au roi de ces désirs ruineux qui sont l'apanage des favorites, et ne consent même pas à s'avouer reine. Elle gronde sériensement ceux qui prennent avec elle le ton de la déférence; elle écrit à l'abbé Gobelin : « Je ne « sais si les honneurs dont je suis *couronnée* (et elle efface le mot, pour « mettre *environnée*) vous inspirent quelque chose de nouveau; mais « pour moi je ne suis pas changée. » En effet, elle ne dément pas les principes de toute sa vie; nulle révolution dans sa manière d'être, nulle distinction officielle, nul désir des oripeaux du pouvoir. La sobriété de son ambition surprend ses ennemis mêmes, Saint-Simon entre autres, qui avoue qu'elle se tient, avec une réserve sans trouble, à son ancien rang.

Madame de Maintenon fit plus, elle déchira jusqu'à l'acte du mariage. Il était écrit dans toutes les pensées, non-seulement à la cour et à Paris,

mais en France; chacun se demandait s'il n'était pas un peu l'ami ou le neveu de la nouvelle marquise. Pauvre femme! il lui naquit alors de tous côtés des cousins de province, grands solliciteurs, méritant peu, exigeant beaucoup. Elle essaya de s'y reconnaître et d'en servir quelques-uns sans engager le roi dans un népotisme ridicule. Ces hobereaux jetaient les hauts cris.

Elle résolut de concentrer ses bienfaits sur ses véritables parents et d'être leur protectrice intelligente, en tâchant de ne pas être leur victime. Elle adopta les enfants de ses proches, mademoiselle de Murçay, depuis madame de Caylus, et mademoiselle d'Aubigné, plus tard duchesse de Noailles. Elle s'occupa tendrement de son frère, Charles d'Aubigné; personne ne fut mieux traité par elle et ne la traita plus mal. C'était un capitaine de cavalerie qui aimait le fracas, les propos bruyants, le jeu et la galanterie. L'envoyait-on en province, il faisait du tapage et des dettes; une fois obéré, il écrivait à sa sœur que son domestique l'avait volé ou arrivait lui-même et demandait de l'argent. Aucune qualité française, aucune action d'éclat ne rachetait ses torts d'étourdi. Sa sœur essaya vainement de l'associer à sa fortune; pour lui, elle obtint des gouvernements, des pensions, l'ordre du Saint-Esprit; elle protégea ceux qui le protégeaient, recueillit un fils naturel que lui avait laissé je ne sais qui, et se laissa engager dans des spéculations ou dans des négociations de mariage qui la compromirent.

Dans le même temps, il épousait à l'insu de sa sœur une femme sans mérite. Cependant, par une grande supériorité d'esprit, elle persévéra dans sa bonté, adopta madame d'Aubigné, entreprit de la former, de lui enseigner l'économie domestique, le français, l'usage de la cour et entra dans les détails les plus précis pour diriger le ménage maladroit. Ils eurent une fille; elle leur écrivit: « Dites à la nourrice qu'elle nourrit « mon héritière. » Avec quelle attention elle régla la vie de ce frère malencontreux, avec quelle douceur et quels tempéraments maternels elle s'occupa malgré lui de son salut! On ne peut s'empêcher de sourire en rappelant ces détails. L'abbé Madot fut attaché à la personne de d'Aubigné pour le convertir. Sur quoi l'évêque de Chartres écrivait naïvement à madame de Maintenon: « Vous êtes sa mère par rapport

« à son salut... Vous lui avez donné un ange gardien qui l'a suivi par-« tout. » D'autres fois elle le faisait sermonner par Ninon de l'Enclos, ou bien elle s'en chargeait elle-même. Les lettres qu'elle lui adressa sont admirables, mâles, spirituelles, profondes ; elle lui rappelle toujours leur premier état : — *soyons contents!* c'est sa maxime. Elle lui recommande la délicatesse dans le choix de ses amis : « Vous ne sauriez avoir « trop de liaison avec Vauban. L'estime de cet homme-là est plus « glorieuse que celle de tous les courtisans. » Elle ajoute mille conseils des plus sensés, des plus nets, des plus éloquents, mêlés d'axiomes pratiques sans pédantisme : — Conduisez-vous partout comme si vous y deviez passer votre vie.—Séparez-vous des plaisirs, ils coûtent toujours cent fois plus que les besoins.—Ayez du jugement, le jugement vaut l'expérience. Mais souvent elle est forcée, au lieu de lui parler de son âme, de se rabattre sur l'extérieur, le langage, les habitudes quotidiennes :—Moins de cheveux à vos perruques.—Ne vous piquez pas d'avoir plus de rubans que les autres.—Ne vous moquez de personne.—Soyez le plus mal monté et le plus mal couché des capitaines du régiment.

Tout cela amusait le capitaine, qui ne manquait pas d'en faire des gorges chaudes avec les courtisans, et répondait à sa sœur : « Faites-moi « payer ma pension d'avance. » Celle-ci s'en indignait : « Demander « un bienfait avec l'empressement, le chagrin, la tyrannie dont vous « rougiriez d'exiger une dette ! » Peine perdue ; ni l'âge, ni les conseils ne guérirent ce spirituel égoïste.

Pour prix de ces bienfaits, madame de Maintenon, causant un jour avec madame des Ursins, apprit qu'on l'accusait de laisser mourir sa famille dans la misère. Elle sourit tristement et répondit : « Je vous « remets à la vallée de Josaphat pour voir si je suis une mauvaise parente. « Je puis me tromper, mais je crois devoir faire ce que je fais et que « Dieu ne m'a point mise où je suis pour persécuter incessamment celui « à qui je voudrais procurer un repos qu'il n'a pas. »

Le roi était vieux, en effet, et fatigué. La marquise de Maintenon, quand elle se retournait vers l'intérieur de son palais si envié, se trouvait aux prises avec le plus terrible ennemi des femmes, l'ennui! l'ennui magistral d'une vieille cour, l'esprit de symétrie universelle, secrètement

troublé par les anxiétés d'un monarque et d'un royaume alors malheureux, par les menées, les manœuvres et les passions sourdes qui entourent tout pouvoir. Elle regrettait du fond de son cœur le temps de sa jeunesse et de sa liberté. Si son orgueil se plaisait près du trône, elle payait cher l'honneur d'y rester. Elle souffrit dans ses amis autant que par ses ennemis. Les mécontentements, les défections, les trahisons l'avertissaient chaque jour de se défier de tout, en même temps que par sa situation même, elle se croyait forcée d'être toujours au courant des actes et des médisances des « ravaudeurs, » comme elle disait. Sur sa demande, on lui apportait la dernière chanson faite contre elle; elle souriait : « Quand j'avais de la voix, j'aurais chanté cette chanson ; elle « ne me dit rien de nouveau : ne sais-je pas que je suis vieille? Si je « pouvais l'oublier, le changement de mon humeur me le dirait assez. « Cherchez l'auteur, je vous en prie. Si le roi le connaissait, il me « vengerait; et si je le connais, je me vengerai autrement que lui. » Ces attaques incessantes attristèrent son âme sans l'aigrir; mais, comme il arrive toujours, ceux qui la harcelaient l'accusèrent de nourrir les ressentiments qu'ils provoquaient et qu'elle n'avait pas. La haine n'était point naturelle à son cœur; à moins que l'on n'appelle haine cette misanthropie intime que l'expérience de la vie entretient dans les âmes les plus vives et les plus froissées. Tout dans ce monde est affliction d'esprit, écrivait-elle au duc de Noailles, et voyant à la cour trahison sur trahison : « Comptez que tous les hommes noient leurs parents « pour dire un mot de plus au roi et pour lui montrer qu'ils lui sacri- « fient tout. »

Tandis qu'elle se roidissait contre toutes ces épreuves, la calomnie allait son train, tous les jours plus vive, plus amère, plus impudente, et grandissant avec une rapidité inouïe. Ah! s'il fallait ici recueillir les injures et les vilenies accumulées sur le nom de madame de Maintenon, je m'engagerais dans un étrange dédale! Elle est, dit-on, corrompue, elle est cruelle, elle fait du vice hypocrite un moyen de fortune. Elle a trahi sa bienfaitrice, madame de Montespan! On oublie qu'il s'est écoulé quatorze ans entre son arrivée à la cour et son mariage.

Ce qu'elle dut éprouver, vous le devinez. Pendant ces quatorze années, on la traita comme une favorite hors d'âge. Pamphlets, chansons, pièces de théâtre, on ne lui épargna aucune insulte; comme elle négligeait de se venger, on s'en donna à cœur joie. On fouilla sa vie, on lui trouva des aventures; on interrogea sa nièce, madame de Caylus, son professeur Méré, son ancienne amie, Ninon de l'Enclos. Il est vrai que madame de Caylus répondit : « Pour moi, il me « suffit d'être persuadée de la fausseté des bruits désavantageux qui ont « couru, et d'en avoir assez dit pour montrer que je ne les ignore pas.

Méré avait dit depuis longtemps : « Ce qui me fâche d'elle, c'est « de voir qu'elle s'attache trop à son devoir, malgré tous ceux qui « tâchent de l'en corriger. »

Ninon de l'Enclos répondit : « Madame de Maintenon, dans sa jeu- « nesse, fut vertueuse par faiblesse d'esprit; j'aurais voulu l'en guérir, « mais elle craignait trop Dieu. » En effet, Ninon avait pu la séduire par la grâce de son esprit, sans pouvoir la gagner à son scepticisme ni à son libertinage. Et, puisque ce nom compromettant revient sous ma plume, y a-t-il quelque chose à pallier dans les relations de Françoise d'Aubigné avec Ninon de l'Enclos? Tout le monde ne connaît-il pas le double rôle de Ninon, aujourd'hui hétaïre aristocratique, symbole vivant du libre plaisir, demain arbitre du bon ton, Aspasie élégante, attirant autour d'elle les esprits les plus charmants et la jeunesse ambitieuse? C'est par le commerce d'esprit que se rapprochèrent ces deux femmes, qui régnèrent chacune à leur façon et conservèrent toutes deux à soixante ans (comme leur contemporaine, la duchesse de Portsmouth), une éclatante beauté. Le dogme de la volupté, prêché par Ninon, les sépara sans les rendre ennemies.

Enfin, l'union de Louis XIV et de madame de Maintenon fut légitime et consacrée. « Alors, on accusa la veuve de mariage clan- « destin. » Que vous dire? Un jour on emprunta aux propriétés de cette reine la rivière qui les ornait. L'Eure fut amenée de la vallée de Maintenon à Versailles, Eh bien! on fit un récit dramatique de ces travaux exécutés par les soldats. La marquise avait enseveli dans les fossés de son château toute l'infanterie française...

Soyez donc reine! Françoise d'Aubigné se dégoûta de l'être et, loin de savourer ces plaisirs par lesquels les gens de cour cherchent à abréger le songe de la vie, elle chercha avec ardeur une retraite, une Thébaïde, où elle pût respirer, où elle reposât son esprit du spectacle des vanités et de l'écho des calomnies.

Or, les jours où elle n'y tenait plus, elle s'échappait de Versailles, à six heures du matin, dans une voiture chargée de vivres, d'habits, d'argent, qu'elle distribuait à de pauvres affamés. Elle arrivait à Saint-Cyr, qui était, en ce temps-là, une pension de jeunes filles. Là, que faisait-elle? Regardez-la entrer dans cette maison, où elle a cherché pendant toute la fin de sa longue vie un peu de vraie consolation.

Elle arrive, elle monte dans les dortoirs où l'on habille les enfants, et elle aide à les peigner. Au réfectoire, elle s'assied à la table des élèves, avec un plaisir si vrai, qu'elle en prit peu à peu l'habitude, et ne dîna plus dans ses appartements que lorsque ses quatre-vingts ans l'y obligèrent. Dans les classes, elle vient causer, faire des instructions, travailler avec les enfants; en leur présence, elle écrit un billet et une lettre pour en montrer la différence. Quand une demoiselle lui présente quelque bel ouvrage, elle sourit et la prie, pour voir ce qu'elle y a mis du sien, de manier devant elle l'aiguille ou le crayon.

Les Saint-Cyriennes professent particulièrement une grande indépendance d'orthographe; elle leur fait des dictées. Entraînée par sa tâche, bientôt elle se tient chargée, pendant une année, d'une classe, et passe consécutivement à toutes les autres. Les plus petites ont autant de part à ses soins que les plus grandes. Sur leurs cahiers elle trace des exemples d'écriture, non pas à l'aide de cet ingénieux vocabulaire des calligraphes modernes, qui commence par Ane et finit par Zèbre, mais en rédigeant quelques phrases courtes et expressives :— Accoutumez-vous à être seule. —Cherchez la vérité en tout. — Écoutez et ne parlez guère. — Le plus grand de tous les plaisirs est d'en pouvoir faire.

On écoutait avec charme cette directrice, sévère et coquette tour à tour, qui parlait simplement, et, loin de se dire infaillible, reconnaissait volontiers qu'elle se trompait quelquefois. On appelait *ré-*

créations de Madame des journées entières qu'on passait autour d'elle à lire, à chanter, à travailler, surtout à causer. Quelquefois, en entrant, elle déclarait qu'elle était résolue à ne dire que des inutilités; puis, peu à peu, le badinage faisait place à quelques causeries sérieuses, dont la trace est restée dans les *Entretiens*, qui sont d'une finesse achevée, d'une tendresse aimable et d'un tour piquant, lorsqu'il s'agit de choses familières; d'une éloquence nerveuse en des matières plus graves. Elle savait si bien comment il faut mesurer les grâces et les conseils, sans renoncer à la franchise d'une mère!

Jamais, chez la duchesse de Richelieu, la jeune veuve de Scarron ne se montra aussi serviable, aussi attentive pour ses nobles hôtes que madame de Maintenon l'est ici pour des enfants. Elle veille à ce qu'on ne les tienne pas trop longtemps à genoux dans l'église. Qu'on n'abuse pas du travail à l'aiguille. « Il vaut mieux qu'elles « ne sachent pas si bien travailler et qu'elles ne soient pas bossues. » Plus tard « elles ne trouvent personne qui les veuille. » Son attention se porte même sur les jeux; les poupées lui paraissent funestes; car il est à craindre qu'on n'effile ses rubans, qu'on ne déchire ses dentelles pour les mieux parer. Au contraire, d'autres jeux, comme les *proverbes*, accoutumeront l'enfant à entendre finement. Le colin-maillard contribuera à sa santé et les jonchets à son adresse. Aucun détail ne paraît ridicule ou puéril à madame de Maintenon, qui s'occupe encore de diriger prudemment les promenades des jeunes filles dans la campagne, promenades dangereuses dans un pays infesté de gardes et de mousquetaires.

Son esprit était fait à merveille pour l'éducation. Douée d'une perspicacité rare, exercée à l'empire sur soi-même, forte de tout ce qu'elle avait puisé d'enseignements à l'école du malheur, gardant de la haute société la tradition du bon goût, connaissant le train du monde et les caractères, elle avait le droit d'être écoutée, lorsqu'elle consacrait à Saint-Cyr toute l'expérience dont elle avait fait provision.

J'ai oublié de dire, tandis que je racontais la lutte de madame de Montespan et de madame de Maintenon, comment fut établie cette maison de Saint-Cyr. Ce fut pourtant au moment le plus vif de cette

bataille, en 1680, que Françoise d'Aubigné créa l'institution. Une religieuse ursuline vint un jour, à Saint-Germain, se jeter aux pieds de madame de Maintenon et la supplia de sauver quelques enfants qu'elle élevait, mais que la misère la forçait d'abandonner. Touchée, la marquise visita ses protégées, leur porta des vêtements et du pain, puis les établit, en 1682, à Rueil. Là, soixante filles, les unes nobles, les autres sorties des chaumières, apprirent les joies de la piété et du travail. Bientôt le roi s'intéressa à elles, et, vous le devinez, ce fut l'embryon de Saint-Cyr.

Eh bien! jusque dans ce bienfait, il y eut pour madame de Maintenon une source de déceptions. Elle avait rêvé pour les élèves quelque chose de simple et d'utile. Elle ne voulait pas former des religieuses ou des dames d'honneur, mais des femmes. A ses yeux, des bâtiments royaux, de hautes protections, une dotation considérable, un grand éclat extérieur n'étaient, malgré leur utilité, que de vains avantages, au prix de la discipline délicate qu'il fallait avant tout imaginer pour diriger l'esprit et former le cœur des jeunes filles.

Mais c'est le sort ordinaire de toute institution, qu'elle change dans les mains mêmes du fondateur, et qu'après avoir composé avec les circonstances, il voit, malgré des concessions nombreuses, son espoir trahi. Les choses ne prirent pas le tour que voulait leur donner madame de Maintenon. Le roi s'en mêlant, l'institution devint un établissement aristocratique et monarchique. Désormais, c'était une affaire de caste : tout devait y être élevé, élégant, fait pour les délicatesses de l'esprit et digne de Louis le Grand. A cette maison privilégiée furent attachés, directement ou indirectement, les plus hauts personnages de l'État, de l'Église, de la littérature et des arts. Mansard dessina les jardins de Saint-Cyr, comme Le Nôtre avait dessiné ceux de Noisy; « le foin » disparut et fit place à des arbres fruitiers, à des bosquets, à des charmilles habilement disposés. Les allées reçurent des noms de la main du roi, qui les écrivit avec un crayon sur le plan. Les papes, qui approuvèrent les constitutions, adressèrent à la fondatrice des brefs de félicitation ou des marques de leur munificence. Bossuet, Bourdaloue, Fénelon donnèrent des soins à cette jeunesse d'élite, le dernier surtout,

des instructions pleines de cette tendresse persuasive qui était son éloquence naturelle. Pour Saint-Cyr, Boileau, Racine, Quinault, Lulli se mettaient à l'œuvre, jaloux d'embellir la Jérusalem nouvelle. Ainsi naquirent *Esther, Athalie* et le chant célèbre qui, depuis, a émigré, s'il est vrai qu'il soit devenu le *God save the Queen* des Anglais. De futurs ministres, Chamillard et Voisin, débutèrent comme trésoriers de Saint-Cyr.

Pour entrer dans cette communauté, qui avait des armoiries, une livrée, de l'argenterie gravée, et empruntait les fleurs de lis d'or de la couronne royale, il fallait être jeune, noble et belle. Nulle ne pouvait obtenir une des deux cent cinquante places sans faire renouveler, légaliser en quelque sorte sa noblesse par le généalogiste de la cour, d'Hozier ; il fallait justifier par des titres en bonne forme une profession de noblesse de cent quarante ans consécutifs du côté paternel. On exigeait en outre une bonne constitution de corps et une bonne constitution d'esprit. Celles qui pouvaient ainsi payer de race, de figure et de caractère entraient dans la maison.

Madame de Maintenon se trouva tout à coup en face de petites grandes dames qui ressemblaient fort à des *précieuses*. Elle dut combattre l'esprit du monde qui envahissait la maison. Elle défit comme elle put tout ce qu'on faisait d'imprudent et d'insensé autour d'elle. Que de pas, que de démarches, que de leçons, que de lettres pour rappeler son troupeau frivole à la raison chrétienne! Elle opposait aux affectations de cette jeunesse entraînée un bon sens viril et même gaulois, dont je veux citer ici un exemple. C'est sa lettre sur la fausse pudeur. Une demoiselle rougissait d'entendre parler du vêtement *inexpressible :* madame de Maintenon prend la plume et écrit à Saint-Cyr :

On m'a dit qu'une des petites fut scandalisée au parloir de ce que son père avait parlé de sa culotte : c'est un mot en usage ; quelles finesses y entendent-elles? Est-ce l'arrangement des lettres qui fait un mot immodeste? Auront-elles de la peine à entendre les mots de curé, de cupidité, de curieux, etc. ? Cela est pitoyable. D'autres ne disent qu'à l'oreille qu'une femme est grosse : veulent-elles être plus modestes que Notre-Seigneur qui parle de grossesse, d'enfantement? Une petite demoiselle s'arrêta avec moi quand je voulus lui faire dire combien il y a de sacrements; ne vou-

lant pas nommer le mariage, elle se mit à rire et me dit qu'on ne le nommait point dans le couvent dont elle sortait.

Quoi! un sacrement institué par Jésus-Christ, qu'il a honoré de sa présence, dont les apôtres détaillent les obligations et qu'il faut apprendre à vos filles, ne pourra pas être nommé! Voilà ce qui tourne en ridicule l'éducation des couvents! Il y a bien plus d'immodestie à toutes ces façons-là qu'il n'y en a à parler de ce qui est innocent et dont tous les livres de piété sont remplis. Quand elles auront passé par le mariage, elles verront qu'il n'y a pas de quoi rire. Il faut les accoutumer à en parler très-sérieusement et même tristement, car je crois que c'est l'état où l'on éprouve le plus de tribulations, même dans les meilleurs. Il faut leur apprendre, quand l'occasion s'en présente, la différence des paroles immodestes et qu'il ne faut jamais prononcer, et des paroles grossières; les unes sont des péchés, les autres sont contre la politesse.

Voilà la femme qu'on a accusée d'hypocrisie et qu'on a dénoncée à l'univers comme une fanatique qui voulait faire des enfants autant de religieuses. Ouvrez l'histoire de M. Michelet écrite il y a vingt ans, et destinée à la jeunesse française, vous y lirez : « Elle n'eut point d'en-« fants, elle ne connut point l'amour maternel; c'est elle qui conseilla « la plus odieuse mesure de cette persécution, d'enlever les enfants à « leurs parents pour les convertir. Les cris des mères ont monté au ciel. »

L'histoire sait pourtant que Françoise d'Aubigné fut elle-même enlevée, toute petite, par les convertisseurs, et qu'elle n'enleva jamais personne. Mais qu'importe! le courant du siècle entraîne les écrivains, et nous sommes aujourd'hui disposés à traiter la mémoire de madame de Maintenon aussi cavalièrement que Pierre le Grand traita sa vieillesse. On se souvient qu'en 1717 ce touriste civilisateur voulut pénétrer à Saint-Cyr et voir en face celle qui avait été si longtemps l'Égérie de Louis XIV. Il la trouva sur son lit, souffrante, et lui demanda quel était son mal. — « Une grande vieillesse, » répondit-elle. Le czar la regarda bien dans les yeux et s'en alla.

Nous sommes presque aussi impertinents et un peu moins curieux. Au nom de madame de Maintenon, il nous suffit d'évoquer une figure de prude royale, d'imaginer une femme âgée et intrigante, vêtue d'une robe feuille morte, sans or ni broderie, enfermée dans ses coiffes et son écharpe noires, se tenant roide dans un grand fauteuil qui ressemble à un confessionnal, ou, si vous voulez, au tribunal de l'inquisiteur, et,

si elle ouvre la bouche, toute prête à nous morigéner. Nous voyons passer en silence ses gens, peu nombreux, humbles, dévots; dans l'ombre, derrière elle, se dessinent quelques figures de femmes décrépites et le profil vieilli de Louis XIV, Apollon en retraite dont elle a fait un Chrysale. Nous croyons sentir que cette femme, mise toute sa vie, « plus vieillement que son âge, » nature négative, stérile, sans élan, sans caprice, est l'ennemie née de l'art, de la gloire, des passions franches et vives, le mauvais génie de Versailles; et lorsque dans le demi-jour de son repaire nous l'entendons moraliser à huis clos quelque jeune duchesse, elle nous paraît être la personnification triomphante de l'hypocrisie. Il nous prend envie de fermer la bouche à cette prédicante, de lui demander pourquoi, si dévote, elle a supplanté la maîtresse royale, pourquoi elle a enlevé à une mère l'amour de ses enfants, à des enfants les droits de leur naissance; pourquoi elle a poussé à la révocation de l'Édit de Nantes, et avec tant d'adresse dissimulé ses amants, abandonné ses amis.

Nous pourrions l'admirer, si elle bavardait spirituellement et sans fin comme madame de Sévigné; nous lui pardonnerions d'être pieuse et nulle comme la reine, amoureuse et mystique comme La Vallière, favorite d'un jour comme mademoiselle de Fontanges, orgueilleusement belle comme madame de Montespan. Mais être à la fois précieuse, dévote, institutrice et reine, être à volonté la gouvernante d'un poëte estropié et celle d'un vieux roi triste, parler d'amour et contre l'amour, tant de renoncement et tant d'orgueil nous courroucent.

Alors les jugements violents sur cette reine à peine enterrée; les calomnies, les insultes : quelles invectives lui adressent Duclos et Saint-Simon! servante abjecte, femme galante! et le duc n'a pas assez de fiel pour faire ressortir la longue bassesse et la fausseté victorieuse de cette comédienne qu'il abhorre.

Dans le même temps que les Mémoires de Saint-Simon commencèrent à devenir publics et ruinèrent la réputation de madame de Maintenon, la Révolution française, qui livrait ces Mémoires à la curiosité, détruisit Saint-Cyr, et la foule aveugle insulta le cadavre de la fondatrice : on vit en janvier 1794, le corps de madame de

Maintenon tiré de l'église de Saint-Cyr où il dormait dans les parfums, traîné dans la cour la corde au cou, déchiré, mutilé, au milieu de hurlements de joie. Ce châtiment ne suffisait pas; il n'avait rien d'assez particulier; la femme de Louis XIV partageait seulement le sort de la monarchie. Plus tard on se vengea d'une autre manière de « la Scarron. » Ces pauvres restes jetés et enfouis dans un trou, avaient été exhumés en 1802 et honorés d'une tombe, d'une grille et de quelques saules pleureurs. En 1805, le général Duteil ordonna « la destruc- « tion du tombeau *de la fanatique qui avait fait révoquer l'Édit de* « *Nantes*. Alors les derniers ossements de madame de Maintenon « furent placés dans un mauvais coffre à emballage et relégués « d'abord dans un grenier, parmi des débris de meubles, puis « dans un coin poudreux de l'économat de l'École-Militaire, derrière « des caisses de rebut. » Ce n'est qu'en 1836 que le général Baraguay-d'Hilliers recueillit ces débris, les joignit à ce qu'on retrouva dans le caveau (des restes de linceul, un talon de soulier de femme, quelques aromates, quelques lambeaux de parchemin, une petite croix d'ébène), et réunit tout cela dans un mausolée de marbre noir. La mémoire de madame de Maintenon a été plus lacérée encore que sa dépouille mortelle; les lecteurs des *Mémoires de la duchesse d'Orléans* et des *Chroniques de l'Œil-de-Bœuf* vous peindront sérieusement la vieille Maintenon, parvenue misérable, tantôt dans sa terre, nouant une intrigue avec son jardinier, tantôt à Versailles, aidée d'une clique de bas étage, vendant d'une main les emplois, de l'autre tenant registre des infidélités conjugales, pour distribuer aux délinquants des coups de sa férule : ces grossièretés se réimpriment en 1855, et les livraisons à quatre sous les rendent populaires.

Cependant Françoise d'Aubigné montra, dans ses diverses fortunes, un désintéressement et une bonté qui durèrent autant que sa vie. Son luxe fut l'aumône, le plus clair de ses revenus y passa; elle donnait annuellement de 54 à 60,000 livres; elle cherchait l'infortune dans l'obscurité, fondait des hospices, multipliait les écoles, s'écartait en silence de Chambord ou de Fontainebleau, pour aller visiter quelque village, et y établissait toujours quelque moyen d'assistance

publique ou d'amélioration. Madame de Miramion, célèbre par ses aumônes, ne crut pouvoir mieux faire que de léguer, en mourant, ses pauvres à madame de Maintenon. Quand l'hiver et la famine remplissaient de mourants les hôpitaux trop étroits qui chaque jour rejetaient sur le pavé un peuple de malheureux, madame de Maintenon redoubla de charité, se priva pour faire plus de bien et prêcha d'exemple en réduisant sa toilette et mangeant du pain d'avoine. Et puisqu'il faut tenir compte aux favoris du mal qu'ils ne font pas, on doit rappeler que sa modération ne se démentit jamais : elle refusa mille fois les dons du maître, enferma dans les limites les plus rigoureuses son train et sa maison, ne s'assura ni douaire, ni legs, et demeura à la mort du roi dans un tel état, que le duc d'Orléans, en lui continuant sa pension, écrivit dans le brevet que son désintéressement la lui avait rendue nécessaire. Elle croyait et disait que « les revenus « du roi appartiennent au royaume. C'est de là qu'il les tire : c'est « là qu'il doit les renvoyer. Ils doivent être aux besoins des peuples « et non au luxe d'une femme. » Elle aima la France et pensa la servir en demandant le soulagement du peuple et la fin de la guerre, en provoquant des mémoires comme celui de Racine sur la misère publique, enfin, en consolant et en aimant un roi malheureux.

Pour le roi, elle fit de sa vie une longue et généreuse contrainte; souvent au milieu des revers publics et de la sombre tristesse de Versailles, elle pleurait : tout à coup on annonçait le roi; alors elle cachait ses larmes pour sécher celles de Louis XIV, et pendant des heures entières, elle épuisait son esprit et son courage à inventer des conversations douces et sereines.

Ce fut précisément le tort de la destinée de cette femme. Associée au malheur et à la tristesse, elle entra dans ce règne si long à l'heure où il allait s'assombrir. « Il me semble, disait-elle, n'avoir été placée « auprès du trône de Louis XIV que pour assister à l'éclipse de sa « gloire. »

Elle essaya avec une discrétion admirable de soutenir le courage du roi et même de lui adoucir la fatigue des affaires, car elle ne le quittait pas pendant les heures où il s'occupait de questions ennuyeuses

pour une femme. Placée d'un côté de la cheminée, tandis que le roi travaillait de l'autre avec son ministre, elle écoutait sans mot dire jusqu'au moment où le roi *consultait la raison*, et se tournant vers elle, lui disait : Qu'en pense Votre Solidité ?

Le croirait-on ? C'est là précisément ce qu'on reprocha à madame de Maintenon. Le secret de la haine qui l'entoura, ce fut l'influence qu'on lui savait et que l'on supposait immense. De là est parti Saint-Simon pour peindre sous les traits les plus exagérés le fatal ascendant de la marquise. Il veut qu'elle ait exercé son action sur toute chose. « La toute-puissance, l'adoration publique, universelle, les ministres, « les généraux d'armée, la famille royale la plus proche, tout en un « mot à ses pieds... Les hommes, les affaires, les choses, les choix, les « justices, les grâces, la religion, tout sans exception en sa main, et le « roi et l'État ses victimes. » Ainsi parle Saint-Simon. Sa fureur est telle qu'il cherche du mal, des doutes, des soupçons à tout hasard dans la vie de Françoise d'Aubigné. Ouvrez son livre, parcourez sa première page sur madame de Maintenon ; trois fois en quelques lignes, il se donne ce petit plaisir ; lisons :

—Son père, *peut-être* gentilhomme...

—Scarron la trouva aimable, et ses amis *peut-être* encore plus...

—Des gens, qui avaient *peut-être* encore plus besoin de sa femme que lui, l'entêtèrent de faire ce mariage...

Ce ton déloyal aurait dû prémunir la postérité contre un pareil biographe. Mais il y a une fatalité sur les réputations.

Je n'insiste pas ; je me contente de rappeler ici un joli passage de madame de Maintenon sur les influences de femmes dans une cour :

Que de choses j'ai vues ! écrivait à ce propos madame de Maintenon. Madame la duchesse de Bourgogne obtenait tout ce qu'elle voulait par des manières et par une conduite qui auraient fait la disgrâce de toute autre. Madame de Montespan attelait six souris à un petit carrosse et s'en laissait mordre ses belles mains ; elle avait des cochons et des chèvres dans des lambris peints et dorés ; le roi la montrait aux ministres comme une enfant, se récriant sur le badinage des Mortemart ; mais elle savait tous les secrets de l'État et donnait de très-bons conseils, et de très-mauvais, selon ses passions.

Madame de Maintenon n'eut, elle, qu'une véritable passion, celle de

gagner les âmes au bien. Avouons-le, au risque de la rabaisser aux yeux du vulgaire, madame de Maintenon a été toute sa vie une sublime institutrice, d'abord la sienne propre ; puis elle a pris plaisir à élever sa nièce, madame de Caylus, les enfants du roi, ceux de son frère, des enfants trouvés, des princesses et des bourgeoises, enfin, tout Saint-Cyr. Toujours et partout, avec Scarron qu'elle modère, avec Louis XIV qu'elle convertit, avec son frère qu'elle chapitre, cette passion d'instruire et de tempérer les esprits se fait jour : tel est le secret de son caractère, de ses qualités, de ses défauts, le vrai sens de son influence, le mot de toute sa vie.

La raille qui voudra : je trouve, pour moi, qu'elle a fait beaucoup de bien de son vivant et après sa mort; Louis XIV, livré à l'influence de Louvois et de madame de Montespan, se serait-il arrêté sur la pente où madame de Maintenon essaya de le retenir? La jeunesse française n'est-elle pas redevable à une femme qui répandit sur elle des bienfaits de tous genres? Madame de Maintenon, enfin, n'a-t-elle pas laissé, aux institutrices sérieuses et aux mères de famille, d'admirables instructions en même temps qu'un grand exemple?

Ce dernier titre est le plus beau auquel on puisse prétendre. Quand même elle n'obtiendrait pas, au tribunal de l'histoire, la réhabilitation qui lui est due, si l'on reconnaît qu'en accomplissant cette œuvre, elle nous a légué, sans le savoir, un livre d'une vérité supérieure et d'une utilité universelle, c'est assez pour rendre à son nom le respect. Que les partis la déchirent! qu'importe, si la jeune femme qui rêve à l'éducation de son enfant aime cette conseillère spirituelle ; si quelque institutrice ignorée, ouvrant ces lettres à l'heure où le découragement la visite, dans la solitude, le soir, après une journée de labeur ingrat, y trouve des consolations, et se sent guidée par la voix énergiquement encourageante d'une reine qui fut institutrice.

EMILE CHASLES.

CATINAT

CATINAT

(1637-1712)

A la date de 1712, Saint-Simon écrivait dans ses Mémoires[1] :

« Catinat vient de mourir dans un âge très-avancé, sans avoir été marié, ni avoir acquis aucune richesse. Il est mort à Saint-Gratien, d'où il ne sortoit plus depuis quelques années, et où il ne vouloit presque plus recevoir personne. Il y rappela, par sa simplicité, par sa frugalité, par le mépris du monde, par la paix de son âme et l'uniformité de sa conduite, le souvenir de ces grands hommes qui, après les triomphes les mieux mérités, retournoient tranquillement à leur charrue, toujours amoureux de leur patrie et peu sensibles à l'ingratitude de Rome qu'ils avoient si bien servie. Catinat mit sa philosophie à profit par une grande piété. Il avoit de l'esprit, un grand sens, une réflexion mûre; il n'oublia jamais le peu qu'il étoit. Ses habits, ses équipages, ses meubles, sa maison, tout étoit de la dernière simplicité; son air l'étoit aussi et tout son maintien. Il étoit grand, brun, maigre, un air pensif et assez lent, de beaux yeux et fort spirituels[2]. »

[1] Consulter : *Mémoires pour servir à la vie de Catinat*, par le marquis de Créqui. Amsterdam, 1772, et Paris, 1775. — *Mémoires pour les vies et les caractères des plus illustres personnes mortes en* 1712. Londres, 1718. — *Correspondance de Louis XIV.* — *Mémoires de Saint-Simon.* — *Mémoires et correspondance de Catinat*, 1819, 3 vol. in-8°. — *Lettres de Madame de Sévigné et de Madame de Maintenon.* — Les *Éloges de Catinat*, par la Harpe, Guibert, l'abbé d'Espagnac, 1775. — Les *Biographies universelles* de Michaud et de Didot. — L'*Histoire de France* de H. Martin, t. XIII et XIV, etc. — [2] *Mémoires de Saint-Simon*, édit. de M. Chéruel, t. VI, p. 227.

Ces quelques lignes, tracées par l'écrivain qui est le meilleur peintre de portraits que nous ayons, expriment fidèlement la physionomie morale de Catinat. Le rapide exposé de sa vie et de ses services militaires, quelques souvenirs empruntés à ses biographes ou aux Mémoires qui portent son nom, et quelques réflexions sur son caractère, mettront en relief les traits principaux de cette noble figure, esquissée par Saint-Simon. On a beaucoup vanté, et avec justice, l'homme de guerre et le savant tacticien : dans celui que les panégyristes appellent un héros, c'est l'homme que nous voudrions surtout faire valoir. Le profit des plus grandes victoires ne dure guère, mais celui de l'exemple d'une belle vie demeure éternellement.

Cet homme de Plutarque, chez qui le sens le plus droit s'alliait à une singulière élévation de caractère, était un enfant de Paris[1], comme Molière, comme Boileau : esprits travailleurs et modestes, auxquels il ressemble par la générosité de ses idées et la noble simplicité de sa vie. La famille de Catinat était originaire du Perche.

« Il étoit, dit Saint-Simon, arrière-petit-fils du lieutenant-général de Mortagne au Perche, mort en 1584 : c'étoient apparemment des manants de là autour, puisque c'est le premier qu'on connoisse. Son fils et son petit-fils furent conseillers au Parlement ; le petit-fils devint doyen de cette compagnie, et eut Saint-Gratien de sa femme, fille d'un autre conseiller au Parlement. De ce mariage, quatorze enfants dont le maréchal de Catinat fut le cinquième fils [2]. »

Fils du doyen des conseillers au Parlement de Paris, Catinat se consacra d'abord au barreau, où des traditions domestiques lui marquaient naturellement sa place. Le motif de sa prompte retraite est honorable et peint déjà l'homme : il perdit une cause qu'il croyait juste : mésaventure plus qu'ordinaire dans la carrière d'un avocat, mais qui humilia cette jeune conscience, déjà si scrupuleuse. Ce fut le premier froissement de l'injustice, et cette blessure, vivement ressentie par une âme fière, peut expliquer le dégoût où il prit son métier ; je pense cependant qu'au motif de conscience il faut joindre les sollicitations impérieuses d'une véritable

[1] Il était né le 1er septembre 1637.

[2] *Mémoires de Saint-Simon*, édit. Chéruel, t. III, p. 141.

vocation. La gloire l'appelait, mais ailleurs qu'au barreau. La vie militaire, où peuvent se concilier si bien l'indépendance des idées et du caractère et la noble servitude du devoir et de la discipline, était faite pour le tenter. Il entra dans la cavalerie. Tous ses grades, il devait les conquérir par de sérieux et éminents services. A partir de ce moment, sa vie appartient à l'histoire.

Il se distingua d'abord, pendant la guerre de *Dévolution*, au fameux siége de Lille, en 1667. Louis XIV lui accorda une lieutenance dans le régiment des gardes, et Catinat fit toutes les campagnes suivantes, sous les ordres de Condé et de Turenne, de 1668 à 1778. Il était aux lignes de Maëstricht et devant Besançon; il fut blessé à la glorieuse et meurtrière bataille de Senef (1674), où il servait sous Condé, qui eut trois chevaux tués sous lui : la cavalerie resta une heure entière exposée au feu du canon du prince d'Orange. C'est après la bataille de Senef que Condé écrivait à Catinat : « Personne ne prend plus d'intérêt que moi à votre blessure : il y a si peu de gens comme vous, qu'on perd trop quand on les perd. » En 1677 et 1678, nous retrouvons Catinat à Valenciennes, à Cambrai, à Saint-Omer, au siége de Gand, à la prise d'Ypres, sous Luxembourg et d'Humières, avec Vauban, qui s'unit avec lui d'une amitié étroite; il prit part ainsi à toutes les entreprises importantes de la guerre contre les Provinces-Unies, que termina la paix de Nimègue (1678).

Cette date marque l'apogée du règne de Louis XIV : la décadence va commencer, quoique retardée ou dissimulée encore par de grands talents et de beaux succès. Il aurait fallu bien des Catinat pour la prévenir. Après Condé, après Turenne, vient le règne des médiocrités. Catinat, du moins, nous consolera de Villeroy et continuera la tradition des excellents capitaines.

Les *Chambres de Réunion* avaient complété notre frontière du nord et de l'est. Louis XIV, voulant maintenir aussi l'influence française du côté des Alpes, avait entamé des négociations pour la réunion de la Savoie[1] : il tenait d'abord à reprendre la citadelle de Casal, dont il offrait un bon

[1] H. Martin, *Histoire de France*, t. XIII, p. 584.

prix à l'insouciant Charles IV de Mantoue; mais le secret de cette négociation ayant été vendu à l'Espagne par un certain comte Matteoli, Catinat, après s'être emparé de la personne du comte, fut chargé d'occuper la citadelle de Casal, dont il resta gouverneur. Il prit un pied solide dans ce pays, qui devait être le théâtre de ses plus brillants et de ses plus utiles succès.

Mais, en attendant qu'il revienne en Piémont pour y gagner sa première grande victoire, il lui faudra faire une triste campagne qui dut rester un des plus mauvais souvenirs de sa vie. Il y a ainsi dans la carrière d'un soldat telle nécessité qui doit rendre le dévouement bien difficile, et faire paraître l'obéissance bien amère : on était tout à l'heure à la frontière, en face de l'ennemi; on se trouve aujourd'hui devant des concitoyens qu'il faut traiter en ennemis. Catinat dut prendre part à la guerre civile qui suivit la révocation de l'Édit de Nantes, et aux dragonnades. Louis XIV ne poursuivit pas seulement les protestants du Languedoc et du Poitou : décidé à extirper de son royaume tous les vestiges de l'hérésie, il somma Victor-Amédée de chasser les réfugiés vaudois de Pignerol et de Briançon qui avaient cherché un asile en Piémont. Ces Vaudois, derniers débris de l'hérésie que François Ier s'était efforcé de détruire dans les vallées de Mérindol et de Cabrières, avaient gardé, sous le nom de *Barbets*[1], l'obstination désespérée de leurs pères. Ils étaient décidés à défendre leur foi jusqu'à la mort, et ce fut Catinat qui fut chargé de les réduire. Il fit ce qu'il put pour adoucir les horreurs de cette guerre; mais son esprit de modération et d'humanité ne put empêcher les sanglantes représailles des soldats dans les vallées de Saint-Martin et de la Pérouse. Nous savons qu'il déplorait amèrement les cruelles extrémités auxquelles l'amena la résistance passionnée des Vaudois[2], et, quand ses aveux nous feraient défaut, nous pourrions deviner aisément tout ce qu'il dut souffrir : il n'était certes point fait pour une telle guerre. On peut affirmer même qu'il avait, sur le système des conversions forcées, des idées qui n'étaient point celles de son

[1] Leurs prêtres s'appelaient *barbes*.

[2] *Mémoires de Catinat*, t. I, p. 20, 256. — *Hist. de l'Édit de Nantes*, t. V, p. 285. — H. Martin, *Histoire de France*, t. XIV, p. 53 et seq.

temps : n'oublions pas, en effet, que les plus grands esprits du siècle comme les plus délicats, Bossuet, Fléchier, Fénelon, La Bruyère, La Fontaine, Mme de Sévigné, applaudirent à la révocation de l'Édit de Nantes, et même aux rigueurs qui furent la suite de cet acte, dont le moindre tort était d'être impolitique. Nous sommes aujourd'hui plus scrupuleux et plus sévères dans nos jugements, et c'est avec une vive sympathie que nous voyons Catinat condamner des persécutions qu'il jugeait inutiles au progrès de la vraie religion, et contraires à l'esprit de la morale évangélique.

Après ce pénible épisode de sa vie militaire, Catinat, qui avait été nommé lieutenant-général au siége de Philisbourg, reçut, en 1690, le commandement du corps d'armée qui devait défendre Casal contre les Espagnols. Là encore il retrouva, dans les rangs de l'armée ennemie, les implacables Vaudois. Victor-Amédée, déjà plein de mauvaise volonté contre la France, et forcé par Catinat de recevoir garnison à Verceil et à Turin, fit alliance avec l'Espagne et l'Empire. Alors commença une terrible guerre, guerre de montagnes et de partisans, difficile à soutenir avec des forces médiocres, et qui ne pouvait rapporter que peu de gloire. Enfin Catinat put livrer bataille à Staffarde, et l'armée hispano-piémontaise eût été entièrement détruite, si les débris n'eussent été ralliés par le prince Eugène, ce général habile et heureux que nous devions retrouver acharné contre nous dans nos plus mauvais jours.

L'année suivante, Catinat continua la guerre avec succès sur la frontière des Alpes : c'était le seul point où nos armes fussent heureuses. Après la prise de Nice, il fit une nouvelle invasion dans le Piémont, et s'empara d'Avigliana et de Carmagnola : en se saisissant de Montmélian, il réussit à se maintenir en Savoie. Il n'en était pas moins dans une situation fort critique, et obligé de défendre les passages des Alpes avec environ 38,000 hommes contre 60,000 confédérés. Jamais il n'eut à faire preuve de plus de talent, d'activité et d'esprit de ressources. Il put couvrir Briançon et Grenoble et tenir tête constamment au duc de Savoie, qui trouvait toujours des alliés opiniâtres dans les réfugiés *Barbets*.

En 1693, Catinat fut nommé maréchal de France avec Tourville, dont

les admirables dispositions n'avaient pu nous épargner le désastre de la Hogue. Le 3 octobre 1693, il remportait la brillante victoire de Marsaglia, qui dura de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi : « Ceux des religionnaires, dit Saint-Simon, ont combattu en désespérés et s'y sont presque tous fait tuer[1]. » On fit 2,000 prisonniers, on prit 30 canons et 100 drapeaux[2]. La bataille de Marsaglia est le Rocroy de Catinat.

Ce beau fait d'armes ne produisit pas cependant tous les résultats qu'on pouvait en attendre. Réduit à des forces très-insuffisantes, presque abandonné à lui-même, le vainqueur ne put attaquer ni Turin ni Coni. La paix avait été signée en 1696 entre la Savoie et la France, par l'entremise d'un lieutenant de Catinat, le comte de Tessé, favori de Louvois, et qui, dès lors, s'il faut en croire Saint-Simon, ne s'attacha qu'à dénigrer et contrecarrer son général, avec ferme dessein de lui faire du pis qu'il pourrait...

« Il sentoit avoir affaire à un homme qui n'avoit d'appui, ni d'industrie que sa capacité, et dont la vertu et la simplicité étoient extrêmement éloignées de toute intrigue et de tout manége pour se soutenir : homme de peu, d'une robe toute nouvelle, qui avait beaucoup d'esprit, de sagesse, de lumière et de savoir, étoit peu agréable dans le commandement, parce qu'il étoit sec, sévère, laconique, qu'il étoit exact sur la discipline, qu'il se communiquoit peu et que, désintéressé pour lui, il tenoit au bon ordre sans craindre personne ; d'ailleurs, ni filles, ni vin, ni jeu, et partant fort difficile à prendre[3]. »

Je n'ai pas résisté au plaisir de citer aussi ce portrait, qui exprime si bien, et par des mots si vifs, la loyale figure de Catinat et les qualités les plus saillantes de son talent militaire, avec le caractère habituel de son commandement. « Dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête? » pourrait-on dire de lui avec autant et plus de raison que Bossuet ne le disait de Condé. On conçoit que tant de mérite et surtout de modestie, en lui attachant les soldats, devait lui aliéner beaucoup de ceux qui commandaient sous lui, habitués à faire valoir par l'intrigue les plus médiocres services.

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, p. 66.
[2] *Mémoires de Catinat*, t. II, p. 157.
[3] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 202-237.

La mauvaise volonté du comte de Tessé, et plus encore sans doute l'insuffisance de ses ressources, paralysaient Catinat, « qui voyait du reste ce qu'il y avait à faire et ne pouvait venir à bout de rien[1]. » Il éprouva un échec à Carpi, le 9 juillet 1701, et, faute d'argent et de vivres, dut se retirer devant l'armée impériale, commandée par le prince Eugène, en évacuant la vallée de l'Adige.

« Le roi, dit Saint-Simon, prévenu contre un général modeste et sans défiance, le remplaça par Villeroy. Il reçut cette mortification en philosophe, et fit admirer sa modération et sa vertu. La tranquillité avec laquelle il remit le commandement à M. de Villeroy, et la conduite qu'il tint après la lui ramena. On se souvint enfin des lauriers qu'il avoit cueillis en Italie : on n'en trouvoit aucun chez Villeroy[2]. »

Catinat se dévoua, en effet, plus que jamais pour soutenir celui qui lui avait été préféré. Il écrivait à ce propos à ses amis :

« Je tâche d'oublier ma disgrâce pour avoir l'esprit plus libre dans l'exécution des ordres du maréchal de Villeroy. Je me mettrai jusqu'au cou pour l'aider. Les méchants seroient outrés, s'ils savoient jusqu'où va mon intérieur à ce sujet. » Il ne put empêcher Villeroy d'être battu à Chiari, et de faire dire de lui, quand il se fut laissé surprendre à Crémone :

Villeroy, Villeroy
A fort bien servi le roi...
D'Espagne.

Le général disgracié put alors quitter l'armée, où il n'était plus utile, et vint à Versailles. « Le roi le reçut honnêtement, mais ne lui parla que des chemins et de son voyage, et ne le vit point en particulier : lui aussi ne se mit en aucun soin d'en obtenir une audience[3]. » Il fallut bien pourtant avoir recours à lui pour la campagne du Rhin, en 1702. « Depuis son retour d'Italie, il était presque toujours à sa petite maison de Saint-Gratien, par delà Saint-Denis, où il ne voyait que sa famille et ses amis particuliers en très-petit nombre, portant l'injustice avec sagesse et le peu de compte qu'on avait tenu de lui[4]. » Mandé par Chamillart, il

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 202, 237. — [2] *Id.*, p. 243. — [3] *Id.*, p. 245. — [4] *Id.*, p. 354.

refusa d'abord de prendre le commandement de l'armée du Rhin, et ne céda que par la nécessité seule de l'obéissance. Le roi qui, quand il n'était pas circonvenu, avait le jugement sain et s'entendait en hommes, éprouva sans doute quelques regrets de ses préventions : il désira voir Catinat et lui parler lui-même; il le pressa de s'expliquer avec lui à cœur ouvert sur ce qui s'était passé en Italie. Ici se montre l'exquise délicatesse de celui dont Louis XIV disait, en lisant son nom sur la liste des maréchaux de France : « C'est bien la vertu couronnée. » Catinat s'excusa de répondre aux instances du roi :

« C'étoient, dit-il, toutes choses passées, très-inutiles maintenant à son service, uniquement bonnes à lui donner mauvaise opinion de gens dont il avoit paru qu'il aimoit à se servir, et aussi à nourrir des inimitiés éternelles [1]. »

Le roi admira cette sagesse et cette vertu : il se plaignit vivement à Chamillart qu'on ne lui eût pas communiqué les lettres que Catinat avait écrites d'Italie; le ministre se rejeta sur Madame de Maintenon, qui n'avait pas voulu qu'on affligeât le roi, et, ajoute Saint-Simon qui nous raconte cette scène, non sans y mettre quelque malice, « le roi parut ravi d'un éclaircissement qui lui faisait voir que personne n'avait tort. »

La guerre sur le Rhin fut insignifiante : « ce fut à y pirouetter que Catinat passa la campagne, faute de troupes [2]. » Il se trouva là avec Villars, et l'aida à pénétrer dans Landau, qui se rendit le 10 septembre 1702. Saint-Simon, toujours prévenu contre Louis XIV et contre *la favorite*, prétend qu'on ne pardonna pas à Catinat d'avoir, dans la conversation que nous avons rapportée, provoqué presque involontairement un éclaircissement qui lui avait mérité les plus grandes louanges du roi, mais qui avait convaincu son ministre, et commis Madame de Maintenon. N'y a-t-il pas une explication moins fâcheuse et plus naturelle? Nous sommes en 1702, et à cette date la France, épuisée par tant de guerres, se trouva seule contre la *Grande ligue*, dirigée par Eugène Marlborough et Heinsius. Quoi qu'il en soit, le dépit de faire une campagne honteuse rendit mystérieux et chagrin le vainqueur de Marsaglia :

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 335. — [2] *Id.*, p. 383.

il refusa le passage du Rhin, dont se chargea Villars, qui fut nommé alors maréchal de France. Catinat, délaissé à Strasbourg, n'ayant plus rien à faire, ou plutôt n'étant plus rien, demanda et obtint son congé. « Il revint dans son carrosse, à fort petites journées, comme un homme qui craint d'arriver[1]. » Le roi le reçut médiocrement, lui demanda des nouvelles de sa santé, et ne le vit point en particulier. Il demeura un jour à Versailles et fort peu à Paris, et se retira à Saint-Gratien. » Sa carrière militaire était terminée.

Nous ne le retrouverons plus que bien rarement à la cour. Il eut encore une audience, cette même année 1702, « dans le cabinet du roi, à l'issue de son lever, courte et honnête, et de la part du maréchal fort froide et réservée, après laquelle on sut qu'il ne serviroit plus[2]. » En 1705, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, mais il refusa cet honneur, ne pouvant fournir quatre degrés de noblesse du côté paternel, ou, comme on disait alors, faire ses preuves. Il dit au roi qu'il ne pouvait le tromper[3]. Louis XIV le loua fort, mais sans le presser. Catinat fut le troisième, et tous trois du règne du roi, qui refusa l'ordre, faute de pouvoir faire ses preuves : le maréchal Faber en 1661, l'archevêque de Sens, Fortin de la Hoguette, et Catinat donnèrent un exemple que beaucoup d'autres auraient dû suivre.

Nous voyons Catinat consulté une dernière fois par Louis XIV sur les affaires de Provence. Le maréchal rédigea un Mémoire, mais l'entrevue se borna à une réconciliation avec Chamillart, sur les vives instances du roi. Catinat ne savait pas faire les choses à demi : il demanda loyalement à Chamillart son amitié ; « trait, dit Saint-Simon, qui d'un autre eût été de courtisan, mais en Catinat, qui n'en vouloit faire aucun usage, c'en fut un d'une rare modestie, et d'une parfaite soumission à ce que le roi désira de lui. »

[1] Saint-Simon, qui a la manie de tout interpréter, arrive souvent à rapetisser les hommes et les choses, et à rabaisser même les caractères auxquels il veut témoigner le plus de faveur. Je ne me figure pas Catinat « craignant d'arriver, » redoutant une nouvelle explication avec Louis XIV (son congé était accepté), et revenant pour cela le plus lentement possible.

[2] *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 419.

[3] Et à ses parents, qui lui reprochaient son excès de modestie : « Rayez-moi donc de votre généalogie ! »

A partir de ce moment, Catinat fut libre de tout souci du côté de la cour : sa vie appartient désormais à l'étude, à la méditation, à l'amitié. Il vécut dans sa chère maison de Saint-Gratien, « enveloppé de sa gloire, de sa sagesse et de son mérite[1], » et mourut le 25 février 1712, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Voilà une belle et noble vie. Les historiens et les biographes ont raconté mille traits aimables et généreux qui font ressortir les côtés chevaleresques de ce caractère, son désintéressement, sa libéralité avec une fortune médiocre, la simplicité et la dignité de ses mœurs. Ces souvenirs sont dans toutes les mémoires : je ne les rappellerai pas. Je voudrais de préférence expliquer, s'il était possible, cette âme excellente, l'unité de cette vie, les ressorts si simples mais si fermes d'une conduite si soutenue. Je disais tout à l'heure, avec tous ceux qui ont raconté l'histoire de Catinat : voilà une belle et noble vie. Je dirai surtout, pour la faire mieux comprendre et mieux aimer : voilà un caractère !

Un caractère ! chose rare partout, et surtout peut-être à l'armée, dans la vie militaire, où chacun peut-être est souvent un héros, à son jour, à son heure, mais où les individualités s'effacent aisément dans la régularité obligée des services ordinaires. *Grandeur et servitude militaire :* on n'aura jamais tout dit sur ce beau sujet, que les fines analyses de M. Alfred de Vigny et les études si noblement passionnées de M. Paul de Molènes ont élevé à la dignité d'une question morale et philosophique. Ce qu'il y a de plus malaisé à sauver dans la vie commune, c'est le caractère ; et on peut dire que pour un chef d'armée, qui a charge d'hommes, la grande difficulté consiste à rester soi-même, sans perdre et le sens pratique des choses, et surtout le respect et la sollicitude de tant d'existences, de tant d'âmes dont il doit compte à Dieu et au pays. Il faut être soi, et il faut être tout le monde; être roi et peuple à la fois : de là, pour parler sans figure, l'alliance, plus nécessaire en toute vie de discipline qu'ailleurs, de la fermeté et de la douceur qui caractérisent les vrais pasteurs d'hommes, et a mérité à quelques-uns le beau nom de

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 141.

pères. Catinat est bien de cette famille d'esprits calmes et de cœurs chauds, qui semblent nés pour faire respecter et aimer le commandement, et consacrer, pour ainsi dire, l'autorité sur la terre. Les soldats, qui l'appelaient le *père la Pensée*, à cause de ses habitudes graves et méditatrices, savaient apprécier ce juste tempérament de sévérité et d'indulgence qui ne s'était jamais démenti. Quoiqu'il aimât la guerre, il avait à cœur d'en atténuer les désastres : le système de ravages et d'exactions préconisé et imposé par Louvois lui paraissait outrepasser les droits de la conquête ; il n'adoptait pas cette cruelle et impolitique maxime, qu'il est permis de faire aux vaincus tout le mal possible, et sa modération, sa générosité, sans compromettre les intérêts de la victoire, lui valurent l'estime et le respect des pays conquis ou momentanément soumis.

« La province de Juliers, dit le gazetier de Hollande [1], a eu le bonheur que les troupes françaises fussent commandées par M. de Catinat; si c'eût été tout autre, le pays entier auroit été brûlé. »

Le Palatinat, deux fois incendié, savait de quelle façon Louvois entendait la guerre.

Une autre marque qui fait reconnaître ce que j'appelle un caractère, c'est l'unité : on peut dire même que c'est la principale ; non cette unité factice, à l'usage des héros de théâtre, qui consiste à soutenir son personnage à tout prix, impitoyablement, avec une obstination qui trahit la faiblesse et l'orgueil, plus qu'elle n'accuse le sentiment de la force véritable. Catinat est toujours le même ; tel vous l'avez vu à la tête des armées, tel vous le retrouverez dans le cabinet du roi ou dans sa retraite de Saint-Gratien : conservant partout une âme égale, et n'ayant connu, pour ainsi dire, qu'une passion, celle du devoir, et du devoir accompli pour lui-même, sans ostentation, sans faste, sans le moindre soupçon de vanité, par conséquent sans effort : par là, sa conduite est vraiment belle; car la beauté morale a aussi ses conditions d'harmonie et de simplicité ; il y faut un caractère naturel et aisé, et il y a des vertus inquiètes,

[1] Cité dans la *Biographie* Michaud.

mœurs austères et d'un esprit réfléchi; il aimait la méditation, et lui faisait sa place même dans les soins du commandement; la retraite lui permit de vivre dans un commerce plus étroit et moins troublé avec sa propre pensée, et de travailler à son âme. Il nous dit dans son testament (une admirable page de ses Mémoires) qu'il a pris la résolution, sa situation étant changée, de se retirer à Saint-Gratien, afin d'y finir ses jours, « où je puis tranquillement faire les réflexions dont j'ai besoin pour m'attirer les grâces et les miséricordes de Notre-Seigneur, ce que j'espère de sa bonté infinie. »

On nous a conservé aussi ses dernières paroles : « Seigneur, je ne puis rien par moi-même, j'ai confiance en vous, je m'abandonne à votre divine providence [1]. » Après ces témoignages de sa foi et de sa piété, est-il besoin de réfuter l'étrange oraison funèbre que fait de lui Madame de Maintenon dans ses lettres : « Catinat, dit-elle, mourut tranquille, ne craignant rien, n'espérant rien, ne désirant rien, et peut-être ne croyant à rien [2]. » Catinat mourut tranquille, cela nous suffirait; si nous demandions à Madame de Maintenon comment on peut mourir tranquille quand on n'espère rien, et que peut-être on ne croit à rien, nous voudrions qu'on nous expliquât ce prodige. Mais il est plus facile de mettre sur le compte d'une secrète rancune ce jugement contradictoire et vraiment téméraire, qui fait peu d'honneur à Madame de Maintenon. Grâce à elle, l'injustice, la défiance, la calomnie poursuivaient Catinat au delà du tombeau; et plus tard, quelques sceptiques mal avisés du dix-huitième siècle croiront servir la mémoire de ce grand homme en le réclamant pour un des leurs, en ajoutant de force, à tous ses titres de gloire, celui de précurseur de la philosophie anti-chrétienne.

Nous ne défendrons pas Catinat contre cet étrange honneur. Une âme comme la sienne ne pouvait être que chrétienne; et si on n'avait pas fait de l'expression de philosophe chrétien un abus tel qu'elle est devenue presque ridicule, nous dirions de lui qu'il fut un philosophe chrétien dans toute la force du mot. Éloigné de tous les excès, pénétré de cette vérité que la loi de l'Évangile est une loi de douceur, il ne pouvait ap-

[1] *Biographie* Didot, article CATINAT. — [2] *Id.*

plaudir à aucune persécution religieuse. Modéré par humeur et par sagesse, il ne devait point prendre parti pour les exagérations du jansénisme, quoique la sévérité des maximes de Port-Royal et le caractère des pieux et savants solitaires eussent de quoi le toucher; l'austérité de ses principes, sa haine des intrigues, son peu de goût pour la dévotion de cour, durent le rendre suspect aux directeurs du roi et de Madame de Maintenon. Mais, de là à être un esprit fort, il y a loin. Ses amis ne sont ni les Vendôme, ni le duc de Chartres, ni Chaulieu, ni La Fare, ni Fontenelle; c'est Beauvillers, c'est Chevreuse, c'est Saint-Simon, tous gens d'une piété et d'une bonne foi non suspectes. Laissons donc à Madame de Maintenon toute la responsabilité de sa perfide insinuation, et croyons qu'après une si belle vie Catinat, en mourant, espéra mieux que le néant.

J'avoue que je ne me figure pas non plus Catinat républicain à la manière de Rousseau. Ami de Vauban, il voyait les misères du temps avec une tristesse aussi perspicace que l'auteur de la *Dixme royale;* lié avec tous les hommes qui comptaient sur l'élève de Fénelon pour réformer la monarchie, il s'associa sans nul doute de tout son cœur à leurs plans et même à leurs rêves; il partageait les espérances des ducs de Chevreuse et de Beauvillers, et aussi, je pense, quelques-unes des plus généreuses colères de Saint-Simon. C'est Saint-Simon lui-même qui nous dit de lui :

« Catinat déploroit les fautes signalées qu'il voyoit se succéder sans cesse, l'extinction suivie de toute émulation, le luxe, le vide, l'ignorance, la confusion des états, l'inquisition mise à la place de la police; il voyoit tous les signes de destruction, et il disoit qu'il n'y avoit qu'un comble très-dangereux de désordre qui pût enfin rappeler l'ordre dans ce royaume[1]. »

Je ne mets pas en doute les tristes prophéties de Catinat; quel homme de sens aurait pu se défendre des plus tristes appréhensions, quand les symptômes de la décadence morale frappaient tous les yeux? Quel homme de cœur n'aurait pas gémi des souffrances du peuple, de

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. VII, p. 227.

la détresse générale, de l'humiliation de la France? Bossuet, Fénelon, Massillon entendent aussi gronder l'orage, et formulent de terribles avertissements; le grand athlète du siècle, Bossuet, meurt découragé et doutant de l'avenir. J'imagine que les inquiétudes, les angoisses de ces nobles âmes devaient troubler aussi cette paix de Saint-Gratien où Catinat ne vivait pas en sage indifférent, et que le héros de Marsaglia dut plus d'une fois interrompre la lecture de son cher Plutarque et oublier l'antiquité pour songer aux misères du temps présent. Mais il avait le jugement trop droit pour chercher des remèdes dans l'utopie, pour admettre les exagérations de Bois-Guillebert, ou les chimères de l'abbé de Saint-Pierre. Il avait surtout à un trop haut point le sens de l'autorité, il était trop pénétré de la valeur morale de la discipline et de l'obéissance, volontairement acceptées et raisonnablement maintenues, pour ne pas redouter tous les maux qu'entraînerait une révolution radicale, dont le premier effet serait d'établir l'anarchie sous prétexte de réforme, et d'organiser la licence sous le nom de liberté. Si Catinat nourrit des pensées d'opposition et de réformes, ce fut à la manière de Vauban, de Fénelon, de Racine; et les passions injustes, souvent étroites, médiocrement libérales de Saint-Simon, qui ne songeait guère qu'à confisquer le pouvoir au profit des ducs, ne durent pas peu contribuer à le confirmer dans sa modération : il n'avait enfin ni l'humeur d'un mécontent, ni l'imagination d'un chimérique, ni le tempérament d'un conspirateur.

Nous n'avons pas cru rabaisser Catinat en lui retirant de prétendus mérites qu'il n'aurait pas avoués et qui ne peuvent rien pour sa gloire. Tel qu'il est, il reste une des figures les plus originales et les plus attachantes du grand siècle, la plus pure peut-être. Il est sans peur et sans reproche; il est un excellent capitaine et un homme de grand cœur; pour tout dire, il a un caractère : il est le type achevé de l'honnête homme.

Cl. Gindre de Mancy.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE

INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE

(1638-1683)

Dans ce Versailles du XVIIe siècle où Louis XIV joue si magnifiquement son rôle de monarque, au milieu des grandeurs, des beautés et des gloires qui lui font cortége, il est un personnage presque effacé, dont nul ne se soucie et qui n'apparaît que dans les solennités officielles : c'est la femme du grand roi, la reine Marie-Thérèse. Pendant que son auguste époux occupe le théâtre avec une incomparable majesté, Marie-Thérèse se tient à l'écart, négligée de tous, soumise, quoique non indifférente, pleurant souvent des larmes amères, entièrement consacrée à la piété et à une sorte de vie domestique.

Nous avons eu sur le trône de France beaucoup de ces reines qui pratiquèrent les vertus de la matrone romaine : la retraite et le silence, et qui se réfugièrent avec d'autant plus de soin dans les devoirs de famille que leurs maris s'en éloignaient parfois davantage. Elles forment comme une galerie de physionomies douces, résignées, touchantes, pareilles à des ombres voilées, que l'historien ne fait qu'entrevoir ; tandis que d'étincelantes favorites provoquent les regards, captent la renommée et paraissent cent fois plus reines que les reines véritables. Le peuple, attiré par tout ce qui reluit, ne connaît que celles-là et ne se souvient aucunement des dernières, qui sont pourtant bien plus

dignes des hommages de la postérité. On peut citer parmi ces bonnes dames, comme on les appelait autrefois, modestes et chastes au sein de toutes les grandeurs, Marie d'Anjou, femme de Charles VII; Marguerite d'Écosse, femme de Louis XI; madame Claude de France, femme de François Ier, qui fut considérée comme une sainte et fit, dit-on, des miracles après sa mort; et bien d'autres souveraines de l'ancienne France. A toutes il faudrait élever un monument en l'honneur des meilleures reines, des reines dont on ne parle pas et qui restent presque inconnues. Dans ce cénacle de mères de famille couronnées que nous présente l'histoire brille, au premier rang, la femme du roi en qui la monarchie française a sa plus haute expression, l'épouse de Louis XIV, Marie-Thérèse.

Marie-Thérèse était fille du roi d'Espagne, Philippe IV, et nièce, par conséquent, d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. Le mariage de la jeune infante avec son cousin-germain fut une des conditions du fameux traité des Pyrénées, testament politique du cardinal Mazarin qui acheva de mettre fin à la guerre de Trente ans et apporta à la France le Roussillon, la Cerdagne, l'Artois et des droits éventuels à la succession d'Espagne. Marie-Thérèse avait été élevée dans cette cour de Madrid, sombre, rigide et cérémonieuse, où les lois de l'étiquette étaient aussi respectées que des préceptes religieux. Son éducation s'en ressentit; elle lui inculqua des principes étroits et austères qui ne lui permirent jamais de faire une juste différence entre son pays natal et le pays sur lequel elle venait régner. Un mot de l'infante, devenue reine de France, conservé dans les *Souvenirs de madame de Caylus,* exprime bien les idées de fierté et de sévérité castillanes qui avaient nourri sa jeunesse.

Pour faire voir, dit la marquise de Caylus, jusques à quel point alloit son innocence, quoique avec beaucoup de hauteur dans les sentiments, il suffit de rappeler ici ce qu'elle dit à une carmélite qu'elle avoit priée de l'aider à faire son examen de conscience pour une confession générale. Cette religieuse lui demanda si, en Espagne, dans sa jeunesse, avant d'être mariée, elle n'avoit pas eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la cour du roi, son père : « Oh ! non, ma mère, dit-elle, il n'y avoit point de roi. »

Elle fit preuve de la même rigueur, à la grande indignation de mademoiselle de Montpensier, lorsqu'il fut question du mariage de cette princesse avec Lauzun, et déclara nettement qu'en Espagne on n'aurait point manqué de couper la tête à ce trop hardi courtisan.

Au printemps de l'année 1660, Louis XIV et sa mère se rapprochèrent des Pyrénées, et au commencement du mois de mai, ils entrèrent à Bayonne, puis partirent pour Saint-Jean-de-Luz. Le roi d'Espagne s'était rendu avec sa fille d'abord à Saint-Sébastien, puis à Fontarabie. La cérémonie nuptiale s'accomplit le 3 juin, par procureur, dans l'église de Fontarabie, sans que les deux époux se fussent encore vus. Ce fut don Luis de Haro, le négociateur de la paix, à qui Louis XIV fit l'honneur de donner sa procuration. Le mariage fut célébré par le patriarche des Indes, grand aumônier d'Espagne.

Don Luis de Haro avança la main vers celle de l'infante, qui avança aussi la sienne vers celle de don Luis; mais leurs mains ne se touchèrent point; et, d'un même mouvement, la jeune princesse mit sa main dans celle du roi d'Espagne, son père. Cela fait, le roi Philippe ôta son chapeau à l'infante et lui fit une révérence, non plus comme à sa fille, mais comme à la reine de France.

Le lendemain, 4 juin, la reine-mère de France, qui désiroit voir le roi son frère en son particulier, partit de Saint-Jean-de-Luz pour aller dans l'île de la Conférence [1], et le roi d'Espagne s'embarqua dans une galiote peinte, dorée et vitrée, suivie de quantité d'autres bien ajustées, et se rendit de Fontarabie dans l'île sur les bords de laquelle il y avoit une affluence de peuple innombrable des deux nations. La reine-mère avoit avec elle Monsieur (le jeune frère du roi) et le cardinal Mazarin, et le roi d'Espagne la reine sa fille et don Luis de Haro. La reine-mère, qui étoit venue fort jeune en France, en avoit tellement pris les habitudes qu'elle avoit entièrement oublié celles d'Espagne; ravie de voir son frère après quarante-cinq ans d'absence, elle ouvrit les bras à la françoise pour l'embrasser; mais il se tint droit, avec une gravité espagnole et une froideur extraordinaire dont la reine fut fort surprise, et il la salua à la mode de son pays, sans la baiser, en lui serrant les deux bras avec les mains. Ils s'assirent ensuite et furent deux heures en conversation, dans laquelle, sans sortir de son sérieux, il dit des paroles qui marquoient sa tendresse et

[1] La petite île des Faisans, située au milieu de la Bidassoa. La limite des deux royaumes coupait l'île en deux parties. Dans le pavillon construit au milieu de l'île, un fauteuil était sur la terre espagnole et l'autre sur la terre française.

son amitié pour elle. Quand ils furent prêts à se séparer, ils se présentèrent l'un à l'autre les principaux de leur suite, et, parmi les François, le roi le salua pêle-mêle avec les autres, sans être connu; mais quand ils furent tous sortis, le roi demeura dans la chambre, le dos appuyé contre la porte. Cette liberté fit soupçonner au roi d'Espagne que c'étoit lui.

La reine Anne d'Autriche dit au roi d'Espagne qu'elle souhaiteroit de demander à l'infante ce qui lui sembloit de cet inconnu. Sur quoi, le roi lui répondit : « Il n'est pas temps de le dire. — Et quand le pourra-t-elle dire? lui dit la reine en espagnol. —Quand elle aura passé cette porte, lui répondit le roi son frère. » Monsieur dit tout bas à l'infante : « Que semble-t-il à Votre Majesté de cette porte? » Elle lui répondit aussitôt d'un air spirituel et en riant : « La porte me paroît fort belle et fort bonne. »

Le soir, les deux cours se séparèrent, et le roi de France, à cheval, se mit sur le bord de l'eau pour voir passer le roi d'Espagne, lequel le reconnut et lui ôta son chapeau fort bas, contre sa coutume, car il ne le levoit pour personne et demeuroit tellement immobile dans sa gravité, qu'on l'eût plutôt pris pour une statue que pour un homme vivant. Le soir, les deux rois se retirèrent.

Le lendemain, les deux rois revinrent dans l'île. Celui de France ne se cacha plus et y parut comme roi. Il embrassa celui d'Espagne, et ils se firent tous deux des protestations d'une union perpétuelle et amitié inviolable. Ils s'assirent après, et on lut le traité de paix que les rois jurèrent, en présence l'un de l'autre, sur les saints Évangiles.

Le lundi, 7 juin, la cour de France alla querir l'infante à l'île de la Conférence. Philippe s'y étoit rendu avec elle. Après deux heures de conversation, il fallut se dire adieu. L'infante se jeta aux pieds du roi son père, et répandit beaucoup de larmes. Le roi de France s'excusant au roi d'Espagne de la peine que ce mariage lui avoit donnée, en le faisant venir de Madrid, le roi d'Espagne lui fit cette réponse : « Je serois venu à pied s'il eût été nécessaire [1]. »

Louis XIV et l'infante firent à Saint-Jean-de-Luz une entrée magnifique « et qui sentoit le Cyrus à pleine bouche, » dit un contemporain. Ils renouvelèrent en personne la cérémonie de leur mariage. L'évêque de Bayonne leur donna la bénédiction nuptiale. Ils n'eurent dans l'église qu'une même estrade et qu'un même carreau. La jeune reine avait sur sa tête la couronne d'or qui était soutenue, à cause de sa pesanteur, par la dame d'atours, madame de Noailles.

[1] *Mémoires de Montglat.*

L'infante reine étoit petite, dit madame de Motteville, mais bien faite. Elle nous fit admirer en elle la plus éclatante blancheur que l'on puisse avoir, et toute sa personne de même. Ses yeux bleus nous parurent beaux; ils nous charmèrent par leur douceur et leur brillant. Nous célébrâmes la beauté de sa bouche et de ses lèvres un peu grosses et vermeilles. Le tour de son visage étoit long, mais étant rond par en bas, il nous plut, et ses joues un peu grosses, mais belles, eurent leur part de nos louanges. Ses cheveux étoient d'un blond argenté qui convenoit entièrement aux belles couleurs de son visage. A dire le vrai, avec une taille plus grande et de plus belles dents, elle méritoit d'être mise au rang des plus belles personnes de l'Europe.

Le roi ne voulut, après la cérémonie, ni comédie ni bal, et alla se coucher.

La reine dit à sa tante (c'est toujours madame de Motteville qui parle) : « Il est trop tôt! » qui fut depuis qu'elle étoit arrivée le seul moment de chagrin qu'on lui vit et que sa modestie la força de sentir; mais enfin, comme on lui eut dit que le roi étoit déshabillé, elle s'assit à la ruelle de son lit sur deux carreaux pour en faire autant, sans se mettre à sa toilette. Elle voulut complaire au roi en ce qui même pouvoit choquer en quelque façon cette pudeur qui l'avoit d'abord obligée de chasser de sa chambre tous les hommes jusqu'au moindre de ses officiers. Elle se déshabilla sans faire nulle façon, et comme on lui eut dit que le roi l'attendoit, elle prononça ces mêmes paroles : « Vite, vite, le roi m'attend. » Après une obéissance si ponctuelle, qu'on pouvoit déjà soupçonner être mêlée de passion, tous deux se couchèrent avec la bénédiction de la reine, leur mère commune.

La cour alla d'abord à Vincennes. Louis ordonna pour le retour qu'on le logeât toujours au même logis que la reine, « quelque étroit que pût être ce logis, fût-ce dans un village. » La cour resta à Vincennes jusqu'au 26 août, pour donner aux Parisiens le temps de signaler leur zèle. Le lendemain du jour de Saint-Louis, le roi et la reine firent leur entrée solennelle.

La reine étoit dans un char triomphant, plus beau que celui que l'on donne faussement au soleil. Cette princesse étoit habillée d'une robe noire en broderie d'or et d'argent, avec quantité de pierres d'une valeur inestimable. La couleur de ses cheveux argentés et le blanc et l'incarnat de son teint, qui convenoit au bleu de ses yeux, lui donnèrent un éclat infini, et sa beauté parut extraordinairement. Les peuples furent ravis de la voir, et, transportés de leur joie et de leur amour, lui donnèrent mille et mille bénédictions[1].

[1] Madame de Motteville.

On peut lire, dans les Mémoires et les Gazettes du temps, le détail des fêtes magnifiques auxquelles cette entrée donna lieu. Nous ne relèverons, dans toutes ces pompes royales, qu'une circonstance intéressante : un jeune poëte composa, à cette occasion, une ode intitulée : *la Nymphe de la Seine*. La nymphe de la Seine y accueillait par un compliment de bienvenue sa nouvelle souveraine. Cette ode du poëte débutant fut patronnée par Chapelain, alors arbitre et protecteur suprême de tout ce qui prétendait en France à l'art d'écrire. Grâce à ce puissant appui, l'ode eut du succès à la cour et l'auteur inconnu obtint les encouragements du roi. Nous citerons quelques passages de cette pièce de poésie :

Grande reine, de qui les charmes
S'assujettissent tous les cœurs,
Et, de nos discordes vainqueurs,
Pour jamais ont tari nos larmes ;

Princesse, qui voyez soupirer dans vos fers
Un roi qui de son nom remplit tout l'univers,
Et, faisant son destin, faites celui du monde ;
Régnez, belle Thérèse, en ces aimables lieux
Qu'arrose le cours de mon onde,
Et que doit éclairer le feu de vos beaux yeux.

Je suis la nymphe de la Seine ;
C'est moi dont les illustres bords
Doivent posséder les trésors
Qui rendoient l'Espagne si vaine.....
L'abondance partout ramènera les jeux ;
Les regrets et les soins s'enfuiront devant eux ;
Toutes craintes seront à jamais étouffées.
Les glaives renfermés ne verront plus le jour
Ou bien le verront en trophées
Par les mains de la Paix consacrés à l'Amour.

Tout l'or dont se vante le Tage,
Tout ce que l'Inde sur ses bords

Vit jamais briller de trésors,
Sembloit être sur mon rivage.
Qu'étoit-ce toutefois de ce grand appareil,
Dès qu'on jetoit les yeux sur l'éclat nonpareil
Dont vos seules beautés vous avoient entourée ?
Je sais bien que Junon parut moins belle aux dieux,
Et moins digne d'être adorée,
Lorsqu'en nouvelle reine elle entra dans les cieux.

Régnez donc, princesse adorable,
Sans jamais quitter le séjour
De ce beau rivage, où l'Amour
Vous doit être si favorable.
Si l'on en croit ce dieu, vous y devez cueillir
Des roses que sa main gardera de vieillir,
Et qui d'aucun hiver ne craindront l'insolence....
Tandis qu'un nouveau Mars, sorti de votre sein,
Ira couronner sa vaillance
De la palme qui croît aux rives du Jourdain.

C'est ainsi que la reine Marie-Thérèse était chantée dans les premiers vers de Jean Racine.

Marie-Thérèse avait alors vingt-deux ans, le même âge que son époux (tous deux étaient nés en 1638).

Dans l'amitié qu'elle eut pour le roi, dit madame de Motteville, on la vit bien vite

Los términos pasar todos de un golpe
Y en partiendo llegar al postrar punto,

—passer les bornes tout d'un coup et en partant arriver au but. — Il ne faut pas s'en étonner. La cause de sa passion étoit belle ; et l'innocence donnant à cette princesse le pouvoir de la laisser voir telle qu'elle la sentoit, elle prenoit autant de plaisir à la publier qu'il lui étoit agréable d'avoir, par l'amour réciproque que le roi avoit alors pour elle, un juste sujet de se glorifier de son excès.

Marie-Thérèse aima toute sa vie son mari de la même manière : « On la voyoit tout occupée d'une violente passion pour le roi, dit madame de La Fayette, et attachée dans tout le reste de ses actions à la reine sa

belle-mère, sans distinction de personnes ni de divertissements. »—« La reine avoit une telle passion pour le roi, dit Madame Charlotte-Élisabeth de Bavière, qu'elle faisoit tout ce qui pouvoit lui plaire. Elle lisoit dans les yeux du roi ses moindres volontés, et si seulement il la regardoit avec affection, elle étoit contente tout le jour. » La Palatine, dont on sait la liberté de paroles, ajoute d'autres détails plus intimes : « Elle étoit enchantée, dit-elle, quand le roi passoit la nuit maritalement avec elle. Elle avoit tant de gaieté alors, qu'on le voyoit tout de suite. On lui plaisoit même en l'en plaisantant ; elle rioit de bon cœur alors et frottoit ses petites mains l'une dans l'autre. » Tous les contemporains s'accordent également à témoigner de l'amour profond que Marie-Thérèse porta jusqu'à la fin de ses jours au roi son époux.

Toutes les douces promesses qu'annonçaient les commencements de cette union ne se réalisèrent point, et l'Amour ne fut pas aussi favorable à Marie-Thérèse que l'augurait Racine. Un an après son mariage, Louis XIV commença à délaisser sa femme pour reprendre le cours de ses galanteries. A partir de la mort d'Anne d'Autriche, en 1666, il ne garda plus de ménagements et lâcha la bride à ses plaisirs. La reine en souffrit beaucoup, « à cause de l'extrême jalousie qu'elle avoit du roi [1]. » Lorsqu'il s'éprit de madame de La Vallière, la reine, instruite par M. de Vardes, se plaignit, et, ne se voyant pas écoutée, fit quelque éclat. Elle fut forcée de dévorer ses larmes. Les favorites ne ménagèrent pas toujours suffisamment la dignité même de leur souveraine. On a vu, dans la notice consacrée à madame de La Vallière, l'épisode du voyage d'Avesnes [2]. Nous n'y reviendrons pas.

Madame de Montespan, dit la marquise de Caylus, plaisantoit souvent de la reine, et quand elle trouvoit un bon mot à placer, elle ne l'épargnoit pas plus qu'une autre. Un jour, on vint dire au roi que le carrosse dans lequel étoit la reine avoit été tout rempli d'eau, ce qui avoit assez effrayé cette princesse. Sur-le-champ madame de Montespan, présente à ce récit, dit avec un air moqueur : « Ah ! si nous l'avions su, nous aurions crié : *la reine boit !* » Le roi fut fort piqué de cette raillerie et il reprit à l'instant : « Souvenez-vous, madame, qu'elle est votre maîtresse. »

[1] Madame de La Fayette.

[2] Pages 5 et 6.

Le roi estimait la reine pour sa vertu et pour l'amour qu'elle lui conserva constamment ; mais il ne pouvait lui épargner les conséquences de la fausse position où il la plaçait sans cesse. On sait jusqu'où Louis XIV poussa le mépris des bienséances morales : il promenait aux frontières, aux camps, par tout le royaume, Marie-Thérèse, madame de La Vallière et madame de Montespan, la femme et deux maîtresses, dans le même carrosse, de sorte que les peuples accouraient pour voir et se montrer « les trois reines. » « *Quanto* (madame de Montespan), dit madame de Sévigné, joue en robe de chambre avec la dame du château (la reine), qui se trouve trop heureuse d'être reçue, et qui souvent est chassée par un clin d'œil qu'on fait à la femme de chambre (madame de Richelieu). »

Il faut bien se garder toutefois de soupçonner Marie-Thérèse d'une condescendance coupable. On la trompait sans peine. « Cette princesse étoit si vertueuse, dit madame de Caylus, qu'elle n'imaginoit pas facilement que les autres femmes ne fussent pas aussi sages qu'elle. » On lit dans les *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, à la date de 1667 :

L'on apporta, le soir, une lettre à la reine, de la poste.... J'allai donc chez la reine comme elle jouoit en robe de chambre. Après le souper, comme tout le monde fut sorti, il n'y resta que madame de Montausier et madame de Montespan. Elle me dit : « J'ai reçu hier une lettre qui m'apprend bien des choses, mais que je ne crois pas. On me donne avis que le roi est amoureux de madame de Montespan et qu'il n'aime plus La Vallière, et que c'est madame de Montausier qui mène cette affaire ; qu'elle me trompe ; que le roi ne bougeoit de chez elle à Compiègne ; enfin tout ce qu'on peut dire pour me le persuader et pour me la faire haïr. Je ne crois point cela et j'ai envoyé la lettre au roi. » Je lui répondis : « Votre Majesté a bien fait. »

Et plus tard, un mot que l'on trouva fort plaisant peignit mieux encore cette crédulité naïve. Lorsque le roi fit venir à la cour mademoiselle de Blois et le comte de Toulouse, les deux derniers enfants qu'il eut de madame de Montespan, la reine, à qui ils furent présentés, dit en les caressant et le cœur pénétré de douleur : « Madame de Richelieu me disoit toujours qu'elle répondoit de tout ce qui se passoit. Voilà les fruits de ce cautionnement ! »

Puis, il faut tenir compte de l'extrême frayeur que Louis XIV lui inspirait. Soit effet d'une timidité naturelle, soit plutôt par la violence d'une passion longtemps malheureuse, la reine avait tant de crainte du roi qu'elle n'osait lui parler.

J'ai ouï dire à madame de Maintenon, dit la marquise de Caylus, qu'un jour le roi ayant envoyé chercher la reine, la reine, pour ne pas paroître seule en sa présence, voulut qu'elle la suivît ; mais elle ne fit que la conduire jusqu'à la porte de la chambre, où elle prit la liberté de la pousser pour la faire entrer, et remarqua un si grand tremblement dans toute sa personne, que ses mains mêmes trembloient de timidité.

Madame de Maintenon vint à son tour, et, pour supplanter madame de Montespan, commença par parler au nom de la religion et de la vertu, et agir sur la conscience du roi. Madame de Montespan fatiguait le roi vieillissant de ses boutades continuelles et de son humeur impérieuse. Madame de Maintenon trouva le moment favorable « pour faire sentir au monarque l'horreur de son état, presque semblable à celui de David, amant de Bethsabée. » Elle devint, par conséquent, l'alliée naturelle de la reine à qui elle semblait ramener un infidèle époux. Elle obtint, en effet, que Louis XIV donnât à sa femme quelques attentions auxquelles celle-ci n'était plus depuis longtemps accoutumée. Marie-Thérèse en sut à madame de Maintenon une reconnaissance infinie, et elle la comblait de toutes les marques de considération qu'elle pouvait imaginer. Marie-Thérèse n'était point de taille à lutter avec ces maîtresses femmes qui tenaient le roi dans leurs mains. Elle fut toujours leur jouet.

Elle fut mère aussi malheureuse que malheureuse épouse. Des six enfants qu'elle avait eus, un seul lui survécut, le dauphin Louis, père de Louis XV.

Les chagrins et le long effort qu'elle fut obligée de faire pour les dissimuler abrégèrent sa vie. Elle mourut dans sa quarante-cinquième année, le 30 juillet 1683. Elle avait été presque subitement enlevée après une maladie de trois jours dont l'apparence n'avait eu d'abord aucune gravité. Elle expira fidèle au sentiment qui avait animé toute sa vie. Dans ses derniers moments, comme le roi lui adressait quelques

paroles affectueuses, elle lui dit : « Je meurs contente, s'il est vrai que vous m'aimiez encore. »

Lorsqu'on vint lui annoncer sa mort, Louis XIV s'écria, dit-on : « Voilà le seul chagrin qu'elle m'ait jamais causé. » A supposer que le mot ne soit pas parfaitement authentique, il témoigne au moins de l'opinion qu'on avait de la reine, et contient son plus bel éloge. La cour ne reçut de la mort de la souveraine qu'une médiocre impression.

Le roi lui-même, dit madame de Caylus, fut plus attendri qu'affligé; il alla à Saint-Cloud, depuis le vendredi que la reine mourut jusqu'au lundi, qu'il en partit pour aller à Fontainebleau. Madame de Maintenon, accompagnant la dauphine, vint le rejoindre; elle parut aux yeux du roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur étoit passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries; à quoi je ne jurerois pas qu'elle ne répondit en elle-même comme le maréchal de Gramont à madame Hérault[1].

Monsieur me conta la mort de la reine, dit mademoiselle de Montpensier, et en badinant, il tira une boîte de ces senteurs d'Allemagne et me dit : « Sentez, je l'ai tenue deux heures sous le nez de la reine comme elle se mouroit. » Je ne la voulus pas sentir. Madame de Montespan, qui étoit présente, disoit : « Voilà des récits de gens bien affligés ! »

Marie-Thérèse avait trop peu d'activité et d'influence pour que sa disparition ne fût pas presque insensible dans une cour si occupée de passions et d'intrigues.

Le corps de la reine, revêtu de l'habit de Saint-François, fut porté en grande pompe à Saint-Denis. Bossuet y prononça, le 1er septembre 1683, son oraison funèbre. Ce qu'il loua dans cette princesse, ce sont les modestes vertus dont elle donna l'exemple sur le trône, son innocence, la sincérité de son cœur sans dissimulation et sans arti-

[1] La marquise rapporte en note l'anecdote à laquelle ces derniers mots font allusion : « Madame Hérault avoit soin de la ménagerie, et dans son espèce étoit bien à la cour. Elle perdit son mari, et le maréchal de Gramont, toujours courtisan, prit un air triste pour lui témoigner la part qu'il prenoit à sa douleur; mais comme elle répondit à son compliment : « Hélas ! le pauvre homme a « bien fait de mourir, » le maréchal répliqua : « Le prenez-vous par là, madame Hérault ? ma foi, « je ne m'en soucie pas plus que vous. » Cette réponse a passé depuis en proverbe à la cour. »

fice, sa piété vive, son affection entière au roi, sa maternité abreuvée de douleurs, son attachement inébranlable à tous ses devoirs avec simplicité et sans présomption. Le grand orateur prend pour texte les paroles de l'apôtre saint Jean : *Sine macula sunt enim ante thronum Dei;* « ils sont sans tache devant le trône de Dieu. » Et après avoir fait paraître cette assemblée fidèle qui, dans le ciel, environne l'Agneau rédempteur du monde, il s'écrie :

C'est dans cette troupe innocente et pure que la reine a été placée. La foi qui pénètre jusqu'aux cieux nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnois cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inspiroit du respect pour Dieu et pour elle : Dieu ajoute à ces saintes dispositions le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence et de la candeur de son âme, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine.... En effet, elle est sans reproche devant Dieu et devant les hommes : la médisance ne peut attaquer aucun endroit de sa vie, depuis son enfance jusqu'à sa mort; et une gloire si pure, une si belle réputation est un parfum précieux qui réjouit le ciel et la terre.

Les événements lui réservaient une nouvelle louange : toute cette première partie du règne de Louis XIV, où Marie-Thérèse l'accompagne discrètement, est prospère, heureuse et brillante. On sait que madame de Maintenon hérite de la bonne Espagnole. C'est une femme d'une intelligence bien supérieure à celle-ci, et pourtant la seconde partie de ce règne qu'elle domine n'est plus remplie que d'infortunes, de fautes et de désastres. La duchesse d'Orléans, remarquant cette coïncidence, a donc raison, jusqu'à un certain point, de dire qu'avec Marie-Thérèse fut enseveli tout le bonheur de la France.

LOUIS MOLAND.

LOUIS XIV

(1638-1715)

Lorsque Porus, défait et prisonnier, fut conduit devant Alexandre, son vainqueur lui demanda comment il voulait être traité : « En roi ! » répondit le monarque indien. La même réponse peut être faite à tous ceux qui s'arrêtent devant la grande figure de Louis XIV et se demandent comment il doit être jugé. — En roi !

De son vivant, on disait de lui, en Europe, le Roi, comme on disait autrefois la Ville en parlant de Rome, et, dans Rome même, l'Orateur en parlant de Cicéron. Aujourd'hui encore, c'est le roi qu'il faut voir en Louis XIV, si l'on veut être juste envers sa mémoire. Sans doute, il n'est pas interdit de rechercher ni de condamner les faiblesses et les fautes de l'homme, et, durant ce règne de soixante-douze ans, le roi eut aussi les siennes qui peuvent, sans injustice, lui être sévèrement reprochées. La justice de l'histoire ne s'arrête pas même devant les plus grands princes ; mais l'histoire, intelligente et sans parti pris, sait, dans ses jugements, faire la part des situations, et, chez Louis XIV, le roi absorbe et domine tellement l'homme, que dans l'espèce de défaite infligée à son œuvre et à sa politique par le temps et les révolutions, il a bien le droit de demander aussi qu'on le traite « en roi ! »

Né à Saint-Germain-en-Laye, le 5 septembre 1638, Louis XIV fut

roi avant l'âge de cinq ans. Déclaré majeur à treize ans (en 1651), il épousa huit ans plus tard Marie-Thérèse d'Autriche, fille du roi d'Espagne, Philippe IV; mais il ne commença véritablement à régner par lui-même qu'en 1661, à la mort de Mazarin. Ce n'est pas ici le lieu de retracer, même sommairement, l'histoire des troubles qui divisèrent la cour et le royaume durant sa minorité; mais il est juste de rappeler que déjà, à cette époque, s'étaient accomplis plusieurs des événements qui ont le plus concouru à la gloire de son règne. Condé avait remporté les célèbres victoires de Rocroy, de Fribourg et de Lens; Turenne avait fait lever aux Espagnols le siége d'Arras et gagné la bataille des Dunes. Corneille était dans tout l'éclat de sa renommée; Pascal avait donné les *Provinciales;* et Molière venait d'obtenir le privilége d'ouvrir un théâtre à Paris. Plus d'une fois aussi, le jeune roi avait déjà fait acte de toute-puissance et de volonté absolue.

On se rappelle la part qu'eut le parlement de Paris aux troubles de la Fronde et la lutte acharnée qu'il soutint contre la cour, obligée plus d'une fois de fuir devant quelques robes longues. Louis en conçut et en garda toute sa vie un vif ressentiment. Rentré dans Paris en 1653, l'un de ses premiers actes fut une déclaration portant « très-expresse défense aux gens du parlement de prendre ci-après « aucune connoissance des affaires générales de l'État et de la direc- « tion des finances. » Et l'année suivante, le parlement s'étant un jour réuni de lui-même, au sujet de quelques édits, pour présenter des remontrances, le roi l'apprend à Vincennes, où il chassait; il part aussitôt pour Paris, se rend au palais, entre dans la grand'-chambre en grosses bottes, le fouet à la main, et d'une voix ferme, mais sans violence : « Messieurs, dit-il, on sait les malheurs qu'ont « produits vos assemblées; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont « commencées sur mes édits. Monsieur le président, je vous défends « de souffrir des assemblées et à pas un de vous de les demander. » Le parlement se soumit : il avait perdu le pouvoir de faire des barricades et il ne devait jamais, suivant l'expression de lord Chesterfield, avoir celui d'élever des barrières.

Mazarin mort, les ministres, habitués à recevoir, par son entre-

mise, les ordres du souverain, demandèrent au roi lui-même à qui ils devaient s'adresser désormais : « A moi ! » répondit Louis XIV. « Je ne sais ce que j'aurois fait, disait-il à la même époque, si le « cardinal eût vécu plus longtemps. »

Deux jours après cette mort, le roi réunit son conseil : « Monsieur « le chancelier, dit-il, je vous ai appelé ici, avec mes ministres et « secrétaires d'État, pour vous dire que si, jusqu'à présent, j'ai bien « voulu laisser gouverner mes affaires par monsieur le cardinal, il est « temps que je les gouverne par moi-même ; vous m'aiderez de vos « conseils quand je les demanderai.

« Hors le courant du sceau, je vous prie et vous ordonne de ne rien « sceller en commandements que par mon ordre. Et vous, mes secrétaires « d'État, je vous défends de rien signer sans mon ordre ; je vous charge « de me rendre compte, jour par jour, de toute chose à moi-même. »

Et qu'on ne s'imagine pas que ce soient là des paroles de pupille heureux de se voir émancipé et retournant bientôt aux amusements de sa jeunesse. Louis XIV fut fidèle à sa promesse et, tant que l'âge le lui permit, il travailla régulièrement huit heures par jour. Profitant de la paix glorieusement rétablie par le traité des Pyrénées, et secondé par Colbert, que lui avait donné Mazarin, et que'après la chute de Fouquet, dont nous n'avons point à raconter ici la cruelle disgrâce, il avait fait contrôleur général, il se mit aussitôt à l'œuvre. L'ordre fut rétabli dans les finances ; les impôts furent diminués ; l'industrie, le commerce, protégés par de sages règlements et délivrés de quelques entraves, prirent un grand essor ; les arts et les lettres, honorés et encouragés, brillèrent d'un vif éclat ; l'inscription maritime fit de notre marine marchande la base de notre puissance navale ; l'agriculture profita également de plusieurs réformes et créations utiles.

Le roi eut personnellement une grande part à ces utiles travaux, et dans un *Mémoire* adressé au grand dauphin, son fils aîné, il parle des éloges qui lui furent adressés à cette occasion avec autant de bon sens que de convenance :

Il faut, dit-il, que je vous avoue, qu'encore que j'eusse sujet d'être content de ma propre conduite, les éloges que cette nouveauté m'attiroit me donnoient une

continuelle inquiétude par la crainte que j'avois toujours de ne les pas assez bien mériter.

Car enfin, je suis bien aise de vous avertir, mon fils, que c'est une chose fort délicate que la louange; qu'il est bien malaisé de ne pas s'en laisser éblouir, et qu'il faut beaucoup de lumières pour savoir discerner au vrai ceux qui nous flattent d'avec ceux qui nous admirent.

On a dit souvent que l'éducation de Louis XIV avait été singulièrement négligée. Si cela fut, il n'y paraît guère aux écrits qu'il a laissés et dont la première édition a été publiée en 1806; il n'y parut pas davantage à sa conduite, aussitôt qu'il prit en mains les rênes du gouvernement :

Son grand esprit et ses bonnes intentions, dit de lui madame de Motteville, firent connoître les semences d'une science universelle, qui avoit été cachée à ceux qui ne le voyoient pas dans le particulier; car il parut tout d'un coup politique dans les affaires de l'État, théologien dans celles de l'Église, exact en celles de finances; parlant juste, prenant toujours le bon parti dans les conseils, sensible aux intérêts des particuliers, mais ennemi de l'intrigue et de la flatterie, et sévère envers les grands de son royaume qu'il soupçonnoit avoir envie de le gouverner. Il étoit aimable de sa personne, honnête, et de facile accès à tout le monde, mais avec un air grand et sérieux qui imprimoit le respect et la crainte dans le public.

Ainsi, dans ce jeune homme qui avait semblé jusque-là presque étranger aux affaires et plus occupé de ses plaisirs, apparaît tout à coup le roi. Tandis qu'il s'applique avec Colbert à rendre la paix féconde, il travaille avec Louvois à l'organisation de l'armée dont une nouvelle guerre allait bientôt rendre l'emploi nécessaire. Le roi d'Espagne Philippe IV étant mort (1665), Louis demanda la Flandre et la Franche-Comté, comme indemnité de la dot de la reine, qui n'avait jamais été payée, et sur le refus qu'on fit de les lui livrer, il entra en campagne. La Flandre fut conquise en une campagne et couverte aussitôt par Vauban de places fortes qui nous en assurèrent la possession. La Franche-Comté tomba aussi l'année suivante au pouvoir de nos armées, mais fut rendue par le traité d'Aix-la-Chapelle. Les années de paix qui suivirent furent marquées par la fondation

des Invalides et par celle des manufactures des Gobelins et de la Savonnerie.

Mais Louis XIV n'avait fait si promptement la paix avec l'Espagne et n'avait surtout consenti à rendre la Franche-Comté que pour éviter une guerre plus générale, à laquelle il n'était pas alors préparé. La Hollande, en effet, s'était déclarée pour les Espagnols contre la France. Le roi en avait conservé un vif ressentiment et se préparait à en tirer vengeance. Secondé par Colbert, qui détestait dans les Hollandais les rivaux de notre commerce, il leur fit d'abord une guerre de tarifs, et de grands armements furent ordonnés.

Madame de Sévigné nous a conservé le récit d'une audience donnée, le 4 janvier 1672, à Pierre Grotius, fils de l'auteur des *Droits de la guerre et de la paix*, envoyé par les États en ambassade auprès de Louis XIV.

Le roi, dit-elle, donna hier lundi 4 janvier, audience à l'ambassadeur de Hollande; il voulut que M. le Prince, M. de Turenne, M. de Bouillon et M. de Créqui fussent témoins de ce qui se passeroit. L'ambassadeur présenta sa lettre au roi, qui ne la lut pas, quoique le Hollandais proposât d'en faire la lecture : le roi lui dit qu'il en savoit le contenu et qu'il en avoit une copie dans sa poche. L'ambassadeur s'étendit fort au long sur les justifications qui étoient dans sa lettre et que messieurs des Etats s'étoient examinés scrupuleusement pour voir ce qu'ils auroient pu faire qui déplût à Sa Majesté; qu'ils n'avoient jamais manqué de respect, et que cependant ils entendoient dire que tout ce grand armement n'étoit fait que pour fondre sur eux; qu'ils étoient prêts de satisfaire Sa Majesté dans tout ce qu'il lui plairoit d'ordonner, et qu'ils la supplioient de se souvenir des bontés que les rois ses prédécesseurs avoient eues pour eux et auxquelles ils devoient toute leur grandeur. Le roi prit la parole et dit avec une majesté et une grâce merveilleuse qu'il savoit qu'on excitoit ses ennemis contre lui; qu'il avoit cru qu'il étoit de sa prudence de ne pas se laisser surprendre, et que c'est ce qui l'avoit obligé à se rendre si puissant sur la mer et sur la terre, afin d'être en état de se défendre; qu'il lui restoit encore quelques ordres à donner, et qu'au printemps il feroit ce qu'il trouveroit de plus avantageux pour sa gloire et pour le bien de son État. Il fit comprendre ensuite à l'ambassadeur par un signe de tête qu'il ne vouloit point de réplique.

Au printemps, la guerre fut déclarée à la Hollande. Le roi se mit lui-même à la tête de son armée, ayant sous lui Turenne, le prince

de Condé, Luxembourg, et la campagne s'ouvrit par le célèbre passage du Rhin.

La Hollande n'était pas en état d'opposer une longue résistance, mais elle eut bientôt pour alliés le roi d'Espagne, le duc de Lorraine et l'Empereur. La guerre devint alors européenne. Le roi, suivi de Vauban, se jeta sur la Franche-Comté, qui fut conquise en six semaines. Turenne, que la France allait perdre, battit les Impériaux en Alsace; Condé gagna sur le prince d'Orange la bataille de Senef, et Duquesne remporta deux victoires navales sur Ruyter. L'amiral hollandais fut tué dans le dernier combat, et le roi donna publiquement des regrets à cet ennemi dont la mort ajoutait à l'éclat et au prix de sa victoire.

Sûr alors d'être écouté et de rompre aisément la coalition qu'avait suscitée l'invasion de la Hollande, Louis offrit la paix, qui fut conclue à Nimègue (1678), et qui donna définitivement la Franche-Comté à la France. Ce glorieux traité de Nimègue marque l'époque la plus glorieuse, et pour ainsi dire l'apogée du règne de Louis XIV. Racine venait de donner *Phèdre;* La Fontaine publiait le second recueil de ses *Fables;* Molière en était au *Bourgeois gentilhomme* et aux *Femmes savantes;* Bossuet achevait le *Discours sur l'Histoire universelle;* Lulli et Quinault fondaient l'Opéra; Versailles devenait la résidence de la cour la plus brillante qui fut jamais. Ce fut aussi pour Louis XIV le temps de ses plus célèbres et de ses plus belles amours. Il y avait quelques années seulement que la duchesse de La Vallière avait pris le voile aux Carmélites.

Cette prospérité, cette grandeur noblement conquises se soutinrent pendant plusieurs années. La paix conclue, des négociations habilement conduites et appuyées de forces imposantes, donnèrent à la France Strasbourg, Deux-Ponts, Luxembourg et plusieurs autres villes importantes sur nos frontières du Nord-Est et de l'Est. Pour une insulte faite à notre pavillon, Alger fut bombardé deux fois par Duquesne, et presque détruit. Gênes, pour avoir vendu des armes et de la poudre aux Algériens, fut obligée d'envoyer à Versailles son doge, plus étonné de s'y voir que de toutes les magnificences de ce féerique palais. Le pape lui-même, Innocent XI, fut forcé à des excuses humiliantes

pour avoir blessé l'orgueilleuse susceptibilité de Louis XIV. Cependant le grand règne avait déjà fait des pertes vivement senties, et l'heure de son déclin avait sonné.

Turenne avait été tué dans une des dernières campagnes. Colbert mourut en 1683. Au dehors, l'orgueil et l'ambition du roi eurent bientôt excité des craintes et des ressentiments : les anciens ennemis se réveillèrent; de nouveaux se déclarèrent. Au dedans, une sorte de fatigue et de malaise commençait à se faire sentir. Les dépenses de la guerre, celles de Versailles et des places fortes élevées pour garder nos nouvelles conquêtes, avaient rendu nécessaire la création de nouveaux impôts et l'augmentation des anciens. Le mécontentement devenait chaque jour plus vif et plus général. Telle était la situation quand Louis XIV, abandonnant tout à fait la politique de son aïeul, révoqua l'édit de Nantes (22 octobre 1685), sorte de Concordat ou de Charte, accordé par Henri IV à ses sujets protestants, et qui avait mis fin aux guerres de religion.

Les rares apologistes de cette fatale mesure prétendent que, durant la guerre de Hollande, le roi avait acquis la preuve des relations entretenues par les protestants français avec ceux des autres États, relations plus politiques que religieuses, et faites pour inspirer, surtout dans la prévision d'une guerre nouvelle, des alarmes qu'il n'eût pas été sage de négliger. D'un autre côté, les protestants passaient, avec plus de raison, pour enclins à porter dans la politique cet esprit de libre examen qui les avait conduits à se séparer de l'Église catholique : c'étaient les *libéraux* de l'époque. Mais rien, de leur part, n'avait provoqué la mesure dont ils furent l'objet, mesure impolitique autant qu'injuste, alors même que l'opposition de quelques-uns d'entre eux se serait exprimée en termes trop vifs dans leurs relations avec leurs coreligionnaires de Hollande ou d'Allemagne.

Louis XIV, à vrai dire, ne les avait jamais aimés. L'unité religieuse lui semblait aussi nécessaire à la paix publique que l'unité politique. Il voulait dans l'Église la même discipline que dans le royaume.

Dès 1661, dit-il dans ses *Mémoires*, je formai le plan de toute ma conduite envers

mes sujets de la religion prétendue reformée. Je crus que le meilleur moyen, pour les réduire peu à peu, étoit, en premier lieu, de ne les presser par aucune rigueur nouvelle, de faire observer ce qu'ils avoient obtenu de mes prédécesseurs, mais de ne leur rien accorder au delà et d'en renfermer même l'exécution dans les plus étroites bornes que la justice et la bienséance le pouvoient permettre. Quant aux grâces qui dépendoient de moi seul, je résolus de ne leur en faire aucune, pour les obliger par là à considérer de temps en temps, d'eux-mêmes et sans violence, si c'étoit avec quelque bonne raison qu'ils se privoient volontairement des avantages qui pouvoient leur être communs avec mes autres sujets.

Cette politique de défiance et d'exclusion n'était ni juste, ni bien entendue, mais du moins elle était exempte de violence, et il est à regretter que Louis XIV ne l'ait pas suivie jusqu'au bout.

Avant d'en venir aux mesures extrêmes, il voulut toutefois essayer de la persuasion. Des conférences eurent lieu entre Bossuet et le ministre Claude; des missionnaires furent envoyés dans les provinces; des écrits furent publiés; on acheta des consciences et on parvint à opérer ainsi un certain nombre de conversions. Mais l'œuvre allait trop lentement au gré du monarque habitué à voir ses moindres ordres accomplis avec la plus grande ponctualité, et qui, cette fois, attendait. La propagande se changea en persécution; l'exercice public du culte réformé fut absolument interdit, et des dragons prirent la place des missionnaires. Un grand nombre de familles sortirent de France et portèrent à l'étranger leur industrie, leur crédit, avec tout ce qu'elles purent soustraire aux confiscations. —Ce fut là, sans contredit, une grande faute, la plus grande de ce long règne, et qui a laissé sur la mémoire de Louis XIV une tache ineffaçable. Il est juste de dire pourtant que telle ne fut pas en France l'opinion des contemporains : cette mesure impolitique et cruelle fut accueillie avec joie, avec reconnaissance, par une grande partie de la nation.

Vers la même époque, un changement d'aspect et d'habitudes commençait à s'opérer à la cour. La veuve du poëte Scarron, devenue, pour parler le langage des ruelles de l'époque, *Madame Maintenant*, avait pris sur l'esprit du roi un empire qui ne fit que s'affermir et se fortifier dans la suite. C'est à cette même année (1685) que les his-

toriens placent généralement la date du mariage secret, qui, de marquise de Maintenon, la fit quasi-reine de France.

Mais de nouvelles campagnes allaient, momentanément au moins, rendre à la cour sa jeunesse et son éclat. La révolution de 1688 avait placé Guillaume d'Orange sur le trône de Jacques II et fait entrer l'Angleterre dans la ligue des ennemis de Louis XIV ; la guerre lui fut, en conséquence, déclarée le 4 février 1689. Condé, Turenne, Duquesne étaient morts; mais avec Tourville, Luxembourg, Catinat, à la tête de ses flottes et de ses armées, la France était en mesure de tenir tête à cette nouvelle coalition.

La guerre dura huit ans. Elle fut marquée, de notre côté, par les victoires de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde, de la Marsaille, mais le combat naval de la Hogue porta un coup funeste à notre marine; ce qui n'empêcha pas Tourville de remporter, en 1693, une victoire signalée dans la baie de Lagos, près du cap Saint-Vincent. Le roi parut plusieurs fois, avec éclat, à la tête de l'armée de Flandre, que commandait Luxembourg. Mons et Namur furent pris sous ses yeux (1691 et 1692), tandis que le Dauphin commandait en Allemagne, ayant pour conseil et pour guide le maréchal de Duras. « Mon fils, lui avait « dit le roi, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne « les occasions de faire connaître votre mérite : allez le montrer à toute « l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive « pas que le roi est mort. »

La guerre se continuait ainsi sans succès décisif, sans résultats définitivement acquis pour aucune des puissances qui y étaient engagées. La France, partout victorieuse, n'était pas moins épuisée que les autres. Une nouvelle perspective s'offrait d'ailleurs à l'ambition de son souverain. Charles II, roi d'Espagne, allait mourir sans héritiers. Dans la prévision de cet événement et des conséquences qu'il pouvait avoir, il importait à Louis XIV de se débarrasser de la coalition européenne, à laquelle il avait tenu tête pendant huit années, et de la dissoudre. Il proposa la paix et montra même, dans les négociations, une modération inaccoutumée. Il abandonna ses nouvelles conquêtes, à l'exception toutefois de Landau, de Sarrelouis et de Strasbourg. Ces concessions,

qui furent un moment traitées de faiblesse, au sein même de sa propre cour, et qui n'étaient de sa part que l'effet d'une politique prévoyante et attentive aux événements, triomphèrent de tous les efforts tentés pour prolonger la guerre. La coalition fut dissoute, et la paix signée à Ryswick au mois d'octobre 1697.

Trois ans après, Charles II mourait à Madrid, laissant par son testament le trône des Espagnes à Philippe, duc d'Anjou, deuxième fils du Dauphin. Louis XIV reçut cette nouvelle sans faire éclater aucune joie, et ce ne fut qu'après trois jours de silence et de recueillement, durant lesquels aucun de ceux qui l'approchaient ne put se flatter d'avoir pénétré ses desseins, qu'il annonça au duc d'Anjou sa résolution : « Monsieur, « lui dit-il, le roi d'Espagne vous a fait roi. Les grands vous demandent, « les peuples vous souhaitent, et moi, j'y consens. Songez seulement que « vous êtes prince de France. » Puis se tournant vers sa cour : « Mes- « sieurs, dit-il, voilà le roi d'Espagne. » Quelques jours après, Philippe V partait pour Madrid, et Louis XIV, en se séparant de son petit-fils, lui disait : « Il n'y a plus de Pyrénées ! » Mot profond ;—illusion sans doute, mais digne d'un grand politique autant que d'un grand roi.

L'avénement de Philippe V au trône d'Espagne fut le signal d'une nouvelle guerre qui a reçu le nom de guerre de la Succession. Une troisième coalition, appelée la grande Ligue de La Haye, se reforma contre nous, et aux États qui avaient fait partie de la Ligue d'Augsbourg se joignirent encore d'autres ennemis : le Danemark, la Suède, le Portugal. Loin de se laisser intimider, jamais Louis XIV ne montra plus d'activité et d'énergie ; mais il n'avait plus la même confiance dans les généraux placés à la tête des armées ; il voulut tout diriger du fond de son cabinet, et son intervention, souvent étendue jusqu'aux plus petits détails, ne suffit pas pour empêcher certains généraux d'être battus, et fit manquer à d'autres de précieuses occasions de victoire.

Guillaume III (Guillaume d'Orange) mourut au mois de mars 1702 ; mais il fut remplacé à la tête des armées de la coalition par deux généraux que nos défaites ont rendus célèbres : Marlborough et le prince Eugène, l'un élevé à notre école, et qui avait fait ses premières armes

sous Turenne; l'autre que, quelques années auparavant, Louis XIV appelait dédaigneusement l'*abbé de Savoie*, et à qui il refusait un régiment.

Les premiers temps de la guerre furent mêlés de revers et de succès. Mais la funeste bataille de Blenheim, en 1704, celle de Ramillies, en 1706, la déroute d'Oudenarde, en 1708, furent pour nos armes d'irréparables désastres. Toutes les places que nous possédions dans la Flandre espagnole nous furent enlevées, et Lille même ouvrit ses portes aux alliés, malgré une héroïque défense de Boufflers. Du côté des Alpes, le prince Eugène et le duc de Savoie, vainqueurs devant Turin, vinrent assiéger Toulon, que bloquait une flotte anglaise. Nous n'étions pas plus heureux en Espagne. L'archiduc Charles, le compétiteur du duc d'Anjou, était entré à Madrid, et il semblait que la cause de Philippe V fût à jamais perdue. Seul Villars avait obtenu, sur le Rhin, quelques avantages qui suffirent pour arrêter la coalition et l'empêcher, momentanément au moins, de retirer tout le fruit qu'elle eût pu se promettre de ses victoires.

La situation était des plus critiques néanmoins. Eugène et Marlborough avaient résolu de se réunir dans la Flandre espagnole et de combiner leurs efforts pour pénétrer jusqu'à Paris. La famine causée par le rude hiver de 1709 vint ajouter encore à la misère et à la douleur publiques. Louis XIV s'humilia et demanda la paix. « Je me suis tou-« jours soumis à la volonté divine, dit-il au comte de Torcy, en l'en-« voyant à La Haye porteur de propositions, et les maux dont il lui « plaît d'affliger mon royaume ne me permettent plus de douter du « sacrifice qu'elle demande que je lui fasse de tout ce qui me pouvoit « être le plus sensible. J'oublie donc ma gloire. » Mais dans sa défaite, Louis XIV, comme le glorieux vaincu de l'Hydaspe, voulait être traité en roi. Ses ennemis ne le trouvèrent pas encore assez abaissé. On lui demanda de rendre Strasbourg, de renoncer à la souveraineté de l'Alsace et de chasser lui-même son petit-fils de l'Espagne. Il n'en fallait pas tant pour réveiller en Louis XIV le sentiment de cette gloire qu'il était prêt à oublier : « Puisqu'il faut faire la guerre, répondit-il sim-« plement, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. »

Et, malgré les extrémités où l'on était réduit, la continuation de la guerre fut résolue.

Le roi fit appel à la nation : il écrivit aux gouverneurs, aux évêques, aux communes.

Que ceux, dit-il, qui, depuis tant d'années, contribuent de leurs peines, de leurs bras et de leur sang à soutenir une guerre aussi pesante, connoissent le prix que mes ennemis prétendent mettre à une suspension d'armes de deux mois. Quoique je partage tous les maux que la guerre fait souffrir à des sujets aussi fidèles, et que j'aie fait voir à toute l'Europe que je désirois sincèrement les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeroient eux-mêmes à la recevoir à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français.

Cet appel fait au patriotisme de la nation fut entendu. Un nouvel impôt du dixième du revenu de chaque habitant fut payé sans la moindre résistance; ceux qui manquaient de pain se firent soldats, et la France eut bientôt une nouvelle armée dont Villars fut le général. Battu à Malplaquet, il sut néanmoins arrêter pour un temps la marche des ennemis. Mais les circonstances ne tardèrent pas à devenir plus pressantes : gagner du temps ne suffit plus; il faut vaincre, ou les lignes des Impériaux devant Landrecies sont bien près d'être, comme les appelle arrogamment leur général, « le chemin de Paris. »

De cette bataille, dont la nécessité semble évidente, peut dépendre le sort de la France, et Villars sent bien vivement la responsabilité qui va peser sur lui. Depuis la journée de Malplaquet surtout, il est devenu prudent. « Sire, a-t-il dit au roi, c'est votre dernière armée. « —Il n'importe, a répondu Louis XIV, il faut chercher l'ennemi « et le combattre : si vous êtes vaincu, n'écrivez qu'à moi; je mon- « terai à cheval, je passerai par Paris, votre lettre à la main; je « connais les Français; je vous amènerai deux cent mille hommes, « et, s'il le faut, je m'ensevelirai avec eux sous les ruines de la mo- « narchie. »

L'Angleterre s'était séparée de la coalition et avait entraîné avec elle quelques-uns des alliés; mais l'Empereur et son général, le prince Eugène, n'en semblaient que plus acharnés à pousser la guerre avec

vigueur. L'alarme était partout. Un parti de fourrageurs hollandais s'était avancé jusqu'au pont de Sèvres; on voyait déjà l'ennemi sur l'Oise, et, dans un conseil tenu à Versailles, il fut proposé de transférer la cour à Chambord. Louis XIV s'y refusa de la façon la plus péremptoire : « Je suis résolu à convoquer ma noblesse et à me « mettre à la tête de l'armée. J'irai à l'ennemi, malgré mes soixante-« quatorze ans, et je gagnerai la bataille ou je périrai les armes à la « main. »

C'était là vraiment agir et parler en roi, en grand roi. Ce surnom de Grand, donné à Louis XIV par les magistrats de Paris, après la paix de Nimègue, jamais il ne le mérita mieux que dans ces jours de périls et d'épreuves.

La victoire de Denain (24 juillet 1712) changea complétement la situation, et, l'année suivante, le traité d'Utrecht mit fin à la guerre. La France conserva les principales acquisitions faites depuis le commencement du règne, et la couronne d'Espagne fut maintenue sur la tête de Philippe V.

Mais ce règne, dont les commencements avaient été si agités, dont une partie avait été si brillante, devait se terminer dans le deuil et dans la douleur. Aux peines du souverain vinrent se joindre les chagrins du père. Louis XIV vit mourir, en quelques années, son fils unique, le grand Dauphin, deux de ses petits-fils, le duc de Bourgogne et le duc de Berry, et l'un de ses arrière-petits-fils, le duc de Bretagne. De cette nombreuse famille, qui ajoutait à l'éclat du trône, il ne restait plus au roi que Philippe V et le dernier de ses arrière-petits-fils, qui fut Louis XV.

Le roi sentit cruellement ces coups qui frappaient à la fois et le père et le monarque. Le scandale des mesures prises alors en faveur des princes légitimés ne permet pas de dire qu'il n'en fut point troublé, mais on aime à retrouver dans sa conduite avec le duc d'Orléans quelque chose de cette générosité, de cette grandeur royale dont il avait donné tant de preuves. On parlait de poison, et les accusations les plus odieuses, les plus injustes s'élevaient contre ce prince, que tant de morts rapprochaient du trône. Louis n'aimait guère son neveu,

mais, convaincu de son innocence, il ferma l'oreille aux calomnies dont il était l'objet et ne cessa de l'accueillir avec bonté.

Louis XIV mourut à Versailles, le 1er septembre 1715, âgé de soixante-dix-sept ans; il en avait régné soixante-douze. Quelques instants avant d'expirer, il fit appeler l'enfant qui allait lui succéder, le prit dans ses bras, le recommanda au duc d'Orléans, digne, malgré ses vices, de cette noble confiance; puis, s'adressant à celui qu'il semblait se complaire à appeler le *jeune roi* : « Vous allez bientôt régner sur un grand royaume, « dit-il. Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la « guerre; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes « dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, et cherchez à « connoître le meilleur pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le « plus tôt que vous pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne « pouvoir faire par moi-même. » Et comme on pleurait autour de lui : « Eh quoi! dit-il en souriant, m'avez-vous donc cru immortel? » Il mourut en chrétien et en roi.

La postérité conservera-t-elle à Louis XIV ce titre de Grand qui lui fut décerné de son vivant? Bien des accusations se sont élevées dans ces derniers temps contre sa mémoire : les unes passionnées et peu dignes d'attention, les autres plus calmes, plus étudiées et quelquefois non moins sévères. Assurément la grandeur de son règne ne fut pas son œuvre personnelle; mais il en eut sa part, la part du roi, et c'est déjà un assez beau titre que d'avoir su élever et maintenir la couronne au niveau qui lui convenait au milieu de tant de gloire et d'éclat.

Il semblait que la nature eût pris plaisir à le former pour le grand rôle auquel il était destiné. Il était de taille assez haute et bien prise, d'une figure belle et imposante, et d'une physionomie qui, sans dureté, convenait au commandement. Il s'exprimait toujours noblement et avec précision, dit Voltaire. Sa démarche, un peu théâtrale, convenait à l'éclat dont il aimait à s'entourer.

Tout le monde connaît le célèbre portrait de La Bruyère : « Que « de dons du ciel ne faut-il pas pour bien régner! etc. [1] » Si l'impar-

[1] Caractères. *Du Souverain et de la République.*

tiale histoire ne peut reconnaître tous ces dons dans le modèle qu'a tracé le peintre des *Caractères*, il est impossible du moins de contester à Louis XIV, à côté de la pompe et de l'éclat, quelques-unes des qualités les plus sérieuses et les plus solides d'un roi. Il aimait le travail : « C'est par le travail qu'on règne, » dit-il à son fils dans un des *Mémoires* écrits pour son instruction : « il y a de l'ingratitude et de l'audace à « l'égard de Dieu, de l'injustice et de la tyrannie à l'égard des hommes, « de vouloir l'un sans l'autre. » Il plaçait au-dessus de tout l'intérêt de l'État : « L'intérêt de l'État, dit-il, doit marcher le premier; un prince « qui a l'État en vue travaille pour lui ; la gloire de l'un fait la gloire « de l'autre. » Il semble qu'un tel commentaire mérite l'indulgence pour ce mot célèbre qu'il n'a peut-être jamais dit : « *l'État, c'est moi!* » Enfin, nul n'eut à un plus haut degré et d'une façon plus constante, plus suivie, le sentiment de la grandeur du pays. Il congédia un ministre qu'il aimait, M. de Pomponne, « parce que tout ce qui passait « par ce ministre perdait de la grandeur et de la force qu'on doit « avoir en exécutant les ordres d'un roi de France. »

Il eut des faiblesses, et, dans le gouvernement, il commit des fautes qui pèseront éternellement sur sa mémoire; mais, jusque dans ses faiblesses, se revèle une sorte de grandeur qui plaît aux imaginations, et il est intéressant de voir comme il en parle dans ses *Instructions* à son fils :

On attaque le cœur d'un prince comme une place. Le premier soin est de s'emparer de toutes les portes par où on y peut approcher. Une femme adroite s'attache d'abord à éloigner tout ce qui n'est pas dans ses intérêts; elle donne du soupçon des uns et du dégoût des autres, afin qu'elle seule et ses amis soient favorablement écoutés; et si nous ne sommes en garde contre cet usage, il faut, pour la contenter elle seule, mécontenter tout le reste du monde.

Dès lors que vous donnez à une femme la liberté de vous parler de choses importantes, il est impossible qu'elle ne vous fasse faillir.

La tendresse que nous avons pour elle nous faisant goûter ses plus mauvaises raisons, nous fait tomber insensiblement du côté où elle penche ; et la faiblesse qu'elle a naturellement, lui faisant souvent préférer des intérêts de bagatelles aux plus solides considérations, lui fait presque toujours prendre le mauvais parti.

Sages conseils qui n'ont pas préservé Louis XV !

En résumé, pour l'histoire comme pour ses contemporains, « Louis XIV fut un grand roi : c'est lui qui a élevé la France au « premier rang des nations de l'Europe ; c'est lui qui, le premier, « a eu 400,000 hommes sur pied et 100 vaisseaux en mer ; il a accru « la France de la Franche-Comté, du Roussillon, de la Flandre ; il « a mis un de ses enfants sur le trône d'Espagne. Mais la révocation « de l'Édit de Nantes, mais les Dragonnades, mais la bulle *Unigenitus*, « mais les 200 millions de dettes, mais Versailles, mais Marly, ce « favori sans mérite, mais madame de Maintenon, Villeroi, Tallard, « Marsin, etc., etc. Eh ! le soleil n'a-t-il pas lui-même des taches ! « Depuis Charlemagne, quel est le roi de France qu'on puisse comparer « à Louis XIV sous toutes les faces ? »

Ainsi parle Napoléon Ier. On ne saurait mieux faire que de placer la mémoire de Louis le Grand sous la protection d'un tel témoignage.

A. Letellier.

MONSIEUR

FRÈRE DE LOUIS XIV

(1640-1701)

Je ne saurais dire quelles sont au juste les lois de la perspective en histoire ; je sais seulement qu'il faut s'y défier du lointain, et que ce n'est pas trop de tout le prosaïsme de la critique, pour ramener à de raisonnables proportions ce que l'éloignement grandit et poétise à miracle. Que de gens, même autour de nous, qui professent une admiration béate pour les rois et les princes d'autrefois, non pas pour quelques-uns, mais pour tous, et pour la distinction exquise, pour le sage et brillant esprit, pour l'irréprochable moralité des cours et des salons du vieux temps. On dirait que l'ère démocratique est maudite, et qu'il ne reste aux amis des élégances décentes qu'à évoquer les ombres des sociétés évanouies. Eh bien ! voici soixante personnages du XVIIe siècle, réunion choisie autant qu'on le puisse souhaiter, gracieuse et ravissante galerie au point de vue du pinceau qui créa et du burin qui reproduit. Mais cette autre galerie que nous dressons, nous autres écrivains, en regard des charmantes gravures ; mais ces biographies qui veulent chercher l'âme sous le visage, que disent-elles et qu'apprennent-elles de ces intelligences que l'on exalte, de cette honnêteté que l'on prône, et même de ces nobles façons dont le bel air croit notre époque si tristement déshéritée ? Les faits, quoique brièvement exposés, répon-

dent, et, mieux que tout le reste, la vie, les actes, les mœurs de Monsieur, Philippe, frère de Louis XIV et chef de la seconde maison d'Orléans.

Il naquit en 1640, ce triste prince, trois ans avant la mort de son père Louis XIII, et second fils d'une mère qui fut bientôt distraite de son éducation par mille intrigues à déjouer ou à conduire, par la Fronde à combattre, par la France à gouverner. Aussi cette éducation fut-elle mauvaise et si peu princière que les traits comme celui-ci n'y sont pas rares : « De Montereau nous vînmes à Corbeil, où le roi voulut que Monsieur couchât dans sa chambre, qui était si petite qu'il n'y avait que le passage d'une personne. Le matin, lorsqu'ils furent éveillés, le roi cracha, sans y penser, sur le lit de Monsieur, qui cracha aussitôt tout exprès sur le lit du roi, qui, un peu en colère, lui cracha au nez. Monsieur sauta sur le lit du roi et p.... dessus. Le roi en fit autant sur le lit de Monsieur. Comme ils n'avaient plus de quoi cracher ni p....., ils se mirent à tirer les draps l'un de l'autre dans la place, et peu après ils se prirent pour se battre. Pendant ce démêlé, je faisais ce que je pouvais pour arrêter le roi, mais n'en pouvant venir à bout, je fis avertir M. de Villeroy qui vint mettre le holà. Monsieur s'était plus tôt fâché que le roi, mais le roi fut bien plus difficile à apaiser que Monsieur. » Le narrateur affirme que l'instruction était à l'avenant du reste, et que c'était toute une affaire que de remplacer Peau-d'Ane par une lecture inoffensive de Mézeray. Négligence systématique? Crainte qu'un frère instruit et capable ne devînt un rival pour le roi, un péril pour l'État? Les médisants et les naïfs, La Porte, Guy Joly, l'abbé de Choisy, Charlotte de Bavière, le marquis d'Argenson, n'ont pas manqué de le prétendre et de jeter la pierre au Mazarin à ce propos. Mazarin le savait et il disait, non sans tristesse, à la grande Mademoiselle qui le raconte : « Quel avantage aurais-je à voir Monsieur un fort malhonnête homme? Il en vivrait plus mal avec moi; et s'il a quelque prix, je suis assuré qu'il me fera l'honneur de m'aimer. » Mazarin se trompait en ce dernier point : la nature avait fait Monsieur incapable d'aimer personne, et l'éducation donnée par des subalternes dans un temps de troubles n'avait pas pu corriger la nature.

Or, la nature, en son caprice, avait donné à ce jeune homme les

goûts, les manières, les allures d'une femme. Son plaisir, fort indépendant de certaines passions qu'il n'avait pas, c'était de se trouver sans cesse avec des femmes et des filles, de les habiller, de les coiffer, de choisir leurs ajustements, de leur distribuer des pierreries. Après leur toilette, la sienne : son corset était mis, en fine broderie, pour conserver sa taille; on lui ôtait son justaucorps que remplaçaient les jupes, les dentelles, les gracieux atours; et celle-ci de lui mettre une pointe de rouge, pendant que celle-là passe au fer les belles boucles de cette noire chevelure, non sans admirer ces yeux brillants, ce nez finement aquilin, cette petite bouche qui rappelle celle de la reine Anne.... Le tour est fait. Viennent maintenant le chevalier de Lorraine, Beuvron, d'Effiat, ou seulement ce gentillâtre poitevin, La Carte, auquel le honteux penchant du prince, le plus ignoble des vices, a donné crédit et faveur, et Monsieur, la plus sotte femme du monde, disait le comte de Tonnerre, sera au comble du bonheur, et les journées se passeront à tenir cercle, à jouer, à danser, à manger surtout, et aux commérages, et aux indiscrétions, et aux tracasseries, et aux sales intrigues qu'il faut bien rappeler pour tout dire, mais dont il faut vite écarter l'image.

Débarrassé de ce bizarre attirail, Monsieur redevient le personnage que le peintre par excellence, le duc de Saint-Simon, nous a décrit: « C'était un petit homme ventru, monté sur des échasses tant ses souliers étaient hauts, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une longue perruque tout étalée en devant, noire et poudrée, et des rubans partout où il en pouvait mettre, plein de toutes sortes de parfums, et en toutes choses la propreté même. » D'ailleurs, sous l'habit de son sexe, ses goûts et ses divertissements ne varient guère. Notons, pourtant, que le bruit des cloches avait pour lui un tel attrait qu'il ne manquait jamais de se trouver à Paris le jour de la Toussaint, afin de les entendre à pleine volée. Très-pieux avec cela, adonné à des pratiques superstitieuses dont la seconde duchesse d'Orléans peut seule nous donner le détail, et même hypocrite aux occasions. « J'ai grand'soif, mon père, disait-il d'un air bénin au chanoine Feuillet; serait-ce rompre le jeûne que de prendre un jus d'orange?—Eh! Monsieur, mangez un bœuf et soyez bon chrétien, »

répondait l'honnête homme. Le jus d'orange pris, Monsieur songeait au moyen de faire réprimander mesdames les princesses qui, la nuit, à Trianon, étaient venues tirer des pétarades sous ses fenêtres, et surtout d'imposer silence à madame la duchesse, véhémentement soupçonnée d'avoir fait contre lui maintes chansons narquoises.

Il faut bien qu'il y ait, dans toute nature française, de véritables grâces d'état, pour que j'aie à reconnaître, après ce qu'on vient de voir, que ce prince-là était soldat à ses heures, et qu'il craignait bien plus les coups de soleil que les coups de mousquet. Il en était ainsi, cependant, et Monsieur, qui avait figuré, non sans honneur, dans la guerre de Dévolution, se trouva être un gagneur de bataille et un preneur de ville quand vint la guerre de Hollande. Je parle de la chaude affaire de Cassel, où Monsieur donna bravement de sa personne, sans souci des balles qui pleuvaient sur sa cuirasse, et du siége de Saint-Omer, où il mangeait un morceau à la tranchée tout comme un général qui ne serait prince d'aucun côté. « Diable, mon frère, lui dit Louis XIV, je vous conseille de vous faire sac à terre. Oh! bien, allez vous reposer, car vous en avez grand besoin. » Et quand, au retour, les braves gens des campagnes se mirent à crier par les chemins : vive le roi et Monsieur qui a gagné la bataille ! Louis XIV ne dit rien, mais il décida qu'à si courte distance des guerres civiles où son oncle Gaston jouait un rôle, il n'était pas bon que le frère du roi eût trop de gloire; et Monsieur ne commanda plus. Il ne gouverna pas davantage, bien qu'un jour le désir lui soit venu de trôner un peu en Languedoc. « Dites à mon frère, répondit le roi, que les princes du sang ne sont jamais bien en France ailleurs qu'à la cour. D'ailleurs nous sommes convenus, lui et moi, qu'il n'aurait jamais de gouvernement. » Monsieur tint la chose pour réglée et n'en témoigna ni chagrin ni rancune. A vrai dire, on se passe bien du Languedoc et du généralat quand on a successivement deux femmes à gouverner.

La première, Henriette, quand il l'épousa dans tout l'éclat de ses dix-sept ans, avait un odieux défaut : elle était charmante ; belle ou non, je n'en sais rien, malgré les fidèles peintures de sa biographe, madame de Lafayette, mais plus que belle, spirituelle et gracieuse. Et c'est

là le mal justement. D'abord une femme ainsi faite déplaira pour sûr au chevalier de Lorraine, et l'on craint ce qui peut advenir si l'épouse et le mignon s'entendent mal. Ensuite une femme de cette distinction prendra vraisemblablement en mépris le triste mari que les combinaisons de la politique lui ont donné. Alors les soucis viendront, je veux dire M. de Marsillac, M. de Guiche, M. de Vardes, M. de Tréville, peut-être même un adorateur couronné qui trouve un bien vif attrait aux entretiens de sa belle-sœur. Avec l'aide du chevalier et de La Carte, on pourrait prendre son parti de bien des choses; mais ces gazetiers de Hollande ont le verbe si haut! Nous croyons, nous autres, avec madame de Lafayette que, quand le comte de Guiche pénétrait déguisé en femme auprès de la princesse, et qu'il disait, sans être reconnu, la bonne aventure aux dames qui le voyaient tous les jours, et qu'il passait le temps à se moquer du pauvre Monsieur, il n'y avait là qu'espièglerie par trop légères. Les gazetiers y voyaient du mal, et il n'est abominations qu'ils n'imprimassent sous ce titre tout cru : *Les Amours du Palais-Royal*. Le bon Cosnac, un évêque, s'il vous plaît, avait beau prendre la poste, jeter l'argent à pleines mains et rapporter, sous sa soutane, tous les exemplaires du pamphlet; il transpirait quelque chose, et l'on remarquait avec surprise que Monsieur mangeait un peu moins. C'est qu'il avait encore un bien autre crève-cœur : Madame entrait dans les secrets de l'État, et lui, Monsieur, l'homme curieux entre tous, ne savait rien de rien. Madame allait à Douvres négocier au nom du roi Louis XIV avec le roi Charles II, et Monsieur ignorait tout, même la mission diplomatique confiée, dans cette entrevue, à mademoiselle de Kéroual. C'en était trop, et l'orage se formait au plus épais des rubans de Monsieur quand un coup imprévu trancha le nœud des brouilles domestiques. Madame mourut en huit heures, d'un choléra-morbus, dit la grande Mademoiselle, qui n'est pas toujours candide à ce point-là, très-certainement empoisonnée, répondent tous les autres témoignages de l'histoire, en affirmant aussi, et il faut les croire, que Monsieur ne fut pour rien dans le crime.

« Adieu, Tréville, » murmurait la pauvre mourante, qui, un moment auparavant, avait dit à son mari : « Je vous jure, Monsieur, que je ne

vous ai jamais manqué. » Quel est celui des deux mots que Monsieur entendit? La chronique n'en dit rien. Elle nous apprend seulement que, l'année suivante, Monsieur était remarié, et, cette fois-ci, avec de bonnes garanties contre ce malencontreux attrait de l'esprit et de la grâce qui avait troublé le calme de sa première union. La seconde Madame, Élisabeth-Charlotte de Bavière, a eu soin de bien nous fixer elle-même sur ce point-là : « Je suis laide, nous dit-elle, et je l'ai toujours été ; ma taille est monstrueuse de grosseur, je suis aussi carrée qu'un cube ; ma peau est d'un rouge tacheté de jaune ; mes cheveux deviennent tout gris ; mon nez a été tout bariolé par la petite vérole, ainsi que mes deux joues ; j'ai la bouche grande, les dents gâtées, et voilà le portrait de mon joli visage. » L'esprit était à l'avenant de la figure. Mais voyez le guignon de ce pauvre Monsieur ! D'abord, cette Allemande ingénue se prit, tout comme l'Anglaise, à regarder trop tendrement Louis XIV. La « vieille guenipe, » à savoir madame de Maintenon, y mit bon ordre, et Charlotte se le tint pour dit : elle mangea une soupe à la bière, un plat de choucroute surmonté de saucissons salés, poussa un vigoureux temps de galop, au risque de tomber de cheval pour la vingt-septième fois, et pensa à autre chose, c'est-à-dire à son mari qu'elle se mit à aimer tout uniment. Monsieur, qui n'avait pas prévu pareille aubaine, en fut obsédé. « Il me pria, pour l'amour de Dieu, de ne plus l'aimer, dit-elle, parce que cela lui était trop à charge. » Elle comprit ce désir et s'y conforma, attendu que, suivant elle, Monsieur n'avait jamais été épris d'aucune femme, et qu'il faisait tout au plus semblant d'être amoureux par respect humain et pour plaire au roi. Quoi qu'il en soit, Madame lui avait donné des enfants, et c'était là un nouveau malheur : des enfants à Monsieur, qu'en pouvait-il faire? Quand il avait à se plaindre d'eux, il venait trouver sa femme et la priait de les corriger. « Mais, Monsieur, ne sont-ils pas vos enfants comme les miens? que ne les corrigez-vous? — Oh ! bien, moi, je ne saurais gronder, et d'ailleurs ils ne craignent que vous. » Donc, Madame grondait, et avec le merveilleux succès que l'on devine : son fils a été le régent.

Ce fils-là devait porter malheur à Monsieur. Quand il s'agit de le

marier et que le roi, avec certains airs auxquels son cadet ne résistait pas, offrit sa fille illégitime, mademoiselle de Blois, Monsieur ne sut que dire oui, Madame n'osa plus dire non, et seulement lorsque son fils s'approcha pour lui baiser la main, elle lui appliqua, toute la cour présente, le soufflet le plus sonore qui soit jamais tombé sur figure de prince. Or, ceci jetait un grand trouble dans les idées de Monsieur, lequel, au témoignage de Saint-Simon, était très-fort sur l'étiquette. Et puis, le mariage fait, encore fallait-il en obtenir le dédommagement pour M. le duc de Chartres, un gouvernement par-ci, un commandement d'armée par-là, et des faveurs, et des pensions, et du crédit. Monsieur réclamait incessamment. Mais d'abord plus d'escapades, disait le roi, et que votre fils cesse de s'afficher avec mademoiselle de Séry. — Les escapades sont fâcheuses, reprenait Monsieur, mais que voulez-vous? Les pères qui ont mené de certaines vies ont peu de grâce et d'autorité à reprendre leurs enfants.—A la bonne heure! Mais des procédés honnêtes du moins, des égards pour ma fille, un peu de mystère.—Des égards? du mystère? Et la promenade en Flandre avec les trois reines dans le même carrosse, et.... L'huissier entrouvrit la porte pour dire que l'on entendait tout de la galerie. Quand on annonça que la viande de Sa Majesté était servie, Monsieur se mit à table la figure pourpre, les yeux enflammés, et il mangea..... comme Dieu nous garde de manger jamais. Il retourna à Saint-Cloud et il soupa. Comme il versait du vin d'Espagne à madame de Bouillon, il balbutia, tendit la main et tomba. Le jésuite qui dirigeait sa conscience eut beau crier à plusieurs reprises : « Monsieur, ne connaissez-vous pas votre confesseur? ne connaissez-vous pas le bon petit Père du Trévoux qui vous parle? » le prince ne revint pas à lui, et le lendemain, le jeudi 9 juin 1701, il était mort.

Le vendredi, et tout juste vingt-six heures après, dans le grand salon de Marly, Monseigneur le duc de Bourgogne demanda au duc de Montfort s'il voulait jouer au brelan. « Au brelan! s'écria Montfort, vous n'y songez donc pas : Monsieur est encore tout chaud! — Pardonnez-moi, répondit le prince, j'y songe fort bien, mais le roi ne veut pas qu'on s'ennuie à Marly; il m'a ordonné de faire jouer tout

le monde, et, de peur que personne ne l'osât faire le premier, d'en donner moi-même l'exemple. » Voilà ce que c'est que d'avoir craché sur le lit du roi dans la petite chambre de Corbeil.

LÉOPOLD MONTY.

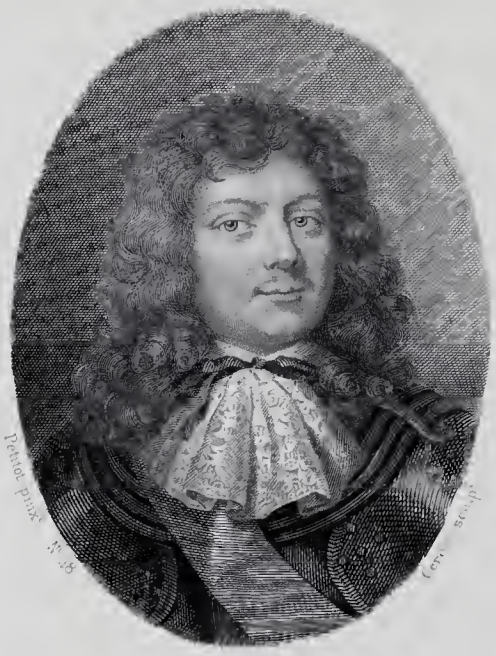
Pelnot pinxt
Cars sculpt

TOURVILLE

(1642-1701)

Tourville est et sera pour nous l'idéal de l'homme de mer. Aux autres quelque chose manque; tout est splendide chez Tourville. Les dons les plus opposés se trouvent en lui : bravoure, sang-froid, prudence, et, rencontre inouïe au dix-septième siècle, un respect pour la vie du moindre de ses gens, qui le fait s'exposer parfois plus qu'il ne convient à un chef. Aussi l'histoire du célèbre amiral est-elle, encore aujourd'hui, le meilleur enseignement à offrir à la génération de marins qui grandit pour la gloire d'un pavillon porté si haut sous Louis XIV.

Anne-Hilarion de Cotentin de Tourville était le troisième fils de César de Cotentin, premier gentilhomme de la chambre de Louis XIII et premier chambellan du grand Condé. On l'envoya de bonne heure à Paris faire son éducation dans une académie dirigée par un M. de Renocour. Il y resta trois ans, après lesquels il dut songer à chercher du service. L'instant y était peu propre; le mariage du roi avec l'infante avait amené la paix, et, conséquemment, la réforme d'une bonne partie de l'armée. Le chevalier (il avait été reçu chevalier de la religion dès quatorze ans) était allé trouver le duc de La Rochefoucauld, son parent du côté de sa mère, comptant, grâce à l'appui de ce seigneur influent, arriver aisément à être employé; mais la pénurie des places rendait le bon vouloir de celui-

ci à peu près stérile, et Tourville, rebuté par tant d'efforts infructueux, se préparait à regagner le manoir paternel, quand une circonstance imprévue vint lui rendre quelque espérance. Le chevalier d'Hocquincourt, fils du maréchal de ce nom, tourmenté du besoin de se signaler, ne voyant pas jour à utiliser son intrépidité en France, avait formé le projet de guerroyer pour son compte et faisait armer pour la course, à Marseille, une frégate de trente-six pièces de canon. Quant à l'équipage, il n'eut, à vrai dire, que l'embarras du choix, et même, contrairement à ses premiers plans, de douze dut-il élever à vingt le chiffre des hardis compagnons qu'il allait associer à sa fortune. Tourville avait entendu parler de l'armement, et rien ne pouvait plus lui sourire qu'une pareille entreprise. M. d'Hocquincourt était connu du duc de La Rochefoucauld, et ce dernier, pressé par le jeune Hilarion, fit une démarche pour obtenir l'admission de son parent parmi ces rudes jouteurs impatients de se mettre à l'œuvre. Bien que les hommes fussent au complet, ce n'était pas là un argument sans réplique, et ce ne fut pas, en effet, celui contre lequel on eut le plus à combattre.

Le chevalier de Tourville, alors, ne payait pas de mine, et la surprise de M. d'Hocquincourt fut grande à la vue de l'apprenti corsaire. Il faut s'entendre, toutefois. La mine n'était, au contraire, que trop charmante : des traits fins et délicats, un teint blanc et transparent, des joues fraîches et rosées, de beaux cheveux blonds ; l'on eût dit une fille sous des vêtements d'homme. Aussi bien l'abbé Margon raconte-t-il une espièglerie au château paternel, dont fut dupe le marquis de Gouville, qui n'hésita pas à prendre le chevalier pour une de ses belles-sœurs futures. L'anecdote n'est rien moins qu'authentique, comme tous les épisodes romanesques dont l'abbé a cru devoir varier un récit qui n'avait pas besoin de ce genre d'ornement ; et, bien qu'avec cette figure il fût difficile de n'être pas un peu galant, et que le maréchal de Tourville l'ait été autant qu'aucun autre, nous croyons faiblement aux aventures qu'on lui prête, et nous nous dispenserons de leur donner place ici. Quoi qu'il en soit, M. d'Hocquincourt, devant tant de délicatesse apparente, ne put se défendre de témoigner au duc de La Rochefoucauld ce qu'il pensait d'une telle recrue. « Que ferons-nous, sur des vaisseaux armés en course, d'un Adonis

plus propre à servir les dames de la cour qu'à supporter les fatigues de la mer? » Pourtant, le duc insistait. Le chevalier s'adresse alors au postulant, lui fait le tableau le plus rembruni, le plus terrible de cette vie de périls et de massacres, et n'omet rien de ce qui peut ébranler sa résolution. Tourville répond, avec une fermeté qui portait avec elle sa conviction, que c'était précisément ce qu'il cherchait. « Si vous pensez ainsi, repartit d'Hocquincourt, dominé malgré lui par cet accent de prédestiné, vous êtes des nôtres, et je vous promets que vous trouverez ce que vous souhaitez. »

M. d'Hocquincourt ne tarda pas à se mettre en mer, et relâcha à Malte, où l'on fit le meilleur accueil à ces champions de la religion. Il ne put refuser à quelques chevaliers de les recevoir à bord comme volontaires. Un vieux corsaire, du nom de Cruvillier, bien connu pour son audace à toute épreuve, le supplia aussi de le prendre pour son matelot[1] ; il avait une frégate de vingt-quatre pièces de canon, qui n'était pas à mépriser dans le genre d'aventures qu'on allait tenter : Hocquincourt accepta, et les deux hardis marins, avertis qu'ils trouveraient à qui parler dans l'archipel, prirent congé du grand maître et de sa cour, impatients de signaler leur association. A la hauteur du golfe de Coron, Cruvillier avertit qu'il apercevait deux voiles, et se mit en panne pour attendre la frégate du chevalier.

On se prépara aussitôt pour le combat. Hocquincourt n'était pas tellement absorbé par ses dispositions qu'il ne pût observer la contenance de chacun, et, particulièrement, le maintien de Tourville. Mais le visage de celui-ci n'accusait pas le moindre trouble. Il avait à gagner ses éperons ; M. d'Hocquincourt le plaça « à la belle » avec six volontaires appuyés de deux chevaliers de Malte. Les deux vaisseaux ennemis venaient à eux à toutes voiles, confiants en leur nombre de beaucoup supérieur au personnel des deux frégates de la religion. On les reconnut bientôt pour des corsaires algériens. Les Turcs tiraient mal, et leur artillerie faisait peu de ravages ; leur grande force, c'était l'abordage. Après avoir lâché une double bordée qui n'atteignit personne, ceux-ci

[1] Un matelot est un vaisseau qui doit couvrir et assister en toute rencontre le vaisseau amiral.

n'hésitèrent pas à se précipiter sur une proie qu'ils considéraient comme assurée. On les avait laissé approcher, et ils reçurent à leur tour la bordée des vaisseaux chrétiens, qui, mieux dirigée, causa chez eux d'assez grands désordres. Ils ne s'en ruèrent pas moins résolûment sur l'ennemi. Une soixantaine des leurs réussit à monter sur le vaisseau d'Hocquincourt, et ce fut, entre ces pirates et une bonne partie de l'équipage, un de ces combats qu'on ne décrit point. Tout fut tué ou précipité à la mer. Le chevalier d'Hocquincourt et Cruvillier combattaient comme des lions, et cette mêlée durait depuis deux heures, quand on aperçut tout à coup deux autres navires, ceux-là de Tripoli, venant au secours de leurs coreligionnaires. Si la lutte n'était déjà pas égale, qu'allait-elle être, lorsque ces derniers auraient rejoint les Algériens? Le vaisseau du chevalier, fort maltraité, une partie de l'équipage ou blessée ou sur les dents, étaient d'un sinistre augure pour l'issue de cette mêlée effroyable où l'on songeait plus, des deux parts, à porter des coups qu'à les éviter. Le moment était décisif. Le Tripolitain, avec lequel il était aux prises, n'était pas sans avoir subi de grandes pertes dans son personnel; Hocquincourt crut remarquer un certain désarroi, dont il sut profiter en homme d'initiative. Aux cris de: «Arrive sur le Tripolin! » trente matelots intrépides grimpent, sautent sur le pont à la grande stupéfaction de l'ennemi peu préparé à ce genre d'agression. Tourville, quoique déjà blessé, parvient le premier, écarte, terrasse, tue tout ce qui s'oppose à son passage, ne se lasse pas de frapper, et taille en pièces, avec une poignée d'hommes, un équipage six fois plus nombreux, dont, il est vrai, sauf un, tous les officiers avaient péri. Ce coup hardi décida du combat. Deux des vaisseaux ennemis ne songèrent plus qu'à s'éloigner à toutes voiles, et l'on était soi-même trop endommagé pour essayer de leur couper la retraite. Le quatrième, aux prises avec Cruvillier que le chevalier avait rejoint, fut coulé à fond. L'on regagna ensuite la capture, où il y avait plus d'un mourant parmi les vainqueurs, à commencer par Tourville, qui avait reçu trois blessures assez graves pour ne pas permettre de le transporter à bord de la frégate. A dater de ce jour, on le conçoit, il ne devait plus être question de plaisanter le nouveau venu sur son teint frais, ses beaux cheveux blonds et son air de jeune fille.

Ce fut là la première affaire de Tourville, qui mena, durant six ans, cette vie de corsaire dans l'Adriatique et l'Archipel, préludant ainsi à d'autres combats plus grandioses, mais non pas plus sanglants et plus terribles : à part l'espace qui nous manquerait, on aurait le vertige à le suivre dans cette succession d'aventures prodigieuses, aussi difficiles à concevoir qu'à décrire.

Ces services rendus à la chrétienté et au commerce, au commerce de l'Italie, particulièrement, lui valurent une distinction qui marque plus qu'autre chose la réputation qu'il s'était conquise par son courage et une audace que rien ne savait ni étonner ni contenir. En 1666, le doge de Venise lui remettait le brevet de « protecteur du commerce maritime» et le qualifiait «d'invincible. » Au brevet étaient jointes une médaille et une chaîne d'or. Tourville commençait, toutefois, à se lasser de cette vie d'aventures, de tous ces dangers courus isolément et sans profit direct pour la patrie. Il rentre en France, où sa réputation l'avait devancé, au printemps de l'année 1667 ; il est présenté au roi, qui lui fait le meilleur accueil et le nomme aussitôt capitaine de vaisseau, sans qu'il ait à passer antérieurement par la filière des grades inférieurs. Il avait alors vingt-quatre ans.

Lorsque Louis XIV, pressé par Clément IX, se décida à envoyer des secours aux Vénitiens assiégés dans Candie par les Turcs, il se souvint de Tourville. On connaît l'issue de cette expédition, la disparition étrange de Beaufort, et le rembarquement de nos troupes, qu'on eût pu se dispenser de traîner si loin pour un tel dénoûment. Le chevalier figura d'une façon nominale dans cette triste campagne, sans trouver l'occasion de faire parler de lui ; mais l'avenir allait l'en dédommager amplement. La France avait amené l'Angleterre à déclarer la guerre aux Provinces-Unies ; c'était là un triomphe de notre influence : triomphe passager, il est vrai, et qui ne pouvait nous être acquis qu'au détriment de la popularité de Charles II. La lutte était formidable pour la Hollande ; mais elle avait Ruyter. A la bataille de Southwald-Bay (7 juin 1672), Tourville qui était à l'avant-garde, commandée par le comte d'Estrées, fit des prodiges ; et s'il en faut croire l'abbé Margon, en contraignant le vaisseau contre lequel il se battait à

fuir, il décida la retraite du reste de la flotte. Nous avons cherché en vain quelque chose de pareil dans les relations du vice-amiral français, du duc d'York, et de Ruyter. Le comte d'Estrées ne fait même pas mention de Tourville, ce qui n'infirme pas d'une manière absolue le récit de Margon. Le seul endroit où il soit question du chevalier, c'est dans une lettre de Croissy à Colbert, où il est signalé, concurremment avec cinq autres, comme s'étant «comporté fort bravement.» Les deux flottes alliées, le 7 juin de l'année suivante, livraient à l'ennemi, entre Rassen et Stonbank, un combat dont il n'entre pas dans notre plan de donner le détail, mais où le *Sans-Pareil* se conduisit avec une rare intrépidité. Le chevalier de Valbelle, qui a fait une relation curieuse et des plus complètes de cette action, parle avec une généreuse admiration de la valeur que déploya Tourville contre Ruyter, qu'il fit plus que tenir en échec. Trois ans après, les Français et les Hollandais se rencontraient encore, mais dans des conditions bien différentes. Nous n'avions plus alors à compter que sur nous-mêmes, et nous luttions contre les forces coalisées des Provinces-Unies et de l'Espagne. Il est vrai que le concours de l'Espagne n'eut rien de bien effectif pour son alliée, qui devait perdre, à la secourir, son plus grand homme de mer. Ruyter fut blessé à mort au combat d'Agosta, où Tourville, qui était au corps de bataille, eut à soutenir son feu avec cinq autres vaisseaux; ce qu'il fit pour sa part avec sa solidité accoutumée, comme le constatent les deux relations de Vallavoire et de Duquesne. Antérieurement, à Stromboli, Duquesne ayant dépêché un brûlot à Ruyter, le chevalier s'était détaché de la ligne pour le soutenir et avait attendu, sans se laisser intimider par le feu des ennemis, tout le temps que le brûlot avait mis à couler. C'est Tourville qui cite cela dans un mémoire où l'homme de cœur méconnu croit devoir parler de lui en toute franchise, sinon en toute humilité. Ces coups d'audace lui étaient familiers. En 1675, secondé par le chevalier de Léry et le capitaine de brûlot Serpaut, il avait bien osé incendier, en plein jour, dans le port même de Reggio, un de nos vaisseaux capturé par les Espagnols et quatre bâtiments, grands ou petits, que le canon de la place ne put sauver.

La paix de Nimègue, en laissant un peu respirer l'Europe, allait

condamner au repos toute cette jeunesse remuante, qui ne demandait que batailles. Tourville, plus heureux que bien d'autres, n'eut pas à déposer les armes. Tout durant le dix-septième siècle et une partie du dix-huitième, la chrétienté sera en lutte permanente avec le croissant. C'était une piraterie sans trêve, qu'on pouvait un instant écraser, mais qui redressait aussitôt la tête, et que les plus rudes leçons ne décourageaient point. Tourville connaissait cette guerre-là, et, lorsqu'on prit le parti d'envoyer quelques-uns de nos vaisseaux contre les galères de Tripoli et d'Alger, le chevalier, que le roi avait élevé au grade de chef d'escadre, fut adjoint à Duquesne, auquel était échu le soin de châtier ces écumeurs de mer.

Ce fut, durant près de six années, une guerre d'extermination. En 1682, ils entrent dans la Méditerranée, qu'ils purgent de tous les corsaires de Tripoli dont elle était infestée, font voile vers Chio, où ils savaient rencontrer un grand nombre de leurs bâtiments, bombardent, brûlent, coulent à fond, en peu d'heures, le fort, la ville et les vaisseaux qui s'y étaient blottis. Mais le principal foyer de la piraterie était encore à atteindre. Alger, sur son rocher escarpé et retranchée dans son port inexpugnable, semblait défier tous les efforts de l'Europe. Louis XIV avait décidé son châtiment, et, au mois de juin 1683, deux escadres, l'une partant de Toulon, l'autre de Brest, fortes en tout de onze vaisseaux, quinze galères, de plusieurs brûlots et de galiotes à bombes, arrivaient devant la capitale de la régence, qu'ils incendiaient et couvraient de décombres. Pour ne pas commander en chef, Tourville, toujours là où était le danger, ne s'en fit pas moins admirer du matelot par cette sorte d'intrépidité calme qui lui était particulière. « Je n'ai jamais vu, raconte Villette à propos d'une fausse attaque de l'ennemi, un si grand feu que les Turcs firent en cette occasion sur nos chaloupes, et particulièrement sur le canot de M. de Tourville, quand le mien l'eut joint et qu'il m'eut permis de passer sur le sien. Nous avions seuls des tendelets, ce qui fit croire aux ennemis que c'estoient les généraux qui s'assembloient pour se parler. Je suis obligé de dire qu'y ayant là de braves gens, je remarquay par distinction le sang-froid de M. de Tourville. » L'année suivante, nouveau bombardement, dont le succès fut tel que le dey se vit contraint de demander la paix, qui lui fut accordée par Tourville, au nom

du roi, « pour cent ans, » portait le traité. « Ah! le bon billet qu'a La Châtre! » s'écriait Ninon. On eût pu en dire autant de ce chiffon de papier, dont ces incorrigibles corsaires tinrent si peu compte que Louis XIV dut envoyer à nouveau Tourville leur rafraîchir la mémoire. Et c'est au retour de cette course que celui-ci, rencontrant par le travers d'Alicante le vice-amiral Papachin, revenant de Naples avec deux vaisseaux de guerre de soixante-dix canons, quoique n'ayant, lui, qu'un bâtiment de cinquante canons et deux petites frégates, exigea le salut, qu'il obtint de l'Espagnol après une heure de combat. Cela se passait en pleine paix, et si ce coup hardi fit le plus grand honneur à Tourville, il indigna à bon droit l'Europe. Nous n'avons fait nulle mention de l'expédition de Gènes (mai 1684), où Tourville figura brillamment. Au moins faut-il la noter, car elle ne contribua pas peu, elle aussi, à amonceler l'orage sur un peuple guerrier, entreprenant, conduit par un prince insatiable de gloire et à l'ambition duquel il était temps d'opposer des digues.

Tourville avait perdu ses frères, la guerre avait dévoré ses deux neveux à ses côtés; il quitta alors l'ordre de Malte et prit le titre de comte de Tourville. Le roi avait songé pour lui à une alliance considérable sous le rapport de l'illustration et de la famille. Il ne manquait qu'une riche dot. Tourville refusa. Il représenta qu'il n'avait pas de fortune et que, d'autre part, il ne voulait pas abuser des bontés de Sa Majesté. Ces scrupules avaient leur mérite, comme tout ce qui n'est pas vulgaire. Il ne s'en maria pas moins. Il épousa la veuve du marquis de la Popelinière, fille de Langeois, un homme nouveau enrichi dans les affaires. Le roi voulut signer au contrat. « Je souhaite, lui dit-il, que vous ayez des enfants d'un mérite aussi distingué que le vôtre, et qui soient aussi utiles à l'État que vous. » Un peu auparavant, Tourville avait été élevé au grade de vice-amiral des mers du Levant, et il fut choisi pour être à la tête de l'armée navale qui devait opérer contre l'Angleterre.

Il débuta bien. La bataille de Beveziers, livrée aux flottes anglaise et hollandaise réunies (10 juillet 1690), fut des plus glorieuses. Les Hollandais se battirent bravement, et jusqu'à la fin. Il n'en fut pas

de même des Anglais, qui laissèrent tout le fardeau à leurs alliés. « L'amiral ronge Herbert avec ses seconds, dit le *petit* Renau dans sa relation, se lassèrent en peu de temps de se trouver par le travers du *Soleil-Royal.* » Le *Soleil-Royal* était le vaisseau monté par Tourville. Le combat dura depuis cinq heures et demie du matin jusqu'à cinq heures et demie du soir. Les ennemis perdirent quinze vaisseaux. Bientôt après l'on en prit douze autres dans la baie de Tingmouth. Tout fut ou brûlé ou coulé. Le lendemain même de la bataille de Beveziers, avait lieu celle de la Boyne, où nos troupes, commandées par Lauzun, firent des efforts stériles en faveur d'une cause désespérée. On en sait la fortune. Disons que Tourville perdit là un ami, son premier guide et son premier maître, le chevalier d'Hocquincourt, qui avait eu la regrettable inspiration de laisser la mer pour les combats de terre. Le retour d'Irlande n'était pas sans difficulté, et Tourville aida beaucoup à ce qu'il s'effectuât sans être inquiété. Mais nous arrivons à la page la plus grandiose de cette vie glorieuse, à cette affaire de la Hogue dont la France maritime a droit d'être fière comme de nos plus beaux triomphes.

Louis XIV, trompé par de faux rapports, comptait de la part des Anglais sur une défection qui n'était que dans l'imagination des courtisans de Jacques II. On savait l'armée combinée forte de quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux de ligne, de trente-sept frégates ou brûlots ; nous n'avions à opposer à cette flotte formidable que quarante-quatre vaisseaux et treize brûlots. Quelque intrépide que pût être Tourville, il ne pouvait entrer dans sa pensée d'engager le combat dans de telles conditions. Mais un ordre écrit du roi commandait d'attaquer quand même, sans se préoccuper des résultats. C'était un parti tellement arrêté, que Louis XIV, naturellement circonspect, loin d'en faire mystère, en parla ouvertement chez M. le Prince, à Chantilly, où il était alors : « Le roi nous a dit, raconte Dangeau, qu'il avoit donné l'ordre, tout écrit de sa main, à M. de Tourville de chercher la flotte ennemie et de l'attaquer, forte ou faible, partout où il la trouveroit. » Cela était si insensé, que Tourville crut devoir assembler ses officiers et sauvegarder sa responsabilité près d'eux en leur communiquant ses instructions. Ce n'était pas la première fois, après tout, qu'il en agissait de la

sorte ; à la dernière campagne, ayant reçu l'ordre de tenir la mer jusqu'au 20 septembre, il avait fait signer à tous les capitaines de vaisseau qu'il était nécessaire de rentrer à Brest. Mais ici , il n'y avait qu'à obéir et à périr, s'il n'y avait pas lieu de vaincre. Disons que la cour ne tarda pas à savoir à quoi s'en tenir à l'égard des prétendues intelligences qu'on s'était ménagées sur la flotte anglaise, et défense d'attaquer avait été expédiée assez à temps pour empêcher une mêlée qui ne pouvait avoir deux issues. Mais, par une fatalité étrange, peut-être aussi par une coupable incurie de la part de ceux qui devaient surveiller l'exécution de ces ordres, les barques de pilotes qu'on dépêcha à Tourville, pour lui prescrire d'éviter l'ennemi et d'attendre la jonction des escadres du vice-amiral d'Estrées, du marquis de Laporte et du comte de Château-Renault, ne le rencontrèrent point. Une des circonstances qui caractérisèrent le plus et l'intrépide héroïsme des assaillants et, convenons-en, le côté impossible d'une pareille attaque, c'est l'émotion qu'elle jeta dans l'armée des alliés. « On ne sait pas bien, lisons-nous dans une relation anonyme que le marquis de Villette intercale dans ses Mémoires, si c'est par fierté que les ennemis attendoient les François de si près, sans tirer un seul coup, ou si c'est par la crainte de quelque intelligence, ne pouvant comprendre qu'on pust sans quelque raison secrette, attaquer une armée comme la leur avec des forces si inférieures. » Les Hollandais se crurent trahis. L'amiral Allmonde ne vit d'autre explication qu'une entente souterraine des Anglais avec les Français, et, dans cette conviction, il envoya une barque à l'amiral Delavall, qui, lui-même, renversé par de telles apparences, répliqua au message : « Je n'ose répondre que de moi et de mon vaisseau.» Quant à Russel, plus sûr de la foi de ses gens, il n'en comprenait pas davantage une attaque où ils allaient avoir tous les genres de supériorités, sauf la supériorité de l'héroïsme.

Il était dix heures du matin (le jeudi 29 mai 1692), quand on en vint aux mains. Malgré tant d'inégalité, Tourville fit plier deux fois l'escadre rouge d'Angleterre, tandis que Nesmond, à l'avant-garde, repoussait victorieusement la tête des Hollandais. Le nombre et le vent étaient contre nous. Le *Soleil-Royal*, où Tourville avait mis son

pavillon d'amiral, et l'*Ambitieux* de Villette-Mursay, se virent bientôt le point de mire d'une partie de la flotte ennemie. Mais on eût dit deux roes sur lesquels devaient se briser tous les ehoes. Il faut renoneer à entrer dans tous les détails de eette lutte de géants que la lune éclairait de sa lueur pâle et sereine. Il prend des éblouissements rien qu'à suivre la relation de ees aetions multiples, de ees mêlées désespérées où tout le monde fit plus que son devoir et sembla défier la mort avee eette eomplète ineurie de soi-même qui conquiert les vietoires impossibles. Cette bataille à jamais célèbre de la Hogue n'eût eu qu'une journée, qu'elle eût été, pour notre marine, la plus merveilleuse page de ses annales. Par malheur, ee suecès inespéré n'allait pas empêeher un désastre auquel tout coneourut. On combattit ainsi une partie de la nuit; vers le jour, il s'éleva une brume qui sépara momentanément les combattants. Supposez eette même bataille livrée de nos jours; la flotte française, après une mêlée plus funeste à l'ennemi qu'à elle (ear elle n'avait pas perdu un seul vaisseau, et elle en avait coulé ou fait sauter deux), se retirait sans plus de dommages, sous la proteetion d'un port formidable où l'on ne fût eertes pas venu la relaneer. Mais Cherbourg était à naître, et rien n'existait de ees eonstruetions eolossales dont l'aehèvement aura été la gloire de ces dernières années. Ce temps de répit laissait encore la faeulté de battre en retraite, et le eoup de eanon de Tourville en donna le signal. Il fut rallié par trente-einq vaisseaux. Peut-être le salut n'était-il pas impossible. Mais le *Soleil-Royal*, toute la journée le but des bordées de l'ennemi, se trouvait si peu en état de naviguer, qu'il fallut enfin que Tourville se résignât à passer sur l'*Ambitieux*, avee Villette, et des instants précieux se perdirent dans ees délais et ce transbordement qui devait coûter plus que tout à l'intrépide marin. Cependant on espérait eneore effeetuer la retraite, et, sur les trente-cinq vaisseaux, vingt-deux avaient passé le raz de Blanehard (un canal formé d'un côté par la eôte du Cotentin, et de l'autre par les îles d'Aurigny et de Guernesey); les treize autres, parmi lesquels le vaisseau de Tourville, s'en trouvaient dehors « à une portée de canon près » quand, le jusant[1] venant à leur manquer, ils furent

[1] Au commencement du reflux, au moment où la mer commence à descendre.

contraints d'y mouiller. Le fond était très-mauvais, les ancres chassèrent, les courants, en faisant dériver, les séparèrent du reste de la flotte, et les mirent sous le vent des ennemis. L'on se vit dans la nécessité de se réfugier à la Hogue.

Il n'y avait plus, dès lors, qu'à songer à atténuer le désastre, en soustrayant à une destruction inévitable tout ce qui pourrait être sauvé. Il semblerait qu'il y avait quelque chose à tenter. Nous avions sur le rivage un corps d'armée sous les ordres de Jacques II qui, si l'on en devait croire une légende trop répandue, ne trouva, en présence de notre mauvaise fortune, qu'un cri d'admiration pour nos ennemis et les siens : « Mes braves Anglais ! » Il est vrai que rien n'est moins authentique et moins admissible; et nous croyons bien plutôt à ce cri de détresse infiniment mieux en situation : « Le ciel combat contre moi ! » Si le ciel ne l'aida point, disons qu'il ne fit pas plus que le ciel pour sa cause. L'intendant Foucault, dans sa relation du « brûlement de nos vaisseaux, » dit avec une indignation à peine contenue : « Le roi d'Angleterre a été spectateur de la seconde action avec la même tranquillité d'esprit et sérénité de visage qu'il a fait paroître pendant la première... » En somme, ni le maréchal de Bellefonds, ni M. de Bonrepos ne firent leur devoir. Le maréchal resta dans une inaction qui découragea tout le monde. Quant au second, il demeura dans sa chambre « dans une fort grande quiétude, » écrit encore Foucault à M. de Pontchartrain, sans se préoccuper, cette fois, d'adoucir l'expression du mépris et de l'indignation. Il y avait à jeter les canons à la mer, et à rendre par là les vaisseaux assez légers pour les échouer fort près de terre ; on eût fait des batteries, travaillé à des estacades, qui pouvaient arrêter l'ennemi. Cela ne fut pas du goût de Bellefonds qui promit, en revanche, cent chaloupes bien armées. Le maréchal finit pourtant par se ranger à ce sentiment « des gens expérimentés à la mer, » mais il était trop tard. Lorsqu'on eut affaire des cent chaloupes, il n'en put fournir une seule, et Tourville, qui se mourait de désespoir, n'en partit pas moins à la tête de quinze des siennes, dont huit seulement étaient armées, pour empêcher l'ennemi d'approcher. « Il se mit sur le canot de l'*Ambitieux*, accompagné du marquis de Villette, de Coëtlogon et de Renau, et s'avança pour

animer, par sa présence, les chaloupes à faire leur devoir. Mais que faire avec un si petit nombre, contre cent cinquante chaloupes ennemies, contre une demy-galère, deux galiottes à rames, et plusieurs brûlots, soutenus par cent vaisseaux de guerre? » La flotte ennemie put accomplir jusqu'au bout, et sans grand dommage pour elle, sa mission de destruction.

Tourville n'était pas responsable de tels désastres. Amis et ennemis lui rendirent la justice qu'il méritait. « Il est constant, dit encore la relation anonyme que Villette a insérée dans ses Mémoires, que tout ce que fit, ce jour-là, le comte de Tourville est si grand et si beau, qu'il n'a rien à excuser ny à défendre... » L'amiral Russel lui adressa une lettre où il lui témoignait toute son admiration pour une lutte aussi désespérément inégale. Le duc de Vendôme lui écrivait aussi que « bien des généraux, en remportant la victoire, n'avoient point acquis autant de réputation que lui en la perdant. » La première parole du roi, en apprenant nos malheurs, fut : « Tourville est-il sauvé? Car pour des vaisseaux, on en peut trouver, mais on ne trouveroit pas aisément un officier comme lui. » Le vaincu se présenta à la cour et fut reçu comme on reçoit un vainqueur. Louis XIV, dont on ne saurait nier la générosité de caractère, lui dit, en le voyant paraître : « Je suis très-content de vous, et de toute la marine; nous avons été battus, mais vous avez acquis de la gloire et pour vous et pour la nation; il nous en coûte quelques vaisseaux, cela sera réparé l'année qui vient, et sûrement nous battrons les ennemis. » Ce dévouement, aux yeux duquel l'impossible n'est pas un obstacle lorsque le souverain commande, devait singulièrement impressionner et flatter l'orgueil du grand roi ; aussi disait-il un jour au maréchal de Villeroy en apercevant Tourville de son balcon : « Voilà un homme qui m'a obéi à la Hogue. » Le 27 mars de l'année suivante, Tourville était élevé au grade de maréchal de France. Il reçut le bâton le même jour que Catinat.

Les paroles de Louis XIV à Tourville sont nobles. Elles accusent une confiance en nos ressources très-fondée et qui n'est nullement de la forfanterie. On croit trop généralement que cette défaite de la Hogue fut la ruine de la marine française. Rien n'est moins sérieux. Le

maréchal, en juin 1693, cernait, à la hauteur du cap Saint-Vincent, avec soixante-et-onze vaisseaux, un convoi de bâtiments anglais et hollandais chargés pour l'Espagne, l'Italie et Smyrne. Vingt-six furent pris, quarante-cinq brûlés. On se mit à la chasse de ceux qui avaient réussi à s'échapper : cinq vaisseaux anglais et neuf bâtiments marchands tombèrent en notre pouvoir et furent ou brûlés ou coulés. Le mois suivant, Tourville brûlait deux vaisseaux anglais et trois corsaires devant Malaga, quoique protégés par le feu des forts, comme cela lui était arrivé à Reggio. Nos désastres de la Hogue étaient plus que vengés : les alliés, dans cette campagne, perdirent plus de quatre-vingts bâtiments. Le maréchal tint encore la mer pour protéger les côtes de la Provence, mais, à vrai dire, l'histoire maritime de Tourville s'arrête là. La paix de Riswick, signée en 1696, l'eût condamné au repos, lors même que la nature, épuisée en lui, ne lui eût pas fait trop manifestement comprendre que sa carrière était close. Il revint à Paris, qu'il ne quitta plus et où il mourut, le 28 mai 1701, à l'âge de cinquante-neuf ans, après une longue maladie, à ce que nous apprend Dangeau. Saint-Simon a fait de lui, en peu de mots, un portrait qui mérite d'être cité.

« La France perdit le plus grand homme de mer, de l'aveu des Anglois et des Hollandois, qui eût été depuis un siècle, et en même temps le plus modeste. Ce fut le maréchal de Tourville, qui n'avoit pas encore soixante ans. Il ne laissa qu'un fils, qui promettoit et qui fut tué dès sa première campagne, et une fille fort jeune. Tourville possédoit en perfection toutes les parties de la marine, depuis celle du charpentier jusqu'à celles d'un excellent amiral. Son équité, sa douceur, son flegme, sa politesse, la netteté de ses ordres, ses signaux et beaucoup d'autres détails particuliers très-utiles qu'il avoit imaginés, son arrangement, sa justesse, sa prévoyance, une grande sagesse aiguisée de la plus naturelle et de la plus tranquille valeur, tout contribuoit à faire désirer de servir sous lui, et d'y apprendre. »

Dans la vie d'un grand homme de guerre, on ne voit trop communément que ce qu'il y a d'apparent et d'éclatant, sa valeur, son habileté, l'audace de ses résolutions, le succès de ce qu'il a tenté. L'on sait bien tout ce qu'il a surmonté d'efforts pour vaincre l'ennemi et on lui en tient compte; mais ce qu'on ne soupçonne pas, c'est que, peut-être, ces grands faits d'armes

auront été la partie la moins ardue, sinon la moins éloquente, de son œuvre. Remporter des batailles est moins difficile souvent que de vaincre les entraves, les mauvais vouloirs, les préjugés, l'ignorance d'un ministre taquin, malveillant ou simplement désireux de faire preuve de savoir dans les choses de métier qu'il ne peut connaître. Ce fut l'obstacle contre lequel Tourville eut à lutter jusqu'au dernier moment. Il se plaint, un jour, que la poudre qu'on fournissait aux vaisseaux était mauvaise et ne portait pas le boulet. Un commis osa bien lui écrire que s'il trouvait que la poudre ne portait pas assez loin, il n'avait qu'à s'approcher plus près des ennemis. « On peut juger, dit Valincour dans un curieux Mémoire sur la marine française, quel effet dut produire cette réponse dans un homme du mérite de M. de Tourville. » Seignelay, qui l'aimait et l'estimait, qui, dès 1672, l'avait classé parmi ses *bons ouvriers,* ne lui épargnait pas les coups d'éperon. Il l'accusait d'être « brave de cœur et poltron d'esprit. » Le vrai, c'est que Tourville, peu ménager de sa vie, était avare de celle des hommes dont il disposait. Pour lui, le plus beau succès était toujours le succès qui « devoit coûter le moins de sang, de chanvre et de bois possible. » Louvois empêchait Seignelay de dormir; à chaque triomphe de nos armées, Seignelay eût voulu répondre par un triomphe plus éclatant sur mer. Rien ne pouvait le contenter. Après la bataille de Beveziers, si laborieuse et si glorieuse, il trouve qu'il y avait quelque chose de plus à faire. Dans un certain moment, il va jusqu'à donner à entendre au maréchal que le roi ne lui saurait pas mauvais gré « de risquer ses vaisseaux. » Seignelay mourait à la peine en novembre 1690. Pontchartrain lui succéda, et fit regretter son prédécesseur qui, quelque passionné, quelque turbulent qu'il fût, avait des parties d'un grand ministre. Tourville trouva en ce dernier un homme ignorant, présomptueux, qui ne lui ménageait ni les observations ni les leçons. On a des annotations apposées à des mémoires de Tourville et commandés à des gens de métier, à des rivaux de celui-ci, qui révoltent par leur ton tranchant et leur criante injustice. Mais Tourville était marin de nature; il avait le sentiment de sa force; et, si les instructions étaient trop absurdes, il les interprétait selon sa raison supérieure.

La mer était sa patrie, son vaisseau sa maison. Aussi s'était-il

installé dans ce logis flottant en locataire qui vient de signer un long bail, avec un luxe à peine croyable. Sa chambre du *Soleil-Royal* mérite bien qu'on la décrive. L'ameublement était composé « d'un lit complet, de deux fauteuils, de douze siéges pliants et deux carreaux, le tout de bois doré et couvert de trois brocarts, l'un tout or, l'autre ponceau or et argent, l'autre or, argent et vert. Les entours de taffetas vert. Dix rideaux de damas blanc. Deux tables et quatre guéridons sculptés et dorés pour servir dans le vaisseau. Un tapis de Turquie. » La chapelle, la chaloupe, les enseignes, les pavillons à l'avenant. C'était là un mobilier de satrape. Mais ces tapis, ces flammes de taffetas blanc de cent quarante pieds de long sur douze de large, n'empêchaient ni les canons de tonner, ni les matelots de se battre comme des lions, ni l'amiral d'être le plus grand marin de son pays et de son temps. On pouvait bien passer ces dépenses à celui qui, de sa seule expédition de Smyrne, rapportait à Toulon plus de trente-six millions enlevés à l'ennemi.

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

LE MARQUIS DE LAVARDIN

(1643-1701)

Voici encore un serviteur du grand roi, qui doit la meilleure part de sa renommée à l'infatigable *épistolière* du XVIIe siècle. L'histoire de Bretagne enregistre son nom; l'histoire ecclésiastique lui ouvre un compte plus large : il est surtout connu comme le fils d'une des bonnes amies de madame de Sévigné.

Sur Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, troisième du nom, on trouve assez de détails épars dans la correspondance de la spirituelle marquise. Rapprochez-les, joignez-y quelques passages de Saint-Simon, de Lafayette, de Bussy-Rabutin, et vous aurez de lui l'idée la plus favorable à sa mémoire. Dieu le garde surtout d'un historien qui prétende lui demander compte de ses actes administratifs ou de ses missions diplomatiques! Il faut en croire madame de Grignan : en Bretagne, il est le reflet du duc de Chaulnes; il faut en croire madame de Lafayette : dans l'ambassade de Rome, il ne fit que des maladresses! Ses deux amies ne le flattent pas. Nous les imiterons.

Le marquis Henri III de Lavardin descendait d'une des meilleures et des plus considérables maisons du Vendômois, celle des Beaumanoir. La seigneurie de Lavardin, située près de Montoire, dans le Maine, leur avait été apportée par Marie d'Assé-le-Ribouille et de Lavardin, mariée,

au xve siècle, à Jean Ier de Beaumanoir, seigneur de Landemont, Boisbille et autres lieux, écuyer du roi Charles VII ; Henri IV l'érigea en marquisat pour son célèbre maréchal Jean III de Beaumanoir, bisaïeul de notre héros. La demeure des Lavardin y subsiste encore en partie ; madame de Sévigné y allait en *lavardinage ;* c'est très-pittoresque, vu de la route et par certains effets d'ombre et de soleil ; c'est aussi très-curieux à voir de près ; il faut grimper, et l'on ne saurait comment faisait la belle marquise, si l'on ne se rappelait ses lettres des Rochers et de Grignan.

Fils d'un huguenot (Charles de Beaumanoir, tué à la Saint-Barthélemy), Jean III de Beaumanoir se fit catholique en 1572 et s'attacha complétement à la fortune du roi de Navarre, avec qui il avait été élevé. Ses exploits, de 1574 à 1589, contribuèrent grandement à l'élévation de sa maison. Après la mort de Henri III, on le vit, avec les La Noue, les d'Aumont, les Dombes, les Montpensier, affaiblir Mercœur en Bretagne et Bois-Dauphin en Anjou. De là les honneurs mis dans sa maison, le gouvernement du Maine, le collier des ordres, le titre de maréchal ; de là, plus tard, son importance au sacre de Louis XIII, où il fit les fonctions de grand maître, et son ambassade extraordinaire en Angleterre. Son fils, Henri Ier de Beaumanoir, marquis de Lavardin, fut, comme lui, gouverneur des comtés du Maine, Perche et Laval : il s'était déjà allié aux Rostaing, comtes de Suze ; son fils, Henri II, épousa en secondes noces une autre fille de cette maison, Marguerite-Renée de Rostaing, l'une des deux meilleures amies de Marie de Rabutin-Chantal. De ce dernier mariage naquit le marquis de Lavardin, de qui Petitot s'est plu à dissimuler la laideur et à faire ressortir le grand air.

Celui-ci offre une figure bien pâle, à côté de celle du premier gouverneur du Maine. Jean III de Beaumanoir avait été de la grande famille des audacieux du xvie siècle, individualités puissantes dont les vertus et les vices ne vont jamais sans grandeur ; en lui s'étaient révélées l'infatigable énergie, la fière et hautaine personnalité, qui nous frappent plus vivement que les molles grandeurs du xviie siècle expirant. Henri III de Lavardin était enfant encore, au moment où la Fronde fit place au pouvoir royal le plus absolu : l'énergie et la fierté ne seront

pas ses qualités dominantes; élevé entre une mère prudente et un prélat fort mal préparé à l'épiscopat, instruit par un homme d'esprit, mais de caractère médiocre, Costar, de qui Tallemant dit tant de mal en ses *Historiettes,* Henri III de Lavardin fut un homme poli; rien de plus. « C'était, dit Saint-Simon, un gros homme extrêmement laid, de beaucoup d'esprit et fort orné, et d'une *médiocre conduite.* » Madame de Sévigné est plus mordante : « Nous sommes polis pour le moins autant que le *poli Lavardin;* on l'adore ici (en Bretagne); c'est un gros mérite qui ressemble au vin de Graves. » Combien nous sommes loin des rudes mais solides mérites du XVIe siècle! et comme on voit encore bien mieux la différence des caractères, dans l'affaire du second mariage du marquis!

Le 3 mai 1667, à vingt-quatre ans, il avait épousé Françoise-Paule-Charlotte d'Albert, fille de Louis-Charles, duc de Luynes; il n'en eut qu'une fille qui devint madame de La Châtre. Madame de Sévigné s'étend sur son second mariage; elle note chez lui un esprit hésitant, inquiet, sans décision. Cependant l'époque de la première jeunesse est passée; en 1680, Lavardin a trente-sept ans. Voyez comme, autour de lui, tout est mené par sa mère et par madame de Moussy! Nous reviendrons sur celle-ci. Son bisaïeul, pensons-nous, faisait plus gaillardement et plus personnellement ses affaires.

« M. de Lavardin se marie, écrit madame de Sévigné, c'est tout de bon! » — Le mot est précieux à recueillir : que d'hésitations antérieures il laisse supposer! — « Et on dit que c'est madame de Moussy qui inspire à madame de Lavardin tout ce qu'il y a de plus avantageux pour son fils.... Madame de Lavardin est dans la noce par-dessus les yeux; elle m'écrit qu'elle est contente, et je vois que non; une belle-fille la dérange, je ne crois pas même qu'elles logent ensemble... elle me parle de Malicorne [1] où elle veut venir achever doucement sa carrière. Je vois un dessous de cartes funeste; je vois encore *l'embarras du fils*, déchiré

[1] Malicorne, belle terre à six lieues du Mans; elle était passée aux Lavardin par suite du mariage de Marguerite de Chource de Malicorne avec Charles de Beaumanoir, la victime de la Saint-Barthélemy. Il y avait un magnifique château, dans lequel s'était écoulée l'enfance du marquis de Lavardin.

d'amitié, de reconnaissance pour sa mère, chagrin de l'incompatibilité de son humeur, empêtré d'une jeune femme, *sacrifié sottement* à son nom et à sa maison ; quand je serais à cette noce, je n'y verrais pas plus clair. » Sommes-nous assez loin de la brutale franchise des hommes du XVIe siècle !

Est-ce au moins Lavardin qui réglera sa maison ? Choisira-t-il lui-même les présents pour sa fiancée, Louise-Anne de Noailles, fille du duc Anne, qu'il épousa le 12 juin 1680 ? Point encore. Il y faut madame de Moussy, une ancienne maîtresse ! « Je suis tentée, écrit à sa fille madame de Sévigné, je suis tentée de vous envoyer une grande lettre de madame de Moussy, où elle prend plaisir à me conter tout ce qu'elle fait pour cette noce ; elle me choisit plutôt qu'une autre pour me faire part de sa conduite : elle a raison, *ce deuxième tome est digne d'admiration* pour ceux qui *ont lu le premier*. Elle prend plaisir à combler M. de Lavardin de ses générosités, par l'usage qu'elle fait du souverain pouvoir qu'elle a sur sa mère. Elle a fait don de mille louis pour des perles ; elle a fait donner tous les chenets, les plaques, chandeliers, tables et guéridons d'argent qu'on peut souhaiter ; les belles tapisseries, les beaux vieux meubles, tout le beau linge et robes de chambre du marié qu'elle a choisis. Son cœur se venge par des bienfaits ; sans elle, c'était une noce de village. » Sans doute ; car, dit Saint-Simon, « on l'accusait d'être fort avare, difficile à vivre, et d'avoir hérité de la lèpre des Rostaing dont était sa mère. »—« Elle a fait donner des terres considérables, reprend madame de Sévigné ; et, pour comble de bien, elle fera qu'ils ne logeront pas avec madame de Lavardin. »

C'était donc chose bien dure que de loger avec madame de Lavardin la douairière ! On ne sait. J'inclinerais à ne le point croire. Dans tous les cas, elle ne redoutait pas moins, elle-même, la société du jeune ménage : « Je vous envoie un billet de madame de Lavardin ; peut-être qu'elle se trouvera mieux qu'elle ne pense de la société de ces jeunes gens ; les choses n'arrivent quasi jamais comme on se les imagine. »

Une digression s'offre naturellement au sujet de la douairière. Madame de Sévigné s'égaye agréablement sur son compte ; avec une verve amusante, elle rappelle son opiniâtre avarice : « Madame de Moussy me

mande que, si j'étais à Paris, elle serait contente, parce que je l'entendrais; que personne ne comprend ce qu'elle fait; qu'au reste, je pâmerais de rire de voir les convulsions de madame de Lavardin, quand, par la puissance de l'exorcisme, elle fait sortir de chez elle le démon de l'avarice. Madame de Lavardin en demeure tout abattue, comme ces filles de Loudun; je comprends que c'est une assez plaisante scène. » Tous ces détails aussi sont plaisants et spirituels. Mais il y avait de nobles qualités chez madame de Lavardin; madame de Sévigné elle-même nous les a révélées. Il ne s'agit pas de l'esprit : ses commensaux, les La Rochefoucauld, Lafayette, Coulanges, en avaient davantage; et quand on dînait en pur *bavardin* chez elle, en ne faisant que *bavardiner,* on en pensait mourir; on songeait aussi plus facilement à la Provence, quand on allait, avec elle, en carrosse jusqu'en Anjou, tant la conversation languissait. Ce détail mis à part, madame de Lavardin n'était ni ne pouvait être une femme vulgaire; autrement Christine de Suède n'en aurait point fait sa correspondante. Tout ne gît pas dans l'esprit. Il est des vertus de bon sens, des trésors de conduite, dont nous sommes trop volontiers dédaigneux, comme s'ils étaient communs! Nous déferons-nous enfin, quelque jour, non point de notre passion pour l'esprit, mais de notre tiédeur pour le mérite solide?

Madame de Lavardin était donc une femme d'un solide mérite. Elle était restée veuve de bonne heure, conformité de situation qui avait cimenté son intimité avec la marquise de Sévigné. Henri II de Lavardin, maréchal des camps et armées du roi, l'avait épousée en 1642; il avait été tué au siége de Gravelines, en 1644. A elle désormais revenait la lourde tâche de veiller sur la fortune de son fils unique. Sans madame de Sévigné, on ne saurait pas ce qu'était l'administration de ces fortunes immenses, disséminées en tous lieux. Qui l'y aurait aidée? Ce n'eût point été, à coup sûr, l'oncle paternel de l'enfant, ce Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, évêque du Mans, qui demeurait court dans ses sermons et n'était arrivé à l'épiscopat que par un caprice de Louis XIII; esprit sans prévoyance et sans portée, que madame de Sévigné peint d'un mot, au moment de sa mort (2 août 1671). « La mort de M. du

Mans m'a assommée; je n'y avais jamais pensé *non plus que lui;* de la manière dont je le voyais vivre, il ne me tombait pas dans l'imagination qu'il pût mourir; cependant, le voilà mort d'une petite fièvre, sans avoir eu le temps de songer ni au ciel ni à la terre; il a passé ce temps-là à s'étonner; il est mort subitement de la fièvre tierce; la Providence fait quelquefois des coups d'autorité qui me plaisent assez. » Si l'avarice de madame de Lavardin fut réelle, elle avait sa source dans son affection maternelle, tout comme le sentiment d'angoisse avec lequel elle se voyait séparée d'un fils qu'elle avait consolé d'un premier veuvage. Sentiment profond et que devait comprendre son illustre amie! « Je suis assurée que son cœur est brisé du personnage héroïque de madame de Moussy; elle ne se plaindra pas, mais elle pourra bien étouffer.... Il n'y a rien qui mérite plus de réflexions que l'état de cette mère, *dont la tête est marquée entre les bonnes;* voyez par quels sentiments la Providence veut troubler notre bonheur! » La marquise de Sévigné pourrait nous en vouloir d'avoir recueilli les traits malins lancés contre son amie; obtenons, s'il se peut, notre pardon, en citant la belle lettre adressée, de Grignan, le 10 avril 1691, à Bussy-Rabutin : elle relève le mérite d'une mère digne d'estime; elle rend à Lavardin un air de bon fils qu'on aime à lui trouver.

..... A propos de mère et de fils, savez-vous, mon cher cousin, que je suis, depuis dix ou douze jours, dans une tristesse dont vous êtes seul capable de me tirer pendant que je vous écris? C'est de la maladie extrême de madame de Lavardin la douairière, mon intime et mon ancienne amie; cette femme, d'un si bon et si solide esprit, cette illustre veuve qui nous avait toutes rassemblées sous son aile, cette personne d'un si grand mérite est tombée tout à coup dans une espèce d'apoplexie; elle est assoupie, elle est paralytique, elle a une grosse fièvre; quand on la réveille, elle parle de bon sens; mais elle retombe; enfin, je ne pouvais faire dans l'amitié une plus grande perte; je la sens très-vivement,..... c'est un mérite reconnu, où tout le monde s'intéresse comme à une perte publique : jugez ce que ce doit être pour toutes ses amies. On m'assure que M. de Lavardin en est fort touché; je le souhaite, c'est son éloge que de regretter bien tendrement une mère à qui il doit, en quelque sorte, tout ce qu'il est. Adieu, mon cher cousin, je n'en puis plus; j'ai le cœur serré.

Lavardin devait ce qu'il était à sa mère ; de fait, elle était liée avec tout ce qu'il y avait de plus grand et de mieux placé à la cour. Il avait des parents et des amis en position de le bien servir, entre autres madame de Buri, sa tante, qu'à l'improviste madame Colbert faisait, en 1680, nommer dame d'honneur de la princesse de Conti, et son cousin, l'évêque de Rennes. Oublierons-nous madame de Moussy? Ce serait grand dommage. La discrétion commande de ne point dissiper entièrement l'ombre propice dont madame de Sévigné laisse à demi voilé un galant mystère : elle ne dit pas, elle insinue d'une façon charmante que Lavardin en fut aimé et l'aima, sans doute, comme il pouvait aimer. En 1671, il fait à Vitré l'amoureux d'une *petite madame* et l'on trouve « que c'est une contenance dont il a besoin comme d'un éventail. » Étaient-ce ses relations avec madame de Moussy qu'il prétendait cacher? Neuf ans plus tard, elle ne semblait plus si discrète, elle-même, et le mot dur de Saint-Simon sur elle semble bien peu exact : « Madame de Moussy, dit-il, sœur du feu président de Harlay, grande dévote de profession avec tous les avantages de ce métier, et tout aussi composée que lui. » Le premier tome, dont parle plus haut madame de Sévigné, devait être une tendre inclination ; le deuxième tome, c'est l'ardeur à servir un ancien serviteur ; c'est, puisqu'il faut le perdre, la passion à lui tout obtenir d'une mère sévère. Nous ne savons s'il se rencontre, sous la plume de la châtelaine des Rochers, un épisode plus finement esquissé : « C'est une âme tout extraordinaire que cette Moussy.... le cœur de madame de Lavardin est brisé du personnage héroïque de madame de Moussy.... Madame de Moussy m'étale avec plaisir toute sa belle âme, et j'admire par quels tours et par quels arrangements il faut qu'elle serve au bonheur de M. de Lavardin. L'envie d'être singulière et d'étonner par des procédés non communs est, ce me semble, la source de bien des vertus.... Elle ne me paraît pas chercher d'autres avantages que ceux d'être la plus admirable et la plus romanesque personne du monde. Ne connaissons-nous pas une princesse qui se dépêcha de marier son amant, afin qu'elle n'eût plus envie de l'épouser et qu'il n'en fût plus aucune question ? C'est justement tout comme. Elle se plaît à faire des choses extraordinaires, et je ne voudrais pas jurer qu'au

lieu de se trouver à la noce, elle n'allât à Malicorne consoler les douleurs de madame de Lavardin.... Ce que vous dites de madame de Moussy est admirable; son étoile est d'être utile à M. de Lavardin, et son étoile à lui, c'est que tout tourne à bien pour le faire riche, comme tout réussit aux élus. »

Tel fut l'homme privé chez Lavardin, tel l'homme public. Il devait à sa naissance la charge de lieutenant général aux huit évêchés, et de commissaire du roi aux états de Bretagne. Ces hautes fonctions lui donnaient le second rang après le duc de Chaulnes, gouverneur du duché. Qu'il eût été charmé que le duc ne résidât pas, et, comme Vendôme à M. de Grignan, lui laissât les honneurs du rang suprême! Mais M. de Chaulnes, avec « ses harangues un peu pesantes, » était un esprit plus solide, un caractère mieux trempé; ses rares qualités n'étaient pas de trop pour administrer une province, d'esprit facile en apparence, mais dont le maniement réclamait une grande expérience; on le vit bien, lors de la révolte de 1675.

En 1671, la session des états se passa fort bien. Ils furent réunis à Vitré. Madame de Sévigné s'en plaignait, malgré l'intimité qui l'unissait aux familles de Chaulnes et de Lavardin; elle ne voulait pas avoir quitté Paris pour subir les fausses grandeurs d'une petite ville de province. Elle fut étonnée du luxe et des fêtes dont la maison du gouverneur et celle de son parent, d'Haroüis, trésorier des états, furent tour à tour le théâtre. Rien de plus intéressant que les lettres dans lesquelles elle décrit cette dépense, cette *braverie,* les danses, les spectacles et les somptueux festins! Du vin, qui passait comme de l'eau de Forges, il est grandement question; et ce vin, qui rendait les Bretons si généreux, elle en arrive à le préférer à la fleur d'oranger de Provence. Le gouverneur et les commissaires du roi ou du pays, lieutenants généraux en tête, visitèrent les Rochers. A ce moment, Lavardin ne trônait pas; il en souffrait: « Les grandeurs de province sont ici dans tout leur lustre; de sorte que, l'autre jour, la beauté de la charge de M. de Grignan fut admirée et enviée. Être seul est une chose qui charme fort M. de Molac (le deuxième lieutenant général) qui est accablé par M. de Lavardin, et M. de Lavardin par M. de Chaulnes, et les lieu-

tenants de roi par les lieutenants généraux. » Triste chose de n'être qu'un reflet, quand on voudrait être le soleil! « Ce que vous me dites du soleil et de la lune, de M. de Chaulnes et de M. de Lavardin, est très-bien dit. » Pourtant, le glorieux lieutenant général avait eu un jour de grande représentation. Il avait eu à présenter aux états les lettres patentes de la nomination de M. de Chaulnes au gouvernement de Bretagne. Il le fit avec aisance, le 22 août 1671, en prononçant l'éloge du gouverneur. Il s'en acquitta bien, nous le savons par le précieux manuscrit de la Bibliothèque impériale intitulé : *Recueil de la tenue des états de Bretagne, de* 1629 *à* 1723; nous n'en aurions d'ailleurs point douté, sachant par Saint-Simon « qu'il avait beaucoup d'esprit et fort orné, » et par madame de Sévigné qu'il avait « la langue fort bien pendue. »

Tout alla à souhait dans ces fameux états de 1671. Le roi demandait trois millions ; les états en offrirent deux et demi ; le roi s'empressa, à son tour, de leur faire la remise gracieuse de trois cent mille livres, et le don gratuit ne fut plus que de deux millions deux cent mille livres. Les commissaires n'y perdirent rien : « M. le gouverneur aura cinquante mille écus, écrit madame de Sévigné ; M. de Lavardin quatre-vingt mille livres ; le reste des officiers à proportion ; le tout pour deux ans. Il faut croire qu'il passe autant de vin dans le corps des Bretons que d'eau sous les ponts, puisque c'est là-dessus qu'on prend l'infinité d'argent qui se donne à tous les états. » C'était bien le cas de penser comme ce Bas-Breton qui « crut que les états allaient mourir, de leur voir faire ainsi leur testament et donner leur bien à tout le monde. » Pendant ce temps, les graves commissaires courtisaient les Muses légères; Lavardin, avec des Chapelles, remplissait si joliment des bouts rimés qu'ils méritèrent d'être envoyés, en Provence, à la divine comtesse.

Le voilà bientôt dans toute sa gloire! Les états se sont séparés ; on a vu rentrer chez eux les vingt-deux députés de l'ordre de l'Église, les cent soixante-quatorze de la noblesse, les soixante-dix du tiers; M. de Chaulnes est parti, et madame de Sévigné d'écrire :

Rochers, 9 septembre 1671.

J'ai eu tantôt encore un petit reste des états. M. de Lavardin est demeuré à Vitré, pour faire son entrée à Rennes. Il est présentement le gouverneur, depuis le départ de M. de Chaulnes, et il n'est plus suffoqué par sa présence, de sorte que les trompettes, les gardes, tout est étalé. Il est venu me voir en cet équipage, avec vingt gentilshommes de cortége ; le tout ensemble formait un véritable escadron : dans ce nombre étaient des Loc-Maria, des Coëtlogons, des abbés de Feuquières et plusieurs qui ne s'estiment pas moins que les autres.... Le comte des Chapelles, que j'ai amené de Vitré, m'a aidé à faire les honneurs.

Ce que confirme des Chapelles avec une sorte de persiflage : « M. de Lavardin vient d'honorer les Rochers de sa présence, accompagné de beaucoup de noblesse; il a été reçu avec toute la politesse imaginable... après quoi, nous l'avons vu partir, entouré de quantité de gardes; ainsi finit l'histoire et la lettre en même temps. » Quelques jours plus tard, nouvelle apparition, plus modeste cependant :

20 Septembre 1671.

M. de Lavardin vint tout droit de Rennes ici, jeudi au soir, et me conta les magnificences de la réception qu'on lui a faite. Il prêta le serment au parlement et fit une très-agréable harangue. Je le ramenai le lendemain à Vitré pour reprendre son équipage et gagner Paris.

Après ces splendeurs, Lavardin était à coup sûr un personnage! Voyez plutôt comme il tranche du protecteur. Madame de Sévigné, toujours occupée des intérêts de sa fille et de son gendre, vient de parler de celui-ci à Le Camus, alors procureur général, et, peu de jours plus tard, président de la cour des aides; elle a vanté les soins, le zèle et l'application de M. de Grignan « à faire réussir en Provence l'affaire de Sa Majesté. M. de Lavardin, qui vint aussi, m'assura qu'il en rendrait compte en bon lieu avant la fin du jour; je ne pouvais trouver deux hommes plus propres à mon dessein; c'est la basse et le dessus. »

Pourquoi ce protecteur, douteux, des autres ne put-il jamais s'élever au premier rang? Son *gros mérite* ne l'y poussait pas. L'occasion pourtant semblait belle en 1689 : il avait été ambassadeur extraordinaire à Rome, avec quel succès, vous le verrez tout à l'heure; les états de Bretagne allaient se réunir; M. de Chaulnes tout à coup est envoyé à

Rome pour préparer l'élection du successeur d'Innocent XI; M. de Lavardin va donc faire enfin office de gouverneur? Hélas! non, un maréchal d'Estrées se trouve là, tout à point nommé, pour lui enlever le premier rang.

Si vous êtes en peine de la contenance de M. de Lavardin, vous n'êtes point seule, écrit encore madame de Sévigné : il ne retourne point à Rome, comme vous voyez; il ne tiendra pas les états, parce qu'il ne voudrait pas être sous les ordres de M. le maréchal d'Estrées; il ne reconnaît que le gouverneur, de sorte que ce sera apparemment M. de Revel qui tiendra sa place sous le maréchal.... M. de Lavardin ne connaîtrait pas d'autre place présentement que de commander à la place de M. de Chaulnes.

Pour comble d'amertume, il y eut des alternatives d'espoir et de découragement; le 24 août, on affirmait qu'il venait tenir les états; l'amie de sa mère en était charmée « pour l'amour de celle-ci, qui était plus touchée qu'il ne paraissait, de ne lui voir aucune contenance : en voici une, Dieu merci, toute naturelle et dont la Bretagne sera fort aise. » Jusqu'au 31 août, c'est le même bruit : « M. de Lavardin tient nos états; il fallait bien lui donner cette contenance, parce qu'il est juste que tout le monde vive. » Oh! le méchant mot! Mais, le 4 septembre, tout est changé :

M. de Lavardin venait tenir les états. Mais M. le maréchal (d'Estrées) écrivit à Sa Majesté, pour se plaindre qu'elle lui ôtait la principale fonction du commandement, laquelle était même exprimée dans sa commission. Le roi dit à M. de Croissy qu'il n'avait pas prétendu y comprendre les états. M. de Croissy avoua qu'il n'avait point fait de distinction; le roi parut fâché; mais, voyant que ce n'était pas le maréchal qui avait tort, il dit qu'il fallait donc lui mander qu'il les tiendrait et dire à M. de Lavardin qu'il ne les tiendrait pas. Ce dernier, comme un bon courtisan, s'est résigné à toutes les volontés du maître.... Sa Majesté saura bien le consoler, quand elle le voudra.

Le consoler! Mais le maître avait paru fâché qu'il ne présidât pas. Suprême consolation pour un bon courtisan!

Quoi qu'ait dit Saint-Simon de l'orgueil et de la dureté de Louis XIV, ce prince n'était pas toujours insensible aux peines de ses serviteurs :

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes;

ils ne résident pas perpétuellement dans l'Olympe, et l'on peut croire qu'en 1689 Louis regretta réellement de ne pouvoir *donner une contenance* à Lavardin, après la perte de l'ambassade de Rome; « étrange ambassade, dit Saint-Simon, où il se fit excommunier par Innocent XI, sans avoir jamais pu obtenir audience de lui! »

Dès le début de son pontificat, en 1676, Innocent, reprenant l'œuvre de Sixte V, avait résolu de purger Rome des malfaiteurs qui l'infestaient; et, comme les quartiers des ambassadeurs leur offraient des lieux d'asile, en vertu des vieux priviléges de *franchises* qui y étaient attachés, il supprima ces priviléges; nul ambassadeur nouveau ne devait désormais être reçu par lui, qu'il n'eût, au nom de son maître, renoncé aux franchises. Toutes les cours accédèrent à un désir si raisonnable. Seul, Louis XIV, « que Dieu avait établi pour donner l'exemple aux autres, non pour le recevoir, » prétendit maintenir les franchises du quartier de son ambassadeur. Il n'y eut pas de difficultés graves jusqu'à la mort du duc d'Estrées (1687); elle mit le pape dans l'obligation de tenir bon. A ce moment, les relations étaient très-tendues entre les deux cours : l'assemblée du clergé, les affaires de Cologne, les avances de la diète d'Augsbourg au souverain pontife le disposaient mal pour la France. L'honneur de représenter le grand roi à Rome devenait des plus périlleux; les fortes têtes ne s'y seraient pas exposées; Lavardin accepta :

Il fut envoyé ambassadeur à Rome, dit madame de Lafayette, parce qu'on n'avait pas pu trouver d'autre qui y voulût aller, dans l'assurance où l'on était à peu près de ne pas réussir à une si pénible négociation.

Ses meilleurs amis le savaient incapable d'en sortir à son honneur, témoin ce passage de madame de Sévigné :

M. de Lavardin n'est pas près de partir; le pape a remis sur pied une ancienne bulle où il ôte les immunités et toutes les franchises aux princes souverains, en vertu de quoi il fait faire le procès aux criminels qui se sont trouvés dans le palais de la reine de Suède. Vous voyez bien qu'il faut que cette fusée soit démêlée avant le départ de l'ambassadeur.

Il n'eut pas à la démêler ; il fut envoyé pour effrayer Innocent et trancher la situation ; mais Innocent était et devait être intraitable sur cette question ; c'est ce qu'explique fort bien Bussy-Rabutin dans les lignes suivantes :

Comme le pape est un grand homme de bien, il est fort entier dans ses résolutions, et, quand il est bien persuadé qu'il a raison, rien ne le saurait faire changer. Il est vrai qu'il est fâcheux de trouver en son chemin de ces saints opiniâtres ; mais sa vie est si sainte que les rois chrétiens se décrieraient, s'ils se brouillaient avec lui. Il faut dire la vérité aussi ; les franchises sont odieuses quand elles vont à rendre les crimes impunis. Il est de la gloire d'un grand pape de réformer cet abus, et même de celle d'un grand roi de ne s'en pas trop plaindre.

Ainsi ne pensait pas Louis XIV. Il voulut épouvanter Innocent ; il le menaça d'occuper le Comtat ; il fit partir Lavardin à la tête d'une petite armée ; car, quel autre nom donner aux huit cents hommes, la plupart officiers ou gardes de marine, qui l'accompagnèrent, sans compter quatre cents militaires et anciens officiers envoyés à Rome comme voyageurs, et tous logés dans le voisinage du palais de l'ambassade ?

A ce moment, Innocent gâta son incontestable bon droit en faisant servir ses foudres spirituelles à la défense de ses prérogatives temporelles. Lavardin se trouva excommunié de fait par la promulgation antérieure (7 mai 1687) de la bulle dont parle madame de Sévigné, et qui, dressée par lui, avait été souscrite par tous les cardinaux dès le commencement de son pontificat. Spectacle étrange que celui qui s'offrit alors ! Un roi décidé, au mépris du droit des gens, à empêcher par les armes la police romaine de s'exercer chez elle ; un ambassadeur excommunié pour des faits étrangers à sa moralité, à sa conscience ; un refus formel et obstiné de lui donner audience ; une entrée de vive force dans Rome (16 novembre) ; l'interdit jeté sur une église (celle de Saint-Louis des Français, où Lavardin fit ses dévotions la veille de Noël) ; les basiliques de Rome visitées par l'excommunié ; un appareil considérable de puissance militaire déployé par lui pour braver le pape ! On sait à quoi tout ce bruit aboutit : Innocent se jeta plus avant dans le

parti de la ligue d'Augsbourg[1]; Avignon fut occupé par les troupes françaises et grossit, jusqu'à la mort du pape, les revenus de M. de Grignan.... et Lavardin, de sa grande mission, ne rapporta que des « brocards. »

Il les méritait bien, au dire de madame de Lafayette, à qui le mot appartient. Même à le juger du point de vue exclusif de la cour de France, il avait commis des fautes nombreuses; nous citons la page entière de la mordante comtesse :

Lavardin s'était fort mal gouverné avec le cardinal d'Estrées et avait pris des engagements tout contraires aux siens, et à tous ceux que la France avait. Avant que de partir de Paris, il avait commencé à prendre des liaisons avec l'abbé Servien, qui avait été envoyé par le pape pour apporter la barette aux cardinaux nommés. L'abbé Servien était ennemi particulier du cardinal : il était Français, mais établi à Rome depuis longtemps avec une charge chez le pape, et voulait faire sa fortune indépendamment de la France. Cet abbé donna à Lavardin des vues toutes contraires à celles qu'il devait prendre, d'autant plus que l'intention du roi et de M. de Croissy, secrétaire d'état des étrangers, était que l'ambassadeur ne fît rien que de concert avec le cardinal, qui était un homme d'un esprit supérieur, qui depuis longtemps était à Rome, qui, outre cela, y avait fait beaucoup de voyages et par conséquent connaissait beaucoup mieux cette cour qu'un homme qui n'y faisait que d'arriver. Dans toutes les affaires qui se rencontrèrent pendant l'ambassade de Lavardin, il jetait la faute sur le cardinal d'Estrées; mais lui, plus sage et plus posé, ne donnait des coups à Lavardin que quand ils pouvaient bien porter. On avait donné à l'ambassadeur beaucoup d'officiers de marine et des gardes pour l'accompagner à Rome, afin qu'il ne lui arrivât rien. Il rendit tous ces gens-là mal contents de ses manières, de sa mauvaise chère, de son peu d'apparat; au lieu que le cardinal d'Estrées gagnait le cœur à tous par ses manières honnêtes et par sa magnificence.... Quand on vit le peu de succès de l'ambassadeur..... et le besoin qu'on avait d'officiers, on lui envoya ordre de revenir. Le pape ne se portait pas bien. Quelques gens ont cru que sa mort, que l'on prévoyait prochaine, eut plus de part au rappel de Lavardin que son peu de progrès dans les négociations.

Nous aimerions à le croire également; d'ailleurs, il lui faut tenir

[1] « Il n'y a pas d'accommodement à espérer avec le pape; il ne veut entendre à aucune proposition, à moins qu'on n'abandonne la régale, les franchises et Furstemberg. » Bussy-Rabutin, lettre du 28 septembre 1688.

compte aussi de la difficulté grande de la situation; madame de Lafayette, en disant « qu'il ne réussit à aucune de ses négociations, » ajoute elle-même que cela n'était pas bien étonnant, vu l'obstination du pape et la haine qu'il portait au roi et à la nation, haine qui n'a que trop paru par la manière dont il a engagé toute l'Europe contre nous. Et c'est encore elle qui nous apprend, en 1688, l'insuccès de Chamlay, homme en qui Louvois avait une très-grande confiance, qui fut envoyé à Rome par le roi, porteur d'une lettre de sa main pour le pape, avec ordre de n'avoir aucun commerce avec Lavardin ni avec le cardinal d'Estrées, qui s'acquitta de ses ordres en homme d'esprit, mais qui, joué par Cassoni et Cibo, eut le malheur de ne pas réussir, s'en revint sans avoir vu que l'Italie, et dont le voyage enfin ne servit qu'à donner du chagrin au cardinal d'Estrées et à M. de Lavardin.

Quoi qu'il en soit, il est impossible de ne point reconnaître que Lavardin n'avait été qu'un ministre sans conséquence, un ambassadeur d'expédient, et non pas le représentant sérieux et bien accrédité d'un cabinet auprès d'un autre cabinet.

Sa destinée était de voir tout sourire à son étoile, quand il ne s'agissait que de fortune, de terres et de richesses matérielles. Dès que l'administration et la politique étaient en jeu, rien ne lui réussissait. Ce même malheur le poursuivit jusque dans sa vie de famille et par delà même son tombeau. Nous en trouvons la preuve dans une dernière page de Saint-Simon que nous citerons encore; aussi bien, elle donne les derniers coups de pinceau à une figure un peu lourde, et elle indique à grands traits la fin de la célèbre maison des Beaumanoir.

Lavardin venait de mourir à cinquante-huit ans, jeune encore, mais gâté par la bonne chère :

Il disait, écrit Saint-Simon, que de sa vie il n'était sorti de table sans appétit et assez pour bien manger encore. Sa goutte, sa gravelle et l'âge où il mourut ne persuadèrent personne d'imiter ce régime..... Il laissa un fils unique, seul reste de son illustre nom, et deux filles, et aucun des trois établi. En mourant, il défendit à son fils d'épouser une Noailles sous peine de sa malédiction et conjura le cardinal de Noailles, à qui il le recommanda, de ne le pas souffrir..... Mais Lavardin eut le sort des rois, dont les volontés sont, après leur mort, autant méprisées que redoutées de

leur vivant. Il mourut en août 1701. Les Noailles empêchèrent que le roi disposât de la charge, quoique fort demandée, et laissèrent croître le petit garçon, qui n'avait que seize ans à la mort de son père, et aucun parent proche en état de s'opposer à leurs volontés. Ils en prirent soin comme en étant eux-mêmes les plus proches; ils le gagnèrent, ils effacèrent ou affaiblirent dans son esprit la défense et l'imprécation que son père lui avait prononcées à la mort; ils lui montrèrent un régiment, la charge de son père, les cieux ouverts à la cour en épousant une de leurs filles. Le jeune homme ne connaissait qu'eux; il se laissa aller; le mariage se conclut et s'exécuta moyennant la charge. On fut surpris avec raison de la mollesse du cardinal de Noailles..... mais les saints ne font pas toujours des actions vertueuses; ils sont hommes et ils le montrent quelquefois.... Ce mariage ne dura pas un an. Le jeune Beaumanoir ne porta pas loin la malédiction que son père lui donna en mourant, au cas qu'il fît ce mariage. Il fut tué à la fin de la campagne (de 1703), à la bataille de Spire; finit son nom et sa maison ancienne et illustre, laissa ses deux sœurs héritières et sa charge en proie aux Noailles, qui en marièrent une autre fille à Château-Renaud.... qui eut la lieutenance générale de Bretagne.

En quittant Henri III de Lavardin, nous ne pouvons nous retenir de le remercier : discret et modeste, il nous a introduit dans une noble maison; il nous a fait admirer les images des aïeux; il nous a établi dans un cercle d'esprits d'élite à qui c'était plaisir de laisser la parole. A-t-il été trop oublié? C'est qu'il a bien voulu s'effacer. Ce dernier mot le peint; il appartenait à cette fin du XVIIe siècle, où tout s'effaçait, mœurs, caractères, volontés. Il a eu du moins ce bonheur que sa maison s'éteignit presque avec lui; et son étoile, dont parle si bien madame de Sévigné, disparut du ciel de la vieille France, sans être voilée par les nuages honteux de la régence ou par les vapeurs malsaines du Versailles de Louis XV.

ARISTIDE CONSTANTIN.

Mme DE LUDRES

(CHANOINESSE DE POUSSAY)

(1648-172....)

Le duc Charles IV de Lorraine, le plus entreprenant et le plus étourdi des princes de son temps, était bien près d'être sexagénaire lorsqu'il vit un jour dans l'abbaye de Poussay, aux environs de Mirecourt, une chanoinesse de quatorze à quinze ans dont la beauté surprenante fit une vive impression sur son esprit, et, à ce qu'il crut, sur son cœur. C'était Marie-Élisabeth de Ludres, d'une fort ancienne maison de Lorraine, et le galant Charles IV, après un certain nombre de visites à l'abbaye, devint si sérieusement épris qu'il offrit sa main et sa couronne ducale à la jeune chanoinesse; c'était bien là toujours le même homme qui avait voulu naguère épouser Marianne Pajot, la fille d'un apothicaire de Paris, et mademoiselle de Saint-Rémy, fille du premier maître d'hôtel de la duchesse d'Orléans. L'objet de cette passion nouvelle était d'une grande naissance, il est vrai, mais la distance d'âge, les intérêts de son duché, les plus simples calculs du sens commun, auraient dû en éloigner Charles IV. Il n'en poursuivit pas moins son entreprise avec une irréflexion rare à soixante ans : l'abbesse de Poussay, parente de madame de Ludres [1],

[1] Elle portait le titre de Madame comme chanoinesse.

ne s'opposa point aux visites du prince, et accueillit favorablement sa proposition. La grandeur d'une telle alliance, la perspective du duché de Lorraine, lui firent oublier l'inconstance de Charles IV, ses précédentes équipées, et le peu de fond qu'on devait faire sur ses promesses. Le duc fut agréé, et les fiançailles furent célébrées en présence de la mère et de la grand'mère de madame de Ludres.

Charles IV se trouvait cependant en présence d'un obstacle bien grave et auquel personne ne parut songer : il était déjà marié. En 1637, il avait épousé Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix; il en avait un fils, le prince de Vaudémont, et une fille mariée au prince de Lillebonne. La cour de Rome, il est vrai, ne reconnaissait point ce mariage, et le pape avait même excommunié Charles IV; car ce prince, qui paraît avoir eu un goût très-prononcé pour la polygamie, avait épousé madame de Cantecroix du vivant de sa première femme, la duchesse Nicole. Depuis, cette dernière était morte, le duc ne pensait plus à madame de Cantecroix et se considérait comme libre : vingt-six années étaient passées sur ce souvenir, et les faits les plus sérieux n'étaient rien pour cette imagination entreprenante et légère.

Le duc de Lorraine fut donc très-surpris, quand il sut que madame de Cantecroix, reléguée à Besançon, opposait ses droits antérieurs à ce nouvel hymen, quand il reçut d'elle une lettre suppliante et désolée, quand les princes de Vaudémont et de Lillebonne lui rappelèrent sa foi donnée autrefois à Béatrix, et quand la mère de madame de Ludres retira sa fille du couvent de Poussay et la voulut garder auprès d'elle, dans la retraite, à son château de Richardménil. En présence de ces difficultés et de ces périls, il semblait qu'il fallût seulement attendre la décision des autorités ecclésiastiques auxquelles la question était soumise, mais deux événements imprévus changèrent tout à coup l'aspect de l'horizon : madame de Cantecroix mourut le 5 juin 1663, et tandis que cette mort paraissait devoir lever tous les obstacles, l'inconstant Charles IV, dès qu'il se vit réellement libre, sentit son amour diminuer, puis disparaître. L'absence de madame de Ludres l'avait perdue dans ce cœur volage, et, au moment

où la cour de Nancy s'apprêtait à saluer une nouvelle duchesse de Lorraine, Charles IV l'avait déjà oubliée.

Le coup dut être sensible à la jeune chanoinesse, fort ambitieuse, désireuse de paraître et de faire grande figure. Elle ne pouvait désormais rester en Lorraine, et partit pour la cour de France, où sa famille obtint qu'elle fût placée parmi les filles d'honneur de la duchesse d'Orléans (Henriette d'Angleterre), puis, après la mort de cette princesse, parmi celles de la reine. C'était là un poste périlleux pour une femme d'une grande beauté, mise en évidence déjà par une aventure dont le bruit était vite venu de Nancy à Versailles. Il est certain que madame de Ludres fut entourée d'hommages et que les plus brillants, les plus riches, les plus nobles de la cour, formaient le cortége de ses admirateurs. Je ne vous décrirai point son visage : l'émail dont vous avez vu la gravure en tête de ces lignes la fait suffisamment connaître : on ne l'appelait à Versailles que *la belle de Ludres;* son parler était charmant bien qu'elle grasseyât, mais sa voix était douce, sa taille élégante, et, après avoir ébloui la Lorraine, elle fut l'ornement de la cour de France.

Demeura-t-elle toujours parfaitement insensible au milieu de tant d'admirateurs, et les grands empressements de cette jeune noblesse ne parvinrent-ils pas à triompher d'une vertu qui devait plus tard se montrer peu farouche? On n'a pas de données très-précises sur ce point-là.

> De mille amants vous êtes recherchée,
> Et votre cœur contre eux tient toujours bon,

lui disait Benserade; est-ce bien sûr? La poésie use de tant de fictions! Quoi qu'il en soit, elle eut pour adorateurs déclarés le fils de madame de Sévigné, Vivonne, frère de madame de Montespan, le chevalier de Vendôme et le comte de Marsan : « Votre fils, écrit madame de Lafayette à madame de Sévigné, est amoureux comme un perdu de mademoiselle de Poussay. » Quant à Vivonne, sa passion était le bruit de la cour : madame de Sévigné raconte qu'un duel faillit avoir lieu entre le chevalier de Vendôme et lui pour les beaux yeux de l'aimable chanoinesse; madame de Scudéry écrivait à

Bussy : « Vivonne aime avec passion madame de Ludres, » et il paraît même que madame de Montespan, qui voulait être agréable à son frère, montrait alors une amitié vive à l'objet de cette passion avouée. Quant au comte de Marsan, s'il faut en croire madame de Montmorency, une des correspondantes de Bussy-Rabutin, il aurait fait accepter à la belle « un diamant incarnat qui valait bien trois mille écus et un très-beau collier de perles. » Calomnies peut-être, peut-être seulement médisances. Qui pourrait dire le vrai aujourd'hui sur ces amours, ces intrigues, ces folies du temps passé?

Si l'on sait peu de chose sur la vertu de cette belle idole de tant de cœurs, en revanche on n'a pas oublié l'histoire de son voyage à la mer : c'est que madame de Sévigné a confié à toutes les mémoires cette anecdote amusante ; est-ce la peine de citer ces lignes que nul n'ignore?

« Il y a huit jours que madame de Ludres, Coëtlogonet la petite de Rouvroy furent mordues d'une petite chienne qui était à Théobon : cette petite chienne était morte enragée, de sorte que Ludres, Coëtlogon et Rouvroy sont parties ce matin pour aller à Dieppe et se faire jeter trois fois dans la mer... Ne trouvez-vous pas que Ludres ressemble à Andromède? Pour moi je la vois attachée au rocher et Tréville sur son cheval ailé qui tue le monstre : *Ah! Zézu! Matame te Grignan! l'étranze zose d'être zetée toute nue dans la mer !* »

Elle y fut jetée toutefois, la charmante nymphe de cette cour! et elle en parla à madame de Sévigné avec ce grasseyement que celle-ci s'amuse à imiter, et elle lui raconta ce voyage et ces bains dans la mer, au mois de mars... puis, lorsque la marquise pensait lui répondre, voici qu'elle est distraite, la belle Ludres, la belle Andromède... « Je vis qu'elle ne m'écoutait plus et que ses beaux yeux trottaient par la chambre. » Quoi donc? quel seigneur brodé d'or, quel jeune homme à perruque blonde passait par là et tournait autour de cette coquette aux regards langoureux? Était-ce Louis XIV lui-même qui apparaissait au fond de la galerie de Versailles? Non... c'était vagabondage de cet esprit, attitude, pose et grâce de ces yeux admirés : distraite! bon Dieu, être distraite! quand celle qui lui parlait était madame de Sévigné, celle que la postérité attentive écoute depuis deux cents ans sans se lasser de l'entendre! Quel crime! mais ne l'avait-elle pas expié d'avance? « Elle a

été plongée dans la mer, s'écrie en souriant celle-là même que Ludres n'écoutait pas et qui ne s'inquiétait guère de toutes les bizarreries et minauderies des filles d'honneur oublieuses et légères, la mer l'a vue toute nue et sa fierté en est augmentée... j'entends la fierté de la mer, car pour la belle, elle en est fort humiliée! » Quel charme y a-t-il donc dans ce temps des rois et des nymphes ou plutôt dans les paroles de cette enchanteresse qui embellit tout ce qu'elle touche et l'immortalise : on aime aujourd'hui encore, en passant sur la plage de Dieppe, s'imaginer Ludres nue sur son rocher comme Andromède et le flot bleu caressant ce corps marmoréen!

Si madame de Ludres a été « humiliée » alors, hélas! le destin lui réservait bien d'autres humiliations! Il l'aima un instant, ce maître de Versailles, lassé pour un jour de madame de Montespan, et devant cet adorateur, tous les autres disparurent comme des étoiles devant le soleil. Il n'y a point de doute pour celui-là; il vint, il vit, il vainquit! et comme elle fut fière de sa défaite l'ambitieuse qui n'avait pu être duchesse de Lorraine et qui repaissait son orgueil de cette honte éblouissante! Elle connut cette souveraineté passagère, ce destin envié comme une gloire, cette splendeur dont le rayonnement du maître entourait celles qu'il daignait choisir. Elle n'était plus alors fille d'honneur de la reine, mais de la seconde duchesse d'Orléans, Élisabeth de Bavière, la Palatine au laid visage, au franc parler, aux rudes manières : « Le roi ne s'était pas soucié de cette belle tant qu'elle fut auprès de la reine, dit cette dernière dans sa correspondance; il en devint épris lorsqu'elle fut auprès de moi. Son règne a duré deux ans. » Deux ans, c'est beaucoup dire : madame de Montespan en avait bien au moins partagé la première moitié, mais pendant quelques mois en effet madame de Ludres fut officiellement la favorite : Elle était heureuse alors, elle ne prévoyait pas l'avenir, cette fille altière et peu scrupuleuse qui, prétend Bussy, avant d'être aimée « songeait plus à passer pour maîtresse qu'à l'être. » Elle avais disputé le cœur du roi à la toute-puissante madame de Montespan et elle l'avait emporté d'assaut! Quel éclat! quel joie! quelle prospérité! « Mais cet amour passa avec la rapidité de l'éclair, dit Saint-Simon, et

l'amour pour madame de Montespan demeura le triomphant. » Madame de Ludres, c'était sa destinée en France comme en Lorraine, fut abandonnée rudement, violemment cette fois encore : Junon-Montespan reconquit Jupiter, et l'amour du maître s'évanouit; et comme la superbe victorieuse fit payer cher à sa rivale ce règne éphémère!

« Ah! ma fille, s'écrie madame de Sévigné, quel triomphe à Versailles! quel orgueil redoublé! quel solide établissement! quelle duchesse de Valentinois! quelle reprise de possession! Je fus une heure dans cette chambre, elle était au lit, parée, coiffée, elle se reposait pour la *medianoche*... elle donna des traits de haut en bas sur la pauvre *Io* et riait de ce qu'elle avait l'audace de se plaindre d'elle. Représentez-vous tout ce qu'un orgueil peu généreux peut faire dire dans le triomphe, et vous en approcherez. »

C'en était fait de Ludres, « la pauvre *Io;* » elle allait devenir la risée de cette cour dont elle avait été la déesse; il lui fallait descendre de ce piédestal où un caprice l'avait placée, se faire à la vie épineuse des maîtresses disgraciées, subir le mépris de cette rivale qui l'avait accusée auprès du roi—ruses infernales de la jalousie!—d'être... comment dirai-je? malsaine... mieux encore, d'avoir des dartres sur le corps!... sur ce beau corps d'*Andromède!* Les courtisans furent sans pitié : « *Io* a été à la messe, écrit madame de Sévigné, on l'a regardée sous cape, mais on est insensible à son état et à sa tristesse. » Il est vrai, nous dit madame de Scudéry, qu'elle, de son côté « avait fait la sultane pendant qu'elle espérait la devenir. » « Il faut dire la vérité, reprend Bussy, elle n'a ni le visage ni l'esprit de madame de Montespan. » C'était vrai, par malheur pour elle, et cependant la victorieuse n'était pas sans inquiétude, même après l'avoir écrasée : « La sultane reine jouit, mais non pas sans alarmes, » disait-on[1]; un jour où le roi, revenant de la messe, avait regardé madame de Ludres et lui avait dit quelque chose en passant, « celle-ci (madame de Montespan) la pensa étrangler et lui fit une vie enragée[2]. » Elle n'avait cependant rien à craindre : après être restée quelque temps affligée et pleurante chez la duchesse d'Orléans, madame de Ludres partit pour

[1] Bussy à mademoiselle de Montmorency, 20 juin 1677.
[2] Mademoiselle de Montmorency à Bussy, 18 juin 1677.

une maison de campagne solitaire, le Bouchet, non loin de Fontainebleau, chez la maréchale de Clérembault; puis elle se réfugia dans le couvent des filles de Sainte-Marie. Elle s'était flattée quelque temps encore de relever sa fortune détruite, mais on raillait ses prétentions, elle était regardée comme définitivement vaincue, et le pamphlet des *logements de la cour*, insultant à sa chute, la logeait « à la Chimère, rue Saint-Louis. »

Le roi, pour en finir, lui fit offrir 200,000 francs ; mais ici madame de Ludres se releva, et quelles qu'aient été ses fautes, on ne peut méconnaître la noblesse de sa conduite : elle répondit par un refus. Aujourd'hui ce serait simple et toute femme qui se respecte encore agirait de même : on prétend cependant que jamais on n'a tant aimé l'argent qu'en ce vilain siècle où nous sommes. Au XVIIe toutefois, la pauvre Ludres ne trouva guère d'admirateurs pour ce trait généreux. Madame de Scudéry avoue bien « qu'elle s'est conduite noblement et fièrement, » mais au fond cet héroïsme-là lui semble assez maladroit : « Tout ce qu'on fait sans fortune ne brille guère, » dit-elle avec un accent de scepticisme un peu trop accusé. Bussy-Rabutin, lui, va plus loin, et cynique comme à l'ordinaire, déclare ce désintéressement fort ridicule. Il dirait volontiers comme Petit-Jean, que

.....Sans argent l'honneur n'est qu'une maladie.

Il est de l'avis du vieux Senneterre dont il s'empresse de citer l'édifiante maxime, que « les gens d'honneur n'ont point de chausses, » et il ajoute tout crument : « Il n'appartient pas à ceux qui n'ont point de pain de faire les généreux. » Voilà comme on pensait en ce bon temps si cher aux pessimistes d'aujourd'hui.

Cependant madame de Ludres s'était retirée au couvent de Sainte-Marie : peut-être par repentir, peut-être par chagrin : peut-être encore souffrait-elle de paraître au milieu d'une cour curieuse et moqueuse, et préférait-elle se cacher dans la solitude. On ne manqua pas de supposer, ce qui n'était pas dénué de vraisemblance, qu'elle espérait par l'absence ranimer la passion du roi. Qui sait ? il est possible qu'elle se soit flattée de voir un jour Louis XIV apparaître à la grille et l'enlever du couvent

comme autrefois La Vallière. Mais ce temps des entreprises amoureuses, des bruyants scandales était passé. Le moment n'est pas loin où madame de Maintenon va surgir. Bussy ne s'y trompe pas : « Si elle a voulu échauffer le roi par là, dit-il, elle est bien attrapée : je ne crois pas que cette vocation déplaise. » On ne songea bientôt plus en effet à cette souveraine d'un jour, si soudainement disparue, et madame de Scudéry put écrire avec une parfaite exactitude « de Ludres est oubliée comme si elle était morte du temps du déluge ! » *Sic transit gloria mundi !*

Madame de Ludres devait finir ses jours dans l'obscurité. Elle se retira en Lorraine, où elle vécut fort honnêtement, loin du bruit. La duchesse d'Orléans, quarante ans plus tard, en 1718, rappelle encore dans une de ses lettres le nom de son ancienne fille d'honneur :

« Elle a maintenant soixante-dix ans, dit-elle, et elle est encore belle. Elle a les plus beaux traits qu'on puisse voir, mais une voix désagréable : elle grasseye horriblement. C'est une bonne personne qui s'est convertie, ne pense qu'à bien élever ses nièces, et s'ôte le pain de la bouche pour les enfants de son frère... Elle est à Nancy dans un couvent d'où elle sort quand elle veut. »

Telle fut la fin de ces splendeurs et de ces vanités mondaines ! Tels furent les derniers jours de cette radieuse fiancée de Charles IV, de cette idole d'une cour enthousiaste, de cette favorite du grand roi ! Elle avait connu les plus brillantes espérances et les déceptions les plus rudes : après s'être flattée d'être duchesse de Lorraine, après avoir pu rêver les plus belles alliances, après avoir cru un moment succéder aux La Vallière et aux Montespan, elle aboutit à devenir une parfaite chanoinesse ennuyée au fond d'un couvent, et entourée de petits-neveux avides. La vie lui a été dure, si elle a commis bien des fautes ; qu'elle garde au moins, parmi les femmes de son siècle, une agréable physionomie de pécheresse repentante. Son repentir touche moins que celui de La Vallière, ses fautes indignent moins que celles de madame de Montespan. Sans la surfaire, sans exagérer la sévérité ni l'indulgence, il faut la prendre pour ce qu'elle a été, avant tout et par-dessus tout, pour une jolie femme dans la force du terme, avec une dose insuffisante d'esprit et de vertu.

CHARLES DE MOÜY.

A DUCHESS OF PORTSMOUTH

LA DUCHESSE DE PORTSMOUTH

(1651-1722)

C'est au lendemain du glorieux traité d'Aix-la-Chapelle, à la veille de la criminelle guerre de Hollande, qu'il faut placer l'apogée du règne de Louis XIV. Au commencement de l'année 1670, la splendeur et la corruption de la cour de France étaient arrivées à leur comble : le sérail du grand roi rappelait celui de Salomon ; Monsieur, dominé par une passion honteuse, n'avait que faire des femmes, et les plus importants personnages du royaume étant convenablement pourvus, on en était réduit à expédier à l'étranger ces piquantes créatures que, par antiphrase sans doute, on appelait toujours « filles d'honneur. » C'était dans la maison de Madame que Louis avait rencontré d'abord ses deux maîtresses de prédilection, et lorsqu'il voulut s'assurer par un nouveau lien de la fidélité de son vassal d'Angleterre, ce fut encore l'entourage de sa belle-sœur qui lui fournit le diplomate en jupons dont il avait besoin. Louise Renée de Penenkoët de Kerhouël[1] de Ploëuc, issue d'une bonne maison[2] de Bretagne,

[1] Ce nom a subi les altérations les plus singulières sous la plume des contemporains de la belle duchesse ; ils écrivaient indifféremment : Quéroualle, Quêrouailles, Kérouet, Quérouargues, ou même « Carwell. »

[2] Le dictionnaire de Moréri est fort explicite à cet égard, et l'on ne saurait d'ailleurs prendre au sérieux les absurdes calomnies entassées dans l'*Histoire secrète de la duchesse de Portsmouth.*

avait en elle tout ce qu'il fallait pour rendre superflus les frivoles avantages de la naissance. Sa physionomie, empreinte d'une grâce enfantine, était de celles qui charment à première vue, tandis que le timbre harmonieux de sa voix, le caressant éclat de son regard étaient pleins d'un attrait puissant auquel il était difficile de résister, et que le sensuel Charles II ne devait pas affronter impunément.

Il y eut quelque chose de naïvement scandaleux dans la transaction qui intervint entre le roi de France et les parents de la jolie Bretonne, lesquels, en outre des avantages qu'ils obtenaient immédiatement comme équivalent de la virginité de leur fille, recevaient de plus l'assurance d'une prime honnête pour chaque enfant à naître de ce concubinage international. Le caractère bien connu de Louise de Kerhouël suffirait seul à prouver qu'elle eut peu de part à ces stipulations honteuses, et que la vanité fut l'unique mobile qui la guida dans cette circonstance scabreuse. Les mœurs de son temps peuvent jusqu'à un certain point lui servir d'excuse. A Versailles, les idées d'honneur et de morale avaient perdu leur signification ordinaire : les hommes enviaient généralement le sort d'Amphitryon, et les femmes perdaient tout instinct de la pudeur, alors qu'il s'agissait de satisfaire un caprice de Jupiter. Élevée au milieu de cette atmosphère viciée, ayant sous les yeux les tristes exemples que lui donnait sa maîtresse Henriette d'Angleterre, mademoiselle de Kerhouël ne vit que le côté éblouissant de la proposition qui lui fut faite : l'espoir de régner despotiquement sur le cœur d'un grand prince et de devenir l'émule de cette La Vallière dont la haute fortune était l'objet de tant de jalousies et d'ambitions féminines! L'effet prévu se réalisa. Madame avait conduit à Douvres sa fille d'honneur, et le roi Charles II se laissa prendre au piége qui lui était tendu; mais la princesse, qui voulait irriter les désirs de son frère[1], parut ne pas s'apercevoir du

[1] Nous suivons ici l'opinion commune, qui veut que Madame ait joué le premier rôle dans ce fâcheux épisode des négociations de Douvres. On trouve pourtant, dans la correspondance de Bussy, les deux lignes suivantes, qui donnent à penser : « *La mort de feu Madame* est cause de la bonne fortune de Quéroualle; sans cela, je ne pense pas qu'elle eût trouvé en France un amant comme celui qu'elle a... »

succès de sa ruse et ramena Louise à Saint-Cloud. Quinze jours à peine s'écoulèrent : Henriette n'était plus; mais son dernier acte politique avait eu une portée décisive et devait assurer pour longtemps l'asservissement de la nation anglaise. Quoique sérieusement affligé de la mort de sa sœur, Charles sembla surtout préoccupé du soin d'attirer à Londres l'aimable Française qu'il n'avait fait qu'entrevoir : « La belle, dit madame de Sévigné, se trouvait avec une « légère disposition à ne le point haïr » et ne tarda pas à répondre à un appel si flatteur. L'enivrement du roi fut complet, et cet homme qui avait supporté patiemment les emportements furieux de Barbara Palmer et l'impertinente vivacité de Nelly Gwinn, en dut apprécier davantage » les grâces décentes » de la noble étrangère qui, dans les murs profanés de Whitehall répandait le parfum délicat de Versailles. Admise dès son arrivée au nombre des filles d'honneur de la reine, elle était successivement nommée baronne de Petersfield, comtesse de Fareham, puis enfin duchesse de Portsmouth après la naissance de son fils. Il est douteux toutefois que Charles ait immédiatement joui de sa conquête. Si l'on observe que le duc de Richmond ne vint au monde qu'en 1672, on est amené à supposer que mademoiselle de Kerhouël ne céda pas sans hésitation aux désirs de son royal amant, et cette supposition devient presque une certitude, lorsqu'on lit le passage d'une lettre que Saint-Évremond adressait à sa belle compatriote :

... Laissez-vous aller à la douceur des tentations, au lieu d'écouter votre fierté. Votre fierté vous ferait bientôt retourner en France, et la France vous jetterait, selon le destin de beaucoup d'autres, en quelque couvent : mais quand vous choisiriez de votre propre mouvement ce triste lieu de retraite, encore faudrait-il auparavant vous être rendue digne d'y entrer. Quelle figure y ferez-vous, si vous n'avez pas le caractère d'une pénitente? La vraie pénitence est celle qui s'afflige et se mortifie au souvenir de ses fautes : de quoi fera pénitence une bonne fille qui n'aura rien fait? Vous paraîtrez ridicule aux autres sœurs, qui se repentent avec un juste sujet, de vous repentir par pure grimace.

Mademoiselle de Kerhouël eut le tort d'accepter les conseils de ce

directeur équivoque, et le tort plus grand de les suivre : l'expérience vint promptement lui ouvrir les yeux. Bien que maîtresse en titre et maîtresse préférée, elle ne pouvait cependant empêcher les indignes et fréquents retours d'un prince débauché pour des rivales de bas étage, et madame de Sévigné a écrit une jolie page sur ces amours en partie double :

... Quérouaille n'a été trompée sur rien; elle avait envie d'être la maîtresse du roi, elle l'est : il passe quasi toutes les nuits avec elle, à la vue de toute la cour : elle a un fils qui vient d'être reconnu, et à qui on a donné deux duchés : elle amasse des trésors, et se fait redouter et respecter de qui elle peut; mais elle n'avait pas prévu de trouver en son chemin une jeune comédienne [1] dont le roi est ensorcelé : elle n'a pas le pouvoir de l'en détacher un moment [2]; il partage ses soins, son temps et sa santé entre les deux. La comédienne est aussi fière que la duchesse de Portsmouth : elle la morgue, elle lui fait la grimace, elle l'attaque, et lui dérobe souvent le roi; elle se vante de ses préférences : elle est jeune, folle, hardie, débauchée et plaisante; elle chante, elle danse, et fait son métier de bonne foi. Elle a un fils du roi, et veut qu'il soit reconnu; voici son raisonnement : « Cette duchesse, dit-elle, fait la personne de qualité; elle dit que tout est son parent en France; dès qu'il meurt quelque grand, elle prend le deuil [3] : hé bien! puisqu'elle est de si grande qualité, pourquoi s'est-elle faite catin? Elle devroit mourir de honte : pour moi, c'est mon métier, je ne me pique pas d'autre chose : le roi m'entretient, je ne suis qu'à lui présentement; il m'a fait un fils, je prétends qu'il doit le reconnoître, et je suis assurée qu'il le reconnoîtra, car il m'aime autant que sa Portsmouth. » — Cette créature tient le haut du pavé, et décontenance et embarrasse extraordinairement la duchesse...

Voilà des ennuis que mademoiselle de Kerhouël n'avait point prévus, sans doute, en quittant la France, et auxquels les La Vallière et les Montespan n'étaient point exposées dans cette cour de Louis XIV où le vice lui-même gardait des airs de grandeur et de majesté. Il faut

[1] Nelly Gwinn.

[2] La spirituelle marquise oublie ce qu'elle vient de dire : que « Quérouaille *passoit quasi toutes les nuits* avec le roi. »

[3] On raconte que mademoiselle de Kerhouël prit le grand deuil à la mort du roi de Suède; et que peu de temps après, à celle du roi de Portugal, Nelly Gwinn parut avec un carrosse drapé, disant: « Nous avons partagé ce monde, la Carwell et moi; elle a les rois du Nord et moi ceux du Midi. »

avouer pourtant que madame de Sévigné exagère lorsqu'elle prétend établir une sorte d'équilibre entre la situation de la comédienne et celle de la duchesse : les triomphes de Nelly Gwinn étaient des triomphes d'alcôve, tandis que madame de Portsmouth régnait sans partage sur le terrain de la diplomatie. Charles II avait, en effet, l'habitude de passer la plus grande partie de son temps chez elle, où souvent, au milieu d'une compagnie enjouée, il rencontrait Barillon, ambassadeur de France, homme d'un commerce aimable, admis à tous les amusements de l'indolent monarque. C'est à la faveur de ces entretiens si multipliés, que, saisissant l'instant favorable, la duchesse et l'ambassadeur surent obtenir un ordre qui changea tout d'un coup la face de l'Europe en amenant la signature du traité de Nimègue ; et plus d'une fois il leur fut donné de remporter des succès du même genre, auxquels ne prétendirent jamais les Palmer et les Gwinn.

Trop sensée pour exiger du roi une stricte fidélité, madame de Portsmouth se contentait de gémir en silence, tant que son bonheur de femme était seul en jeu, mais lorsqu'on semblait vouloir s'attaquer à l'influence qu'elle s'efforçait d'utiliser au profit de la France, son ressentiment éclatait en des transports soudains, que la crainte même d'un scandale public était impuissante à réprimer. C'est à une scène de cette nature que nous fait assister la correspondance de Bussy :

On dit que Quérouargues a prêché le roi d'Angleterre le crucifix à la main, tant pour se détacher des femmes que pour rentrer dans le christianisme : à la vérité, elle étoit alors à l'extrémité. Cependant trois ou quatre jours après, se portant mieux, elle se fit lever et traîner dans la loge où le roi étoit à la comédie avec Madame Mazarin, et là elle lui fit mille reproches de son infidélité. L'amour et la jalousie sont d'étranges passions.

Madame de Mazarin, qui était, dit-on, la plus belle femme de l'Europe, et de plus, une fort grande dame, tante de la duchesse d'York, eût facilement supplanté la petite Kerhouël dans le cœur inconstant du roi d'Angleterre, mais l'Italienne fit peu d'attention aux prévenances de ce prince, qu'elle blessa vivement en accueillant sous ses yeux les avances de M. de Monaco, et Charles revint à ses premières

amours. Ce mot, un peu hasardé en tant qu'il s'applique aux instincts brutaux d'un homme qui ne croyait même pas à l'amitié, peint du moins avec vérité ce sentiment passionné qu'il avait su inspirer à la duchesse de Portsmouth. Dans certaines circonstances, bien rares il est vrai, elle alla jusqu'à lui sacrifier entièrement son rôle politique, et lorsqu'il fut question du fameux *bill d'exclusion*, on la vit se jeter aux pieds du roi et le supplier d'abandonner, s'il le fallait, les intérêts de son frère et ceux du catholicisme, plutôt que de compromettre sa couronne et sa vie. Cette démarche paraîtra plus généreuse encore, si l'on réfléchit qu'en dépit de la situation irrégulière qu'elle avait trop facilement acceptée, madame de Portsmouth restait profondément attachée à sa religion et à sa patrie, et que dès cette époque personne n'ignorait qu'une ère de persécutions allait s'ouvrir pour les églises réformées de France. Deux ans plus tard, au lendemain de Nimègue, le déclin du grand règne s'annonçait déjà : le crédit des hommes incapables et *bien pensants* devenait de jour en jour plus marqué, et l'astre de l'austère Françoise d'Aubigné s'élevait lentement à l'horizon. On voulait des conversions à tout prix, et l'on ne reculait devant aucune dépense pour ramener au bercail les âmes de qualité, sauf à laisser un jour aux dragons de Louvois le soin d'éclairer la plèbe protestante. La duchesse de Portsmouth était avec la duchesse d'York à la tête de la propagande anglaise, et, chose curieuse, un échange régulier de lettres édifiantes s'établit entre la future fondatrice de Saint-Cyr et la joyeuse pécheresse de la cour de Saint-James. Louis XIV voulut reconnaître les services de la favorite, et par lettres patentes du mois de janvier 1684, il lui conférait le titre français de duchesse d'Aubigni. Elle avait touché le sommet des choses d'ici-bas : un instant allait suffire pour la précipiter de ce faîte sublime. Mais laissons la parole au grand historien Macaulay :

La mort du roi Charles II fut pour la nation une surprise. Sa constitution était naturellement vigoureuse et ne paraissait pas avoir souffert de ses excès. Il avait toujours été soigneux de sa santé, même au sein des plaisirs, et ses habitudes étaient de nature à faire espérer une longue existence et une verte vieillesse... Son palais avait rarement présenté un aspect plus gai ou plus scandaleux que le soir

du dimanche 1er février 1685. Quelques personnages graves, qui s'y étaient rendus, selon la coutume de l'époque, pour présenter leurs hommages au souverain, et qui s'attendaient à trouver à la cour, en pareil jour, un aspect décent, furent saisis d'étonnement et d'horreur. La grande galerie de Whitehall, admirable souvenir de la magnificence des Tudors, était encombrée de joueurs et de joyeux vivants. Le roi était assis entre trois femmes dont les charmes étaient l'orgueil et les vices, la honte de trois nations, badinant et jouant avec elles. L'une d'elles était Barbara Palmer, duchesse de Cleveland, qui, en dépit de la jeunesse évanouie, conservait encore quelques traces de cette beauté superbe et voluptueuse qui, vingt ans auparavant, enlevait les cœurs de tous les hommes. La seconde était la duchesse de Portsmouth, dont les traits doux et enfantins étaient illuminés par la vivacité française. Hortense Mancini, duchesse de Mazarin et nièce du grand cardinal, complétait ce groupe... Tandis que Charles folâtrait ainsi avec ses trois sultanes, le page français d'Hortense, enfant d'une grande beauté, dont la voix mélodieuse faisait les délices de Whitehall et lui valait de nombreux présents de riches vêtements, de poneys et de guinées, chantait des vers amoureux. Une vingtaine de courtisans étaient assis autour d'une grande table de jeu où l'or était entassé par monceaux. Déjà le roi s'était plaint qu'il ne se sentait pas bien. Il n'eut pas d'appétit au souper, il dormit mal la nuit; mais le lendemain il se leva de bonne heure comme de coutume... Charles était à peine sorti du lit, que les personnes qui l'assistaient s'aperçurent que sa prononciation était indistincte, et que ses pensées semblaient s'égarer. Diverses personnes de haut rang s'étaient assemblées comme de coutume pour assister à la toilette de leur souverain. Il fit effort pour causer avec elles dans le gai style de conversation qui lui était habituel, mais son aspect sinistre les surprit et les alarma. Bientôt sa figure devint noire, ses yeux tournèrent, il poussa un cri, chancela et tomba dans les bras de Thomas, lord Bruce, fils du comte d'Ailesbury. Un médecin chargé de veiller sur les cornues et les creusets qui servaient aux amusements du roi se trouvait présent; il n'avait pas de lancette, mais il ouvrit une veine avec un canif. Le sang coula très-librement. Cependant le roi restait toujours évanoui.

On le plaça sur son lit où, pendant quelque temps, la duchesse de Portsmouth veilla sur lui avec la familiarité d'une épouse; mais l'alarme avait été donnée; la reine et la duchesse d'York arrivèrent en toute hâte à l'appartement du roi. La concubine favorite fut obligée de se retirer dans ses appartements. Ces appartements avaient été trois fois démolis et trois fois rebâtis par son amant, pour complaire à ses caprices. La garniture même de la cheminée était en argent massif; quelques belles peintures, propriété personnelle de la reine, avaient été transportées dans la demeure de la maîtresse; les buffets étaient chargés d'argenterie richement travaillée; dans les encoignures de la chambre étaient placés des néces-

saires, chefs-d'œuvre de l'art japonais; les tapisseries, sorties des ateliers de Paris, représentaient, avec des couleurs qu'aucune tapisserie anglaise ne pouvait égaler, des oiseaux au plumage éclatant, des paysages, des chasses, la superbe terrasse de Saint-Germain, les statues et les fontaines de Versailles. Au milieu de cette splendeur achetée par le péché et la honte, la malheureuse femme se laissa aller à un accès de douleur qui, pour lui rendre justice, n'était pas entièrement égoïste.

... Le roi souffrait beaucoup et se plaignait de sentir intérieurement un feu brûlant; cependant il supportait ses souffrances avec un courage qu'on n'aurait pas supposé compatible avec sa douce et voluptueuse nature. La vue de son état affecta tellement la reine, qu'elle s'évanouit et fut transportée dans sa chambre. Les prélats qui veillaient autour du lit du roi l'avaient exhorté, dès le commencement, à se préparer à la mort. Ils crurent alors de leur devoir de renouveler leurs instances d'une manière plus pressante. William Sancroft, archevêque de Canterbury, homme honnête et pieux, mais d'un esprit étroit, se permit une grande liberté. « Il est temps de parler franchement, dit-il, car vous allez apparaître, Sire, devant un juge qui n'a pas égard aux titres des personnes. » Le roi ne répondit pas un mot.

Quelques-uns des assistants attribuaient cette apathie à son mépris des choses divines; d'autres à la stupeur qui souvent précède la mort. Mais il y avait dans le palais un petit nombre de personnes qui en savaient plus long. Charles n'avait jamais été un membre sincère de l'Église établie. Son esprit avait longtemps oscillé entre le hobbisme et le papisme. Lorsque sa santé était bonne et son esprit en belle humeur, il était sceptique et railleur; dans ses rares moments sérieux, il était catholique romain. Le duc d'York le savait; mais à ce moment, le soin de ses propres intérêts l'occupait tout entier, et il ne réfléchissait pas que son frère était en danger de mourir sans avoir reçu les derniers sacrements. Cette négligence était d'autant plus extraordinaire, que la duchesse d'York avait, sur la demande de la reine, suggéré, dès le matin même où commença la maladie du roi, qu'il serait convenable de demander les secours de la religion. Charles dut enfin ce secours à une intervention bien différente de celle de sa pieuse épouse et de sa belle-sœur. Les désordres et les frivolités de son existence n'avaient pas éteint chez la duchesse de Portsmouth tous les sentiments de religion, ni cette sensibilité qui fait la gloire de son sexe. L'ambassadeur français, Barillon, qui était venu au palais demander des nouvelles de la santé du roi, fit une visite à la duchesse. Il la trouva dans un état d'extrême douleur. Elle l'entraîna dans une chambre secrète et lui ouvrit son cœur. « J'ai, dit-elle, une chose de grande importance à vous communiquer. Si cette chose était connue, ma tête serait en danger. Le roi est en réalité et au fond du cœur catholique, mais il mourra sans s'être réconcilié avec l'Église. Sa chambre est remplie de prêtres protestants. Je ne puis y entrer sans donner du scandale. Le duc ne pense qu'à lui; parlez-lui; rappelez-lui qu'il y a une âme

en péril. Il est le maître maintenant, il peut faire évacuer la chambre. Allez immédiatement, ou il sera trop tard. »

Barillon courut en toute hâte à la chambre du roi, prit le duc à part et lui transmit le message de la favorite. Jacques eut un remords de conscience; il tressaillit comme s'il se réveillait d'un long sommeil, et déclara que rien ne pouvait l'empêcher de s'acquitter d'un devoir sacré, dont l'exécution avait été trop longtemps différée. Divers plans furent discutés et rejetés. Enfin, le duc commanda à la foule des assistants de se retirer à l'écart, s'approcha du lit, se pencha et chuchota quelques mots qu'aucun des assistants ne put entendre, mais qu'on supposa relatifs aux affaires de l'État. Charles répondit d'une voix très-distincte : « Oui, oui, de tout « mon cœur. »

... Le duc et Barillon allaient s'adresser au ministre de Venise pour avoir un ecclésiastique, lorsqu'ils apprirent qu'un moine bénédictin, nommé John Huddleston, se trouvait à Whitehall. Cet homme avait, au péril de sa vie, sauvé le roi après la bataille de Worcester. Il consentit immédiatement à exposer une seconde fois sa vie pour son prince, et fut conduit à l'escalier dérobé par Chiffinch, domestique de confiance, qui, si nous devons en croire les satires de l'époque, avait souvent introduit par la même entrée des visiteurs d'un genre bien différent. Le duc, alors au nom du roi, ordonna à toutes les personnes présentes de quitter l'appartement... la porte s'ouvrit et le père Huddleston entra. Il s'agenouilla près du lit, écouta la confession du roi, prononça l'absolution, et administra l'extrême onction... La cérémonie terminée, le moine plaça un crucifix devant les yeux du pénitent, lui recommanda de fixer ses dernières pensées sur les souffrances du Rédempteur, et se retira.

La soirée était avancée. Le roi semblait très-soulagé par ce qui s'était passé. Ses enfants naturels furent conduits à son chevet : c'étaient les ducs de Grafton, de Southampton et de Northumberland, fils de la duchesse de Cleveland, le duc de Saint-Albans, fils de Nelly Gwinn, et le duc de Richmond, fils de la duchesse de Portsmouth. Charles les bénit tous, mais parla à Richmond avec une tendresse particulière... Pendant la nuit, il le recommanda instamment aux soins de Jacques ainsi qu'à sa mère : « Et, ajouta-t-il par un mouvement de bon naturel, « ne laissez pas mourir de faim la pauvre Nelly. » — Peu de temps après l'aurore, le mourant perdit la parole; avant dix heures, il avait perdu connaissance. A midi, vendredi 6 février, il rendit doucement le dernier soupir.

Comme il arrive d'ordinaire à la suite de ces événements lugubres et soudains, on ne manqua pas de faire courir, au sujet de la mort de Charles, les bruits les plus absurdes. Au dire des uns, la duchesse de Portsmouth avait empoisonné le roi avec une tasse de chocolat;

d'autres prétendaient que la reine l'avait empoisonné avec des poires sèches. Le temps a fait justice de ces ridicules soupçons; mais ce qu'on ne parviendra probablement jamais à découvrir, c'est le caractère précis de la maladie de l'infortuné monarque, qu'une déplorable fatalité fit tomber aux mains de médecins ignorants, qui, ne pouvant s'accorder entre eux, torturèrent le patient au hasard, pendant de longues heures.

L'historien Hume, à la fin de sa dissertation sur l'hypothèse de l'empoisonnement, rapporte l'anecdote suivante, qui n'est pas étrangère à notre sujet :

... M. Henley de Hampshire me dit que la duchesse de Portsmouth étant venue en Angleterre en 1699, il apprit qu'elle y avait fait entendre que Charles II avait été empoisonné, et qu'ayant voulu savoir ce qu'il en était de la bouche même de la duchesse, elle lui dit qu'elle pressait continuellement le roi de se mettre à son aise aussi bien que son peuple, et de vivre en parfaite intelligence avec son parlement; qu'il avait enfin pris la résolution d'envoyer son frère hors du royaume, et de convoquer un parlement, ce qui devait être exécuté le jour d'après celui où il fut attaqué de son premier accès; que, sur toutes choses, le roi lui avait recommandé le secret, et qu'elle n'en avait parlé qu'à son confesseur, mais qu'elle croyait que son confesseur avait confié ce secret à des gens qui employèrent ce mauvais moyen pour prévenir le coup.

Si telle fut en effet l'attitude politique de la duchesse, pendant les derniers mois de la vie de Charles, on comprend que les recommandations suprêmes du monarque mourant aient exercé peu d'influence sur les résolutions bien arrêtées de son ignoble successeur, et l'on s'explique le parti soudain qu'elle prit de regagner son ancienne patrie. Venue pauvre en Angleterre, elle y avait vécu dans la splendeur, mais sans souci de l'avenir, et après avoir joui de la prospérité avec orgueil, elle allait soutenir l'adversité avec une courageuse résignation. Brouillée avec Jacques II, la duchesse ne pouvait songer à s'établir à Versailles, où la position n'eût pas été tenable; elle résolut en conséquence de se fixer à Paris, où sa maison et son entourage y devinrent l'objet d'une surveillance rigoureuse :

... Il revint au roi, dit Saint-Simon, qu'on s'était licencié chez elle, et qu'elle-

même parlait fort librement de lui et de madame de Maintenon, sur quoi M. de Louvois eut ordre d'expédier une lettre de cachet pour l'exiler fort loin. Courtin était ami intime de M. de Louvois : il avait une petite maison à Meudon, et il était sur le pied d'entrer librement dans son cabinet à toutes heures. Un soir qu'il y entra et que M. de Louvois écrivait seul, et qu'il continuait d'écrire, Courtin vit cette lettre de cachet sur son bureau. Quand Louvois eut fini, Courtin lui demanda avec émotion ce que c'était que cette lettre de cachet. Louvois lui dit la cause. Courtin s'écria que c'était sûrement quelque mauvais office, mais que, quand le rapport serait vrai, le roi était payé pour n'aller pas contre elle au delà d'un avis d'être plus circonspecte; qu'il le priait et le chargeait de le dire de sa part au roi, avant que de l'envoyer; et que, si le roi ne voulait pas l'en croire sur sa parole, il fît au moins, avant de passer outre, voir les dépêches de ses négociations d'Angleterre, surtout ce qu'il y avait obtenu d'important par madame de Portsmouth lors de la guerre de Hollande et pendant toute son ambassade; et qu'après de tels services rendus par elle, c'était se déshonorer que de les oublier. Louvois, qui s'en souvenait bien, et à qui Courtin en rappela plusieurs traits considérables, suspendit l'envoi de la lettre de cachet, et rendit compte au roi de l'aventure et de ce que Courtin lui avait dit; et sur ce témoignage qui rappela plusieurs faits au roi, il fit jeter au feu la lettre de cachet, et fit dire à la duchesse de Portsmouth d'être plus réservée. Elle se défendit fort de ce qu'on lui imputait, et, vrais ou faux, elle prit garde désormais aux propos qui se tenaient chez elle.

Louis XIV, devenu dévot et persécuteur, ne souffrait plus autour de lui que des esclaves silencieux et obéissants : la duchesse se montra docile aux avis de Courtin et passa dans une obscurité profonde les longues années qu'il lui restait à vivre. Saint-Simon et Dangeau ne parlent plus d'elle que pour enregistrer les maigres faveurs que la cour lui mesurait d'une main avare, et cette femme, à qui l'on devait la signature du traité de Nimègue, en était réduite en 1689 à solliciter une pension de 20,000 livres, qui fut diminuée considérablement lors des désastres qui ne tardèrent pas à frapper le royaume. Incapable de régler ses dépenses avec la stricte économie qui eût été nécessaire, elle se trouvait au commencement de la régence dans un état de gêne épouvantable, et quoique « très-convertie, pénitente et « fixée à la campagne, » elle allait se voir exposée aux plus dures extrémités, lorsque la générosité du nouveau gouvernement vint enfin soulager sa détresse. Les débauchés se donnent la main à tra-

vers les âges, et peut-être Philippe d'Orléans fut-il séduit par un reflet suprême de cette grâce enchanteresse qui, un demi-siècle auparavant, avait subjugué en un instant le cœur de Charles II. Cette « Carwell, » que le chroniqueur Evelyn comparait dédaigneusement à une poupée, resta belle presque jusqu'à la fin : « Jamais femme, « dit Voltaire, n'a conservé plus longtemps sa beauté ; nous lui « avons vu, à l'âge de près de soixante et dix ans, une figure encore « noble et agréable, que les années n'avaient point flétrie. » Le cœur seul de la duchesse était profondément changé : elle n'aspirait plus qu'à Dieu et eut le bonheur de mourir avant la double apostasie du duc de Richmond, qui, dès 1723, reniant sa religion et sa patrie, traversait le détroit de Calais et devenait du même coup Anglais et anglican.

AMÉDÉE ROUX.

LOUIS-MARIE LE TELLIER

MARQUIS DE BARBEZIEUX

(1668-1701)

Louvois mourut à temps — naturellement ou non, du moins, malgré les compromettantes assertions des médecins, sa famille a toujours soigneusement écarté toute accusation de poison — pour ne pas entraîner ses fils dans la disgrâce qui le menaçait : il devait être mené à la Bastille, assure Saint-Simon, le lendemain du jour où il rendit le dernier soupir (16 juillet 1691). Il appartenait à une famille peu ancienne, mais qui s'était rapidement élevée et avait contracté les plus brillantes alliances. Les généalogistes ne remontent pas au delà de son aïeul, Michel Le Tellier, maître à la Cour des comptes, qui mourut en 1608, laissant deux fils. Le cadet forma la branche de Morsan, dont les membres siégèrent pendant plusieurs générations au Parlement de Paris ; l'aîné épousa une Chauvelin, vit son fils devenir chancelier de France et maria sa fille à M. Colbert de Saint-Pouange. Celui-ci à son tour eut plusieurs enfants, parmi lesquels l'archevêque de Reims, le célèbre marquis de Louvois et la duchesse d'Aumont. Louvois s'allia à la fille unique du marquis de Souvré-Courtanvaux, et devint père du marquis de Souvré, qui fit branche, de l'abbé de Vauluisant, du marquis de Courtanvaux et de Louvois qui continua la lignée aînée, de la duchesse de La Rochefoucauld, de la duchesse de Villeroy et du marquis de Barbezieux.

Louis-Marie Le Tellier naquit à Paris, le 25 juin 1668 ; il fut d'abord destiné à l'ordre de Malte et pourvu de la commanderie de Piéton, titre sous lequel il fut connu pendant plusieurs années; mais il y renonça bientôt. Ses deux frères ayant embrassé la carrière des armes, son père résolut de le choisir pour lui succéder dans la secrétairerie d'État de la guerre, et Louis XIV consentit volontiers à cet arrangement. — Dangeau nous apprend que les lettres de survivance furent scellées par le chancelier le 3 novembre 1685, et que dès lors le nouveau secrétaire d'État prit le titre de marquis de Barbezieux. Il était malade à ce moment et ne put prêter son serment que le dimanche 18 novembre, à Versailles, entre les mains du roi, M. de Seignelay lisant la formule. Pendant les premiers temps, il ne fit aucun service, ce qui s'explique facilement, puisqu'il n'avait que dix-huit ans; mais, le 1er mars 1687, il entra au Conseil et commença à remplir réellement ses fonctions, sans avoir toutefois encore voix délibérative. Dès ce moment, nous le voyons en rapports fréquents avec le roi et lui apporter souvent les dépêches importantes qui arrivaient des armées, comme en novembre 1688, par exemple, lorsqu'il entra chez Louis XIV avant le premier gentilhomme, pour lui apprendre la prise de Manheim.

Quand Louvois mourut, l'avenir de Barbezieux fut un moment menacé; mais les instances de Colbert de Saint-Pouange, d'une part, et le refus du marquis de Chamlay, qui ne voulut pas accepter la secrétairerie d'État de la guerre au détriment du fils de son bienfaiteur, le firent maintenir : le 17 juillet 1691, Louis XIV le pourvut définitivement, et, avant la fin du mois d'août, il lui avait donné, en outre, la direction générale des postes et la chancellerie des ordres dont son père jouissait. Le roi, à cette époque, lui témoignait la plus grande faveur, et il semble que Barbezieux, par ses efforts et son travail, la méritait sérieusement. Louis XIV décida même son mariage avec la fille du duc d'Uzès [1] que M. de Courtan-

[1] Louise-Catherine de Crussol était fille du duc d'Uzès et de Marie-Julie de Sainte-Maure Montausier ; le duc et la duchesse étaient alors séparés.

vaux cependant recherchait pour lui-même : elle avait 200,000 livres de dot et était alliée aux plus grandes maisons de la noblesse française. Les articles du mariage furent arrêtés à Fontainebleau, dès le 30 septembre; le contrat fut signé à Versailles le 26 octobre, et la cérémonie se fit en grande pompe à Paris, le 11 novembre, chez la duchesse d'Uzès; le lendemain, il y eut grand dîner chez le duc, et on n'évalue pas à moins de 100,000 livres la somme des cadeaux faits par la famille Le Tellier à la jeune femme. La faveur du roi ne s'arrêta pas là; peu après, il accorda à M. de Barbezieux la pension de 20,000 livres qui avait été attribuée aux ministres, en faisant remonter le payement de ce traitement au jour de la mort de Louvois (20 décembre). Dangeau a soin de mentionner la façon toute particulière dont le roi traitait Barbezieux, et nous le voyons effectivement travailler presque chaque jour avec lui et écrire un grand nombre de ses lettres sous sa dictée. Au siége de Namur, il fut félicité publiquement par le maître, pour la diligence avec laquelle il avait pourvu à tous les services de l'armée. C'est alors qu'il fut victime d'une mystification qui amusa beaucoup la cour et que Saint-Simon raconte avec détails.

Pendant que le roi était au camp devant Namur, M. de Pontchartrain, secrétaire d'État de la marine, qui était resté à Paris, reçut la nouvelle de la perte de la bataille de la Hogue; il expédia aussitôt un courrier en lui recommandant le plus grand secret. Ce courrier fut rejoint en chemin par celui de Barbezieux; ils causèrent ensemble, et celui du secrétaire de la guerre chercha à savoir la nouvelle dont son collègue était chargé. Ce dernier, fatigué par tant d'insistance, résolut de s'en venger, et il raconta en grande confidence que Tourville venait de remporter une grande victoire, en y joignant nombre de détails très-précis. L'autre, ravi d'avoir si bien confessé son collègue, promet de ne pas trahir sa confiance; mais, dès la première poste, il pique des deux et arrive triomphant au camp : il raconte son aventure à Barbezieux qui court chez le roi. Quelques heures après, l'autre courrier, qui avait continué tranquillement sa route, survient à son tour et porte ses dépêches à M. de Châteauneuf. « L'embarras

« fût d'aller apprendre la chose au roi, qui manda Barbezieux et « lui lava la tête. Ce contraste l'affligea fort, et la cour parut conster- « née (juin 1692). » On pense bien qu'une pareille bévue ne fut pas peu exploitée par les nombreux ennemis que la rapide carrière de Barbezieux lui avait procurés ; trop sûr de sa faveur, il commençait à négliger son travail pour ne songer qu'à ses plaisirs. Louis XIV n'en laissa cependant rien trop paraître, mais il trouva moyen, quelques mois après, de donner un avertissement significatif à son trop jeune ministre. La promotion de MM. de Choiseul, de Villeroy, de Joyeuse, de Tourville, de Noailles, de Boufflers et de Catinat au maréchalat fut annoncée par le roi à son dîner, le 27 mars 1693. « A propos de rien, raconte Saint-Simon, le roi, regardant la com- « pagnie : — Barbezieux, dit-il, apprendra la promotion par les che- « mins. — Personne ne répondit mot. Le roi était mécontent de ses « fréquents voyages à Paris. Il ne fut pas fâché de lui donner ce coup « de caveçon et de faire entendre aussi le peu de part qu'il avait eu « en la promotion. »

L'année suivante, M. de Barbezieux perdit sa femme. Elle était à Versailles quand elle fut atteinte de la petite vérole, et on ne la fit pas sortir du château, contrairement à l'usage; seulement le roi fit fermer exactement toutes les avenues du côté de ses appartements et ne voulut jamais consentir à ce que Duchesne, médecin des enfants de France, lui donnât ses soins : elle mourut le 4 mai, très-regrettée : « Elle avait tout ce qu'on peut souhaiter à une femme pour la ren- « dre aimable, et, pour vous faire son éloge en peu de mots, je vous « apprendrai que le roi a dit en parlant d'elle que M. de Barbe- « zieux ne perdait pas seul à cette mort, mais que toute la cour « y perdait aussi [1]. » Il en conçut, à ce qu'il paraît, dans le premier moment, un plus violent chagrin qu'on n'aurait pu le croire avec un caractère aussi léger ; mais il reprit assez vite le dessus. « Après « avoir bien pleuré et lamenté trois jours dans sa petite maison de « Lestang, il s'en retourna samedi au soir à Versailles et à son de-

[1] *Mercure*, du mois de mai 1694, page 78.

« voir[1]. » Et bien peu de mois se passèrent sans qu'il songeât à contracter une nouvelle alliance. Au lendemain même de la mort de la jeune marquise, M. de Coulanges qui l'aimait fort et l'appelait même familièrement son fils[2], songeait à le marier avec Pauline de Grignan. Dans la lettre que je viens de citer, on trouve ce passage :

M. l'archevêque de Reims dit qu'il ne conseillera jamais à M. de Barbezieux de se remarier, par l'impossibilité de retrouver une femme aussi parfaite ; mais pour moi je lui conseillerai le contraire, s'il veut en prendre une de ma main ; car je connais un petit chef-d'œuvre, non pas en toutes richesses méprisables et périssables, mais en toutes perfections rares et adorables, qui peut très-bien lui faire oublier ce qu'il a perdu, et le rendre le plus heureux de tous les hommes.

La fin de l'année fut signalée pour M. de Barbezieux par une intrigue assez importante, si l'on en croit le récit de Saint-Simon, et qui n'est pas faite pour donner une idée bien favorable du caractère politique du ministre. Le duc de Noailles et le marquis de Barbezieux se détestaient, tout en étant tous deux très-aimés du roi. Noailles était fort puissant dans son gouvernement du Roussillon et il y obtenait ce qu'il voulait, grâce à madame de Maintenon et au maréchal de Luxembourg, sans trop s'inquiéter du secrétaire d'État de la guerre. Les succès de Noailles en Catalogne grandissaient singulièrement sa situation, et il ne manquait à sa gloire que la fin heureuse du siége de Barcelone, pour lequel il demandait de grands renforts au roi, lui promettant ensuite toutes facilités pour continuer la guerre au cœur même de l'Espagne. Barbezieux sentait le danger que l'excessive faveur du maréchal lui créait, tout en n'osant apporter cependant aucun retard aux ordres qui lui étaient donnés. Une maladresse de M. de Noailles, ou du moins un excès de précaution, si l'on veut, permit à Barbezieux de regagner le terrain perdu. Le

[1] Lettre de M. de Coulanges à Mlle de Grignan, 10 mai 1694.

[2] Parce qu'il appelait madame de Louvois sa *seconde femme* : voyez la lettre de M. de Coulanges à Mme de Simiane, du 6 janvier 1696, et celle de madame de Coulanges à madame de Sévigné, du 14 février 1695.

duc expédia à la cour, à l'insu de Barbezieux, une de ses créatures, M. de Genlis, en lui donnant seulement un billet pour le roi, afin de le lui annoncer « comme une lettre vivante » et le prier de croire à tout ce qu'il lui dirait : mais le ministre avait des espions en Catalogne ; il fut donc prévenu à temps, fit attendre Genlis aux environs de Versailles et se le fit amener. Là il parvint aisément à lui faire comprendre qu'il le servirait plus utilement que le duc de Noailles, et obtint la promesse qu'il ne verrait le roi qu'en sa présence et dirait tout le contraire de ce dont il était chargé. Les choses se passèrent précisément comme le souhaitait le ministre, et l'ordre de renoncer au siége de Barcelone fut envoyé au maréchal, sans qu'il pût conjurer ce coup, ni jamais, ajoute le duc de Saint-Simon, se justifier complétement auprès du roi.

Il est permis de croire cependant que Louis XIV n'ignora pas cette incroyable manœuvre, car c'est précisément à ce moment qu'il se décida à mettre fin à la déplorable conduite de son secrétaire d'État de la guerre ; poussé à bout par sa légèreté, ses excès et ses négligences, et sans doute aussi par les plaintes de la coterie de Noailles et de Luxembourg, il se plaignit nettement et rudement à l'archevêque de Reims, oncle de Barbezieux, et lui remit un curieux mémoire rédigé par lui-même et contenant l'énumération des griefs qu'il reprochait à son ministre. Ce curieux document, publié pour la première fois par M. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, et connu déjà de Voltaire, doit trouver sa place ici :

A l'archevêque de Reims. — Que la vie que son neveu a faite à Fontainebleau n'est pas soutenable ; que le public en a été scandalisé ;

Qu'il a passé tous les jours à la chasse et la nuit en débauche ;

Que les commis se relâchent à son exemple ;

Que les officiers ne sauraient trouver le temps de lui parler ; qu'ils se ruinent pour attendre ;

Qu'il est menteur, toujours amoureux, rôdant partout ; peu chez lui ; que le monde croit qu'il ne saurait travailler, le voyant partout ailleurs ;

Le retardement des lettres de Catalogne ;

Qu'il se lève tard, passant la nuit en compagnie, souvent avec les princes ;

Qu'il parle et écrit rudement ;

Que s'il ne change du blanc au noir, il n'est pas possible qu'il puisse demeurer dans sa charge;

Qu'il doit bien examiner ce qu'il doit lui conseiller, après avoir su de lui ses sentiments;

Que je serai très-fâché de faire quelques changements, mais que je ne le pourrai éviter;

Qu'il n'est pas possible que les affaires marchent avec une telle application;

Que je souhaite qu'il y remédie, sans que je sois obligé d'y mettre la main;

Qu'il est impossible qu'on ne soit pas trompé en beaucoup de choses, s'appliquant aussi peu; que cela doit me coûter beaucoup;

Qu'enfin on ne peut pas plus mal faire qu'il fait, et que cela n'est pas soutenable;

Que l'on me reprocherait de souffrir ce qu'il fait, dans un temps comme celui-ci, où les plus grandes affaires et les plus importantes roulent sur lui;

Que je ne pourrai me dispenser de prendre un parti pour le bien de l'État, et même pour me disculper;

Que je l'en avertis, peut-être trop tard, afin qu'il agisse de la manière qui conviendra le plus à sa famille;

Que je les plains tous, et lui en particulier, par l'amitié et l'estime que j'ai pour lui, archevêque de Reims;

Qu'il donne toute son application à faire voir à son neveu l'abîme où il se jette, et qu'il l'oblige à faire ce qui conviendra le plus à tout le monde; que je ne veux point perdre son neveu; que j'ai de l'amitié pour lui; mais que le bien de l'État marche chez moi avant toutes choses;

Qu'il ne m'estimerait point, si je n'avais pas ces sentiments;

Qu'il faut finir de façon ou d'une autre; que je souhaite que ce soit en faisant bien son devoir et en s'y appliquant tout à fait, mais qu'il ne le peut faire qu'il ne quitte tous les amusements qui l'en détournent, pour ne plus faire que sa charge, qui doit être seule capable de l'amuser;

Que cette vie est pénible à un homme de son âge, mais qu'il faut prendre un parti et se résoudre à ne manquer à rien de ses devoirs et à ne rien faire qu'il puisse se reprocher à lui-même;

Qu'il faut qu'il ferme la bouche à tout le monde par sa conduite, et qu'il me fasse voir qu'il ne manque en rien dans son emploi, qui est présentement le plus considérable du royaume. LOUIS.

L'archevêque de Reims était dans sa ville épiscopale, et y reçut l'ordre de venir à Versailles, où il arriva le 29 octobre 1695. Louis XIV le reçut seul dans son cabinet, après le dîner, et lui remit ce mémoire que le

prélat lui rendit le 11 novembre, après en avoir pris, avec autorisation, une copie qu'il voulut conserver « comme un monument du salut de sa famille et une marque de la bonté du roi. » Nous ne savons pas ce qui se passa entre l'oncle et le neveu, mais il est permis de croire que le prélat parla assez vivement pour être écouté, car, dès le 19 novembre, Dangeau nous apprend qu'on parlait du mariage de Barbezieux avec mademoiselle d'Allègre, et qu'il vendait ses meutes, « apparemment, ajoute-t-il, pour s'appliquer davantage aux affaires et n'en être détourné par aucun plaisir. » Barbezieux ne donnait, comme on voit, aucune suite aux projets si doucement caressés par son *père*, le bon M. de Coulanges : il préférait sans doute « les ri- « chesses périssables et méprisables, » et mademoiselle d'Allègre avait 300,000 livres de dot. Le mariage se fit chez son beau-père, le 10 janvier 1696, et avec de grandes magnificences. » Je ne vois « autour de moi que pierreries, qu'habits magnifiques, que linge éton- « nant et difficile à croire, écrit M. de Coulanges, qui était alors chez « mademoiselle de Louvois, pendant la semaine qui précéda le ma- « riage; un seul équipage de tête, 500 écus; je ne vois que repas « somptueux, symphonies exquises[1]. »

Barbezieux semble s'être alors sérieusement réformé; nous le voyons, dans le minutieux journal de Dangeau, travailler sans cesse avec le roi, et un jour il n'y vient pas moins de sept fois dans le même après-midi. Mais alors il imagina une nouvelle folie qui assombrit le reste de sa vie et le rendit profondément ridicule. Il aimait réellement sa femme, à ce qu'assure le très-peu bienveillant duc de Saint-Simon, mais « il ne voulait pas tomber dans le mépris du bel air « en n'ayant des yeux que pour elle, » et il continua ses galanteries dans les salons. Il s'attacha d'abord à mademoiselle d'Armagnac, ce qui blessa vivement le chevalier d'Elbeuf et lui fit résoudre de s'en venger. Il se mit alors à « tourner » autour de madame de Barbezieux, qui « se requinqua, » sans prétendre à mal, ajoute Saint-

[1] Marie-Thérèse-Delphine Eustochie, fille du marquis d'Allègre, depuis maréchal de France et de Marie de Garaud de Camniade.

Simon, croyant seulement par là exciter la jalousie de son mari et le ramener à elle. Mais d'Elbeuf ne voulait que de l'éclat, et il amena la chose à ce point, que Barbezieux se laissa aller aux plus violents emportements et, dans sa jalousie, accusait sa femme dans les termes les plus crus ; il était le seul de la cour à la considérer comme coupable, et on ne put jamais le dissuader à cet égard. Il en écrivit à son beau-père, alors dans ses terres d'Auvergne : « La lettre fut « si bien tournée que d'Allègre, qui n'était pas un habile homme, ne « douta pas que ce ne fût pour quelque grand avancement que son « gendre lui procurait. » Il arriva en toute hâte et ne fut pas peu surpris du scandale. Madame de Barbezieux se retira assez malade chez son père, et son mari redoubla ses plaintes, déclarant qu'elle feignait une indisposition ; il voulait l'enfermer dans un couvent. Le roi s'interposa cependant « au milieu de ce vacarme » et décida que madame de Barbezieux resterait chez sa mère tant qu'elle serait malade, mais qu'après guérison, elle serait conduite dans un couvent en Auvergne (9 décembre 1698). Pour la fortune, Barbezieux se conduisit d'une façon irréprochable : il la remit en entier à M. d'Allègre, s'en rapportant à lui pour ce qui serait nécessaire à l'entretien de sa fille. Depuis ce temps, Barbezieux fit peu parler de lui. Nous savons qu'il fallut encore, à la fin du mois de janvier suivant, que le roi intervînt pour empêcher son beau-père, malgré sa promesse, de lui intenter un procès[1] ; qu'au mois d'août il alla passer quelque temps à Louvois[2] et qu'au mois de juin 1700, il reçut, dans son château de Lestang, la duchesse de Bourgogne. La fin de l'an-

[1] La maladie de madame de Barbezieux se prolongea, et, au mois de juillet 1700, le roi renouvela l'ordre qu'il avait précédemment donné de l'emmener en Auvergne ; elle partit en effet le 9 août avec sa mère. Après la mort de son mari, elle revint à Paris, et nous n'en entendons plus parler qu'à propos d'une querelle survenue, au mois de février 1706, au Palais-Royal, entre le chevalier de Bouillon et M. d'Entraigues, qui, à ce que raconte Dangeau, prétendaient tous les deux à sa main. Le duc d'Orléans arrangea l'affaire, et madame de Barbezieux se retira dans un couvent à Paris, où elle mourut peu après, le 29 octobre, âgée seulement de vingt-six ans : « très-malheureuse, ajoute Dangeau, la mort de M. de Barbezieux ne l'ayant pas ramenée dans le monde. »

[2] Village du département de la Marne, entre Épernay et Reims, au bas de la montagne de Verzy

née fut absorbée par les travaux extraordinaires que lui imposèrent les préparatifs de la guerre en Italie : « Si Torcy y avait beaucoup « travaillé pour la politique, dit Saint-Simon, Barbezieux avait eu « une grande besogne à dresser pour tous les détails des troupes, des « vivres et des différentes parties et plans de la guerre. » La nomination de Chamillard comme secrétaire d'État fut pour lui un coup qui le froissa cruellement et le rejeta complétement dans la débauche, où il chercha à oublier cette nomination qui, à ses yeux, était une profonde humiliation. Il répétait d'ailleurs qu'il n'avait plus rien à faire ici-bas, puisqu'il touchait à sa trente-troisième année, époque à laquelle, d'après la prédiction d'un cordelier-astrologue nommé Alexis, il devait avoir une grande maladie à laquelle il n'échapperait pas. Il passa dès lors son temps avec de bruyants amis à sa maison de Lestang, bâtie entre Saint-Cloud et Vaucresson dans une triste situation, mais où il avait dépensé des sommes folles. De pareils excès ne tardèrent pas à attaquer gravement la santé de M. de Barbezieux. Le 31 décembre 1700, il revint de Lestang à Versailles avec un violent mal de gorge et une fièvre ardente. Dès le premier moment Fagon en désespéra[1]. Il ne fut que cinq jours malade ; sa mère arriva, puis l'archevêque de Reims, qui lui apprit la gravité de son état, car il refusait de croire ce que lui en disait son médecin ; il se décida à se confesser. Il fit son testament le 4 janvier 1701 au matin, et s'éteignit brusquement sur les quatre heures du soir, sans avoir pu, à cause de ses fréquents vomissements, recevoir le saint viatique. M. de Saint-Pouange porta la nouvelle de cette mort le lendemain à Marly où était la cour. « Beau- « coup de dames, dit Saint-Simon, parurent éplorées dans le salon, « mais quand on se mit à table et qu'on eut tiré le gâteau des rois,

et au milieu de la forêt ; le château est démoli, il n'en reste plus, dans le nouveau et très-modeste bâtiment actuel, qu'une salle à manger, et de très-beaux jardins dessinés et ornés tout à fait dans le style du XVIIe siècle.

[1] « Fagon qui ne l'aimait point, non plus que son père, fut accusé de l'avoir trop saigné exprès. Au moins lui échappa-t-il des paroles de joie de ce qu'il n'en reviendrait point, la dernière fois qu'il sortit de chez lui. » (*Saint-Simon.*)

« le roi témoigna une gaieté qui se fit remarquer et imiter; et, tout en « train de crier *la reine boit*, il renversa son assiette et frappa dessus « avec sa cuiller et sa fourchette, ce qui fut à l'instant imité des plus « affligées et se recommença avec un tintamarre de collége à chaque fois « que la reine de la féve but[1]. » Le lendemain, l'archevêque de Reims rapporta les sceaux des ordres au roi et lui recommanda l'avenir de ses nièces, auxquelles Chamillard, comme successeur de Barbezieux, dut payer 100,000 écus.

Je ne puis mieux faire maintenant que céder la place au duc de Saint-Simon et de reproduire ici la page dans laquelle il dépeint Barbezieux et apprécie sa valeur et son caractère :

C'était un homme d'une figure frappante, extrêmement agréable, fort mâle, avec un visage gracieux et aimable et une physionomie forte; beaucoup d'esprit, de pénétration, d'activité, de la justesse et une facilité incroyable au travail, sur laquelle il se reposait pour prendre ses plaisirs, et en faisait plus et mieux en deux heures, qu'un autre en un jour. Toute sa personne, son langage, ses manières et son énonciation aisée, juste, choisie, mais naturelle, avec de la force et de l'éloquence, tout en était gracieux. Personne n'avait autant l'air du monde, les manières d'un grand seigneur, tel qu'il eût bien voulu être. Les façons les plus polies et, quand il lui plaisait, les plus respectueuses, la galanterie la plus naturelle et la plus fine, et des grâces répandues partout; aussi, quand il voulait plaire, il charmait, et quand il obligeait, c'était au triple de qui que ce fût par les manières. Nul homme ne rapportait mieux une affaire, ni ne possédait plus pleinement tous les détails, ni ne les maniait plus aisément que lui. Il sentait avec délicatesse toutes les différences des personnes, et avec capacité toutes celles des affaires; et il les épuisait d'une manière surprenante; mais orgueilleux à l'excès, hardi, entreprenant, insolent, vindicatif au dernier point, facile à se blesser des moindres choses, et bien difficile à en revenir. Son humeur était terrible et fréquente : il la connaissait, il s'en plaignait, il ne pouvait la vaincre; naturellement brusque et dur, il devenait alors brutal et capable de toutes les insultes et de tous les emportements imaginables, qui lui ont ôté beaucoup d'amis. Il les choisissait mal, et dans ses humeurs, il les outrageait quels qu'ils fussent, et les plus proches et

[1] Saint-Simon.— M. de Barbezieux avait eu de son premier mariage une fille, Anne-Catherine Éléonore, qui épousa, le 3 juillet 1713, le duc d'Olonne, fils aîné de M. de Montmorency, duc de Châtillon; du second lit naquirent deux filles : Marie-Madeleine, qui épousa, le 30 juin 1717, le marquis d'Harcourt, et Louise-Françoise-Angélique, unie, le 4 janvier 1716, au duc de Bouillon-Albret-Château-Thierry.

les plus grands, et après il en était au désespoir ; changeant avec cela, mais le meilleur et le plus utile ami du monde tandis qu'il l'était, et l'ennemi le plus dangereux, le plus terrible, le plus suivi, le plus implacable et naturellement féroce : c'était un homme qui ne voulait trouver de résistance en rien et dont l'audace était extrême. Il avait accoutumé le roi à remettre son travail, quand il avait trop bu, ou qu'il avait une partie qu'il ne voulait pas manquer, et lui mandait qu'il avait la fièvre. Le roi le souffrait par l'utilité et la facilité de son travail, et le plaisir de croire tout faire et former un ministre, mais il ne l'aimait pas et s'apercevait très-bien de ses absences et de ses fièvres factices ; mais madame de Maintenon qui avait perdu son père trop puissant, et par des raisons personnelles, protégeait le fils qui était en respect devant elle et hors d'état d'en sortir à son égard. C'était à tout prendre de quoi faire un grand ministre, mais étrangement dangereux.

Ce portrait, si sûrement tracé par le duc de Saint-Simon, ne saurait cependant nous empêcher de déplorer les excès auxquels céda le marquis de Barbezieux : sans eux, il eût eu la carrière la plus brillante, et aurait pu rendre à Louis XIV des services bien autrement considérables. Il avait été admis tout jeune dans ses conseils, il avait conquis toute sa confiance, son affection même, car l'affection seule peut inspirer à un roi la note que Louis XIV remit à l'archevêque de Reims ; il fut conservé à son poste malgré de nouveaux écarts, et cependant si Louvois mourut à temps pour ne pas entraîner ses fils dans la disgrâce qui le menaçait, il faut reconnaître que Barbezieux aussi mourut à temps pour ne pas assister à sa propre chute.

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

CLAUDE SARRAU

CONSEILLER AU PARLEMENT DE PARIS

([?]-1651)

La Gascogne, aussi féconde en hommes illustres que l'ancienne Aquitaine, donna naissance, au commencement du XVIIe siècle, à Claude Sarrau, dont la figure mérite d'être étudiée de près et avec soin. Issu d'une famille distinguée dans sa province, dirigé par un père affectueux et instruit, l'enfant se nourrit de fortes études, cultiva avec succès les lettres, la philosophie et le droit, considéré alors, plus fréquemment que de nos jours, comme le couronnement d'une solide éducation. Après avoir pris ses degrés et conquis son titre d'avocat, Sarrau fit ses débuts au barreau de Rouen, devant cet antique parlement, « composé, comme le voulait son fondateur Louis XII, de gens vertueux, justes, coustumiers, cognoissans et entendans les lois, usages, styles et chartes du pays. » Le jeune avocat fut bientôt remarqué pour sa science, pour son élocution ; mais il préféra, aux luttes de l'audience, l'existence plus calme du juge. Appelé à la cour de Paris, il y vécut seize ans, entouré de la considération affectueuse de ses collègues. De la vie judiciaire de Sarrau, les annales parlementaires ne nous ont rien conservé ; les grandes compagnies absorbaient, dans leur rayonnante splendeur, l'individualité de leurs membres, et la gloire, les succès de l'un d'entre eux, devenaient, en quelque sorte, le profit et le patrimoine de tous. La magistrature des

anciens jours eut sans doute ses heures de défaillance, mais elle eut aussi ses temps d'héroïsme; elle montra de grands caractères, de sublimes dévouements, des hommes qui surent mourir par vertu, comme parle Salluste. Disons-le donc avec assurance, Sarrau fut un bon magistrat, mais il fut surtout un érudit, ayant commerce avec les savants de l'Europe. C'est un trait de caractère à signaler depuis longtemps dans notre patrie que la magistrature y est toujours demeurée fidèle au culte de l'antiquité, s'occupant, à ses heures de loisir et de délassement, d'études qui exerçaient sur la langue française, sur le goût public, une irrésistible influence. On ferait un curieux chapitre en retraçant, preuves en main, les idées, les formes de langage, les mots introduits ainsi, par elle, dans le mouvement littéraire à diverses époques. Les réunions les plus graves par leurs titres, les plus redoutées par leur mission, offraient, à côté des terribles assises, « qui opéraient un vrai miracle de justice, » un véritable tournoi pour le bel esprit. Pendant les Grands Jours qui se tinrent à Poitiers, à Bayeux, à Rouen, à Clermont, pour y « nettoyer les provinces, châtier les méchans et vicieux, » la littérature, la poésie eurent leur place marquée. « La tyrannie des gentilshommes foulait et oppressait le peuple, lequel n'avait la hardiesse de se plaindre, ne voyant la justice à sa porte. » Venaient les Grands Jours, et au désordre ils faisaient succéder le calme, les provinces étaient en liesse et en fêtes sans fin, et cependant « douze mille affaires étaient parfois portées au rôle, trois cent cinquante coupables étaient exécutés, quatre-vingt-seize bannis et vingt-huit envoyés aux galères [1]. » Au sortir de ces terribles expéditions, on chantait, on dansait, on faisait des vers à Chloris, pendant que les prévôts en campagne jetaient dans les esprits la dernière épouvante; « le roi, le cardinal de Richelieu et le parlement furent très-contens de ce qui s'y passa [2]. Il se commettait là autant de sonnets, de madrigaux, d'épithalames qu'il s'y rendait de sentences de justice.

[1] V. les *Mémoires de Fléchier*, dont le style alors ne s'éloigne pas de celui des *Historiettes* de Tallemant des Réaux ou de l'*Histoire amoureuse des Gaules* de Bussi-Rabutin.

[2] *Mémoires d'Omer Talon.*

Des études plus sérieuses occupèrent toutefois Sarrau; indigné parfois contre les fraudes, jamais contre les hommes, il employait les meilleurs moments de sa vie à concilier ou à décider les procès. Bientôt, entraîné par ses aspirations élevées, il se tournait vers l'étude, cette consolation de toutes les tristesses, et ce repos donné à l'esprit. Ses correspondants étaient Saumaise, Pierre Pithou, de Balzac, Pierre Corneille, « dont il pleurera la mort et qu'il engage à ajouter une quatrième tragédie aux premières (1641), » puis, au dehors de la France, Grotius, Gronovius, Vossius, et enfin Christine de Suède. Cette reine qui menait de front les affaires et l'étude, avant d'y joindre les tourments de l'amour, professait pour Sarrau une profonde et constante estime [1]. Par l'intermédiaire de Vossius, Sarrau avait adressé, le 3 septembre 1650, à la reine Christine, des travaux manuscrits sur le Concile de Florence, et le 23 novembre suivant, Christine, en l'en remerciant, lui demande la continuation de son amitié :

Il est vray, écrit-elle, je ne la mérite pas, aussi n'est-ce pas par mérite que j'y prétens, mais c'est vostre générosité qui a justifié ma prétention. Néanmoins, je vous puis assurer en revange que vous avés entierement acquis l'estime et l'amitié de

CHRISTINE.

Non contente de lui écrire de sa royale main, Christine avait envoyé à Sarrau le tableau de son « divin visage et y avait joint le don d'une médaille d'or. » Ce généreux envoi fut salué par le distique suivant :

Si coluisse voles Phœbum et coluisse Minervam,
Tu cole Christinam, numen utrumque coles.

Honoré de la confiance de la reine, il achète pour elle la *Bibliothèque Memmienne;* à cette occasion, Christine lui fait de curieuses recommandations :

..... Payez la somme qui étonneroit tout autre que moi, mais ayés soin que l'on

[1] *Christine de Suède, ses pensées, avec une notice sur sa vie.* Paris, Renouard, 1825, in-12.— *Vie de Christine,* 1677.—Freinsheimius, *Panégyrique de Christine.*—*Lettres de Christine,* recueillies par Colomès, n-12.—*Lettres de Christine à l'électeur de Saxe.*

n'oste aucun manuscrit des anciens; j'ai entendu dire qu'il y avoit un Varron, que je ne trouve pas dans le catalogue. Vous m'obligerés de commander à mon marchand qu'il dépêche mon navire et qu'il ne me prive pas longtemps de ce que j'attens, afin que je puisse avoir ici quelque goust des belles choses dont vostre belle France abonde. J'ay commandé au sieur Vossius de vous prier, de ma part, de me faire avoir un secrétaire qui soit sage et fidelle. Si vous prenés la peine de me satisfaire en cette rencontre, je vous seray obligée toute ma vie comme d'un office le plus signalé que je vous puisse rendre. Vous connoistrés que, malgré tous les changemens, j'auray pour vous une affection inébranlable et une estime telle que je dois avoir pour vostre mérite,

Et que je suis toujours,

CHRISTINE.

De Stockolm, 12 avril 1651.

Nous devions laisser ici la première place à la correspondance de la reine Christine, « cette étoile du Nord, célébrée par tous les poëtes, comparée par eux à Pallas et à laquelle cèdent les Muses et Phœbus Apollon [1]. » Une lettre de Balzac va nous montrer en quelle estime ce grand écrivain, trop oublié de nos jours, tenait Sarrau :

A Monsieur Sarrau, conseiller du Roy en sa Court de Parlement.

Monsieur,

Votre modestie m'est injurieuse, et, en vous humiliant, vous me maltraitez. C'est en effet me traiter un peu trop de provincial que de chercher avec tant de raisonnement et de curiosité les causes de notre nouvelle connoissance. Quoyque je sois du village, je ne suis pas si mal informé que je ne sache quelque chose de temps en temps, et que je n'aye quelque communication avec le monde. Pour le moins, je puis estre instruit par la Renommée, elle vole quelquefois jusques à nous, elle apporte jusqu'icy les noms des braves, des sages et des sçavans que le monde estime. Vous estes, Monsieur, un de ces illustres que je connois sur le rapport de la voix publique et par un tesmoignage qui ne flatte point. Et quand M. de Morin ne vous seroit rien, et que vous ne seriez pas le grand confident du grand monsieur de Saumaise, vous avez des parties essentiellement vostres, par lesquelles vous méritez bien d'estre regardé. Vostre vertu, toute séparée de l'autruy, sera tousjours un très-digne objet de

[1] Visite de Christine à l'Imprimerie royale de Paris. Médaille frappée à cette occasion ; sur la face Pallas et sur le revers Apollon.

ma passion et de mes respects. Vous seul me pouvez fournir de quoy louer plus d'un sénateur et faire plus d'un éloge; et vous trouvez encore estrange que je face cas de vous? Estre prestre de la sévère Thémis et ne laisser point de sacrifier aux Grâces, qui sont des déesses moins austères, recevoir d'égales bénédictions du peuple catholique et de la nation huguenote, n'estre pas moins Grec, ni moins Romain que François, pouvoir opiner dans l'Aréopage et parmi les Pères conscripts avec la même facilité qu'en la Chambre de l'Édit; tout cela, Monsieur, est-ce peu de chose dans la barbarie des derniers siècles? Ne sont-ce pas là des qualitez qui m'ont deu obliger à rechercher vostre amitié et à vous faire un petit présent pour m'introduire dans la possession d'un très-grand bien? Il n'est pas nécessaire que je vous parle de mon présent en termes désavantageux. Je ne veux pas, en vous détrompant, me priver du fruit que je recueille de votre erreur. Je vous dirai seulement sur le sujet de l'amitié que j'ay recherchée, qu'elle est, il y a longtemps, un de mes souhaits, et que je ne seray point possesseur injuste, si pour cela, il suffit d'estre, comme je suis de toute mon âme,

Monsieur,

Vostre Balzac.

Le 5 novembre 1645.

Tout venait à la fois, la considération, l'affection, l'estime des savants et des princes, et voilà quelle était la vie heureuse, brillante, honorée de Sarrau ; son bonheur était trop grand pour être durable. Une maladie aiguë brisa, en quelques jours, cette existence si pleine encore d'avenir, si courte et pourtant si bien remplie déjà (1651). Nous allons mesurer, par l'étendue du deuil, l'étendue de la perte. « Ce magistrat, ce savant fut regretté des rois, des citoyens, des étrangers, de tous ceux qui pratiquent, en ce monde, le culte des belles-lettres et du bien public. » MM. Philippe Sueur Pelevillé, conseiller au parlement de Rouen; Antoine Halley, professeur d'éloquence à l'Académie royale de Caen ; de Brieux et de La Luzerne-Garaby célébrèrent, dans leurs vers, la mort prématurée de Sarrau.

Nous voulons transcrire ici les stances de M. de La Luzerne, parce qu'elles sont inspirées par un sentiment de douleur vraie, et aussi parce qu'on y retrouve encore le souffle créateur de Malherbe, éteint environ vingt-trois ans auparavant :

Passant, ne prétens pas qu'en ces vers je querelle
Ny les dieux ny le sort,
S'ils n'ont rendu la vie aussi longue que belle
De cet illustre mort.
Croy moy, ce nous seroit une espérance vaine
Que Sarrau, bien que tel,
Estant né sous les lois de la nature humaine,
Ne fust pas né mortel.
Non, non, il a bien fait de chercher sa retraite
En un lieu plus heureux,
Où son âme se voit pleinement satisfaite
Et jouit de ses vœux.
Là, dans un doux repos qu'aucun trouble n'altère,
Il fait son entretien
Des plaisirs inouïs que l'homme sage espère
Pour son souverain bien.
Et certes regretter une si juste absence,
C'est ne le pas aymer,
Ou bien ne sçavoir pas que cette jouyssance
Ne peut trop s'estimer.

Au-dessous du portrait de Sarrau, on inscrivit ce distique qui fait allusion à l'esprit de justice et de grâce dont on regrettait si vivement la perte :

Romulides coluêre Themin, coluêre Charinque,
Me coluitque Themis, me coluitque Charis.

Christine, en apprenant la mort du savant qu'elle avait honoré de son illustre amitié, écrivit à sa veuve la lettre suivante :

Madame,

Je suis touchée si sensiblement de la perte que vous avés faite de M. Sarrau, que je ne me sens pas capable de faire autre chose pour vostre consolation que de joindre ma douleur à la vostre et de plaindre, avec vous et tous les gens de bien, un personnage d'un si rare mérite. Ce regret augmente encore davantage lorsque je pense à l'affection qu'il a toujours conservée pour mon service, et que pendant sa

vie, je n'ai pas eu l'occasion de luy tesmoigner, comme j'eûsse souhaité, la passion que j'ay de m'en ressentir. Et c'est ce qui m'oblige à vous convier de faire connoistre à ses proches la gratitude dont la mort a prévenu les effets, et que j'aye subject de me justifier envers la mémoire d'un si digne homme, de la reconnoissance que je devois à son zèle et à son amitié. Vous trouverez en moy une parfaite inclination à vous gratifier et la volonté de vous estre constamment,

CHRISTINE.

De Stockolm, le 1er juillet 1651.

Touchantes paroles, précieuses consolations adressées par une reine, par une femme, à une femme écrasée par une douleur inattendue !

L'épitaphe de Sarrau fut composée par Jacques Paumier de Grentmesnil. Son fils Isaac recueillit pieusement les lettres paternelles et les dédia à Christine de Suède, sous ce titre : *Claudii Sarravii, senatoris Parisiensis, epistolæ, opus posthumum ad serenissimam Christinam Sueciæ reginam.* (CIƆIƆC LIV. Arausioni.)

La dédicace, datée de Paris, septembre 1654, « remercie respectueusement la reine, qui estimait Sarrau de son vivant, au point de lui écrire souvent de sa main victorieuse ; qui a pleuré sa mort et qui a honoré sa mémoire au point de consoler, par lettre, sa veuve en deuil.... »

La mort de Sarrau fut calme comme avait été sa vie ; chrétien éclairé, il croyait en Dieu, il avait foi dans sa sagesse qui règle, dans sa justice qui punit, dans sa bonté qui pardonne, et il répétait des lèvres et du cœur ce consolant verset de l'Apocalypse : *Beati mortui qui moriuntur in Domino.*

CHARLES DESMAZE.

Perrier pinxt
Peron. sculp.

VILLARCEAUX

CHARLES DE MORNAI (MARQUIS DE)

(16..-1690)

« Les trois Villarceaux, » comme les désigne Saint-Simon, sont : 1° Louis de Mornai, *marquis de Villarceaux;* 2° l'abbé de Villarceaux, son frère; 3° Charles de Mornai, *marquis de Villarceaux*, fils de Louis, en qui s'éteignit la branche des Mornai-Villarceaux.

Le plus connu des trois est Louis. La *Notice des Dessins, Peintures, Émaux, etc., exposés au Musée Royal, dans la Galerie d'Apollon* (édition de 1820), confond Louis et Charles, et attribue au fils une partie des scandales qu'avait causés le père. L'erreur, du reste, est facile à expliquer. Les deux personnages ont porté le même titre et exercé les mêmes charges; la différence d'âge n'était pas considérable, et ils sont morts tous deux à un an de distance, le fils précédant le père.

Marié d'assez bonne heure, Louis de Mornai avait des fils déjà grands qu'il était lui-même encore très-jeune. Nous n'avons pu, il est vrai, fixer la date exacte de la naissance de Charles, qui était l'aîné, mais elle est déterminée à peu près par une anecdote que Bois-Robert avait mise en circulation, et par une lettre de Scarron.

Voici l'anecdote; elle est dans Tallemant et Bret l'a reproduite :

« L'amourette de Villarceaux (avec Ninon) donna bien du chagrin à sa femme; Boisrobert dit qu'un jour qu'elle étoit allée à Villarceaux, car Villarceaux est son hôte

à Paris, le précepteur de ses enfants, voulant faire voir à Boisrobert comme ils étoient bien instruits, demanda à l'un d'eux (Bret dit que c'est à l'aîné, le jeune marquis) : *Quis fuit primus monarcha? — Nembrot. — Quem virum habuit Semiramis? — Ninum.* — Madame de Villarceaux se mit en colère contre le pédagogue. « Vraiment, lui dit-elle, vous vous passeriez bien de leur apprendre des ordures, » et elle ajouta que c'étoit la mépriser que de prononcer ce mot-là chez elle. »

Si *non e vero, e bene trovato*, et Molière fit son profit de l'anecdote dans *la Comtesse d'Escarbagnas*.

Admettons que Bois-Robert ait brodé; il est une chose au moins qu'il n'a pas imaginée, ce sont les personnages de ce petit drame, et nous voyons qu'à l'époque où il est censé se passer, c'est-à-dire peu de temps après la Fronde, Villarceaux avait des fils assez grands pour être déjà entre les mains d'un précepteur.

La lettre de Scarron est sans date, il est vrai; mais comme celle qui la précède, dans les *Œuvres* du Malade de la Reine, est de 1660, et que Scarron est mort cette même année, il faut bien qu'elle ait été écrite en 1660, époque à laquelle le marquis n'avait pas quarante ans.

Scarron complimente le marquis sur ses deux fils.

« L'aîné (Charles de Mornai) ne sera pas encore longtemps sans commencer ses conquêtes, et pourra bien entreprendre sur les vôtres. Dieu, par sa toute-puissance, veuille détourner de dessus votre maison un malheur qui peut diviser des frères, et faire d'un père et d'un fils deux rivaux irréconciliables! Il y avoit dans ma chambre, quand ils y sont venus, deux ou trois personnes, très-bons connoisseurs, qui les ont trouvés tous deux fort accomplis; mais ils ont été de mon sentiment pour l'aîné, et lui ont donné leur voix. En effet, je crois que l'on pourroit dire de lui avec raison :

« Son visage est divin, et sa voix est divine,
« Et si l'on doit juger de l'esprit par la mine,
« Il doit en avoir du plus fin. »

Voilà quel était le fils : l'émail de Petitot nous montre qu'il n'y avait rien d'exagéré dans les éloges de Scarron; — voici quel était le père, juste à la même époque :

« Je cherchai M. de Villarceaux, dit Madame Scarron (il s'agit de l'entrée du roi à Paris après son mariage), mais il avoit un cheval si fougueux qu'il étoit à vingt pas de

moi avant que je le reconnusse : il me parut fort bien ; il étoit des moins magnifiques, mais des plus galamment vêtus. De plus, il avoit un beau cheval qu'il manioit bien. Sa tête brune paroissoit fort aussi ; et l'on se récria sur lui quand il passa[1]. »

Là s'arrête la ressemblance. Autant la vie du père fut scandaleuse et troublée, autant celle du fils (si j'en crois le silence unanime des contemporains) fut obscure et ignorée.

Voici, du reste, les renseignements épars dans les Mémoires du temps, sur cette famille. Le père de Louis de Mornai était « *un gentilhomme de qualité du Vexin français.* » Sa noblesse, ainsi attestée par Tallemant, est confirmée par l'offre qu'on lui fit plus tard du cordon bleu : car le cordon bleu ne s'accordait qu'à ceux qui pouvaient faire preuve de trois degrés de noblesse paternelle. Sa mère était une Leuville, « *grande joueuse,* dit encore Tallemant, *qui avoit de l'esprit, mais médiocrement de cervelle.* » Je note en passant les deux derniers traits : ils justifient assez bien l'opinion qui soutient que les fils se forment surtout à l'image de la mère. Nièce du garde des sceaux Chateauneuf, elle fut aussi l'amie d'Anne d'Autriche, à qui, à l'époque des persécutions de Richelieu, elle rendit un important service : c'est elle qui la mit en rapport avec La Porte, enfermé à la Bastille, pour l'affaire des lettres au roi d'Espagne ; et c'est grâce à elle qu'ils purent concerter leurs réponses. Le trait est raconté avec de curieux détails dans les *Mémoires de La Porte* (année 1637). Quant à Louis, né en 1619, il était parti fort jeune pour aller servir en Hollande : c'était alors le bel air pour la jeune noblesse, et nul n'était réputé bon capitaine s'il n'avait passé par là. A son retour, on voulut le marier avec une demoiselle de Girard, qu'il abandonna après l'avoir séduite, et avec laquelle il renoua ses relations quand elle eut épousé Castelnau-Mauvissière. Le récit de cette liaison est mélangé, dans Tallemant, de détails honteux, et qui jettent un triste jour sur l'honneur et la loyauté du gentilhomme. Il épousa lui-même une demoiselle d'Esche. Cette seconde marquise de Villarceaux paraît avoir eu peu d'esprit, si l'on en juge par le rôle assez ridicule que lui donne Boisrobert dans la scène du pédant ;

[1] Fragment d'une lettre adressée à Madame de Villarceaux, et citée dans les *Souvenirs de Madame de Caylus.*

en revanche, Saint-Simon vante « *sa vertu et sa douceur*, » et c'est à elle que Scarron écrit : « *Pour ce qui est de vous, toute généreuse et toute bonne, et pour tout dire, toute Madame de Villarceaux.* » Ici encore l'influence de la mère se serait-elle appesantie sur le fils, et faut-il attribuer au manque de génie et d'esprit naturel l'obscurité profonde dans laquelle a vécu Charles de Mornai ?

A peine marié, Louis courtisa Ninon et en fut bien traité. Cette liaison dura longtemps : Ninon quitta même « les oiseaux des Tournelles » et alla passer trois ans de suite à Villarceaux. C'est pour se plaindre au nom des amis abandonnés que Saint-Evremond adressa à Ninon la longue élégie qui commence par les vers suivants :

Chère Philis, qu'êtes-vous devenue?
Cet enchanteur qui vous a retenue
Depuis trois ans, *par un charme nouveau*,
Vous retient-il dans quelque vieux château?

Ce *charme nouveau*, cette constance inouïe fit à Villarceaux une grande réputation dans ce petit monde (en général assez méprisable, quoi qu'on en ait pu dire) qui continuait, dans un coin honteux du grand siècle, la licence de l'âge précédent, et préparait l'effroyable corruption de celui qui devait suivre.

Après Ninon, le marquis s'attaqua à Madame Scarron; réussit-il auprès d'elle? Saint-Simon l'affirme sans hésiter; mais la haine de Saint-Simon contre Madame de Maintenon le rend à bon droit suspect : Madame de Caylus n'ose ni nier, ni affirmer; elle pencherait plutôt à nier; mais la prudence est plus forte que la conviction, et elle s'abstient. Je dois ajouter qu'une tradition locale, dont je n'ai pu, il est vrai, constater l'authenticité, prétend qu'à la vente du château de Villarceaux, on adjugea aux acquéreurs un portrait fort compromettant de Madame de Maintenon. Elle aurait été représentée là dans le costume de la princesse Borghèse posant pour Canova. Mais, d'un autre côté, Tallemant, si volontiers médisant, est d'une réserve extrême sur la liaison de Villarceaux et de Madame Scarron; cela donne déjà à réfléchir. On ne s'explique

guère non plus, si Madame Scarron était pour Villarceaux plus qu'une amie, le ton de franchise et de cordialité de son commerce avec Madame de Villarceaux ; enfin un mot railleur de Ninon sur la timidité et la froideur de la jeune femme, semblerait de nature à écarter le soupçon ; et peut-être, après tout, la mauvaise réputation d'un ami tel que Villarceaux a-t-elle fait tout le mal. En effet, médisance ou calomnie, ce bruit a pour fondement l'amitié constante que conserva Madame de Maintenon, devenue toute-puissante, pour les Montchevreuil et pour les Villarceaux, qui avaient commencé sa fortune en l'introduisant à l'hôtel de Richelieu. Les Montchevreuil, criblés d'épigrammes par Saint-Simon, firent bien leur chemin à la cour. « Les Villarceaux, dit Saint-Simon, *trop libertins,* ne s'y pouvoient contraindre. » Aussi eurent-ils peu de part aux grâces que Louis XIV ne prodiguait pas volontiers à des inconnus.

Ainsi Louis de Mornai, malgré son esprit, sa naissance, ses biens, ses alliances, ne fit pas grande fortune, faute d'avoir eu ce grain d'ambition honnête qui fait préférer la réputation au repos et aux plaisirs, cet amour du bien, ce respect du devoir qui donnent à la vie sa valeur, sa moralité et le seul sens raisonnable qu'elle puisse avoir. Né peut-être pour de grandes choses, il se retira du service avec le titre de capitaine-lieutenant des chevau-légers de monseigneur le Dauphin, capitaine des gendarmes et de la *meute des chiens du roi, courant pour chasser le lièvre.* Il laissait, en se retirant, ses charges à son fils Charles, puis il vécut oisif à Villarceaux jusqu'à sa mort qui arriva en 1691.

L'autre *libertin*, flétri par Saint-Simon, est l'abbé de Villarceaux, frère de Louis et oncle de Charles. Tallemant le compare à Boisrobert pour la dépravation de ses mœurs et son amour effréné du jeu. Mademoiselle de Montpensier, dans ses Mémoires (année 1658), parlant d'une mascarade indécente qui scandalisa la cour et la ville, nomme parmi les coupables l'abbé de Villarceaux, et il y est en bien mauvaise compagnie. Ce sont, je crois, les seules mentions que fassent les Mémoires du temps de cet abbé licencieux : c'est déjà trop.

Je ne crois pas que l'anathème de Saint-Simon atteigne Charles de Mornai ; je n'ai rien trouvé dans les contemporains qui puisse justifier l'épithète de « libertin. » Après la scène où Boisrobert lui fait jouer le

rôle d'enfant terrible, après la visite à Scarron et les compliments qu'elle lui valut, commence, pour nous du moins, une longue lacune dans la vie de Charles de Mornai. Nous voyons, mais bien plus tard, qu'il succéda aux charges de son père, et servit sans grand éclat. La première fois que son nom reparaît, c'est en 1688 (et non en 1689, comme l'indique par erreur le livret déjà cité), à l'occasion d'une promotion dans les ordres du roi. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les *Mémoires de la cour de France* (année 1688) :

« La promotion fut grande; elle fut de soixante-treize. Les gens de guerre y eurent beaucoup de part, parce que l'on voyoit bien que l'on avoit besoin d'eux, et que les autres récompenses eûssent été plus chères que celle-là... Madame de Maintenon eut pour sa part son frère, M. de Montchevreuil, et contribua peut-être à faire Villarceaux chevalier de l'ordre. »

Saint-Simon affirme que sur le refus du père, « qui l'aima mieux pour son fils que pour lui, » le cordon bleu fut donné à Charles. Je ne puis m'empêcher de remarquer que cette faveur, prodiguée au delà de toute mesure, et un peu avilie par l'usage que l'on en prétendait faire, ne vint même pas directement au dernier des Villarceaux; il fallut le refus de son père pour la faire descendre jusqu'à lui.

Deux ans plus tard, à la bataille de Fleurus (1er juillet 1690), Villarceaux, tombé, dit-on, au pouvoir de l'ennemi, montra son cordon bleu pour avoir la vie sauve : ce fut ce qui le perdit; les soldats qui l'avaient pris ne purent s'entendre à qui garderait ce prisonnier d'importance : ils tranchèrent la difficulté en le tuant sur le champ de bataille.

Les Mémoires attribués d'abord au comte de Bregy, et publiés définitivement dans la collection Michaud et Poujoulat, sous le titre de : *Mémoires de M. de M****, racontent le fait plus simplement :

« Le plus grand feu fut du côté de la gendarmerie [1], à la tête de laquelle le duc du Maine chargeoit un escadron des ennemis; mais comme, pendant cette attaque, ce corps

[1] Charles de Mornai était capitaine des gendarmes.

fut exposé au feu des bataillons ennemis qui le prirent en flanc, le comte de Jussac, premier gentilhomme de la chambre... les marquis de Villarceaux, de Sallart et de Verderonne et le chevalier de Soyaucourt y furent tués. »

Au moins, c'est bien finir.

Charles de Mornai avait épousé une demoiselle Catherine Brunet de Chailly, dont il n'eut pas d'enfants : avec lui s'éteignit la branche des Mornai-Villarceaux.

JULES GIRARDIN.

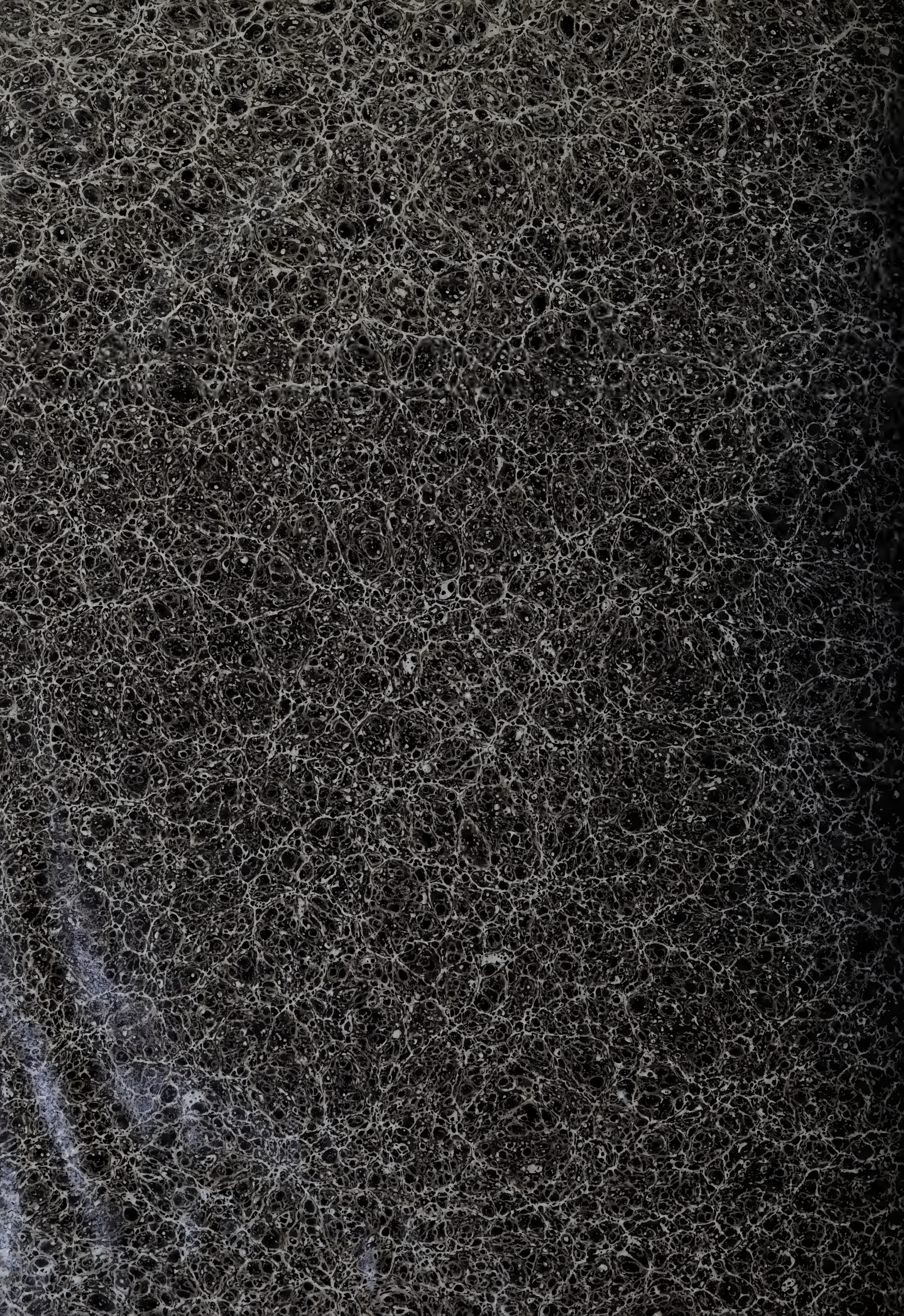
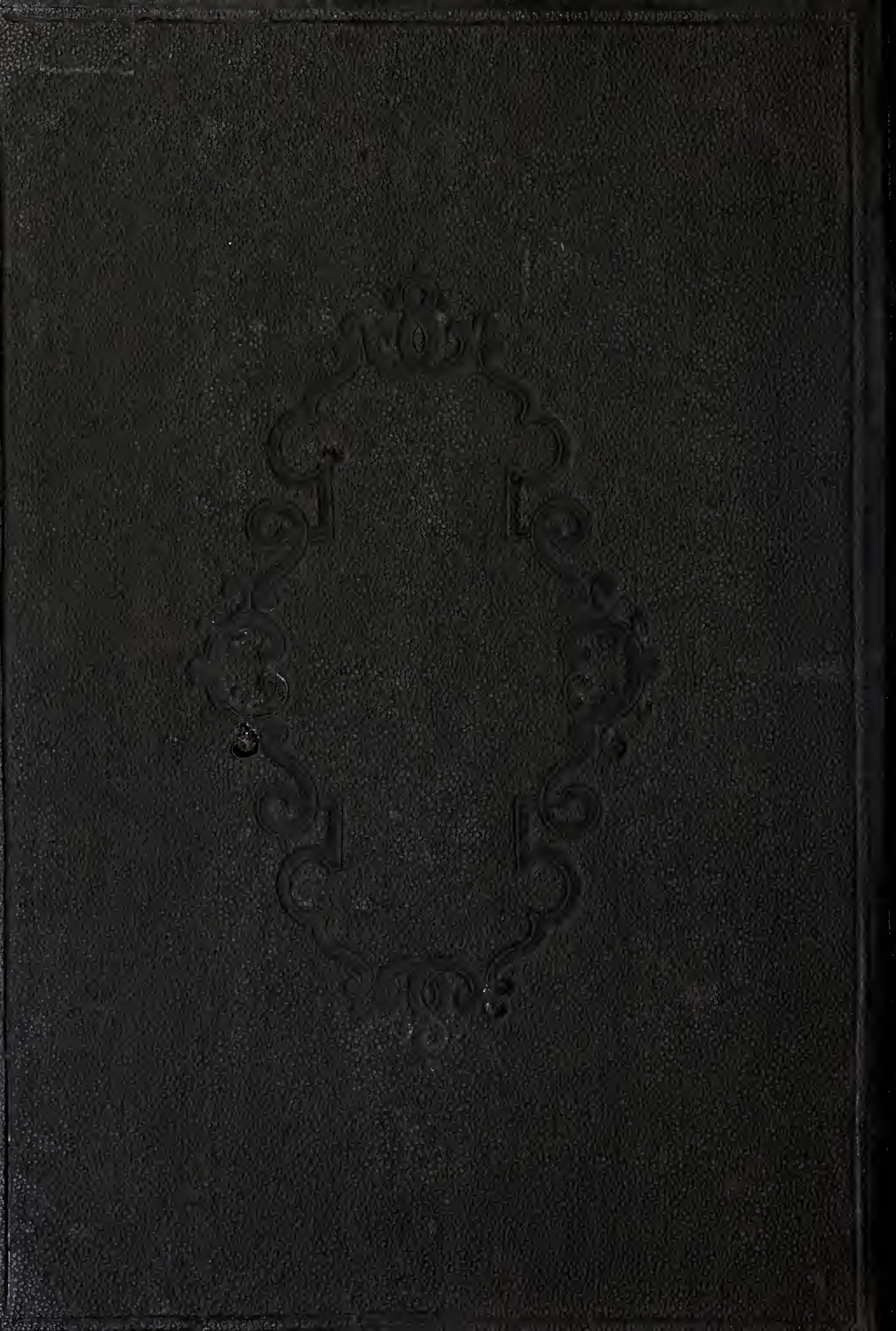
GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00759 3946